

Le trou noir du capitalisme

Pour ne pas y être aspiré, réhabiliter le travail, instituer les communs et socialiser la monnaie

Jean-Marie Harribey

Lormont, Le Bord de l'eau, 2020

Collection « L'économie encadrée » dirigée par Jean-Marie Harribey

*Version électronique personnelle, pagination indépendante de la publication, septembre 2026.
Commande au Bord de l'eau : <https://www.editionsbdl.com/produit/le-trou-noir-du-capitalisme>*

Du même auteur

- *L'économie économe, Le développement soutenable par la réduction du temps de travail*, Paris, L'Harmattan, 1997
- *Le développement soutenable*, Paris, Economica, 1998
- *La démente sénile du capital, Fragments d'économie critique*, Bègles, Le Passant ordinaire, 2002, rééd. 2004
- *Raconte-moi la crise*, Lormont, Le Bord de l'eau, 2009
- *La richesse, la valeur et l'inestimable, Fondements d'une critique socio-écologique de l'économie capitaliste*, Paris, Les Liens qui libèrent, 2013
- *Les feuilles mortes du capitalisme, Chroniques de fin de cycle*, Lormont, Le Bord de l'eau, 2014

Direction ou co-direction

- *Le Capital contre nature* (dir. avec Michaël Löwy), Paris, Presses universitaires de France, 2003
- *Le développement a-t-il un avenir ? Pour une société solidaire et économe* (pour Attac), Paris, Mille et une nuits, 2004
- *Le Petit Alter, Dictionnaire altermondialiste* (pour Attac), Paris, Mille et une nuits, 2006
- *Le développement en question(s)* (dir. avec Éric Berr), Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, 2006
- *Sortir de la crise globale, Vers un monde solidaire et écologique* (dir. avec Dominique Plihon, pour Attac), Paris, La Découverte, 2009
- *Retraites : l'heure de vérité* (dir. avec Pierre Khalfa et Christiane Marty, pour Attac et la Fondation Copernic), Paris, Syllepse, 2010
- *Le piège de la dette publique* (dir. avec Évelyne Dourille-Feer et Pierre Khalfa, pour Attac et la Fondation Copernic), Paris, Les Liens qui libèrent, 2011
- *Changer vraiment ! Quelle politique économique de gauche ?* (dir. avec Pierre Khalfa et Christiane Marty, pour la Fondation Copernic), Paris, Syllepse, 2012
- *Pouvoir et crise du capital, Marx penseur du XXI^e siècle* (dir. avec Matthieu Montalban), Lormont, Le Bord de l'eau, 2012
- *Retraites : L'alternative cachée* (dir. avec Christiane Marty, pour Attac et la Fondation Copernic), Paris, Syllepse, 2013
- *Le climat est notre affaire* (dir. avec Geneviève Azam, Maxime Combes, Thomas Coutrot, Dominique Plihon, pour Attac), 2015
- *Les Lumières d'Adam Smith, La philosophie et l'économie* (dir. avec Vanessa Oltra), Lormont, Le Bord de l'eau, 2016
- *Contre l'allocation universelle* (avec Mateo Alaluf et Daniel Zamora, dir. et Seth Ackerman), Montréal, Lux Éditeur, 2016
- *Par ici la sortie, Cette crise qui n'en finit pas* (dir. avec Michel Husson, Esther Jeffers, Frédéric Lemaire, Dominique Plihon), Paris, Les Liens qui libèrent, 2017
- *Changer d'avenir, Réinventer le travail et l'avenir économique* (dir. avec Mireille Bruyère, Benjamin Coriat et Nathalie Coutinet pour les Économistes atterrés), Paris, Les Liens qui libèrent, 2017
- *Faut-il un revenu universel ?* (dir. avec Christiane Marty, pour les Économistes atterrés et la Fondation Copernic), Paris, Édition de l'Atelier, 2018
- *La monnaie, un enjeu politique* (dir. avec Esther Jeffers, Jonathan Marie, Dominique Plihon, Jean-François Ponsot, pour les Économistes atterrés), Paris, Seuil, 2018
- *L'imposture Macron, Un business model au service des puissants* (dir. avec Pierre Khalfa et Aurélie Trouvé, pour Attac et la Fondation Copernic), Paris, Les Liens qui libèrent, 2018

Introduction

S'éloigner du trou noir et quitter la voie sans issue

« Il faut arrêter le marteau qui mutile la face du pays. Une loi suffirait ; qu'on la fasse. Quels que soient les droits de propriété, la destruction d'un édifice historique ne doit pas être permise à ces ignobles barbares que leur intérêt aveugle sur leur honneur ; misérables hommes, et si imbéciles, qu'ils ne comprennent même pas qu'ils sont des barbares ! Il y a deux choses dans un édifice, son usage et sa beauté ; son usage appartient au propriétaire, sa beauté à tout le monde. C'est dépasser son droit que le détruire. »

[...]

« Depuis quand ose-t-on, en pleine civilisation, questionner l'art sur son utilité ? Malheur à vous si vous ne savez pas quoi l'art sert ! On n'a rien de plus à vous dire. Allez ! démolissez ! utilisez ! Faites des moellons avec Notre-Dame de Paris. Faites des gros sous avec la Colonne. »

Victor Hugo, « Guerre aux démolisseurs », 1825 et 1832, dans *Notre-Dame de Paris*, Paris, Gallimard, Folio classique, 2009, p. 728 et 738.

Qu'est-ce qu'un trou noir ? Au cours des années 1990, les astrophysiciens aperçoivent un corps astrophysique aux confins de notre galaxie, éloigné de millions d'années-lumière, qui crache, à sa périphérie, d'énormes nuages de plasma à des températures très élevées. Les atomes de ces nuages sont désintégrés en protons, neutrons et électrons. Et ces derniers émettent de gigantesques rayonnements électromagnétiques projetés à une vitesse proche de celle de la lumière. Mais, le centre de ce corps serait une étoile morte, que son effondrement gravitationnel aurait transformée en un trou noir. Aujourd'hui, les astrophysiciens ont la preuve de l'existence de ces trous noirs qui engloutissent dans leur voisinage toute matière et tout rayonnement lumineux. Ce sont des astres tellement massifs et compacts que la lumière elle-même ne peut échapper à leur champ gravitationnel extrêmement intense. Comme de tels objets ne peuvent émettre de lumière, ils sont dits noirs. Selon la théorie de la relativité générale, un trou noir a une masse si concentrée qu'elle s'effondre constamment du fait de sa propre gravitation. L'intensité de celle-ci est telle qu'aucun rayonnement venant d'eux ne peut nous parvenir sauf s'il est éloigné du trou noir d'une distance, délimitant l'« horizon des événements », qui dépend de la masse de celui-ci.

Le capitalisme est un trou noir. C'est un système dont la logique d'accumulation infinie est d'étendre indéfiniment la loi marchande à toutes les activités humaines, à toutes les espèces vivantes, à toutes les ressources naturelles, à toutes les connaissances. Il tend à tout aspirer, tout engloutir si cela doit rapporter un profit. Il fait des éléments de la vie un marché. Il fait de la vie elle-même un marché, et il a autour de lui certains économistes qui en calculent le prix. Et le marché de la fin de vie bat son plein avec le vieillissement de la population. Le trou noir du capitalisme a pour vocation de tout absorber. Même les liquidités monétaires injectées en abondance par les banques centrales depuis la crise de 2007 disparaissent dans un trou dont Keynes avait très bien anticipé la possibilité, et que l'on nomme aujourd'hui « trappe à liquidité¹ ».

¹ Keynes [1969 (1936)]. Dans le chapitre XV, § III, p. 217, de sa *Théorie générale*, Keynes parle de « préférence pour la liquidité virtuellement absolue ».

Le système capitaliste aujourd'hui globalisé peut-il représenter une voie d'émancipation pour l'humanité ? Rien n'est moins sûr. Peut-il emprunter une voie pour lui-même ? Le doute est permis. Pour au moins trois raisons. Le capitalisme ne sait offrir aujourd'hui à une grande partie des travailleurs du monde entier qu'une promesse de précarisation et de restriction de leurs droits. Seule échappe à ce traitement la minorité qui peut se situer dans le cercle de haute technologie demandant un haut niveau de qualification. Cela ne peut constituer une base durable de production et d'écoulement des marchandises capable de propulser une nouvelle phase longue d'accumulation importante. Le capitalisme a, en moins de trois siècles, épuisé nombre de ressources naturelles, détruit gravement des pans entiers de la diversité biologique, acidifié les océans et envoyé dans l'atmosphère de telles quantités de gaz à effet de serre que le climat de la Terre est en train de se réchauffer à une vitesse jamais égalée. Le mode de production capitaliste patine parce que, comme le dit Marx dans *Le Capital*, « les deux sources d'où jaillit toute richesse : la terre et le travailleur² » sont mises à mal ; il est alors conduit à une fuite en avant financière qui ne peut être qu'un palliatif nécessairement non durable, non soutenable. La récurrence de crises de plus en plus violentes, qui sont tout à la fois économiques, financières, sociales, écologiques et démocratiques, en est l'illustration la plus marquée. Sortir de cette nasse est nécessaire et donc de nouveau pensable. Et c'est une bonne nouvelle.

La chose n'est pas gagnée d'avance, parce que la classe sociale qui domine le monde a pour elle d'avoir réussi à nouer une solide alliance entre la bourgeoisie d'affaires, la caste politique qui gouverne les États et les institutions multilatérales, les milieux de la communication et de la presse, et les tenants de l'orthodoxie de la prétendue « science économique » qui occupent tous les postes stratégiques de l'Université et de la recherche. Elle est ainsi en mesure de faire main basse sur de larges secteurs qui échappent encore à l'exigence de valorisation du capital – tels que l'éducation, la santé, les biotechnologies du vivant et tous les biens communs – et d'en créer de nouveaux grâce au numérique et à l'intelligence artificielle. Et ses idéologues sont à la manœuvre pour légitimer cette entreprise.

Ce livre entend proposer un examen des contradictions qui minent les sociétés. Elles sont essentiellement de deux ordres : sociales et écologiques. Elles se renforcent mutuellement et toutes les autres – financières, politiques, géopolitiques – s'y rattachent, tout en ayant un degré d'autonomie qui permet justement d'entrevoir des leviers d'action. Ce livre prolonge la réflexion théorique ouverte par *La richesse, la valeur et l'ineffable*, dans lequel nous proposons de nouveaux *fondements d'une critique socio-écologique de l'économie capitaliste*³, dans le but de poser les bases d'une théorie générale de la valeur et de la richesse, car la richesse ne se réduit pas à la valeur économique, et celle-ci ne recouvre même pas toute la valeur monétaire.

La crise financière qui a éclaté en 2007, et dont les soubresauts se prolongent encore, a rappelé que le capital financier était stérile ; sa seule capacité est d'engendrer des bulles, de l'instabilité, de la concentration du pouvoir et des inégalités. Et son horizon temporel tend vers la nanoseconde. De ce fait, la théorie capitaliste du capital est dans une impasse. Mais plus le capital devient fictif, plus ses thuriféraires clament haut et fort que tout se réduit à du capital, allant du financier au social, à l'humain et au naturel, comme s'ils pouvaient espérer que de cette aporie pouvait naître un effet performatif donnant une bouffée d'oxygène à un système au bord de l'asphyxie.

Ce livre est aussi une invitation à *ouvrir une bifurcation globale*, peut-être même à *des bifurcations*. Celles qui se dessinent dans la défense du bien commun, dans la construction d'espaces non marchands, dans l'arrêt progressif de la course au productivisme, dans le renouveau de l'aspiration à la démocratie et à la justice.

² Marx [1965 (1967)], p. 999.

³ Harribey [2013-a, 2014-a].

Le livre que nous proposons se structure autour de deux parties. La première explique pourquoi c'est bien le capitalisme qui est en crise⁴, et non pas une abstraction comme « l'humanité » ou comme « l'occident », ni même « le marché ». Elle montre que les limites sociales et écologiques de l'accumulation du capital sapent la capacité à produire du profit à la hauteur voulue par ceux qui tiennent les cordons de la... Bourse (chapitre 1), alors que les forces de travail sont dévalorisées dans la plupart des secteurs économiques et des pays. Elle entreprend aussi de vérifier qu'il n'existe pas de possibilité de rendre compatibles, d'un côté, un capitalisme toujours en quête d'espaces à conquérir pour créer de la valeur économique appropriable, et, de l'autre, le respect des équilibres écologiques (chapitre 2). La crise de ce mode de production, qui est autant sociale qu'écologique, est telle qu'il devient possible de rouvrir l'analyse théorique de la valeur, cette valeur tant convoitée par les actionnaires, les banquiers et les dirigeants des groupes industriels et financiers, en bref la classe capitaliste dans ses diverses composantes, et qui est confisquée au détriment de la satisfaction des besoins de la société. Nous montrerons qu'au travail rendu abstrait par le capital pour sa propre valorisation correspond nécessairement une abstraction de la nature. Telle est la raison profonde de l'unité conceptuelle que nous établirons entre les rapports sociaux et le métabolisme avec la nature (chapitre 3).

La deuxième partie est construite comme un panneau indicateur : vers où les sociétés minées par le délitement du lien social et une accumulation de marchandises et de dégradations et déchets correspondants pourraient-elles se diriger pour faire un grand pas de côté, bifurquer par rapport à la trajectoire en cours ? Trois chemins sont explorés. Le premier irait vers la *réhabilitation du travail* au moment où les transformations techniques faites de numérisation, de robotique et d'intelligence artificielle menacent de fragiliser encore davantage l'emploi et les conditions du travail et de chambouler sa répartition dans le monde. Devant cette situation, la réaffirmation de la centralité du travail vivant revêt un enjeu crucial, tant en termes de fondement de la valeur de l'économie qu'en termes d'insertion des individus dans la société et d'équilibre de celle-ci car le travail est une médiation sociale (chapitre 4).

Le deuxième chemin de bifurcation s'orienterait vers l'*institution des biens et services publics et des biens communs*. Instituer des biens et services publics et des biens communs signifie qu'ils perdent leur vocation à entrer dans la sphère de la marchandise et que sont affirmés et garantis les droits d'y accéder et d'en faire usage. La première condition de cette institution est la délibération et la gestion démocratiques à leur endroit (chapitre 5). À ce prix, les communs seraient *ce qu'ont* les collectifs sociaux, et le commun serait *ce qu'ils font* ensemble.

Le troisième chemin de bifurcation irait vers la *socialisation de la monnaie* en explorant les conditions monétaires du financement de la transition sociale et écologique. Loin des mirages de la finance verte pour un capitalisme vert illusoire, il est possible de financer les investissements de transformation soutenable de l'économie. Cela suppose de réorienter la fiscalité dite écologique et de lui donner une ampleur bien plus importante que celle qui existe aujourd'hui, de maîtriser la création monétaire par le crédit ainsi que la politique monétaire, et

⁴ Le mot « crise » est parfois rejeté par certains analystes pour caractériser la situation actuelle parce que, selon Christophe Bonneuil et Jean-François Fressoz [2013], p. 39, « il entretient un optimisme trompeur : il donne à croire que nous serions simplement confrontés à un tournant périlleux de la modernité, à une épreuve brève dont l'issue est imminente. Le terme de crise désigne un état transitoire, or l'Anthropocène est un point de non-retour. Il désigne un dérèglement écologique global, une bifurcation géologique sans retour prévisible à la "normale" de l'Holocène. » La même idée est reprise par Geneviève Azam dans sa *Lettre à la Terre* [2019], p. 118 : « Le choc du chaos climatique m'a éclairée. Pour désigner ce qui nous arrive, je ne pouvais plus parler de crise, fût-elle structurelle et systémique. Et encore moins de sortie de crise. » Nous comprenons parfaitement ce risque, mais, à notre sens, il est conjuré par le fait que nous l'employons toujours pour désigner la crise systémique globale et non une crise conjoncturelle cyclique passagère. D'autre part, le mot utilisé ainsi a l'avantage de ne pas séparer la dimension écologique de la dimension sociale du capitalisme dévastateur.

de socialiser la propriété des banques. Cette maîtrise est alternative aux initiatives des banquiers qui essaient d'installer de la monnaie-titres à la place de la monnaie sociale, ou celles des capitalistes audacieux qui imaginent des « monnaies virtuelles » pour en finir avec le contrôle collectif de l'institution monnaie et adouber des monnaies privées. Là encore, la délibération et le contrôle démocratiques de ce à quoi il convient de décerner une validation sociale est la clé de voûte d'une véritable transition sociale et écologique.

Afin de situer d'emblée le cadre théorique de ce livre, on peut dire que l'analyse de la crise globale du système développée dans la première partie s'inscrit dans une problématique principalement marxienne, en alliant la critique de l'exploitation de la force de travail et la critique de l'exploitation de la nature. Nous soutiendrons donc que la critique de Karl Marx de l'accumulation capitaliste saisit ensemble ces deux facettes du système aujourd'hui globalisé. Notre deuxième partie ouvrant une ou des bifurcations possibles s'inscrit dans un programme de recherche théorique qu'on pourrait appeler polanyien. On se souvient en effet que l'économiste et anthropologue hongrois Karl Polanyi⁵ avertissait que la transformation du travail, de la terre et de la monnaie en marchandises serait délétère pour la société. On a souvent reproché à Marx d'avoir mis l'économie au centre de la problématique de la transformation des sociétés sous l'impact du développement des forces productives. Nous verrons combien cette vision est réductrice car elle confond analyse normative et analyse positive et fait disparaître la « critique de l'économie politique » sous une accusation d'économisme. De même, chez Polanyi, sa « grande transformation » a d'emblée pour objet de mettre au jour le rapport des forces qui, historiquement, a conduit à la préséance progressive du marché sur tout autre mode de régulation de la société.

Deux précisions sont toutefois nécessaires concernant les deux cadres théoriques indiqués à l'instant. Le fait de considérer comme pertinents les concepts de Marx et sa « critique de l'économie politique » pour comprendre l'essence de la crise de la civilisation – au-delà même de l'économie – capitaliste ne signifie pas d'adhérer à tous les thèmes qu'a véhiculés le courant se réclamant du marxisme depuis la fin du XIX^e siècle jusqu'à aujourd'hui. Ainsi, affirmer que le capitalisme est une voie sans issue n'est pas synonyme de sa crise finale, comme elle fut prédite et attendue par le marxisme. Le capitalisme est une voie sans issue pour les peuples et la conquête de leur émancipation. D'autre part, la référence aux trois pseudo-marchandises définies par Polanyi s'écarte d'une vision du désencastrement qui serait celui d'une « mauvaise économie » par rapport à une prétendue « bonne société ». L'exploitation, la domination, l'aliénation et le refuge dans les mythologies ont revêtu dans l'histoire bien des formes autres que celles que la « grande transformation » du capitalisme a engendrées.

Ouvrir l'éventail des *possibles*⁶ pour quitter la voie sans issue du capitalisme ne constitue pas un programme politique qu'une élection sanctionnerait. Les grandes bifurcations que nous identifions désignent trois des constituants essentiels de la construction d'une société. En leur sein, on peut y reconnaître trois fondements de stabilité et d'équilibre de la société : le travail qui nourrit et unit les communautés humaines politiquement organisées, le commun que font et ont ensemble ces communautés, la monnaie qui rend commensurables leurs échanges et les transferts sociaux qu'elles organisent.

⁵ Polanyi [1983 (1944)].

⁶ Je quitte un instant le « nous » académique pour dire que j'ai créé en 2013 la revue *Les Possibles*, autour du Conseil scientifique de l'association Attac, dont l'originalité est de se situer au carrefour de la réflexion intellectuelle et de l'action politique citoyenne : <https://france.attac.org/nos-publications/les-possibles/numero-1-automne-2013>.

Au printemps 2019, la cathédrale Notre-Dame de Paris a été ravagée par un incendie. Construite en un temps où l'art n'était pas soumis à une logique de rentabilité financière mais à des croyances religieuses, on ne saura jamais sans doute à quel point le délabrement actuel des biens publics et du patrimoine commun a joué un rôle dans la brutalité de l'embrasement. Mais il pourrait à notre époque symboliser l'effondrement d'un modèle productif où le progrès est assimilé à « faire de l'argent », à produire et consommer « toujours plus », et où le « ruissellement » n'a jamais été mieux représenté que par la soudaine « générosité » de ceux qui refusent de payer leurs impôts mais qui promettent en quelques minutes de déboursier plusieurs centaines de millions d'euros, afin, comme jadis, de « sauver leur âme » par quelques « indulgences » achetées dans la pierre. Du Moyen Âge à aujourd'hui, il y eut le temps du capital, telle une parenthèse qui se refermerait, si, collectivement, les peuples voulaient se mettre à distance.

Alors que, depuis Einstein, la physique théorique a été révolutionnée par la découverte de la *courbure (la déformation) de l'espace-temps* au voisinage d'une matière ayant une masse importante, la science économique traditionnelle est restée à une phase pré-newtonienne qui ignore le temps et abolit les particularités des espaces où se déploie le capitalisme. Elle gagnerait à envisager le temps et l'espace conjointement car le capitalisme est confronté à l'entropie : plus il dévore l'humanité et la planète, plus s'élargit la « surface de l'horizon des événements », plus la température s'élève et plus la *gravité* de la situation s'accroît. Comme dans les trous noirs de l'univers, il faut une « zone d'éloignement » avec le capitalisme suffisamment grande pour ne pas être engloutis par la marchandisation.

Première partie

La crise est bien celle du capitalisme

« Il faut détruire le préjugé très répandu que la philosophie est quelque chose de très difficile du fait qu'elle est l'activité intellectuelle propre d'une catégorie déterminée de savants spécialisés ou de philosophes professionnels ayant un système philosophique. »

Antonio Gramsci [1917-1934], « Introduction à l'étude de la philosophie et du matérialisme historique », *Les Cahiers de prison, Gramsci dans le texte*, http://classiques.uqac.ca/classiques/gramsci_antonio/dans_le_texte/dans_le_texte.html, p. 70.

« Tout se passe comme si nous avions décidé de rester insensibles aux réactions d'un certain type d'êtres – ceux qui sont liés, en gros, à l'étrange figure de la matière. Autrement dit, ce qu'il faut comprendre, c'est que nous ne sommes pas de vrais matérialistes. »

Bruno Latour [2015], *Face à Gaïa, Huit conférences sur le nouveau régime climatique*, Paris, La Découverte, p. 249.

Prologue

Théorème de la finance : ce qui n'existe pas peut disparaître

Revenons quelques années en arrière, lors du tumulte engendré par la crise financière éclatée au printemps 2007 et qui a culminé le 15 septembre 2008 par la faillite de la banque d'affaires Lehman Brothers. La Caisse des dépôts et consignations (CDC) est une institution financière publique française qui recueille une partie importante des dépôts sur les livrets d'épargne réglementés, dont les célèbres Livrets A et Livrets bleus. Bien que non cotée en Bourse, puisqu'elle est publique, la CDC laissait entendre à l'époque qu'elle avait été fragilisée par la tempête financière, notamment par le biais des déboires de la banque Dexia, spécialisée dans les prêts aux collectivités territoriales, dont elle était actionnaire et qu'elle avait dû recapitaliser. Elle se plaignait même des pertes subies, elle, institution publique, réduite donc au même sort que les banques privées ou que les caisses d'épargne.

Rien que de plus « normal », pourrait-on dire, au vu de l'intégration financière globale dans le monde. Mais ce qui n'est pas banal, c'est l'aveu de la CDC. Si elle est tenue de déclarer des pertes, c'est parce que les normes comptables dites « International Financial Reporting Standards (IFRS) » imposées par l'International Accounting Standards Board (IASB) stipulent que les banques et les sociétés cotées doivent évaluer leurs actifs financiers à la valeur courante du marché. Le cours des actions monte, formant une bulle, la situation financière paraît florissante ; le cours s'effondre quand la bulle éclate et l'état de catastrophe est déclaré.

Dans le même ordre d'idées, il est fréquent d'entendre que se sont « évaporées », « évanouies » ou « sont parties en fumée » des sommes colossales lors d'un krach financier¹.

¹ Ces expressions reviennent à intervalles aussi réguliers que les sauts brusques des cours boursiers : *Le Monde* des 26 et 27 octobre 2008 titrait : « 25 000 milliards de dollars évanouis » ; dans *Le Monde* du 24 avril 2019, Cécile Boutelet indique que, depuis le rachat de Monsanto à l'été 2018, le cours de l'action de Bayer a perdu 40 % : « 30 milliards d'euros de valeur boursière sont partis en fumée » ; dans *Les Échos* des 26 et 27 avril 2019, Pauline Houédé utilise la même métaphore : « Ce sont 30 milliards d'euros de capitalisation qui sont partis en fumée. » ; et, en suivant, Florian Dèbes s'extasie : « Le phénix de la high-tech s'est bel et bien envolé. Pour la première fois de son histoire, Microsoft a franchi brièvement jeudi la barre des 1000 milliards de capitalisation boursière, avant de retomber juste en dessous », rejoignant ainsi Apple et Amazon.

Mais ce qui s'évanouit lors de l'éclatement d'une bulle, n'est-ce pas la fiction qu'elle représentait précédemment ?

Si la fiction d'un capital s'auto-valorisant « en dormant » se perpétue dans les esprits et se prolonge à travers le mythe de l'« évanouissement », c'est parce que, dans l'imaginaire bourgeois dont Balzac avait fait ses délices, le capital est fécond en lui-même. Or, aucune richesse n'étant créée en Bourse, aucune ne s'y évanouit. En revanche, la richesse qui risque d'être détruite est ailleurs : ce sera celle qui sera condamnée par la contraction de la production, à cause de la restructuration imposée par la finance, consécutivement à la crise qui a frappé le système productif.

L'Union européenne nous a initiés à la rhétorique néolibérale. Sa directive 98/44/CE sur le vivant², dans son article 3, alinéa 2, stipule qu'une matière biologique existant à l'état naturel peut quand même faire l'objet d'un dépôt de brevet. Ainsi, « Une matière biologique isolée de son environnement naturel ou produite à l'aide d'un procédé technique peut être l'objet d'une invention, même lorsqu'elle préexistait à l'état naturel. » On peut donc, selon l'Union européenne, inventer quelque chose qui existe déjà !

Les hérauts du capitalisme financier ont compris la leçon et ont inversé le théorème : une chose qui n'existe pas pourrait disparaître !

La crise qui a éclaté en 2007, à partir des États-Unis, et qui s'est répandue dans le monde, est le plus souvent analysée en segmentant ses dimensions : celles de la finance, de l'économie réelle, de l'emploi, des dettes publiques, de l'énergie et de l'écologie en général, etc. Rares sont les études essayant de rattacher ces dimensions à la dynamique générale de l'accumulation du capital et à l'organisation des rapports sociaux que cette dernière implique. Or, c'est cette mise en relation qui permet de comprendre pourquoi et comment émerge une discussion sur la possibilité ou non pour le capitalisme d'ouvrir une nouvelle période longue d'accumulation du capital et de croissance économique.

Trois chapitres composent cette première partie. Dans le premier, il s'agira de montrer que les contradictions qui éclatent depuis près d'un demi-siècle sont les différentes manifestations d'une même crise systémique. Le deuxième chapitre démentira l'idée que le capitalisme puisse s'écologiser. Dans le troisième chapitre, nous en verrons la raison : la poursuite sans fin de valeur économique interdit de repenser à nouveaux frais ce que sont la valeur et la richesse susceptibles de répondre aux besoins de la société. Au contraire, repenser la valeur et la richesse peut donner les fondements d'une bifurcation des modes de production et de consommation, de l'organisation sociale, ainsi que des modes d'insertion dans l'environnement naturel, dans un sens qui soit soutenable socialement et écologiquement.

² Union européenne [1998].

Chapitre 1

Les limites sociales et écologiques de l'accumulation du capital

« Il arrive toujours que nous n'estimons pas un bien à sa juste valeur, tant que nous en jouissons ; mais, dès qu'il nous manque, dès qu'il est perdu, ah ! alors nous en exagérons la valeur ; alors nous lui découvrons le mérite qu'il ne voulait pas nous montrer quand il était à nous. »

William Shakespeare [1598-1599], « Beaucoup de bruit pour rien », *Œuvres complètes*, Paris, Éditions Pagnerre, 1868, tome IV, https://fr.wikisource.org/wiki/Livre:Shakespeare_-_%C5%92uvres_compl%C3%A8tes,_traduction_Hugo,_Pagnerre,_1868,_tome_4.djvu, p. 298.

« Le travail n'est donc pas l'unique source des valeurs d'usage qu'il produit, de la richesse matérielle. Il en est le père, et la terre la mère, comme dit William Petty. »

Karl Marx [1965 (1867)], *Le Capital*, Livre I, dans *Œuvres*, Paris, Gallimard, La Pléiade, tome I, p. 571.

Le régime d'accumulation financière qui s'était imposé dans le monde à partir de la décennie 1980 a fini par buter simultanément sur deux contraintes difficilement surmontables, voire carrément insurmontables. D'une part, la dégradation de la condition salariale, qui avait permis un temps de restaurer confortablement le taux de rentabilité du capital, ne peut être prolongée à l'infini : à la difficulté de produire toujours plus de valeur s'ajoute alors celle de la réaliser, c'est-à-dire de la convertir en monnaie, ce qui suppose des débouchés toujours croissants pour les marchandises. D'autre part, l'accumulation infinie rencontre un obstacle inédit, les limites de la planète. Les deux contraintes sociales et matérielles se renforcent alors mutuellement.

L'hypothétique relance durable de la croissance est donc subordonnée à un retour d'une rentabilité réelle du capital, retour qui est lui-même borné par la difficulté de maintenir des gains de productivité du travail supérieurs à la progression des salaires et des avantages sociaux, et aussi par une efficacité du capital investi, potentiellement amoindrie par la raréfaction et/ou le renchérissement des matières premières.

On peut constater une baisse lente des taux de croissance économique des produits intérieurs bruts (PIB) dans les pays capitalistes développés depuis plus d'un demi-siècle. Cette baisse est nourrie par le ralentissement de la progression de la productivité du travail et de la dénommée « productivité globale (ou totale) des facteurs » mesurant l'influence du progrès technique et des facteurs socio-institutionnels. Cette tendance est renforcée par la faiblesse de l'investissement productif. La crise déclenchée en 2007 dans la sphère financière est venue en quelque sorte s'inscrire dans cette dynamique longue affaiblie.

Les politiques économiques sont alors confrontées à un double problème¹. D'un côté, elles sont incapables d'apporter un quelconque soulagement conjoncturel face au marasme social général, tellement le choix des gouvernements d'imposer l'austérité semble irrévocable, en particulier au sein de l'Union européenne². De l'autre, elles sont placées devant une situation nouvelle : la crise est profondément structurelle, mêlant contradictions sociales et contradictions écologiques, et rendant de plus en plus difficile, sinon impossible, une relance

¹ Sur le capitalisme néolibéral, son histoire, sa crise et sa marque politique, voir : Audier [2012] ; Duménil et Lévy [2014] ; Cabannes [2015] ; Chamayou [2018] ; Godin [2019].

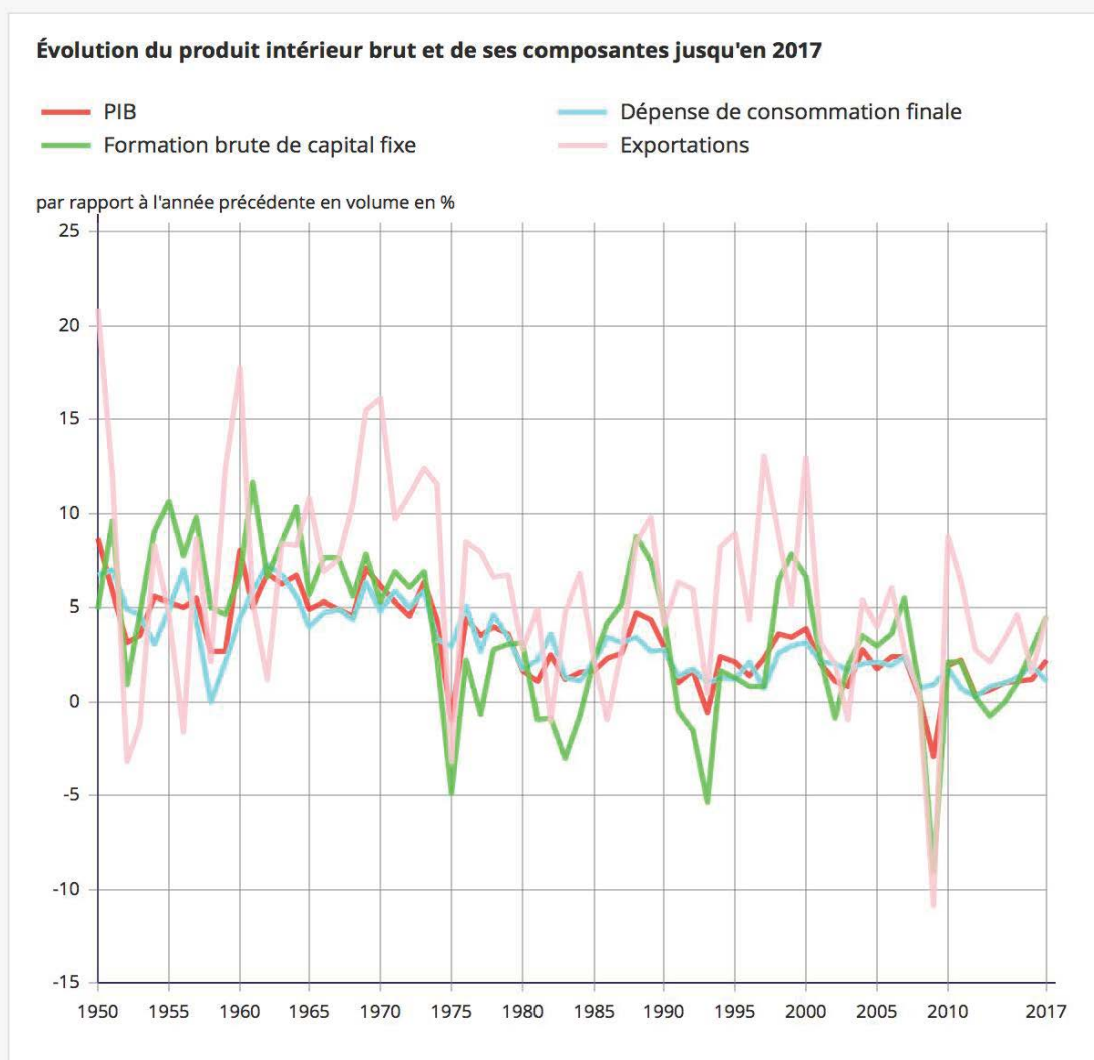
² Nous verrons un peu plus loin en quoi diffère le cas des États-Unis.

forte de l'accumulation du capital et, par suite, de la croissance économique perpétuelle. Cette situation devient suffisamment préoccupante, aux yeux mêmes des gouvernants et de leurs économistes, pour que de plus en plus d'expertises soient rendues publiques pour faire état de la lente dégringolade des taux de croissance depuis plus d'un demi-siècle. Il n'est alors pas possible de s'en tenir à des explications de type technique (1), la logique du capitalisme doit être interrogée (2), celle dont le but ultime est de produire et de réaliser de la valeur (3).

1. Un essoufflement technique ?

Il s'agit de savoir dans quelle mesure les techniques d'information et de communication sont capables d'engendrer une nouvelle révolution industrielle dans le monde. Au vu de l'évolution de la croissance économique, ce ne semble pas être le cas. En France, la tendance depuis une cinquantaine d'années est à la baisse des taux de croissance du PIB et de la productivité du travail.

Les indicateurs français en baisse

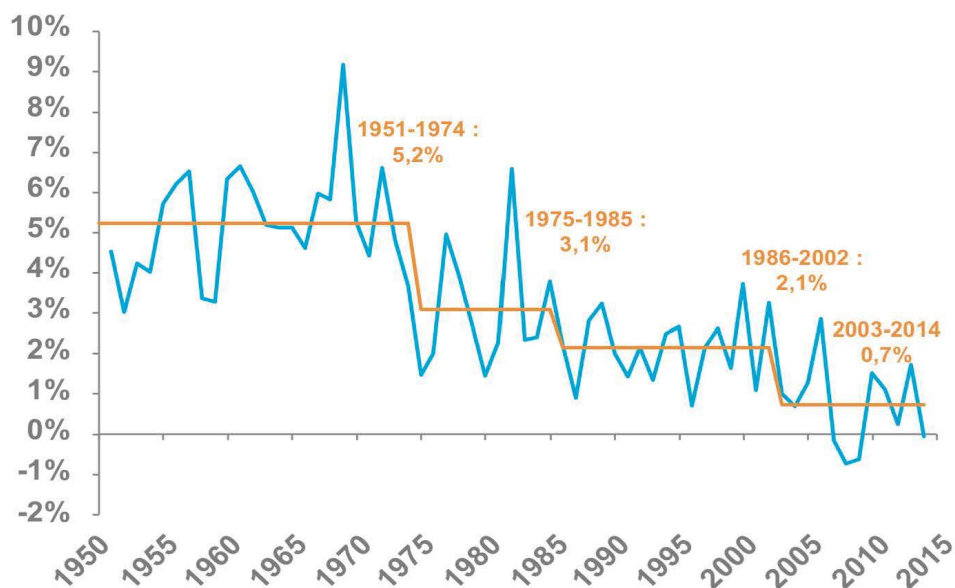


Note : les volumes sont mesurés aux prix de l'année précédente chaînés.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux - base 2014.

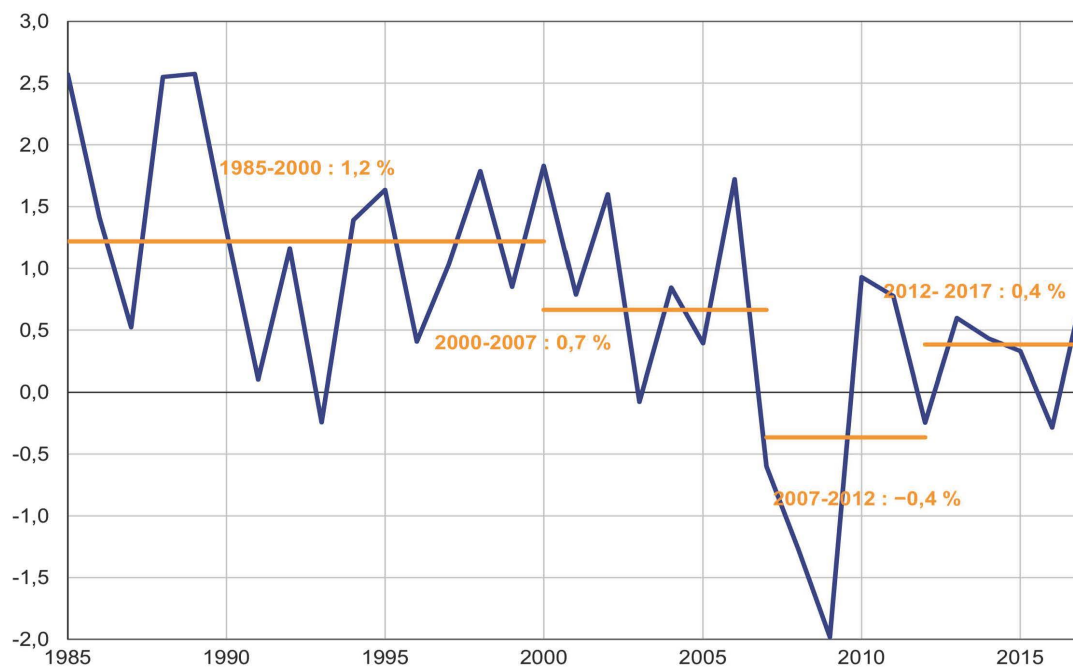
Évolution de la productivité horaire du travail en France depuis 1950 (en % de variation)



Source : Conference Board, Total Economy Database.

Sode [2016].

Évolution de la productivité totale des facteurs en France (en % de variation)



Source : OCDE, calculs CNP (en orange sont indiqués les taux de croissance annuels moyens sur les périodes 1985-2000, 2000-2007, 2007-2012 et 2012-2017)

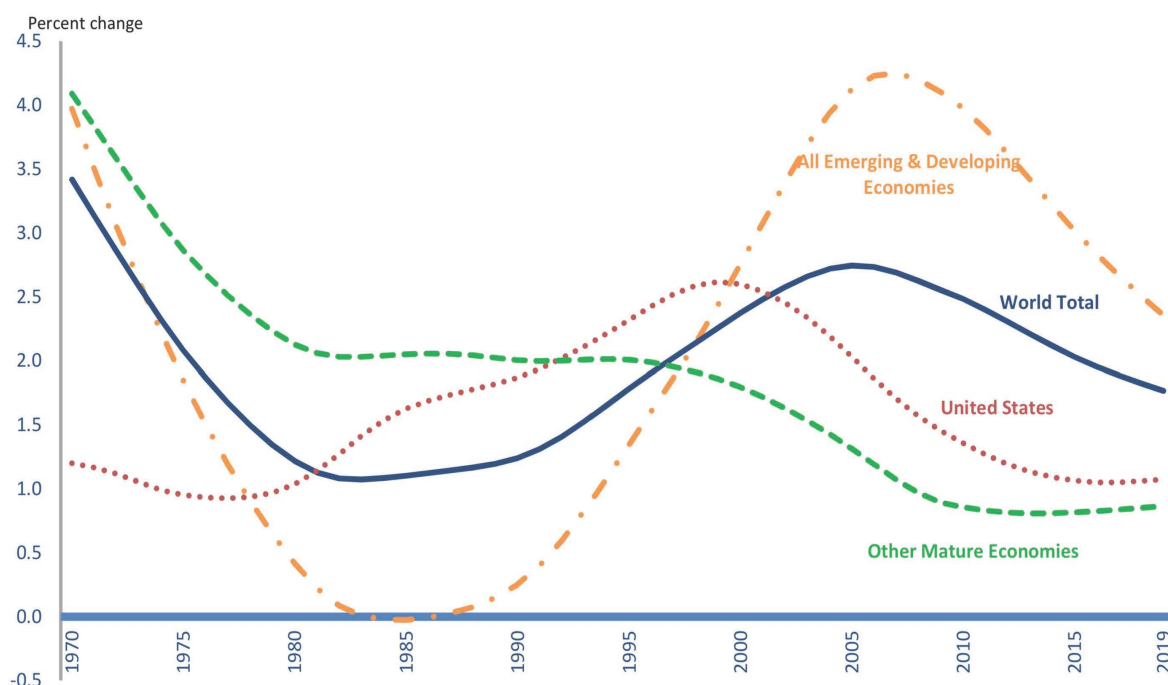
Conseil national de productivité [2019].

Les indicateurs mondiaux en baisse

Le ralentissement des taux de croissance sur le long terme ne concerne pas que la France. Beaucoup d'études aujourd'hui convergent pour constater une telle évolution pour la plupart des grands pays développés. Celle-ci est mesurée tant par la productivité du travail que par l'indicateur appelé « productivité totale des facteurs », qui est censé mesurer la part de croissance économique qui n'est pas due à l'augmentation des quantités de travail et de capital utilisées, mais qui est imputable au progrès technique et à l'ensemble des facteurs socio-institutionnels³. Le constat semble sans appel et commence même à toucher également les pays émergents et en développement depuis le milieu des années 2000. (Voir l'encadré « Les États-Unis : une exception ? »).

Évolution de la productivité individuelle du travail dans le monde depuis 1970 (en % de variation, selon le HP Filter)

CHART 1: Trend growth of GDP per Person Employed using HP filter, Major Regions, 1970-2019



Source: The Conference Board Total Economy Database™ (Adjusted version) April 2019.

Notes: Trend growth rates are obtained using HP filter, assuming $\lambda=100$; Regional labor productivity growth rates are aggregated using shares in nominal PPP converted GDP.

The Conference Board Total Economy Data Base [2019].

Le filtre de Hodrick-Prescott (HP Filter) est une technique statistique pour gommer les fluctuations conjoncturelles dans une tendance longue.

³ Dans une fonction de production de type Cobb-Douglas à rendements constants, le taux de variation de la productivité totale (ou globale) des facteurs est égal à la somme du taux de variation de la productivité du capital pondéré par la part du capital dans le revenu et du taux de variation de la productivité du travail pondéré par la part du travail dans le revenu. Pour les détails techniques, voir : Harribey [2003] ; Guerrien et Gun [2014] ; Guerrien [2017]. Nous y reviendrons dans le chapitre 3.

Les États-Unis : une exception ?

Dans le graphique « Évolution de la productivité individuelle du travail dans le monde depuis 1970 », on note que les États-Unis ont fait exception à la tendance générale au cours des décennies 1980 et 1990. Les raisons en restent incertaines. Plusieurs éléments ont été identifiés sans qu'on sache toujours mesurer leur impact respectif. Il y a d'abord des éléments d'ordre méthodologique qui limitent la portée des résultats. Les gains de productivité du travail mesurés pour les États-Unis diffèrent selon les tranches de période retenues : quand la comparaison inclut des sous-périodes au cours desquelles la productivité augmentait faiblement, le résultat a tendance à surestimer la rupture positive dans les années 1990. D'autre part, le choix de l'indicateur au numérateur de la productivité est décisif : si l'on retient le produit intérieur net et non pas brut, alors les gains de productivité apparaissent plus faibles parce que le développement des nouvelles techniques a provoqué une dépréciation plus rapide du capital fixe. Si l'on mesure les variations dans l'économie marchande ou dans toute l'économie, on obtient des résultats plus élevés dans le premier cas. Au total, la surestimation liée aux problèmes méthodologiques pourrait aller jusqu'à 1,5 point de croissance de la productivité (1 point pour les questions temporelles, 0,5 point pour le choix de l'indicateur). Cependant, il n'en reste pas moins que la productivité du travail a crû plus vite aux États-Unis que dans les autres pays développés de 1980 à 2000. La première cause est la généralisation des nouvelles techniques, d'abord dans les secteurs qui les produisent, ensuite dans ceux qui les utilisent grâce à la baisse des prix, et cela en tenant compte du décalage dans le temps entre les investissements en nouvelles techniques et leurs retombées productives⁴.

On pourrait ajouter, et ce serait valable pour toutes les mesures de la productivité dans tous les pays, que, pour une économie entière, la productivité est toujours mesurée monétairement et non pas physiquement, même quand l'indicateur valeur ajoutée au numérateur de la productivité est calculé en volume, c'est-à-dire après déduction de l'inflation. Le cas des États-Unis illustre aussi un autre phénomène qu'un examen rapide pourrait mal interpréter. Au cours des décennies précédentes, la croissance des dépenses de santé obligeant à augmenter les prélèvements sur les entreprises a conduit celles-ci à restreindre les créations d'emplois. Alors la plus faible augmentation du dénominateur productivité relativement au numérateur a pour effet de faire apparaître une plus forte augmentation de la productivité par tête, sans que cela signifie véritablement une amélioration qualitative du processus productif.

Confirmant cela, en comparant la France et les États-Unis, Fabrice Gilles et Yannick L'Horty notent : « Soulignons cependant que la contribution des NTIC calculée ici transite uniquement par celle des quantités de facteurs (et/ou de leurs rémunérations) et non par des modifications de leur efficacité. Dans les deux pays, il se trouve que la contribution de la PGF a augmenté entre les deux moitiés du dernier cycle. Le taux de croissance de la PGF a augmenté de 0,1 point aux États-Unis (de 0,66 à 0,76) et de 1,07 point en France (de 0,01 à 1,08). Cette accélération de l'efficacité globale des facteurs explique 5 % de la croissance aux États-Unis et plus de 40 % en France. Mais ces évolutions de la PGF ne peuvent être imputées d'office à des externalités positives liées aux NTIC. Elles reflètent les effets joints de beaucoup d'autres facteurs (économies d'échelle, nouvelle structure des qualifications, changements divers dans l'organisation de la production).⁵ »

Et les auteurs concluent : « Malgré toutes ces réserves, si les effets macroéconomiques des NTIC sur la croissance sont réels et en progression constante, les surcroûts tendanciels de productivité qui peuvent leur être imputés hors des secteurs produisant les NTIC semblent pour l'instant modestes aux États-Unis et plus encore en France.⁶ »

Le rapprochement entre l'évolution de la productivité du travail et celle de la productivité totale des facteurs confirme leur ralentissement conjoint dans pratiquement toutes les économies du monde.

⁴ Voir Borgy Vladimir, Carnot Nicolas et Quéma Émilie [2004].

⁵ Gilles Fabrice et L'Horty Yannick [2003].

⁶ *Ibid.*, p. 9. Nous retrouverons ce problème un peu plus loin.

Évolutions comparées de la productivité du travail et de la productivité totale des facteurs de 2000 à 2018

Pays ou régions	Taux de croissance annuel moyen de la productivité du travail par tête (en %)			Taux de croissance annuel moyen de la PTF (en %)		
	2000-2007	2010-2017	2018	2000-2007	2010-2017	2018
Monde	3	2,7	2,0	1,2	0,05	-0,1
Pays développés	2,0	1,0	0,8	0,5	0,2	-0,4
États-Unis	2,1	1,0	1,5	0,8	0,1	-0,3
Europe	1,7	1,0	0,7	0,4	0,2	0,2
Zone euro	1,0	0,8	0,4	0,1	0,2	-0,1
Royaume-Uni	1,9	0,8	0,2	0,5	-0,1	-0,05
Japon	2,0	1,4	-1,2	0,3	0,7	-1,4
Autres pays dév.	2,4	1,4	1,2	0,7	0,4	0,1
Pays émergents	4,2	3,5	2,7	1,6	0,0	-0,1
Chine	8,7	6,2	4,0	1,9	-0,4	-0,6
Inde	5,3	5,9	6,0	1,7	1,9	2,0
Autres pays d'Asie en dével.	3,5	3,7	3,3	1,3	0,4	0,4
Amérique latine	0,8	0,3	-0,8	0,2	-0,7	-1,5
Moyen Orient et Afrique du Nord	0,6	-0,2	-0,1	-0,2	-1,7	-1,8
Afrique sub-sah.	3,0	2,0	1,5	1,7	0,3	-0,2
Russie, Asie centrale et SE Europe	6,0	2,0	1,7	5,0	1,0	0,7

D'après The Conference Board Total Economy Data Base [2019].

Les inégalités en hausse

L'une des conséquences aujourd'hui les plus visibles de l'évolution du capitalisme mondial porte sur les inégalités et la polarisation de la richesse à un bout de l'échelle sociale. Deux phénomènes qui ont été rendus célèbres par la « courbe de l'éléphant » construite par Christoph Lakner et Branko Milanovic pour 120 pays⁷. Cette courbe permet de distinguer :

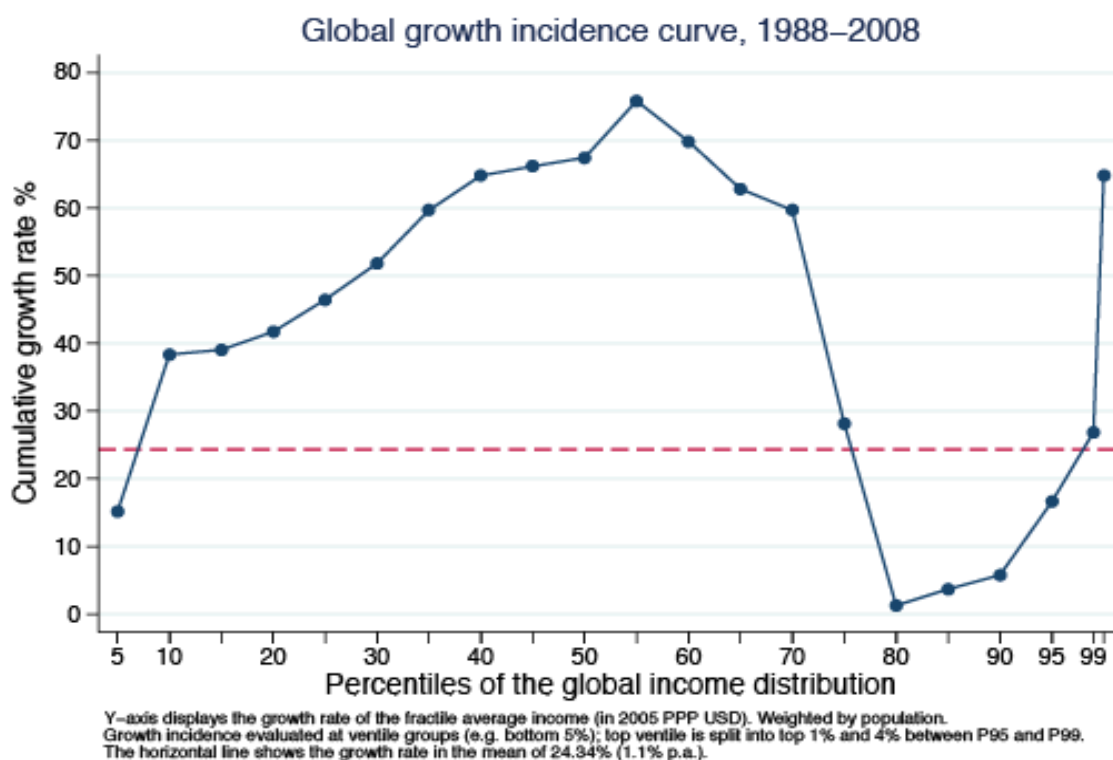
- les 5 % les plus pauvres qui ont vu leur revenu croître moins vite que le revenu moyen ;
- entre les 80^e et 95^e percentiles des revenus, leurs titulaires ont également vu leur revenu croître moins vite que le revenu moyen ;
- les revenus se situant autour de la médiane des revenus ont vu leur revenu doubler ;
- Le centile le plus riche (les 1 % les plus riches déjà très riches) ont connu une augmentation de leur revenu de 65 %. Ils se situent dans « la trompe de l'éléphant ».

De manière complémentaire, Thomas Piketty met en évidence la montée des inégalités dans le monde depuis le début de la période du capitalisme néolibéral⁸.

⁷ Lakner et Milanovic [2014] ; Milanovic [2019 (2016)].

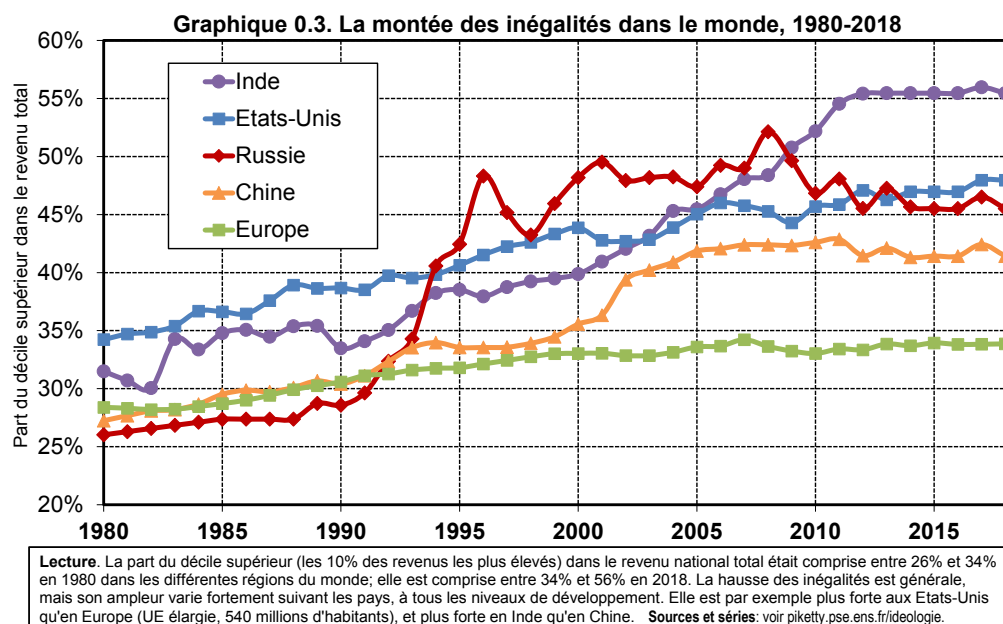
⁸ Piketty [2019].

La courbe de l'éléphant : Courbe de l'incidence de la croissance mondiale : variation du revenu réel pour les centiles de la répartition du revenu mondial entre 1988 et 2008



Fortunes of income deciles in different countries over time

Lakner et Milanovic [2014].



Piketty [2019], p. 37.

2. La logique du capital confrontée à la productivité du travail et à l'écologie

Le débat pour comprendre l'évolution de l'accumulation du capital en ce début de XXI^e siècle est né aux États-Unis. Deux thèses bien typées s'affrontent. D'un côté, l'économiste Robert Gordon explique depuis de nombreuses années que la croissance ne reviendra pas, et, de l'autre, Erik Brynjolfsson et Andrew McAfee promettent au contraire un nouvel âge industriel autour des nouvelles techniques.

Gordon identifie six obstacles au retour de la croissance⁹ :

- la perte du « dividende démographique » : le ralentissement démographique induit une moindre augmentation de la quantité d'heures de travail ;
- la stagnation de l'efficacité de l'éducation freine les progrès de la productivité du travail ;
- l'augmentation des inégalités atténue fortement les bienfaits de l'éducation ;
- la compétition entre nations émergentes et nations à hauts salaires handicape ces dernières ;
- les contraintes écologiques sont de plus en plus prégnantes ;
- l'endettement privé et public réduit le revenu disponible des ménages.

Deux points de discussion émergent de cette liste d'obstacles : d'une part, le capitalisme est-il à même de produire une nouvelle vague d'innovations porteuses de croissance économique forte, et, d'autre part, la productivité du travail peut-elle rebondir à la faveur de la généralisation de l'utilisation des nouvelles techniques ?

⁹ Gordon [2012, 2014].

Une nouvelle vague d'innovations ?

Concernant la première question, il s'agit de comprendre la nature de ladite « troisième révolution industrielle ». On a l'habitude de qualifier de « première révolution industrielle » celle qui est née en Angleterre, aux Pays-Bas et en Flandre à la fin du XVIII^e siècle et un peu plus tard en France et dans la future Allemagne, autour de la machine à vapeur, du textile, de la sidérurgie et du charbon. La « deuxième révolution industrielle » eut lieu à la fin du XIX^e et au début du XX^e autour de l'électricité, du moteur à explosion, du pétrole et, par suite, de l'automobile. La « troisième révolution industrielle » désigne celle qui est fondée sur l'utilisation massive de la robotique et de l'informatique dans tous les processus productifs à la fin du XX^e et au début du XXI^e siècle, avec, en outre, les progrès de la dénommée « intelligence artificielle ». Pourquoi cette révolution technique ne semble pas entraîner des gains de productivité du travail aussi élevés que les deux premières ? C'est là que le débat commence.

Pour Gordon, les innovations liées aux techniques modernes n'ont rien à voir avec celles introduites antérieurement. Pour le dire abruptement, elles produisent à profusion des gadgets électroniques, elles permettent d'acheter sur Internet, elles créent de nouveaux besoins comme celui de téléphone mobile, mais elles n'engendrent aucun effet comparable à l'invention de l'électricité ou à celle du chemin de fer qui a remplacé les diligences. Ce diagnostic est confirmé par ce que révèlent les statistiques. Déjà, au cours de la décennie 1990, l'économiste américain Robert Solow avait noté ironiquement qu'« on voit l'ère des ordinateurs partout sauf dans les statistiques de productivité¹⁰ ». Et, hormis une courte période de 1996 à 2004, la productivité du travail progresse très peu aux États-Unis.

On trouve un diagnostic ressemblant dans le premier rapport du Conseil national de productivité en France, affirmant « une baisse de la contribution des technologies et de l'information et de la communication (TIC) à la croissance¹¹ ». Gilbert Cette et Ombeline Julien de Pommerol expliquent cela par la baisse de la diffusion des TIC dans les économies. Ils notent que :

« Le coefficient de capital TIC en valeur [rapport de valeur du capital TIC / valeur du PIB] augmente dans tous les pays considérés, du début des années 1970 jusqu'au début des années 2000, soit durant trois décennies. Cette augmentation traduit une diffusion croissante des TIC liée à l'élargissement de l'utilisation productive de ces technologies. Un maximum est donc atteint au début des années 2000 et le coefficient de capital TIC en valeur connaît ensuite partout une stabilisation. [...] Cette stabilisation paraît concomitante avec le ralentissement de la baisse des prix des TIC [...] Les investissements en TIC servent désormais à remplacer de précédents investissements en TIC, à valeur constante mais à performances toujours en hausse car la baisse des prix, même ralentie, n'est cependant pas stoppée.¹² »

Toutefois, les auteurs laissent entrevoir une « seconde bosse du chameau » à l'avenir. C'est sans doute aussi le pari d'Erik Brynjolfsson et d'Andrew McAfee¹³ qui soutiennent l'idée que le monde n'est qu'au début d'une période qui verra naître une nouvelle conception de l'innovation : il s'agira moins d'inventer de nouveaux objets que de combiner de meilleure façon ceux qui existent déjà, grâce aux procédures digitales, capables de transformer toute information en langage binaire. Il faudrait simplement voir la faiblesse actuelle des gains de

¹⁰ Solow [1987], p. 39 : « You can see the computer age everywhere but in the productivity statistics. »

¹¹ Conseil national de productivité [2019].

¹² Cette et Julien de Pommerol [2018].

¹³ Brynjolfsson et McAfee [2014].

productivité comme un effet du décalage dans le temps entre l'introduction des nouvelles techniques et leur influence économique.

Il est un autre élément à prendre en compte pour expliquer la situation des pays développés : ils ont tous atteint un degré élevé de tertiarisation de leur économie. Or, la productivité du travail augmente beaucoup plus lentement dans la plupart des services (marchands et non marchands) que dans l'industrie ou dans l'agriculture industrielle, et comme la part des services est devenue prépondérante dans la valeur ajoutée globale, l'augmentation moyenne de la productivité du travail décline.

Une prédiction impossible

Personne ne peut prédire aujourd'hui quel sera l'exact devenir de l'influence des transformations techniques, car ce serait faire preuve, dans un sens ou dans l'autre, d'un déterminisme technique que l'histoire n'a pas confirmé, malgré l'enthousiasme que manifestait Schumpeter vis-à-vis de l'innovation au début du XX^e siècle. En effet, l'« efficacité » des deux premières révolutions industrielles fut vraisemblablement due à l'accompagnement des bouleversements techniques par une transformation des rapports sociaux permettant leur utilisation à grande échelle : la première révolution industrielle ne serait pas née sans l'abolition des rapports sociaux féodaux et la naissance du prolétariat salarié ; la deuxième s'accomplit dans un cadre socio-institutionnel où le salariat se généralisa et gagna des droits sociaux compensant (plus ou moins) le taylorisme et l'intensification du travail : ce fut l'époque dite du fordisme. Quel est l'accompagnement « social » de la révolution informatique et de la mondialisation du capital ? Il n'a pas d'autre nom que précarisation et flexibilisation du travail, amoindrissement de la protection sociale et de tous les droits sociaux, ainsi qu'une dégradation des services publics. Rien qui permette d'envisager une relance forte et durable de la productivité du travail. On peut même avancer l'hypothèse que la difficulté du capitalisme à surmonter sa propre crise actuelle et à sortir de la langueur commune à presque tous les pays développés (Japon, Europe, États-Unis malgré l'embellie trompeuse, car passagère, due aux gaz de schiste) tient à son incapacité à proposer un modèle autre que celui de la dégradation de la condition salariale¹⁴.

Tout est-il dit ? Peut-être pas si on replace l'évolution de la croissance et celle de la productivité dans la dynamique propre du capitalisme.

3. Le but ultime du capitalisme est de produire et de réaliser de la valeur

Nous partons de l'hypothèse, qui est suffisamment simple pour être assez robuste, selon laquelle l'évolution du capitalisme, c'est-à-dire l'accumulation du capital, dont découle la croissance économique, est commandée par le taux de profit. Nous mettrons ensuite celui-ci en relation avec le taux de retour énergétique et examinerons un essai de modélisation de l'imbrication sociale et écologique.

Le taux de profit

On connaît la définition de Marx du taux de profit r : c'est le rapport entre le taux de plus-value (ou taux d'exploitation de la force de travail, c'est-à-dire plus-value/salaires) et la masse de capital engagé, cette dernière étant décomposable en composition organique du capital augmentée de 1, soit avec :

¹⁴ Harribey [2013-a] ; Husson [2015, 2016-a] ; Ragot [2016].

S = plus-value ou survaleur,
 V = capital variable qui paie les salaires,
 C = capital constant qui achète les moyens de production,
 S / V = taux de plus-value,
 C / V = composition organique du capital,
 Y = valeur ajoutée nette dans la production : $S + V$,

$$r = \frac{S}{C+V} = \frac{\frac{S}{V}}{1 + \frac{C}{V}}$$

De cette définition de base, on peut tirer une autre décomposition du taux de profit : ce dernier est aussi égal au rapport de la part des profits dans la valeur ajoutée nette et du coefficient de capital¹⁵, ce dernier mesurant l'efficacité du capital constant :

taux de profit = part des profits / coefficient de capital.

On en déduit que la variation du taux de profit dépend d'une variable de répartition de la valeur ajoutée nette entre salaires et profits et d'une variable d'ordre technique et matérielle. (Voir l'encadré « Décomposition du taux de profit »). Examinons chacune de ces deux composantes.

1) Pour une efficacité du capital inchangée, le taux de variation du taux de profit sera positif (c'est-à-dire que le taux de profit augmentera) si le taux de variation de la plus-value moyenne par travailleur est supérieur au taux de variation de la productivité moyenne du travail, ce qui revient à dire que le salaire augmente moins vite que la productivité du travail.

Si, dans le même temps, l'efficacité du capital variait, la condition de l'augmentation du taux de profit serait que le taux de variation de la plus-value moyenne par travailleur devienne supérieur à la différence entre le taux de variation de la productivité moyenne du travail et celui de l'efficacité du capital. (Voir l'encadré « Décomposition du taux de profit »).

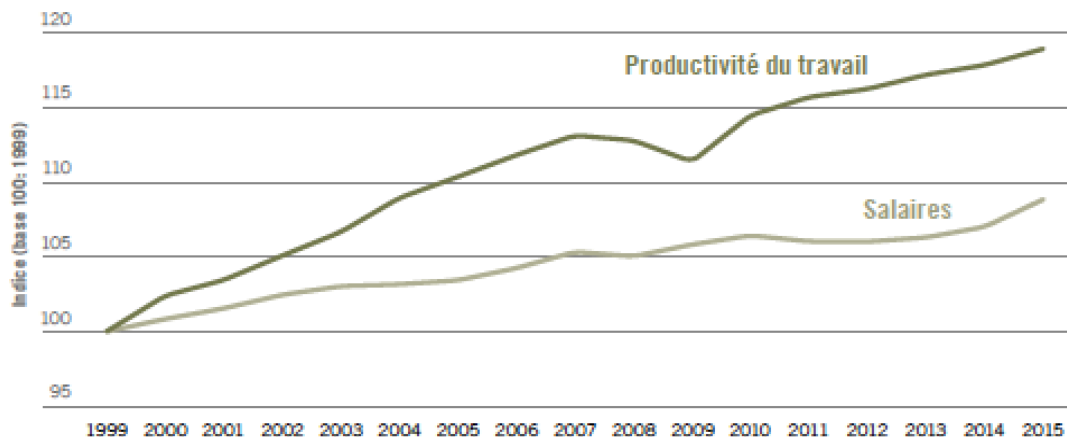
L'Organisation internationale du travail atteste d'un « écart persistant entre la croissance de la productivité du travail et la croissance des salaires ». On lit :

« Comme on l'a déjà souligné dans les éditions précédentes du *Rapport mondial sur les salaires*, en moyenne la croissance des salaires est restée en retard par rapport à celle de la productivité du travail depuis le début des années 1980 dans plusieurs grandes économies développées, comme l'Allemagne, les États-Unis ou le Japon, où la part du travail dans la valeur ajoutée a donc diminué.¹⁶ »

¹⁵ Les économistes néoclassiques parleraient de « productivité du capital ».

¹⁶ OIT [2017], p. 16.

Salaires réels et productivité dans les économies développées, moyennes, 1999-2015



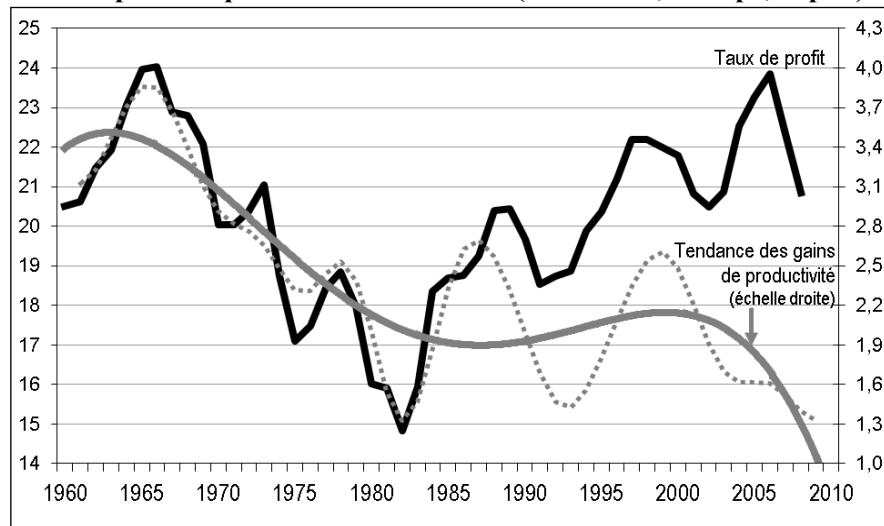
Note: La croissance des salaires est calculée en faisant la moyenne pondérée de la croissance des salaires mensuels moyens réels d'une année sur l'autre dans 36 pays (pour une description de la méthodologie, voir l'annexe I). L'indice est basé sur 1999 en raison de la disponibilité des données.

Sources: Base de données du BIT sur les salaires dans le monde; BIT, *Tendances mondiales de l'emploi*.

OIT [2017], p. 18.

Les racines de la crise de 2007 sont donc à rechercher pour partie dans le hiatus persistant entre l'évolution de la productivité du travail, source ultime de la valorisation du capital, et celle du taux de profit, cette dernière ne pouvant se situer indéfiniment en décalage de celle du système productif, comme hors-sol.

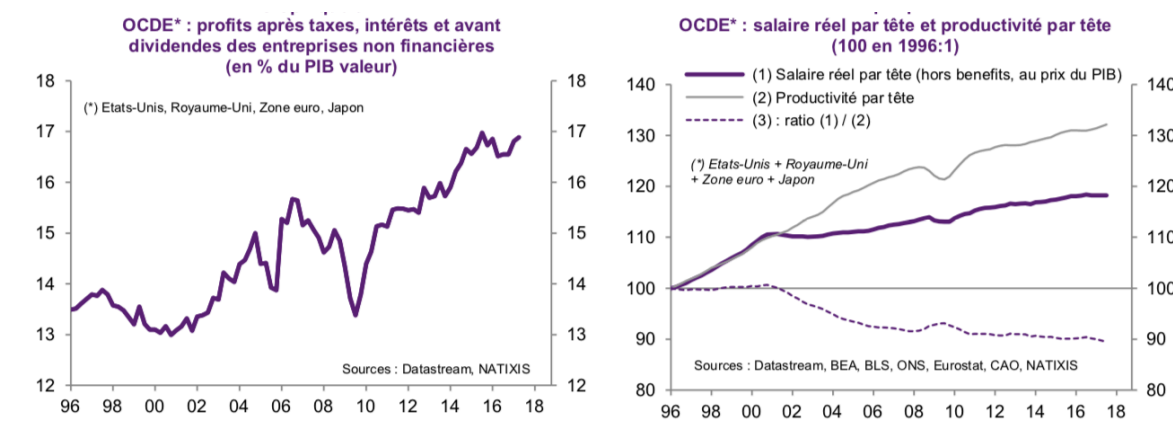
Taux de profit et productivité du travail (États-Unis, Europe, Japon)



Graphique de Michel Husson [2016-a et 2017-a], repris dans Attac [2017], p. 29.

L'économiste Patrick Artus n'hésite pas à écrire que « la dynamique du capitalisme est aujourd'hui bien celle qu'avait prévue Marx » et à publier les deux graphiques ci-dessous. Déjà en 2002, il écrivait : « Devoir avoir recours périodiquement à une récession pour faire remonter le chômage et redresser la rentabilité du capital n'est pas une solution efficace à

long terme.¹⁷ »



Artus [2018-a]

2) Le taux de variation de l'efficacité du capital met en rapport la variation du stock de capital et celle de la production. Ici, le capital comprend le capital fixe engagé mais aussi le capital circulant (la somme des deux formant le capital constant). Une hausse du coefficient de capital signifie que, pour produire la même quantité, il faut davantage de capital, surtout si son renouvellement tend à s'accélérer. Or, que signifie la crise écologique ? Elle signifie que le rendement économique tiré des matières premières et des ressources énergétiques, qui constituent l'essentiel du capital circulant, diminue, ou, ce qui revient au même, que leur prix augmente.

Prenons l'évolution du prix du baril de pétrole Brent en Europe comme symptôme du renchérissement du coût d'accès aux matières premières.

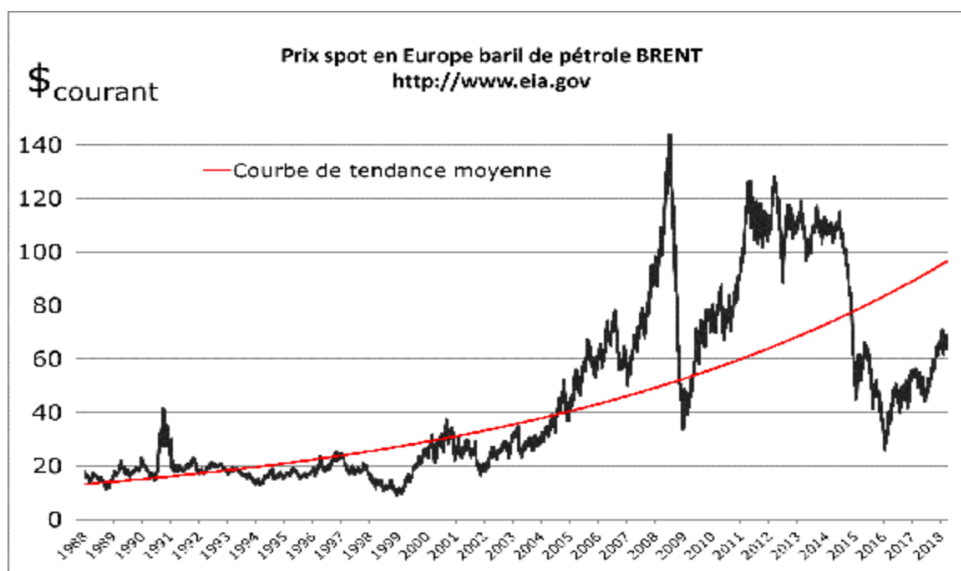
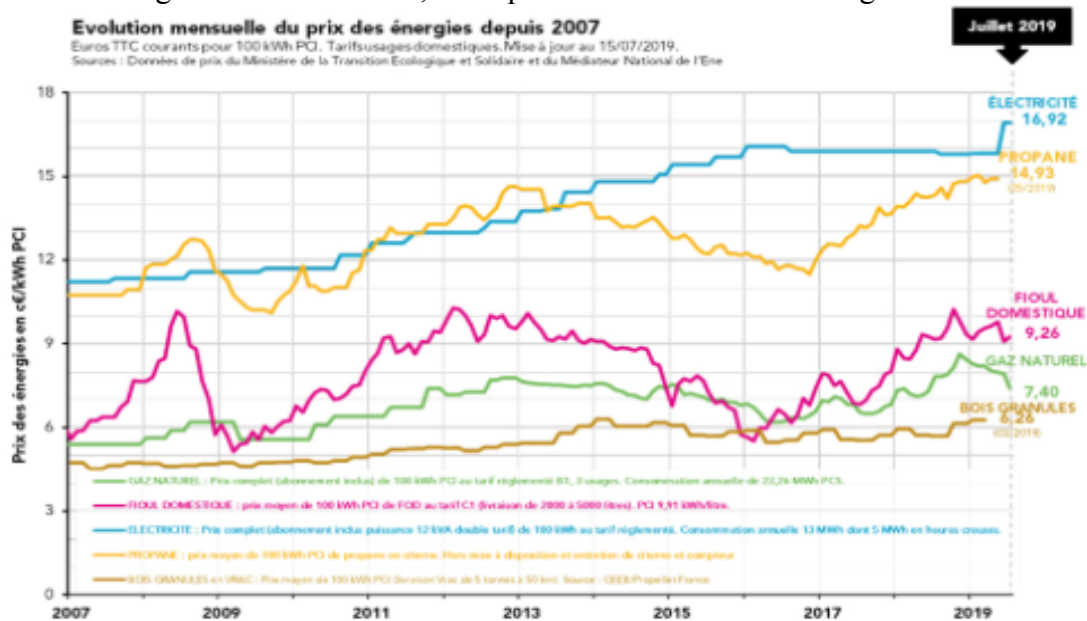


Figure : Evolution du prix spot en Europe du baril de pétrole BRENT. Données sources extraites en avril 2018 : EIA. Graphe : [Graphe : Observatoire des prix de l'énergie - APERe](#).

¹⁷ Artus, respectivement [2018-a et 2002] ; voir aussi [2010]. Cela n'empêche pas l'auteur de s'inquiéter que les salaires français soient trop rigides (*Le Monde*, 13 décembre 2013) et que la France soit « le dernier pays communiste » (*Le Point*, 28 août 2013). Pour une critique de la communication sur les salaires, voir Mascomère [2019].

Huart Michel [2018].

Si l'on regarde l'évolution du prix des énergies en France depuis la crise de 2007, la tendance est également à la hausse, bien que différente selon les énergies.



GRDF [2019].

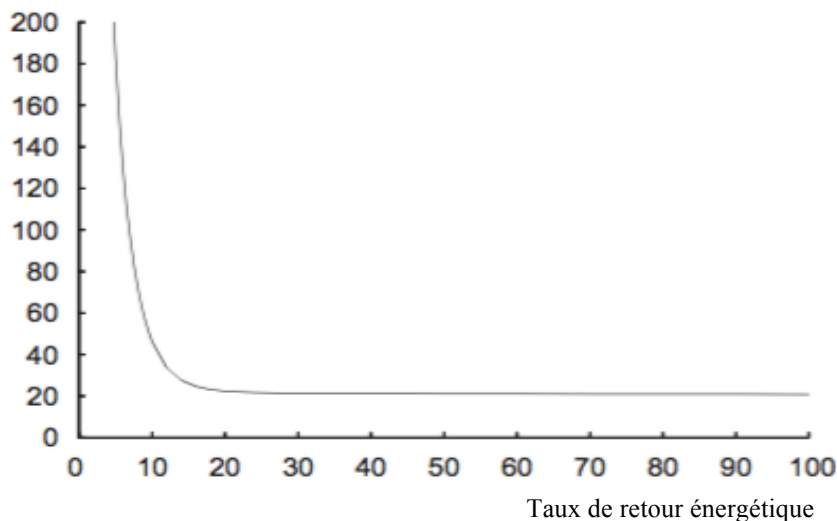
Le taux de retour énergétique

Si on met en rapport l'énergie produite et l'énergie utilisée pour la produire, on mesure le taux de retour énergétique (TRE) (*Energy Return on Energy Invested* en anglais). De manière générale, ce taux décline dans le temps pour toutes les énergies fossiles. Le pétrole conventionnel aux États-Unis était de 100/1 au début du XX^e siècle. Le TRE de ce pétrole est en moyenne aujourd'hui dans le monde de 11/1. Toujours aux États-Unis, le TRE des sables bitumineux se situe entre 2/1 et 4/1, celui du charbon à 50/1.

Dans une étude publiée en 2012, deux chercheurs, Matthew Kuperus Heun et Martin de Witt, respectivement aux États-Unis et en Afrique du Sud, ont corrélé le TRE et le prix du baril de pétrole, et synthétisé l'ensemble dans le graphique suivant. Quand les TRE des combustibles fossiles descendent en dessous de 10/1, leurs prix augmentent de façon exponentielle très rapidement.

Modélisation du prix du pétrole en fonction du TRE selon les corrélations actuelles

Prix du baril de pétrole (en \$ 2010)



Heun et de Witt [2012], p. 154.

La conclusion de leur étude mérite d'être citée longuement :

« Nous concluons que la rareté physique de ressources épuisables telles que le pétrole est une réalité qui ne peut être ignorée en raison des interactions clés entre les ressources en déclin et le système économique [...] Dans cette analyse, nous avons identifié quatre interactions entre le TRE et les prix. [...] La première interaction (I1, qui stipule que la technologie de forage pourrait compenser les effets d'épuisement) ne se produit pas, utilisant des preuves de recherches antérieures pour montrer que le TRE est en déclin à la fois aux États-Unis et dans le monde. Lors de l'examen de la deuxième interaction (I2, qui indique que les effets d'épuisement peuvent entraîner à la fois une baisse du TRE et une pression à la hausse sur les prix du pétrole), les données de marge indiquent une tendance à la baisse pour les producteurs de pétrole américains au cours des deux dernières décennies, malgré la hausse des prix du pétrole. Nous avons constaté que la deuxième interaction (I2) ne devient significative que lorsque le TRE baisse sous une valeur basse de 10. Nous avons noté qu'une troisième interaction (I3, qui indique que les hausses de prix imputables à l'extérieur peuvent faire baisser le TRE, et inversement), n'était qu'observée dans les années 1970 et ne se répète pas aujourd'hui.

Nous avons proposé une quatrième interaction (I4), selon laquelle, à mesure que la part de la valeur des dépenses énergétiques dans l'économie augmente, les revenus disponibles diminuent, créant ainsi des pressions à la récession qui entraînent une baisse de la demande d'énergie et des prix de l'énergie. La quatrième interaction (I4) ne peut pas être testée avec le modèle actuel : un modèle d'économie complète avec un secteur de l'énergie détaillé est requis.

À partir de ces interactions, nous avons mis en évidence quatre facteurs indiquant qu'une transition en douceur du pétrole est peu probable : développement technologique du secteur pétrolier insuffisant pour surmonter l'épuisement, décroissance de la marge bénéficiaire, relation non linéaire entre le TRE et les coûts de production et relation non linéaire entre le TRE et le prix du pétrole. Plusieurs implications politiques (notamment s'éloigner du pétrole produit aux États-Unis pour se tourner vers des sources d'énergie alternatives et se préparer aux chocs du prix du pétrole induits par l'épuisement des ressources) ont conduit à la conclusion qu'une certaine forme de gestion et de soutien sera nécessaire pour parvenir à une transition en douceur loin du pétrole.¹⁸ »

¹⁸ Heun et de Witt [2012], p. 157.

Un essai de modèle de l'imbrication des crises sociale et écologique

Dans un article de la revue *Ecological Economics*, trois chercheurs aux États-Unis, Safa Motesharrei, Jorge Rivas et Eugenia Kalnay, ont avec l'aide de la fondation National and Socio-Environmental Synthesis Center et financé par la NASA, développé un modèle baptisé « Human and nature dynamics (HANDY)¹⁹ ». En partant d'un modèle mathématique pour analyser les interactions entre des populations de prédateurs et de proies, les chercheurs simulent les possibles évolutions des populations humaines soumises à des contraintes écologiques. Mais la particularité de ce modèle est de ne pas se contenter de mettre en équations l'évolution démographique quantitative, mais d'intégrer le facteur social des inégalités. Les chercheurs croisent donc trois scénarios sociaux (A, B et C dans le tableau ci-dessous), allant du plus juste au moins juste, avec quatre scénarios écologiques (1, 2, 3, 4), allant du plus soutenable au plus prédateur. On peut synthétiser les conclusions de cette étude par le tableau suivant²⁰.

Les scénarios du modèle HANDY

		1	2	3	4
Scénarios écologiques		Soutenabilité : la population tend vers un équilibre avec l'environnement.	Oscillations entre population et environnement.	Alternance de cycles de croissance démographique et d'effondrement.	Croissance démographique forte entraînant un effondrement.
Scénarios sociaux					
A					
Société égalitaire sans élites.		Le taux de consommation des ressources reste mesuré et l'équilibre est atteint.	Pour que l'équilibre soit maintenu ou rétabli, il faut que le taux de consommation des ressources reste raisonnable.	Au fur et à mesure que la consommation augmente, la société est soumise à des perturbations permanentes.	La population croît avant de provoquer l'effondrement. Donc la prédation sur la nature suffit à le provoquer, et cela en l'absence d'inégalités.
B					
Société avec des élites, mais tout de même équitable car les revenus sont distribués également entre élites et travailleurs.		Une minorité de la population ne travaille pas et vit aux dépens des travailleurs, mais les revenus sont bien répartis. L'équilibre est atteint parce que la pression écologique est	Si la croissance démographique et la consommation s'élèvent, l'équilibre peut se rompre.	Plus la pression de la démographie s'exerce sur l'environnement, plus les cycles s'approfondissent.	À ce point, la société équitable ne protège plus de l'effondrement.

¹⁹ Motesharrei, Rivas et Kalnay [2014].

²⁰ Ce tableau est de notre fait.

soutenable.

C
Société
inégalitaire
les
accaparent
richesses

Quel que soit le taux d'utilisation des ressources, l'effondrement est inévitable. Si la consommation globale est assez faible, les riches où s'enrichissent et les travailleurs sont trop faibles pour travailler. La société élites décline alors. Mais ce n'est plus l'épuisement de la nature qui provoque l'effondrement, c'est l'épuisement du peuple de travailleurs.

L'originalité du modèle HANDY est de montrer comment les contradictions sociales et écologiques s'entremêlent et se renforcent. À l'inverse, la soutenabilité d'une société exige que soient conjointement assurées la justice sociale et la modération de la ponction sur la nature. Ces deux conditions étaient d'ailleurs celles qui étaient en filigrane, pour ne pas dire explicitement, dans la définition originelle du développement soutenable²¹.

Aussi, nous pouvons dire que les conditions sociales et les conditions écologiques de la production interagissent entre elles. Il s'ensuit que le taux de croissance du taux de profit, moteur du capitalisme, résulte de la combinaison des deux effets : la part des profits dans la valeur ajoutée par le travail et l'efficacité du capital fixe et circulant. Le rétablissement du taux de profit dans les pays capitalistes développés depuis le début des années 1980 jusqu'au milieu des années 2000 a été obtenu essentiellement par la dévalorisation de la valeur de la force de travail, c'est-à-dire sa « dépréciation²² », en jouant sur la variable de répartition ci-dessus : le taux de croissance des salaires a été inférieur à celui de la productivité du travail, sorte de « règle d'argent » de la phase néolibérale du capitalisme, ce qui signifie une augmentation du taux d'exploitation de la force de travail.

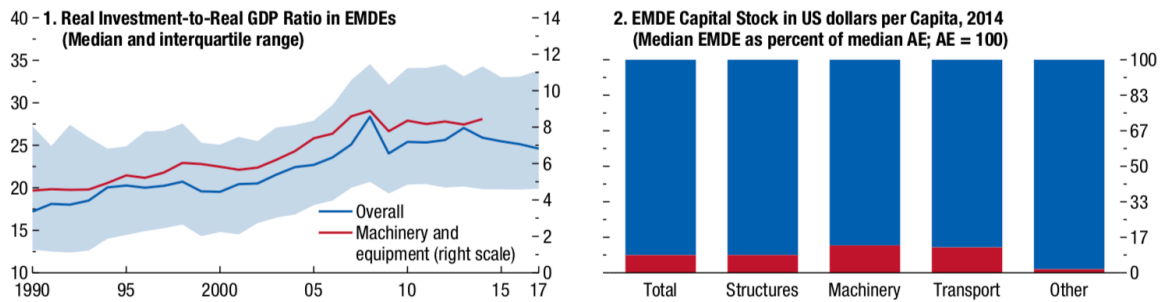
Mais la pérennisation de cette situation s'est heurtée à plusieurs obstacles. D'une part, les gains de productivité du travail se sont affaiblis et il s'agit donc d'une difficulté de faire produire de la valeur par la force de travail, car, pour le dire de manière imagée, le capitalisme n'a pas encore inventé la vingt-cinquième heure par jour : l'augmentation du taux d'exploitation a donc des limites. D'autre part, la dévalorisation relative des salaires finit par provoquer un problème de débouchés aux marchandises, c'est-à-dire une difficulté de réalisation de la valeur, ce que Marx désignait par sa « réalisation » en monnaie. Cette dévalorisation relative des salaires n'est pas surmontée par la politique d'expansion monétaire, qui débouche sur l'endettement et surtout le surendettement des catégories sociales les plus fragiles, l'exemple des *subprimes* américains étant éloquent.

Ces deux difficultés réunies en produisent une troisième. La répartition des revenus influence la productivité totale (ou globale) des facteurs de production capital et travail, qui désigne la moyenne de la croissance de la productivité du travail pondérée par la part des salaires et de la croissance de l'efficacité du capital pondérée par la part des profits. Lorsque la tension entre l'évolution de la productivité et celle du salaire s'accroît parce que l'écart entre les deux se réduit, les possibilités de restauration du taux de profit via la variable de répartition s'amenuisent puisque le taux de plus-value fléchit après avoir beaucoup augmenté ; et les occasions d'investissements suffisamment rentables aux yeux des capitalistes se raréfient, tandis que toutes les institutions financières se réfugient dans les placements spéculatifs à court terme.

Évolutions du taux d'investissement et du stock de capital par tête

²¹ Voir Harribey [1997, extrait de la thèse de doctorat éponyme (1996)].

²² Selon le mot de Marx [1965 (1867)], p. 525.



FMI [2019], Chapitre 3, p. 78.

Finalement, la dégradation relative de la condition des travailleurs se produit au moment où la base matérielle de l'accumulation du capital se rétrécit au fur à mesure que la crise écologique s'approfondit. La crise de suraccumulation du capital a aujourd'hui deux racines jumelées : sociale et écologique. La place du travail et celle de l'écologie sont donc au centre des bouleversements provoqués par les transformations du capitalisme.

Décomposition du taux de profit

Notations :

r ou r' = taux de profit

S = profits (plus-value ou survaleur)

V = capital variable (salaires)

C = capital constant = $C_f + C_c$ = capital fixe + capital circulant

Y = production (valeur ajoutée nette)

1) Taux de profit chez Marx

$$r = \frac{S}{C+V} = \frac{\frac{S}{V}}{1 + \frac{C}{V}}$$

Le taux de profit augmente si le taux de plus-value (S/V) augmente plus vite que la composition organique du capital (C/V) et diminue dans le sens inverse.

2) Reformulation du taux de profit

On fait apparaître la part du profit dans la valeur ajoutée et l'efficacité du capital constant regroupant le capital fixe et le capital circulant (le capital fixe achète les machines et le capital circulant achète les matières premières, l'énergie, etc.) :

$$r = \frac{S}{C+V} = \frac{Y-V}{C_F+C_C+V} = \frac{\frac{Y-V}{Y}}{\frac{C_F+C_C+V}{Y}} = \left(1 - \frac{V}{Y}\right) \frac{Y}{C_F+C_C+V}$$

en rapportant le profit au seul capital constant :

$$r' = \frac{S}{C} = \frac{Y - V}{C_F + C_C} = \frac{\frac{Y - V}{Y}}{\frac{C_F + C_C}{Y}} = \left(1 - \frac{V}{Y}\right) \frac{Y}{C_F + C_C}$$

Cette dernière formulation du taux de profit exprime le rapport entre la part des profits dans la valeur ajoutée nette et le coefficient de capital.

Le taux de profit augmente si la part du profit dans la valeur ajoutée ($1 - V/Y$) augmente et si l'efficacité du capital (Y/C) augmente, ou bien si la part du profit dans la valeur ajoutée augmente plus vite que ne se détériore l'efficacité du capital.

Cependant, l'évolution de la productivité du travail influence en même temps la part des profits et l'efficacité du capital qui sont les deux composantes du taux de profit. On peut donc faire apparaître la productivité du travail p en introduisant le salaire individuel moyen v , le volume d'emploi N et ce capital par tête c :

$$\begin{aligned} r' &= \frac{1 - \frac{V}{Y}}{\frac{C}{N}} = \frac{1 - \frac{\text{salaire moyen}}{\text{productivité moyenne du travail}}}{\frac{\text{capital par tête}}{\text{productivité moyenne du travail}}} \\ &= \left(1 - \frac{\text{salaire moyen}}{\text{productivité moyenne du travail}}\right) \left(\frac{\text{productivité moyenne du travail}}{\text{capital par tête}}\right) \\ &= \left(1 - \frac{v}{p}\right) \left(\frac{p}{c}\right) \end{aligned}$$

En appelant a la part des profits dans la valeur ajoutée nette :

$$r' = \frac{a}{\frac{C}{Y}} = a \frac{Y}{C}$$

$$\text{avec } a = \frac{S}{Y} = \frac{\frac{S}{N}}{\frac{Y}{N}} = \frac{s}{p} = \frac{p - v}{p} = 1 - \frac{v}{p}$$

La part des profits dans le revenu national est donc égale au rapport de la plus-value moyenne par travailleur et de la productivité moyenne du travail. Le taux de profit est donc égal à la part des profits multipliée par l'efficacité du capital.

3) Variation du taux de profit reformulé :

En prenant les dérivées logarithmiques de chaque variable, on obtient leur taux de variation que l'on désigne ici en soulignant leur symbole :

$$\underline{r} = (\underline{s} - \underline{p}) + (\underline{Y} - \underline{C})$$

La première parenthèse composant la variation du taux de profit est une variable de répartition, la seconde est une variable technico-matérielle.

On peut aussi l'exprimer ainsi : pour une efficacité du capital inchangée, le taux de variation du taux de profit sera positif (c'est-à-dire que le taux de profit augmentera) si le taux de variation de la plus-value moyenne par travailleur ($\underline{s}$) est supérieur au taux de variation de la productivité moyenne

du travail : $\underline{s} > \underline{p}$, ce qui revient à dire que le salaire augmente moins vite que la productivité du travail.

Si l'efficacité du capital variait, la condition de l'augmentation du taux de profit deviendrait :

$\underline{s} > \underline{p} - (\underline{Y} - \underline{C})$, c'est-à-dire que le taux de variation de la plus-value moyenne par travailleur devrait être supérieur à la différence entre le taux de variation de la productivité moyenne du travail et celui de l'efficacité du capital.

En résumé :

Variation du taux de profit = variation de la part des profits dans le produit national + variation de l'efficacité du capital ;

avec variation de la part des profits = (taux de variation de la productivité du travail – taux de variation des salaires) / taux de variation de la productivité du travail,

et variation de l'efficacité du capital = taux de variation de la production – taux de variation du stock de capital

Chapitre 2

Le capitalisme et l'écologie sont incompatibles

« La faute aux Lumières ? En des temps assombris, où l'horizon plombé pèse comme un couvercle sur les esprits gémissants, mieux valent des lumières chancelantes ou tamisées que le couvre-feu et l'obscurité totale. [...] Dans la nuit de ces antilumières, tous les chats deviennent gris. Et dans la grande marmite aux anachronismes, Rousseau, Condorcet, Diderot cuisent dans un même opprobre. »

Daniel Bensaïd [2006], « Travaux, blessures et abus de mémoire (Fragments mécréants, suite...) », Éditions lignes, 3, n° 21, p. 9-49, <https://www.cairn.info/revue-lignes-2006-3-page-9.htm>.

« Il n'est pas nécessaire de faire observer que l'état stationnaire de la population et de la richesse n'implique pas l'immobilité du progrès humain. »

John Stuart Mill [1861 (1848)], *Principes d'économie politique*, Paris, Guillaumin, Livre IV, chapitre 6, p. 141, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5456397j/f203.item.r=Si%20la%20terre.texteImage>.

Le capitalisme est un mode de production de valeur pour une accumulation *a priori* sans fin. Le but n'est jamais de produire des valeurs d'usage pour elles-mêmes, mais exclusivement celles susceptibles de valoriser du capital. Le capitalisme est intrinsèquement incapable de satisfaire des besoins sociaux, sauf lorsque les luttes de classes le lui imposent et que des compromis, toujours provisoires, stabilisent les rapports de force. Les classes dominantes ont-elles la possibilité de prendre en compte la question écologique de meilleure façon que la question sociale ? En d'autres termes, le capitalisme peut-il être écologique, « vert » et non productiviste ?

D'un côté, la dégradation des salaires relativement à la richesse produite, la persistance du chômage de longue durée, la précarité et la pauvreté, tandis que les riches s'enrichissent, sont aujourd'hui au centre du débat public. Sans oublier que 821,6 millions de personnes sont sous-alimentées dans le monde, soit 10,8 % de la population, alors que la production pourrait nourrir 7,7 milliards de personnes¹. Et l'agronome Marc Dufumier insiste encore : « L'agroécologie peut nourrir 10 milliards d'êtres humains² ».

De l'autre, l'épuisement des ressources, la perte de biodiversité, les multiples pollutions et le réchauffement du climat sont maintenant avérés. La conjonction des causes sociales et environnementales de la crise et leur prise de conscience, sinon conjointe, du moins parallèle, permettent de renouveler les termes du débat au sujet de la transformation de la société dans une perspective d'émancipation humaine et de sauvegarde des équilibres naturels.

La gravité de la situation est telle qu'il ne manque pas de grandes multinationales qui affichent la volonté de se « verdir », à l'instar de Total, Engie, Apple... Significatif est le cas de l'entreprise British Petroleum, fondée en 1909, qui, en 2000, a redéfini le sens de son logo, BP, avec ce nouveau slogan : *Beyond Petroleum*. Elle disait vouloir devenir la compagnie pétrolière « la plus verte du monde ». N'est-ce pas un signe de la capacité du capitalisme à épouser les meilleures causes et à devenir écologique ? C'était, pour le cas de BP, quelques années avant l'explosion de sa Texas City Refinery (2005) et avant celle de sa plateforme pétrolière de Deepwater Horizon dans le golfe du Mexique (2010).

¹ Mathilde Gérard, « La faim dans le monde progresse encore », *Le Monde*, 17 juillet 2019.

² Marc Dufumier, Entretien avec Fabien Goubet, *Le Monde*, 19 juin 2019.

Tout récemment, on a appris, à la veille du G7 de Biarritz en août 2019, que la « croissance inclusive » était désormais au programme du *G7 Business for inclusive growth*, sous l'égide de l'OCDE. Dans le même sens, le *Business Roundtable*, association patronale aux États-Unis, déclare que la mission des entreprises n'était pas de « remplir les poches des actionnaires » mais de « prendre en compte les intérêts de tous ceux qui sont concernés par l'entreprise, y compris ses salariés et les consommateurs³ ».

Le modèle capitaliste de l'accumulation infinie et sa légitimation idéologique sont donc aujourd'hui en panne. Et ce n'est pas la fuite en avant de la financiarisation tous azimuts qui peut constituer une voie de substitution durable. Crise sociale et crise écologique conjuguées appellent donc à une révision complète du mode de développement humain. Et c'est là que s'ouvre la discussion, parce que beaucoup de propositions alternatives sont nées, des plus orthodoxes aux plus radicales : notamment, de la croissance verte à la décroissance, en passant par le développement soutenable. Et, à la fin des fins, l'idée d'un possible effondrement prochain de la civilisation fait maintenant la une des journaux, au point d'avoir donné naissance à une nouvelle idéologie, la collapsologie.

Comme la croissance économique infinie est impossible, la recherche d'une croissance matérielle forte comme voie de sortie de la crise globale du capitalisme productiviste est impraticable et vouée à l'échec à long terme. Mais la proposition de décroissance immédiate prônée par certains théoriciens est sans doute tout aussi illusoire, en ignorant ou sous-estimant la nécessité d'une transition qui s'étalera vraisemblablement sur plusieurs décennies à l'échelle mondiale. Ainsi, la transformation des systèmes énergétiques, des systèmes et modes de transport, de l'urbanisme, de l'habitat, ainsi que la reconversion de pans entiers de l'industrie et le passage d'une agriculture industrielle polluante et destructrice des paysages et de la biodiversité à une agriculture biologique ou plus raisonnable exigeront des investissements massifs qu'un contexte de diminution immédiate de la production globale – au sens strict d'une décroissance – ne permettrait sans doute pas. Pourrait-on alors concevoir une stratégie de développement qualitatif aussi éloignée d'une économie où la recherche du profit prime sur toute autre considération que d'une « sortie de l'économie » ?

1. Une croissance économique infinie est impossible

Si l'on s'en tient aux faits, la planète Terre connaît une dégradation dans plusieurs domaines clés et la croissance économique accélère le processus de réchauffement climatique.

Le constat de la dégradation de la planète est sans appel

L'épuisement des ressources, notamment des combustibles d'origine fossile, est désormais programmé. La perte de biodiversité, tant sur le plan de la faune que de la flore et l'accélération de la déforestation sont certaines, pendant que la manipulation du vivant prend des allures industrielles. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) alerte sur le grave risque de dépasser 2 °C de hausse de la température moyenne du globe, ce qui provoquerait très probablement au cours du siècle un emballement du climat qui ne serait plus maîtrisable. Dans son rapport du 8 octobre 2018, il va même plus loin pour recommander de tout faire pour ne pas dépasser +1,5 °C⁴. En effet, afin de contenir le

³ Informations données par *Le Monde*, 24 août 2019 à la suite de la publication dans d'une tribune des patrons du *Business Roundtable* dans le *New York Times* du 19 août 2019. Voir aussi l'opposition entre Julie Battilana, « Une possible refonte du rôle des entreprises » et Jean-Philippe Robé, « Quand le big business réinvente l'eau chaude », *Le Monde*, 27 août 2019.

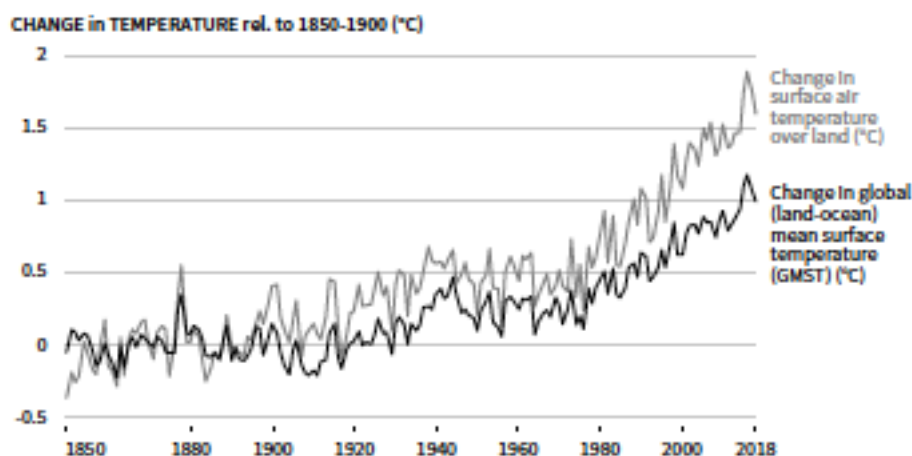
⁴ IPCC (GIEC) [2018].

changement climatique, il est impératif de stabiliser d'ici la fin du siècle la concentration de gaz à effet de serre entre 400 et 450 parties par million (ppm⁵) en volume d'équivalent CO₂. Or, le niveau de 400 est déjà franchi⁶. Depuis trois ans, les émissions sont reparties à la hausse et, selon le « rapport spécial 1,5 °C » du GIEC, la stabilisation du réchauffement du climat à +1,5 °C risque d'être désormais hors d'atteinte, car ce seuil sera dépassé en 2040 selon une trajectoire moyenne.

Dans son rapport du 8 août 2019, « Climate Change and Land⁷ », le GIEC montre les liens entre le changement climatique, la désertification, la dégradation des terres, la gestion durable des terres, la sécurité alimentaire, et les flux de gaz à effet de serre dans les écosystèmes terrestres. En un mot, la pression exercée sur les terres provoque un réchauffement de celles-ci deux fois plus vite que celui du globe : le +1,5 °C est déjà dépassé pour la température de surface des continents. Sont en cause le mode production agricole et le mode alimentaire, ainsi que la déforestation. Le rapport étudie plusieurs scénarios de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Le seul qui permettrait d'atteindre la neutralité carbone en 2060, tout en excluant l'utilisation de la bioénergie (BECCS : *Bio-energy with carbon capture and storage*) exigerait une diminution de 93 % des émissions.

Changement de température observé par rapport à 1850-1900

Depuis la période préindustrielle (1850-1900), la température moyenne de l'air observée au-dessus des terres a augmenté considérablement plus que la température moyenne mondiale des terres et des océans (GMST).



IPCC (GIEC) [2019], p. 4.

Dans un document publié le 17 septembre 2019⁸, des climatologues français estiment que la température moyenne du globe pourrait s'élever de +6,5 °C à +7 °C à la fin du XXI^e siècle dans le pire scénario de croissance économique fondée sur la combustion d'énergies fossiles. Parmi les huit scénarios possibles étudiés par les scientifiques, un seul respecterait les objectifs de l'Accord de Paris.

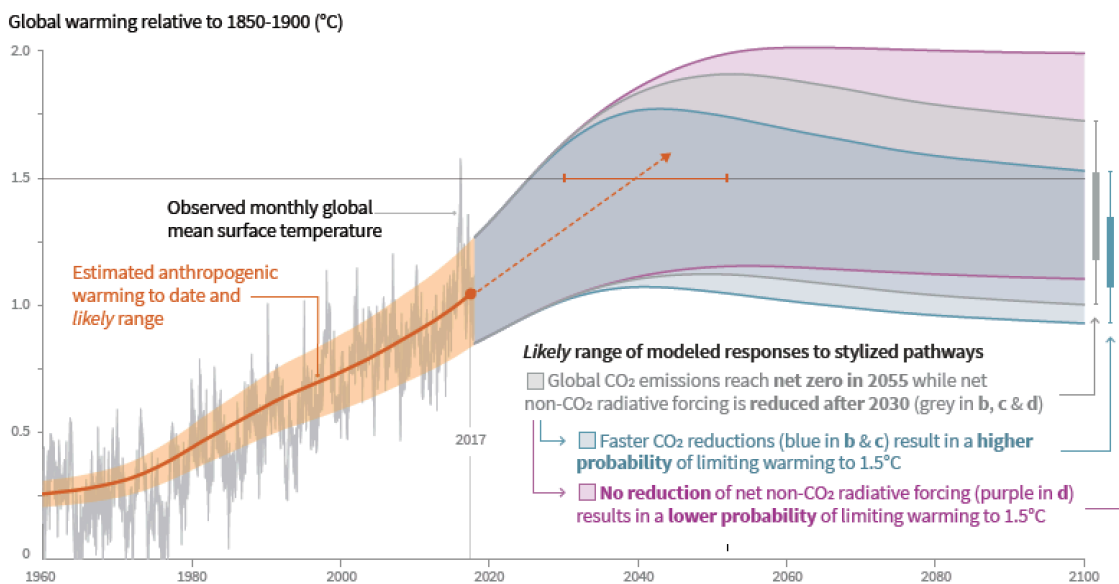
⁵ Un ppm correspond à un millionième de molécules de gaz à effet de serre par million de molécules d'air. Précisons que la concentration de GES mesurée en ppm et qui dépasse maintenant 400 ppm représente le stock accumulé dans l'atmosphère, et que la division par deux (ou par quatre à cinq dans les pays riches) concerne le flux d'émissions nouvelles.

⁶ Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique [2017].

⁷ IPCC (GIEC) [2019].

⁸ Cité par Audrey Garric, « Les experts français du climat aggravent leurs projections pour 2100 », *Le Monde*, 18 septembre 2019.

Variation de la température globale observée et modélisée selon les réponses apportées, par rapport à la période 1850-1900 (en °C)



IPCC (GIEC) [2018], p. 8.

Dans le rapport de 2019, le GIEC examine notamment les conséquences de l'agriculture et de l'alimentation sur les émissions de gaz à effet de serre et l'impact que pourraient avoir différentes réponses quant à la limitation du réchauffement du climat. Environ 23 % des émissions de gaz à effet de serre sont imputables à l'exploitation des forêts et à l'agriculture : 13 % du CO₂ dus à la déforestation, 44 % du méthane par l'élevage et les rizières, 82 % du protoxyde d'azote à cause des engrais azotés. Si l'on prend en compte l'ensemble des processus de production, de transformation, de distribution et de consommation qui concerne l'agriculture et l'alimentation, il représente « entre 21 % et 37 % du volume global des émissions anthropiques⁹ ».

Le GIEC estime que la trajectoire à venir dépend des stratégies de développement qui seront adoptées. Entre une stratégie où la croissance démographique est ralentie, le mode de vie est respectueux de l'environnement, l'alimentation est moins carnée, et une stratégie au fil de l'eau, l'écart d'augmentation de la température moyenne à la fin du XXI^e siècle pourrait être de 1 °C. Le GIEC met aussi en garde contre des fausses solutions comme la production d'agrocarburants au détriment des cultures alimentaires, la capture et le stockage de carbone avec des forêts plantées d'essences à croissance rapide pour en utiliser la biomasse, ce type de puits de carbone étant peu soutenable.

La plupart des spécialistes entourant les gouvernements ou proches des milieux d'affaires espèrent que l'amélioration des processus techniques de production permettra de découpler l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre de celle de la production. Mais, jusqu'ici, le seul découplage constaté est relatif, à cause d'un effet dit rebond : la croissance de la production est plus rapide que la diminution de son contenu en gaz à effet de serre ou de son contenu en énergie.

⁹ IPCC (GIEC) [2019], p. 7.

Déconnexion relative mais pas absolue des émissions de CO₂ par rapport à la production

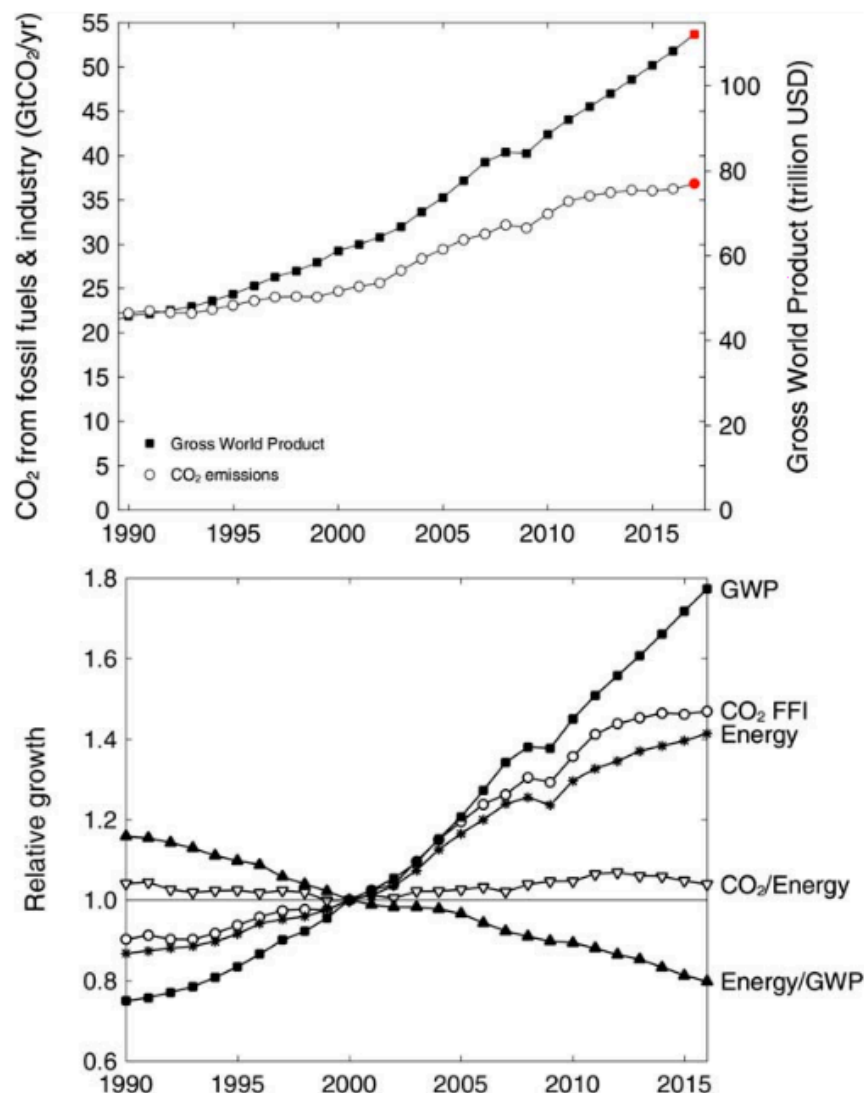


Figure 1. Upper panel: global CO₂ emissions from fossil-fuel use and industry (open circles) and gross world product expressed as purchasing power parity (filled squares; World Bank 2017) since 1990. The red symbols are projections for 2017. Lower panel: relative to year 2000, gross domestic product, global CO₂ emissions from fossil-fuel use and industry, global energy use (BP 2017), CO₂ intensity of the energy system (global CO₂ emissions from fossil-fuel use and industry divided by global energy use), and energy intensity of the global economy (global energy use divided by global GDP) from 1990–2017.

Jackson, Le Quéré, Andrew, Canadell, Peters, Roy, Wu [2017], p. 2. Voir aussi Global Carbon Project [2018].

L'objectif fixé lors de la COP 21 d'atteindre la « neutralité carbone » (émissions anthropiques compensées par absorptions anthropiques) dans le monde au cours de la seconde moitié du XXI^e siècle « pose en fait de nombreux défis, tant sur le plan de la conceptualisation que de la mise en œuvre¹⁰ ».

D'ici le milieu du XXI^e siècle, il faudrait donc avoir divisé au moins par deux les émissions de gaz à effet de serre dans le monde, et par quatre ou cinq dans les pays riches. Le même ordre de grandeur s'applique à la consommation des hydrocarbures, principale source d'émission de gaz à effet de serre : 80 % de la consommation mondiale d'énergie proviennent

¹⁰ Rankovic & al. [2018].

des trois combustibles fossiles, charbon, pétrole et gaz. Quelle que soit l'ampleur des réserves encore disponibles, il faudrait donc en laisser les quatre cinquièmes dans le sous-sol ou les océans¹¹.

Malheureusement, malgré la baisse importante de leurs coûts – de 2009 à 2018, le coût du MW/H électrique est passé de 359 \$ à 43 \$ pour le solaire et de 135 \$ à 42 \$ pour l'éolien –, le remplacement des énergies fossiles par les énergies renouvelables stagne dans le monde depuis 2016. Entre 2000 et 2018, les nouvelles capacités de production de l'électricité à partir des énergies renouvelables sont passées de 22 GW/H à 177 GW/H. Mais, selon le rapport du Réseau international REN21 de juin 2019, cela ne suffira pas pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris¹².

En ce qui concerne la perte de biodiversité dans le monde, le rapport de l'IPBES, organisme de l'ONU, publié le 6 mai 2019, lance un cri d'alarme contre l'accélération de la disparition de la faune sauvage, au point de signifier un effondrement du vivant. Cette accélération date du début du XX^e siècle. « Les trois quarts de l'environnement terrestre et environ 66 % du milieu marin ont été significativement modifiés par l'action humaine »¹³. Sont en cause surtout la déforestation (un tiers de moins de couvert forestier mondial par rapport à l'ère préindustrielle), l'élevage du bétail, les plantations de palmiers à huile.

Quelle nouvelle ère ?

Le chimiste de l'atmosphère Paul Crutzen et le biologiste Eugene Stoermer¹⁴ ont désigné par le terme d'anthropocène une nouvelle ère géologique, après l'holocène qui couvrait les 10 000 dernières années, pour marquer les conséquences des activités humaines sur les écosystèmes terrestres. Depuis la révolution industrielle, l'utilisation à grande échelle des énergies fossiles est capable de modifier la lithosphère. Il conviendrait donc d'opérer, selon ces chercheurs, une nouvelle division des temps géologiques.

D'autres scientifiques ont alors fait observer que ce concept pouvait laisser penser que la destruction environnementale et l'épuisement des ressources étaient le fait de l'être humain en tant que tel, de l'humanité en général. Or, d'une part, tous les habitants de la planète et toutes les sociétés n'ont pas, et de loin, le même degré de responsabilité de cette destruction et de cet épuisement. D'autre part, c'est bien la logique du productivisme liée à l'accumulation infinie de capital, en parallèle avec la concentration de la propriété privée, qui mène à la crise écologique. Aussi, le concept de capitalocène¹⁵ émerge dans la communauté scientifique en complémentarité, sinon en opposition avec celui d'anthropocène. En particulier, Andreas Malm étudie le passage historique de la force hydraulique à la machine à vapeur et au charbon à partir du XVIII^e siècle : il n'est pas dû essentiellement à une logique technique et économique, mais à une logique sociale de contrôle de la force de travail. Le passage aux combustibles fossiles n'a donc obéi à aucune loi naturelle, mais à une modification du rapport de force dans le capitalisme naissant, qui permet à une classe de dominer l'autre : en cela, le charbon et la machine à vapeur permettent de mieux concentrer la force de travail ouvrière dans les usines et les villes, et donc de la contrôler. La transition est ainsi en phase avec la

¹¹ Voir : The Lofoten Declaration, Climate Leadership Requires a Management Decline of Fossil Fuel Production [2017].

¹² Réseau international REN21 [2019]. Infographie dans Pierre Le Hic et Nabil Wakim, « Climat : alerte sur les énergies renouvelables », *Le Monde*, 19 juin 2019.

¹³ Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) [2019].

¹⁴ Crutzen et Stoermer [2000] ; Bonneuil et Fressoz [2013].

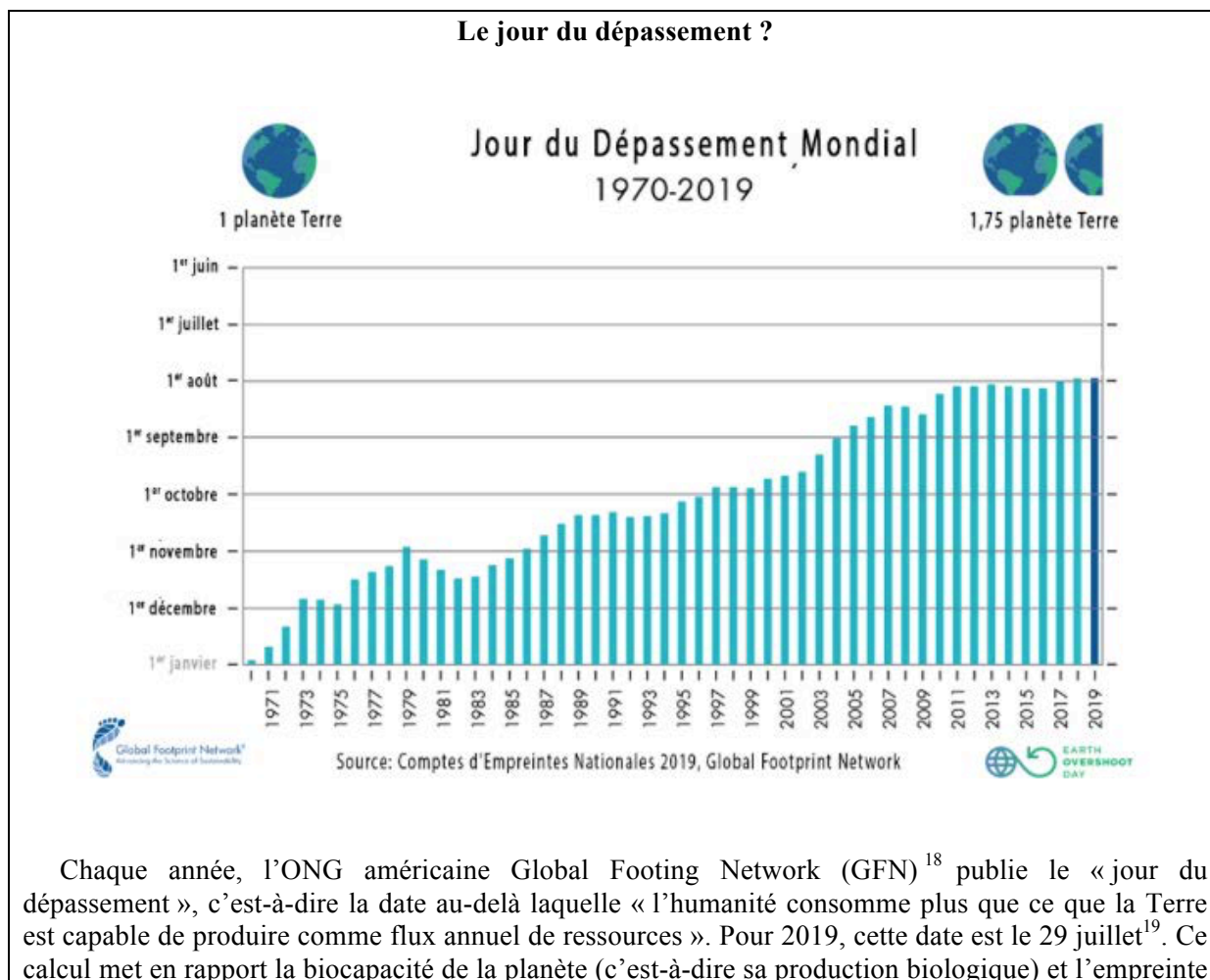
¹⁵ Malm [2016, 2017-a, 2017-b] ; Campagne [2017].

logique du capital et implique une modification de l'occupation de l'espace en même temps qu'une transformation du statut de travailleur.

Avec le concept de capitalocène, on peut mettre en relation la crise écologique avec la crise de l'accumulation du capital que nous avons analysée dans le premier chapitre. Et surtout, on replace les activités humaines à l'origine de la dégradation planétaire à l'intérieur des rapports sociaux dans lesquels elles se déroulent.

« C'est cette technosstructure orientée vers le profit qui a fait dérailler la Terre hors de l'Holocène, époque pendant laquelle le niveau des océans et des températures était resté stable pendant 12 000 ans. Plus profond qu'une simple "crise écologique", ce basculement géologique qui altère gravement les conditions d'habitabilité de notre planète est le fait de "l'âge du capital" (Hobsbawm) bien plus que le fait de "l'âge de l'homme" dont nous rebattent les récits dominants.¹⁶ »

« Le Capitalocène est une alternative incontournable au grand récit de l'Anthropocène. En réponse aux problèmes méthodologiques, historiographiques et en même temps politiques du grand récit de l'Anthropocène, des contre-récits historiques marxiens du Capitalocène tentant de rompre définitivement avec toute explication naturaliste, ont émergé au cours des dernières années.¹⁷ »



¹⁶ Christophe Bonneuil, Préface à Campagne [2017], p. 14.

¹⁷ Campagne [2017], p. 46.

¹⁸ Global Footprint Network (GFN) [2019]. Voir aussi <https://www.overshootday.org/newsroom/dates-jour-depassement-mondial>.

¹⁹ Voir par exemple WWF [2019].

écologique de l'humanité. Cette empreinte, proposée en 1994 par Mathis Wackernagel, ramène toutes les activités de production et de déchets à une surface exprimée en hectares globaux (hectares ayant un rendement égal au rendement moyen). Calculée sur la base des comptes nationaux d'empreintes de 2019, la première date du jour du dépassement était en 1970 le 29 décembre.

La fiabilité de ce calcul dépend de celle des indicateurs mis en rapport. En particulier, l'empreinte écologique est un indicateur commode, frappant par sa simplicité d'interprétation. Par exemple, en 2019, l'humanité consomme l'équivalent de ce que devrait produire 1,75 Terre ; elle vit donc en quelque sorte « à crédit » d'un montant équivalent à un « trop » de trois quarts. Cependant, malgré sa commodité, l'empreinte écologique a reçu beaucoup de critiques concernant sa méthodologie.

La première remarque porte sur l'indicateur global affiché pour « l'humanité », alors que cette empreinte écologique diffère énormément selon les pays et l'état de développement économique. Par exemple, si l'humanité consommait les ressources comme la France, il lui faudrait 2,7 planètes Terre ; si elle consommait comme les États-Unis, 5 planètes ; mais, comme l'Inde, à peine 0,7 planète.

Comme les surfaces utilisées ne sont pas identiques de par la capacité à produire de la biomasse, les concepteurs de l'empreinte écologique pondèrent ces surfaces par un coefficient reflétant leur fonction principale. Chaque hectare est affecté de deux facteurs de conversion : un facteur d'équivalence et un facteur de rendement. Tout cela est nécessairement fixé par convention.

Certains éléments sont laissés de côté, comme l'électricité d'origine nucléaire. D'autres ne tiennent pas compte de l'évolution des techniques, par exemple dans l'agriculture, comme si les rendements n'évoluaient pas dans le temps. Les ressources non renouvelables sont exclues du calcul²⁰.

Enfin, l'empreinte écologique est un indicateur purement anthropologique qui ne tient pas compte des autres espèces vivantes que l'être humain. Au total, c'est moins la date du « jour du dépassement » qui importe, puisqu'elle est biaisée par la méthodologie utilisée, que le sens de son évolution. Or, cette date est chaque année un peu plus précoce.

Croissance économique et climat

Quelle évolution du produit mondial par tête serait compatible avec un maintien de la hausse de la température en dessous de 2 °C ? Si la baisse de l'intensité de la production en carbone se maintient au niveau constaté au cours des deux dernières décennies, soit environ 1,5 % de baisse par an, et si on veut diminuer de moitié les émissions mondiales de CO₂ d'ici 2050, il serait nécessaire de réduire la production de 0,72 % par an, soit 20 % en 31 ans²¹. Pour stabiliser la production (croissance zéro) et maintenir le réchauffement en dessous de 2 °C, il faudrait une diminution de l'intensité de la production en CO₂ de 2,2 % par an²². Pour le même but, une croissance économique moyenne de 1 % par an exigerait une baisse de l'intensité de la production en CO₂ de 3,2 % par an²³. Les contraintes sont donc énormes²⁴.

²⁰ CESE [2009], « Les indicateurs du développement durable et l'empreinte écologique », Avis présenté par Philippe Le Clézio, <https://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/094000249.pdf>.

²¹ Variation de la production = variation de la quantité de CO₂ / variation de l'intensité en CO₂ de la production. Sur 31 ans d'ici 2050 : $0,5 / 0,985^{31} = 0,799$; par an : $0,849^{1/31} = 0,9928$, soit une baisse de la production de 0,72 % par an. L'influence de l'évolution de la population pendant cette période (le dernier scénario central de l'ONU table sur une augmentation de 7,349 milliards d'habitants en 2015 à 9,725 milliards en 2050) est implicitement incluse car si on divise le produit par la population à gauche de l'équation, on divise aussi la quantité de CO₂ par la population à droite de l'équation.

²² $(0,5 / 1)^{1/31} = 0,978$; soit 2,2 % de baisse par an.

²³ $(0,5 / 1,01^{35})^{1/31} = 0,968$; soit 3,2 % de baisse par an.

²⁴ Les ordres de grandeur que nous donnons sont confirmées par Artus [2019] qui indique que, avec des émissions de CO₂ qui augmentent dans le monde de 1,8 % par an et avec la contrainte du GIEC de rester en dessous de +2 °C, il faudrait diminuer les émissions de 3 % par an, soit un écart de près de 5 points de pourcentage par rapport à l'objectif.

Pour réduire les émissions de CO₂ de moitié d'ici 2050

Variation de la production	Variation de l'intensité de la production en carbone
-0,72 % / an	-1,5 % / an
0 % / an	-2,2 % / an
+1 % / an	-3,2 % / an

L'avertissement de Nicholas Georgescu-Roegen prend alors son sens. Selon lui, bien que la Terre ne soit pas un système isolé (elle reçoit en permanence l'énergie solaire), l'humanité est contrainte par la rareté des ressources, dont le renouvellement n'obéit pas à la même temporalité que l'activité humaine, et par le fait que le recyclage de la matière ne peut jamais être total²⁵.

Plusieurs études ont essayé d'évaluer les coûts d'une inaction face au réchauffement climatique et ceux au contraire d'une politique résolue, ou bien pour apprécier l'ampleur du découplage à opérer entre, d'un côté, la production et, de l'autre, les émissions de gaz à effet de serre, la consommation d'énergie et de ressources naturelles. Le rapport de Nicholas Stern²⁶ en 2006 établissait que 1 % de PIB par an serait nécessaire pour atténuer les effets du réchauffement climatique. En cas d'inaction, les conséquences seraient bien supérieures en termes de coût pour l'humanité : des pertes équivalentes à 5 à 20 % du produit mondial par an. Deux ans après avoir rendu son rapport, l'auteur considérait que le dérèglement s'accélérait et qu'il faudrait, d'ici 2050, réduire de 50 % les émissions de gaz à effet de serre à l'échelle mondiale et de 90 % aux États-Unis. Mais le rapport Stern conserve une conception très orthodoxe de la croissance économique. Il estime en effet que la croissance peut être poursuivie tout en stabilisant les émissions de gaz à effet de serre.

Ce n'est pas la conclusion à laquelle arrive Tim Jackson²⁷, car il juge que l'estimation des coûts à engager pour contenir le réchauffement climatique faite par Stern est trop optimiste. À titre d'exemple, l'intensité des émissions mondiales de carbone par rapport à la production a baissé de près d'un quart au cours des quatre dernières décennies. Mais, en dépit de la baisse des intensités énergétiques et en carbone, les émissions de CO₂ ont augmenté de manière absolue de 80 % depuis 1970 et de 40 % depuis 1990, année de référence du protocole signé à Kyoto en 1997, à un rythme annuel de 2 %. L'Union européenne a diminué ses émissions de GES de 17,5 % par rapport à 1990, ce qui lui permet d'afficher un bilan apparent favorable, ses obligations étant fixées à hauteur de 9 %. Cependant, si l'on tient compte des importations, la baisse n'est que de 4 %. En France, les émissions de GES s'élèvent à 6,9 tonnes d'équivalent CO₂ par habitant, mais à 11,9 tonnes en tenant compte du solde des importations-exportations : une diminution de 5,2 % entre 2010 et 2015 pour le premier indicateur, mais une progression de 2,6 % pour le second²⁸. Eurostat fait état de la baisse de 2,5 % des émissions de CO₂ en Europe en 2018, après une hausse de 0,7 % en 2015, une baisse de 0,4 % en 2016 et une hausse de 1,7 % en 2017. Mais ces résultats ne tiennent pas compte du solde des émissions contenues dans les importations moins les exportations²⁹.

Le premier rapport du Haut Conseil pour le climat³⁰, rendu en juin 2019, estime que la France ne se donne pas les moyens d'atteindre la neutralité carbone en 2050, bien que le

²⁵ Georgescu-Roegen [1995] ; Missemmer [2013] ; Harribey [2014-b].

²⁶ Stern [2006].

²⁷ Jackson [2010].

²⁸ Gouvernement.fr [2016].

²⁹ On notera cependant que la méthodologie n'est pas toujours claire pour distinguer les flux import/export ou bien les émissions correspondant à la production nationale ou à la consommation finale nationale.

³⁰ Haut Conseil pour le climat [2019].

gouvernement ait modifié en décembre 2018 la Stratégie nationale bas carbone (SNBC). Ainsi, « la baisse des émissions de 1,1 % par an en moyenne pour la période 2015-2018 est beaucoup trop faible et très inférieure à la décroissance visée de 1,9 % par an³¹ ». En France, « les émissions de GES ont diminué de 19 % entre 1990 et 2018 (hors UTCATF). Cette baisse est notamment passée par une diminution de l'intensité carbone du produit intérieur brut (PIB) national (qui a augmenté de 51 % sur la même période) commune à la majorité des pays de l'OCDE³² ». En 2018, les émissions françaises de GES en équivalent CO₂ étaient estimées à 445Mt, auxquelles il faut ajouter les émissions nettes importées : 271 Mt (chiffre de 2015). L'empreinte carbone de la France s'élevait donc, d'après le Haut Conseil pour le climat, à 731 Mt CO₂e³³. Dans le même temps, les chefs d'État ou de gouvernement des pays membres de l'Union européenne ne sont pas parvenus à s'entendre sur l'objectif de neutralité carbone en 2050³⁴. Au même moment, « les 120 pays réunis par l'ONU rejettent l'idée d'un texte juridiquement contraignant³⁵ ».

Au vu de ces données, il se confirme donc que la déconnexion des émissions de GES tout comme celle de la consommation d'énergie par rapport à la production ne sont que relatives et d'un niveau insuffisant pour atteindre les objectifs recommandés par le GIEC.

2. De l'économie néoclassique de l'environnement à la croissance verte

Le questionnement suscité par la raréfaction des ressources naturelles ou par les diverses pollutions est déjà ancien. Tout au long du XX^e siècle, plusieurs jalons avaient été posés à l'intérieur même de la théorie orthodoxe. En 1920, Athur Cecil Pigou avait montré que les coûts sociaux non pris en charge par le marché – les « externalités négatives » – nécessitaient d'imposer une taxe afin de réinternaliser ces externalités. En 1931, Harold Hotelling avait modélisé l'utilisation d'une ressource épuisable en introduisant dans le prix de celle-ci une rente qui devait augmenter d'un taux égal au taux d'actualisation³⁶ au fur et à mesure que la ressource s'épuisait. En 1977, John Hartwick énonçait la règle de compensation intergénérationnelle selon laquelle les rentes actualisées prélevées au fur et à mesure de l'épuisement des ressources devaient être réinvesties pour produire du capital qui puisse remplacer les ressources épuisées.

Deux versions de la soutenabilité

Ainsi naissait la version faible de la soutenabilité du développement, qui allait s'imposer après l'adoption du rapport Brundtland³⁷ par l'ONU en 1987 : les facteurs de production, parmi lesquels les ressources de l'environnement, étaient déclarés continuellement substituables entre eux. L'économie pouvait dès lors s'occuper d'environnement et la capacité à s'occuper d'écologie était dans l'ADN du capitalisme, dans la mesure où les « biens communs » ne pouvaient aboutir qu'à une « tragédie », selon la formule du biologiste Garret Hardin en 1968. La solution réside alors dans la création de droits de propriété transférables,

³¹ *Ibid.*, p. 27.

³² *Ibid.*, p. 28. UTCATF : Utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie.

³³ *Ibid.*, p. 30.

³⁴ Cécile Ducourtieux, Virginie Malingre et Audrey Garric, *Le Monde*, 22 juin 2019.

³⁵ Audrey Garric, « Coup d'arrêt au pacte pour l'environnement », *Le Monde*, 25 mai 2019.

³⁶ Le taux d'actualisation est le taux d'intérêt annuel qui permet de comparer une valeur monétaire actuelle et une valeur monétaire future. Plus le taux est élevé, plus il dévalorise le futur.

³⁷ Commission mondiale sur l'environnement et le développement [1989].

imaginée par les économistes Ronald Coase³⁸ et John Dales³⁹. Le principe est de mettre face à face le pollueur et le pollué qui échangent leurs droits jusqu'à ce que le coût marginal des efforts de dépollution du premier égale le gain marginal du second. Le Protocole de Kyoto a mis en application ce principe, notamment dans le cadre du marché européen de permis d'émission de gaz à effet de serre à partir de 2005.

L'approche de la soutenabilité faible ne tarda pas à se révéler incohérente et apologétique d'un système en crise. La comparaison entre les coûts et les avantages suppose une évaluation monétaire que le marché est incapable de donner. Même si l'on passe outre à cette difficulté, la procédure d'actualisation nécessaire pour comparer des prix dans le temps est non pertinente pour prendre en compte l'avenir à très long terme, d'autant plus que les décisions en matière d'environnement se heurtent à l'incertitude entourant leurs conséquences futures. Les processus de constitution et d'évolution des écosystèmes échappent à tout horizon humain. Le temps économique que l'actualisation est censée prendre en considération n'a aucune commune mesure avec le temps biologique et écologique. Le taux d'actualisation est le moyen d'exprimer la préférence du présent au futur : plus le taux sera élevé, plus la dépréciation du futur sera forte : l'intérêt des générations à venir est donc sacrifié. L'idée même d'un arbitrage possible entre une réduction des émissions dans l'avenir et le gain de capital accumulé avec un taux d'actualisation suppose implicitement que la vie sur terre pourra être possible à ce moment-là. (Voir l'encadré « La Banque de Suède contre le GIEC »).

La Banque de Suède contre le GIEC

La Banque de Suède a décerné le prix d'économie en mémoire d'Alfred Nobel 2018 à William Nordhaus et Paul Romer le jour où le GIEC a publié un rapport spécial pour dire que l'objectif de ne pas dépasser 1,5 °C de plus au milieu du siècle ne serait vraisemblablement pas atteint. Les conclusions du GIEC étaient déjà connues depuis près d'une semaine et, sans doute médaille d'or de l'humour vert, la Banque a couronné Nordhaus pour son travail pionnier en faveur de l'intégration du climat dans les modèles économiques, dans le but, dit la Banque, de « conjuguer croissance durable à long terme de l'économie mondiale et bien-être de la planète ». En quoi consiste ce travail ?

Nordhaus fait partie de cette génération élevée par les économistes d'après-guerre qui, dans le sillage de Robert Solow, ont théorisé la croissance économique, à l'époque où celle-ci semblait éternelle. Mais, la réalité les ayant rattrapés, Nordhaus, Stiglitz et quelques autres ont essayé d'intégrer dans leurs modèles le facteur environnement, à côté du travail et du capital, seuls facteurs considérés classiquement. Salulaire, pourrait-on dire. Trompeur en réalité. Car les facteurs sont supposés substituables : on réchauffe le climat, mais on trouvera des palliatifs techniques (comme capter le carbone) ou des substituts (le nucléaire pour des millions d'années). Comme Nordhaus ne croyait pas trop que le marché puisse fixer spontanément des prix intégrant tous les coûts sociaux du productivisme, il se fit le promoteur d'une taxe carbone pour prendre en compte les externalités négatives. Quoi de mieux ?

Le diable est dans les détails. Nordhaus a calculé les coûts futurs du changement climatique pour en déduire, par une procédure d'actualisation, le prix qu'il fallait attribuer dès à présent aux émissions de gaz à effet de serre (le prix du carbone dit-on aujourd'hui). De ce calcul, Nordhaus conclut que l'avenir est assuré, que la croissance peut continuer sans fin et qu'il n'est point besoin de politique volontariste. Comment s'étonner alors que la trajectoire « optimale » imaginée par Nordhaus conduise à un réchauffement de 3,5 °C à la fin du siècle ? Un taux d'actualisation, s'il est plus grand que zéro, dévalue l'avenir par rapport au présent, et aucun calcul, aussi savant soit-il, n'est capable de surmonter la finitude des ressources.

³⁸ Coase [1960].

³⁹ Dales [2002 (1968)].

La Banque de Suède, en couronnant aussi Romer, le père de ladite croissance endogène, a fait coup double, car lui aussi prévoit une croissance infinie, mais pour une raison différente de celle de Nordhaus. Les externalités dont s'occupe Romer sont positives : le capital humain est une source inépuisable de rendements croissants. Il suffit de combiner tous les éléments du tableau périodique pour être certain des inventions humaines pendant plusieurs milliards d'années. Outre la folie de ce pronostic, ce qu'il ne comprend pas, pas plus que Nordhaus ou n'importe quel économiste néoclassique, c'est la notion de facteur limitant : un seul élément manquant dans un processus productif empêche celui-ci d'aboutir. Quand il n'y aura plus d'eau buvable, plus d'air respirable, plus de terre cultivable, quels substituts magiques la Banque de Suède soutiendra-t-elle ?

En transformant les inconvénients subis par les individus dans leur environnement en avantages monétaires, on provoque un effet pervers pour l'environnement démontré par l'économiste David Pearce⁴⁰ car la pollution ne donne lieu à une pénalité monétaire que lorsque le seuil de capacité d'autoépuration de l'environnement est franchi. Comme l'effet est de rabaisser ce seuil, cela conduit progressivement à une dégradation inexorable. Le principe du pollueur payeur ne peut donc se substituer au principe de précaution, car à lui seul il ne peut conduire à une gestion protectrice de la nature. La mise en place d'écotaxes n'est susceptible de produire des effets bénéfiques pour l'environnement que si elle est associée à des mesures de prévention visant à éviter ou diminuer la pollution et la dégradation, et non pas seulement à réparer ces dernières ou, pire, à les compenser monétairement⁴¹.

La croissance verte, option des institutions internationales

Il s'ensuit que le développement soutenable est propice à des interprétations différentes. Celle de la soutenabilité faible s'est imposée dans toutes les instances internationales. Mais il faut noter un infléchissement du discours sur la croissance. Celle-ci ne va plus de soi. On ne trouve plus que rarement exprimée ouvertement la croyance en une croissance infinie. Le rapport Brundtland avait donné le ton, en la soumettant à des conditions : « Pour répondre aux besoins essentiels, il faut réaliser tout le potentiel de croissance », mais il ajoutait aussitôt : « le développement soutenable nécessite de toute évidence la croissance économique là où les ces besoins ne sont pas satisfaits⁴² ».

Aujourd'hui, la Banque mondiale, le Programme des Nations unies pour l'environnement et l'OCDE prennent soin de théoriser une croissance qui doit être désormais « inclusive », « durable », « verte », etc.⁴³. La Banque mondiale pose la problématique ainsi : il faut définir des droits de propriété sur l'environnement, qui sont « manquants ou incomplets⁴⁴ », en « aidant les firmes à remonter la chaîne de valeur, organisant les compromis entre croissance forte et produits plus verts, et incorporant la valeur économique des services dans les décisions de politiques⁴⁵ », et en mesurant la valeur en dollars de l'utilisation du capital naturel : « entre 1000 et 1200 milliards de dollars par an », dont 445 à 485 milliards en énergies fossiles, 200 à 300 milliards en eau, 10 à 30 milliards en subventions à la pêche, 370 milliards en transferts à l'agriculture⁴⁶.

On est donc dans la droite ligne projetée par toutes les institutions internationales : la croissance verte inclusive est le nouvel habillage d'une version édulcorée du développement

⁴⁰ Pearce [1976].

⁴¹ Nous traiterons en détail cette question dans le chapitre 6.

⁴² Commission mondiale sur l'environnement et le développement [1989], p. 52.

⁴³ World Bank [2006].

⁴⁴ World Bank [2012], p. 46, dans l'encadré intitulé « Les défaillances institutionnelles et de marché qui aident à expliquer pourquoi la croissance est souvent écologiquement insoutenable ».

⁴⁵ World Bank [2012], p. 3, voir aussi p. 107.

⁴⁶ World Bank [2012], Encadré 0.1, p. 9.

soutenable, car la Banque mondiale fait mine de se soucier de la difficulté à remplacer des éléments naturels par du capital produit par l'homme, mais elle oublie totalement ce souci dans la modélisation théorique qui sous-tend tous ses raisonnements sur la « croissance inclusive ». Au juste, que signifie cette notion de croissance inclusive ? Inclure qui dans quoi ? Romaric Godin propose une réponse : « Ce terme dit clairement qu'il ne s'agit là que de fournir à l'individu la capacité d'entrer sur le marché et d'y être concurrentiel. Avec l'idée que, en favorisant la marchandisation de la société, on favorise l'égalité de tous devant les marchés.⁴⁷ »

Le mariage de l'écologie avec l'économie capitaliste, vu sous l'angle de la résilience dans une société du risque fait dire à Florence Rudolf que « la modernisation écologique procède d'un processus de dépolitisation » et qu'« elle fait miroiter un dépassement de la crise écologique sans rupture, sans changement. Elle neutralise les rapports sociaux et les forces sociales⁴⁸ ». Ce processus peut alors être interprété comme un pas en avant vers la marchandisation de la nature⁴⁹.

La croissance verte couplée avec la finance verte

En suivant les travaux de Coase et de Dales, la création de marchés de permis d'émission est conditionnée par la possibilité d'échange de droits, comme dans le cadre du Protocole de Kyoto. Dans le même temps, beaucoup d'institutions bancaires et financières se spécialisent aujourd'hui dans l'émission d'« obligations vertes » (*green bonds*) pour financer un projet à vocation écologique, ou bien dans l'émission d'« obligations catastrophes » (*cat bonds*), qui sont des formes de contrats d'assurance ou de compensation contre le réchauffement du climat, contre la disparition de telle ou telle espèce animale ou végétale, et contre la dégradation d'un milieu naturel. Le marché mondial de ces diverses obligations est encore petit, mais il se développe rapidement : 4,5 milliards de dollars d'émissions en 2012, 100 milliards en 2017. De 2005 à 2017, un quart des 895 milliards d'obligations émises ont été dites vertes⁵⁰. Et les mêmes banques qui se sont illustrées dans la spéculation immobilière dans la décennie précédente se précipitent maintenant sur ce marché.

L'État français a levé, par le biais de l'Agence France Trésor, 7 milliards d'euros en décembre 2016, à échéance en 2039. Engie a levé 2,5 milliards en 2014 pour financer des barrages en Amazonie, suivis de 1,25 milliard en 2017. Le gouvernement français a demandé à la Caisse des dépôts et consignations et à la Banque publique d'investissement d'émettre des obligations vertes. Sont éligibles les titres concernant le financement du bâtiment, des transports, de l'énergie, de la protection de la biodiversité et du contrôle de la pollution. Depuis l'adoption de la loi de transition énergétique en 2015, les institutions financières sont obligées de publier un rapport sur leur exposition aux risques climatiques et sur leur politique en faveur de la transition énergétique.

On comprend que, pour les multinationales, il y a, derrière la finance verte, une opportunité de verdir leur image : Apple a émis en 2016 une obligation verte de 1,5 milliard de dollars et une autre de 1 milliard en 2017 pour financer ses efforts en énergie renouvelable et en efficacité énergétique ; et British Petroleum s'imagine devenir la compagnie pétrolière « la plus verte du monde ». Mais le problème crucial est celui du contrôle de la qualité écologique des projets. Or, le marché ne juge de la pertinence de ces émissions, c'est-à-dire

⁴⁷ Godin [2019], p. 50.

⁴⁸ Rudolf [2013], § 28.

⁴⁹ Keucheyan [2014].

⁵⁰ Climate Bonds Initiative [2017] ; Combes [2017] ; Combes, Plihon, Trouvé [2018]. Le stock d'obligations émises dans le monde est évalué à près de 100 000 milliards de dollars ; celui des obligations vertes en représente donc environ 0,1 %.

du couple rendement/risque, qu'à travers la rentabilité et la cotation en bourse. L'institution émettrice ne fait pas l'objet d'un contrôle *a priori*. Au point que l'OCDE et l'Union européenne ont demandé de définir plus précisément les mécanismes et critères de certification, mais, pour l'instant, les critères permettant de certifier les labels de soutenabilité restent très flous. Au niveau international, les agences de notation utilisent le label « critères environnementaux, sociaux et de gouvernance », mais dont la préoccupation principale est de juger la rentabilité des fonds ayant satisfait à ces critères.

Les électriciens européens (notamment EDF, Engie, RWE, E.ON) se sont ligüés pour faire échouer la fixation d'un prix du carbone suffisamment élevé pour obliger à fermer les centrales à charbon : il s'en est suivi un effondrement des investissements dans les énergies renouvelables depuis 2011⁵¹. Dans le cadre de la discussion au Parlement français de la loi de finances pour 2018, les collectivités territoriales se sont élevées contre la diminution des aides aux investissements de transition, du fait de l'affectation de la quasi-totalité des 8 milliards provenant de la « contribution climat » des ménages à l'allègement des cotisations sociales et non aux actions en faveur du climat. C'est le même défaut qui est apparu lorsque le gouvernement français a introduit dans la loi de finances 2019 l'augmentation de la taxe sur les carburants, qui a entraîné ensuite la révolte des Gilets jaunes.

Mais il y a mieux encore, si l'on peut dire. Aujourd'hui, de nombreux fournisseurs d'électricité proposent à leurs clients une électricité verte. À première vue, on pourrait penser qu'il s'agit d'une électricité produite à partir d'énergies renouvelables. Or, mise à part la coopérative Enercoop, qui arrive à se procurer une grande partie de son électricité à des sources renouvelables, tous les fournisseurs achètent de l'électricité sur le réseau où l'on ne peut en distinguer l'origine et qui est donc essentiellement nucléaire. Ils compensent ensuite en achetant des certificats de garantie à des producteurs d'énergie renouvelable⁵².

L'écologie peut-elle se couler dans le capitalisme ?

Il y a de gros risques que l'idée de la croissance verte ne soit qu'un habillage d'un capitalisme qui, par conversion miraculeuse sur un chemin de Damas, deviendrait écologique, et dont la promesse vaudrait autant que celle de devenir social. À ce propos, le discours de certains dirigeants de l'écologie politique est tout à fait significatif. Le bon score des Verts à l'élection du Parlement européen en mai 2019, notamment en France et en Allemagne, a été commenté comme signifiant la prise de conscience croissante de la crise écologique, du réchauffement du climat et de la forte diminution de la biodiversité. Tandis que l'émiettement et l'effondrement des partis de gauche laissaient accroire que les anciens clivages gauche/droite fondés sur une sociologie de classes seraient en voie d'extinction. Certains s'essayaient même à théoriser cet effacement au profit de l'écologie qui, désormais, surplomberait tout le reste, c'est-à-dire le social.

David Cormand, secrétaire national des Verts, énonce ainsi cette thèse :

« La gauche d'inspiration marxiste telle qu'elle s'est épanouie depuis le début du XIX^e siècle est "incomplète" théoriquement et idéologiquement pour répondre aux ravages causés par le modèle de développement. En ayant omis la question écologique, la pensée marxiste a fait deux concessions décisives au capitalisme : l'acceptation du productivisme et la valorisation de la consommation comme moyen d'émancipation. Le temps de l'écologie est venu. La critique sociale du capitalisme est fondamentale, mais l'argument écologique dans la critique des conséquences de la révolution industrielle est essentiel. L'enjeu à venir est de revoir radicalement notre relation à la production et à la consommation. C'est en cela que la pensée écologiste n'est non seulement pas supplétive de la

⁵¹ Turmes [2017].

⁵² Nabil Wakim, « Électricité : l'imposture des "offres vertes" », *Le Monde*, 27 août 2019.

gauche hégémonique du siècle et demi qui vient de s'écouler, mais elle l'englobe et la transcende.⁵³ »

Yannick Jadot confirme que « le temps est venu que l'écologie soit la matrice qui réorganise l'économie et qui réorganise le social⁵⁴ ». Et Jérôme Gleizes résume le tout par : « la question écologique transcende la question sociale⁵⁵ ».

L'affirmation de Cormand selon laquelle le marxisme aurait conçu l'émancipation par « la valorisation de la consommation » relève de l'inculture ou de l'intoxication. Plus sérieusement, la question de l'intégration de l'écologie dans le combat émancipateur mérite d'être interrogée. Il est vrai que le mouvement politique qui s'est réclamé de Marx pendant tout le XX^e siècle a globalement ignoré l'écologie, au motif que tout relevait des rapports sociaux de production et que la transformation de la société se résumait à la destruction du capitalisme. Autrement dit que la question sociale submergeait tout⁵⁶. Faut-il alors simplement inverser les termes du problème parce que l'écologie transcenderait le social ?

Cette idée de transcendance contient en elle l'idée d'une hiérarchie théorique, politique et stratégique. Or, cette hiérarchie condamne 1) à ne pas comprendre ce qu'est le capitalisme, 2) à exprimer sans le dire l'intérêt des classes moyennes les plus favorisées, et 3) à échouer de la même façon que les révolutions du XX^e siècle ont échoué. Ces dernières ont cru qu'il suffisait de changer la propriété privée en propriété publique et que le pouvoir des travailleurs se substituerait facilement à celui des capitalistes, sans s'interroger sur le contenu de la production. Les écologistes galvanisés par leur succès aux élections nous racontent la fable inverse : parce que l'écologie surplomberait le social, l'affaire de l'émancipation serait résolue.

Or, l'affaire mérite mieux que cette nouvelle simplification mystificatrice. Si la société est certes insérée dans la planète Terre et ses écosystèmes, et non pas l'inverse, cela n'implique pas que l'évolution humaine n'ait aucune autonomie de cheminement. Il faut donc voir le rapport de l'Homme à la nature comme une coévolution⁵⁷. Beaucoup disent aujourd'hui que l'écologie ne peut aller sans le social et vice versa. Mais cette maxime simple ne peut se concrétiser si, dans le même temps, il est implicitement, sinon explicitement, affirmé que le capitalisme pourrait fort bien intégrer la préoccupation écologique, au moyen de taxes ou d'échanges de droits à polluer, globalement grâce à des mécanismes de marché, le rôle de la régulation politique se limitant à vérifier le respect de la concurrence. Le concept d'écologie de marché⁵⁸ est aujourd'hui mis en avant sans détour. Il peut en exister une version se présentant sous les meilleurs auspices comme le « Green New Deal », la « Nouvelle donne », ou une version moins propre comme l'écoblanchiment ou « greenwashing⁵⁹ ».

Au-delà des problèmes sémantiques, la dynamique de l'accumulation du capital est dirigée par le profit à court terme, alors que la temporalité des évolutions naturelles relève du très long terme. Il y a là une incompatibilité de fond entre capitalisme et écologie. La vision de court terme est encore aggravée dans la phase actuelle du capitalisme, dominée par la finance mondiale.

Tout le monde s'accorde à dire que des centaines de milliards d'euros dans l'Union économique et monétaire européenne et de dollars dans le monde devront être mobilisés chaque année pendant plusieurs décennies pour financer les investissements de transition

⁵³ David Cormand, « Tout doit changer », Blog Médiapart, 27 mai 2019, <https://blogs.mediapart.fr/david-cormand/blog/270519/tout-doit-changer>.

⁵⁴ Cité par Solenn de Royer dans *Le Monde*, 28 mai 2019.

⁵⁵ Jérôme Gleizes, « De l'urgence écologique à la réponse politique », *Politis*, n° 1555, 30 mai 2019.

⁵⁶ Nous reviendrons sur ce point dans le chapitre 3.

⁵⁷ Voir notamment Passet [1996 (1979)], Pour une présentation, Harribey [1997], extrait de la thèse de doctorat éponyme [1996].

⁵⁸ Hawken [1997].

⁵⁹ Voir ADEME [2012].

(énergie, transports, infrastructures, urbanisme...). Une politique monétaire entièrement nouvelle sera donc nécessaire pour affecter la création de monnaie à ces investissements. Cela signifie une rupture par rapport à l'indépendance des banques centrales et un contrôle social des banques. Autrement dit, une politique écologique retrouvera sur son chemin la question de la propriété sociale des institutions bancaires et des grandes entreprises stratégiques⁶⁰. Se contenter de modifier le régime de propriété conduit à l'échec, mais ignorer cette question serait également une erreur capitale. De là se pose le problème de la transition. À moins que l'effondrement ne soit fatal...

3. La décroissance, mais de quoi, pour quand et pour qui ?

Si nous partageons avec les « objecteurs de croissance » le constat de la crise écologique et l'impossibilité de poursuivre indéfiniment une croissance économique, et si nous pensons que, lors de la transition sociale et écologique, les productions néfastes doivent être radicalement diminuées au profit des productions soutenables, de nombreuses questions demeurent sans réponse. Certaines sont politiques, d'autres sont d'ordre épistémologique.

Une définition tautologique ?

Dans toutes ses publications, le principal théoricien de la décroissance en France, Serge Latouche, explique que la décroissance n'est pas une croissance négative, ni la récession. « La décroissance, pour nous, n'est pas la croissance négative, expression oxymorique et absurde qui traduit bien la domination de l'imaginaire de la croissance », écrit-il⁶¹. L'insistance qu'il met à le répéter montre bien qu'il a conscience que cette définition par la négation pose problème. En effet, puisque la croissance économique est celle mesurée par le PIB, on pourrait normalement en déduire que la décroissance signifie la baisse de ce PIB. Latouche est donc contraint de balancer entre deux attitudes contraires : la décroissance est une « a-croissance⁶² », ou bien le PIB diminue⁶³. Sans doute voit-il la difficulté théorique de cette hésitation. Il s'en sort alors en utilisant la décroissance sur le « mode performatif⁶⁴ » comme un « mot-obus⁶⁵ », en reprenant le terme de Paul Ariès, ou bien en affirmant que « le mot "décroissance" ne doit pas être pris à la lettre mais constitue d'abord un slogan provocateur pour casser la langue de bois de la mythologie productiviste⁶⁶ ».

Or, on ne peut pas critiquer la croissance du PIB qui serait l'objectif de nos sociétés (ce qui est contestable car le but du capitalisme n'est pas le taux de croissance économique mais le taux de profit le plus élevé possible) en refusant ensuite d'admettre que la décroissance vise à le faire diminuer. « La décroissance n'est envisageable que dans une "société de décroissance", c'est-à-dire dans le cadre d'un système reposant sur une autre logique⁶⁷ », dit l'auteur.

Cependant, Latouche ne peut pas se contenter de cette définition et il est contraint de revenir à une mesure quantitative, puisqu'il précise que « nul objecteur de croissance ne

⁶⁰ Nous examinerons cela dans le chapitre 6.

⁶¹ Latouche [2007], p. 21. Et aussi Latouche [2019]. Pour un commentaire de ce dernier livre, voir Harribey [2019-b].

⁶² Latouche [2019], p. 4 et 72.

⁶³ *Ibid.*, p. 9 et 11.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 9.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 112.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 74 et aussi p. 4.

⁶⁷ Latouche [2007], p. 21.

soutenant la nécessité de la décroissance infinie de tout et de n'importe quoi – contrairement à ce que laissent entendre ceux qui caricaturent leurs positions –, il s'agit implicitement ou explicitement d'en revenir à un niveau de vie matérielle compatible avec la reproduction des écosystèmes⁶⁸ », donc de diminuer le PIB : une division par environ 3 s'il s'agit de revenir au niveau « des années 1960⁶⁹ » dans un pays comme la France. On peut aussi s'interroger sur la pertinence de la proposition de « réduire notre empreinte écologique en dégonflant massivement les consommations intermédiaires [...] sans porter atteinte à la consommation finale⁷⁰ ». S'agit-il du retour dans la croyance (la foi !) en une économie immatérielle ?

L'assimilation entre « économie » et « capitalisme » ou entre « économie » et « productivisme » est intenable, car Serge Latouche⁷¹, Gilbert Rist⁷² et Paul Ariès⁷³ font de l'économie une invention de la modernité, en confondant l'économie en tant que catégorie anthropologique et l'économie capitaliste en tant que catégorie historique, et en considérant qu'avant le capitalisme on ne pouvait parler d'économie. En pratiquant cette confusion, on risque d'occulter la nécessaire critique du capitalisme contemporain, alors que la transformation qu'il a imposée au monde depuis quatre décennies a exacerbé sa tendance à la marchandisation généralisée en soumettant toutes les activités humaines à une rentabilité financière exorbitante, par le sacrifice de l'emploi, des salaires, du droit du travail, de la protection sociale et aussi des investissements qui seraient nécessaires pour mettre vraiment en œuvre une transition écologique. Dans ces conditions, affirmer, au moment de l'exacerbation de la violence de l'accumulation du capital exercée contre le travail, qu'« une critique du capitalisme paraît inutile » car « c'est « enfoncer une porte ouverte⁷⁴ », et que l'anti-productivisme n'a plus besoin de la critique du capitalisme, est une erreur théorique mais aussi une impasse stratégique. En effet, quel est le principe fondamental qui gouverne notre société : s'agit-il de la croissance ou du capitalisme ? Les théoriciens de la décroissance cités ci-dessus abandonnent la critique marxienne du capitalisme parce que fondamentalement ils n'adhèrent pas ou plus à cette critique, et qu'ils situent l'origine de nos maux au-delà de ce système. La « société de croissance » ou bien la « démesure humaine », l'*hubris*, surdétermineraient tout, indépendamment des rapports sociaux. Il ne s'agit pas de nier l'existence de cet *hubris* dont les Grecs avaient eu l'intuition, et que Cornelius Castoriadis avait souligné ; ce que nous contestons, c'est l'idée que les formes de l'*hubris* pourraient être isolées de l'enracinement social et des phénomènes de domination dans lesquels elles se débrident.

Les difficultés liées à une définition tautologique de la décroissance sont censées être résolues par l'idée que le mot d'ordre de la décroissance ne vise qu'à sortir de l'imaginaire de la croissance, mais n'y a-t-il pas le risque d'une épistémologie idéaliste, où tout se joue au niveau des représentations, totalement coupées des rapports de classes ?

La décroissance et la transformation sociale

Dans le contexte de crise majeure du capitalisme mondial qui se traduit en de nombreux endroits par la récession économique frappant les plus pauvres, on doit pouvoir répondre aux interrogations concernant les transformations à envisager pour passer d'un modèle productiviste à un modèle socio-écologique, sans provoquer encore davantage de dégâts

⁶⁸ Latouche [2019], p. 9.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 80.

⁷⁰ Latouche [2007], p. 107 et 120 ; également dans [2011], p. 89.

⁷¹ Latouche Serge [2005].

⁷² Rist Gilbert [2001 (1996)].

⁷³ Ariès Paul [2005].

⁷⁴ Latouche [2007], p.136.

sociaux. Après s'y être opposés, la plupart des théoriciens de la décroissance se sont ralliés à l'idée de réduire le temps de travail. Mais ce choix est aussitôt troublé par l'idée qu'il conviendrait, selon certains, d'instaurer un revenu universel dont on se demande d'où il viendrait, puisqu'il serait versé « préalablement⁷⁵ » à tout travail. Une fois de plus, le mythe de la génération spontanée est la version « de gauche » de la fécondité du capital : la richesse monétaire naîtrait en dehors du travail humain ; on sait combien cette fable fait des ravages pour imposer les fonds de pension à la place des retraites par répartition. Et le sociologue américain se réclamant du marxisme, Erik Olin Wright, ne risque-t-il pas de tomber dans le piège du revenu inconditionnel de base pour solde de tout compte remplaçant la protection sociale quand il écrit : « Rien n'interdit que les politiques de service public, comme l'éducation ou les politiques de santé, qui dérogent à l'impératif de rentabilité, puissent continuer à être mises en œuvre parallèlement au versement de ce revenu inconditionnel de base qui, en échange, se substituerait aux différentes prestations sociales redistribuées par l'État (protection sociale, allocations familiales, assurance chômage, pensions de retraite), puisque le montant des revenus de cette allocation de base permettrait à tous les individus de subvenir décentement à leurs besoins.⁷⁶ »?

À juste titre, les penseurs de la décroissance font souvent l'éloge de la gratuité. Or, celle-ci n'est possible que par construction sociale ou bien parce que la productivité du travail le permettrait. Mais la critique en soi de la productivité, quel que soit son contenu, est incompatible avec un éloge de la gratuité. Que vaut alors l'affirmation que la décroissance n'est pas le retour en arrière, après avoir loué les communautés indiennes qui réservaient l'usage de la roue aux jouets⁷⁷ ?

Il faut reconnaître à Latouche d'avoir esquissé une stratégie de transformation sociale pour passer d'une société de croissance à la décroissance par ce qu'il a appelé les « 8 "R" : réévaluer, reconceptualiser, restructurer, relocaliser, redistribuer, réduire, réutiliser, recycler⁷⁸ ». Parmi ces « R », la relocalisation tient une grande place pour assurer une transition. Pour amorcer et assurer celle-ci, faudra-t-il investir ? C'est-à-dire pour abandonner l'énergie fossile, démanteler l'industrie nucléaire et les remplacer par des énergies renouvelables, donner la priorité aux transports en commun et réduire la place de la voiture, isoler bâtiments et logements, faudra-t-il investir ? Et pour « transformer les usines automobiles en fabriques d'appareils de cogénération énergétique⁷⁹ » ? L'auteur nous laisse sans réponse après avoir constaté, comme à regret, que la transition « posera certainement d'énormes problèmes de reconversion de l'appareil productif⁸⁰ ». L'investissement reste l'impensé de beaucoup de décroissants, puisque, à leurs yeux, l'investissement ne peut être tourné qu'à des fins productivistes⁸¹. Ou bien que la croissance est prétendument nécessaire

⁷⁵ Ariès [2005], p. 106.

⁷⁶ Wright [2017], p. 19. Pour une critique de cette vision : Alaluf et Zamora (dir.) [2016] ; Les Économistes atterrés et la Fondation Copernic [2017].

⁷⁷ Ariès [2005], p. 17.

⁷⁸ Latouche [2019], p. 51. Dans un livre précédent [2011], *Vers une société d'abondance frugale, Contresens et controverses sur la décroissance*, Paris, Mille et une nuits, p. 44-45, il fustige la notion de décélération de la croissance que nous avons proposée pour amorcer la phase de transition. Or, dans [2007, p. 57, note 1, et p. 88], l'un de ses « R », celui de « réduire » est défini comme « ralentir ». Tous les dictionnaires qui sont à notre disposition tiennent ralentir et décélérer pour synonymes. À cet endroit, je tiens à rappeler que Serge Latouche fut mon directeur de thèse de doctorat, soutenue à l'Université Paris I-Sorbonne en 1996 ; au-delà du respect mutuel dont nous ne nous sommes jamais départis, le débat intellectuel existait et demeure.

⁷⁹ Latouche [2019], p. 95, note 1.

⁸⁰ *Ibid.*, p. 95.

⁸¹ Dans l'article « Le climat est une banque » du journal *La Décroissance*, n° 158, avril 2019, p. 9, Denis Bayon et Pierre Thiesset écrivent : « Plutôt que d'ouvrir les vannes monétaires pour un nouvel essor des forces productives, la décroissance revendique la nécessité d'un *désinvestissement*. »

pour investir ou entraîner le crédit, inversant complètement le sens de la causalité : l'investissement est nécessaire pour se développer et non pas l'inverse.

La décroissance et la modernité

Dans le paysage intellectuel entourant la crise écologique, l'originalité des théoriciens de la décroissance et de Serge Latouche en particulier est d'avoir, dès le début de la notoriété du développement soutenable ou durable, récusé ce concept comme un oxymore. Puisque la croissance économique infinie est impossible et que le PIB n'est pas une mesure du bien-être, le développement durable ne peut être qu'un « piège⁸² » et exprimer « l'illimitation [qui] est donc au cœur de la modernité⁸³ ». « Ainsi, contrairement au projet émancipateur des philosophes des Lumières, la société moderne est devenue la société la plus hétéronome de l'histoire humaine, soumise à la dictature des marchés financiers et à la "main invisible" de l'économie, ainsi qu'aux lois de la "technoscience".⁸⁴ »

Apparaît donc en filigrane le postulat selon lequel *économie égale capitalisme égale croissance*. Si on a du mal à voir que le premier signe « égal » posé par Latouche est un pur postulat et non pas un fait d'expérience, c'est parce que l'auteur joue sur l'ambivalence du concept d'économie. Dès lors qu'il associe l'économie uniquement à la forme historique de l'économie capitaliste, il élimine le fait que le concept d'économie désigne aussi le travail de l'être humain pour produire toujours ses moyens d'existence. Le versant socio-anthropologique de l'économie disparaît derrière le versant de la forme sociale et historique qu'il revêt dans le capitalisme depuis à peine trois siècles. Autrement dit, non seulement il oublie Marx, mais il tord d'une manière discutable le concept de Polanyi⁸⁵ de désencastrement de l'économie par rapport à la société. En effet, ce n'est pas parce que, sous l'effet de la logique de l'accumulation du capital, l'économie s'est extraite des règles sociales antérieures au point de subordonner l'ensemble de la société, que nous serions en droit de conclure qu'il n'y a, en toute logique, d'économie qu'une telle économie. L'idée selon laquelle il faudrait « sortir de l'économie⁸⁶ » est typique de la confusion entre le niveau anthropologique et le niveau socio-historique de l'économie, et, de plus, elle est contradictoire avec l'autre idée exprimée conjointement de la « faire rentrer dans son lit », car on ne peut pas à la fois se revendiquer du réencastrement de l'économie dans la société à la suite de Polanyi⁸⁷ et vouloir sortir de l'économie.

Certains historiens remettent en cause aujourd'hui l'image donnée habituellement d'Adam Smith, faisant de celui-ci et de tous les philosophes des Lumières les responsables du saccage contemporain de la nature. Certes, d'autres continuent de porter cette accusation :

« Si donc nous ne voulons pas que la "cause de l'humanité" (Engels) devienne une cause perdue, il faut de toute urgence (dès lors que le temps, en devenant le temps de l'Économie, travaille contre les hommes et leur environnement), que ceux qui la défendent prennent enfin conscience que la critique radicale de la représentation économique du monde, telle qu'elle procède de la philosophie des Lumières, est devenue une tâche fondamentale, sans l'accomplissement de laquelle tous les autres combats partiels pour une société juste sont perdus d'avance.⁸⁸ »

Cependant, d'une part, le Smith de *la Richesse des nations* ne peut être compris sans

⁸² Latouche [2019], p. 30.

⁸³ *Ibid.*, p. 38.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 38.

⁸⁵ Polanyi [1983 (1944)].

⁸⁶ Latouche [2015-a] ; et [2019], p. 8, 51, 61, 69, 96, 97.

⁸⁷ Polanyi [1983 (1944)]. Maucourant [2011].

⁸⁸ Michéa [2002], p. 52-53.

celui préalable de la *Théorie des sentiments moraux*⁸⁹. Et il paraît difficile d'imputer aux Lumières la responsabilité du saccage de la nature qui ne commencera vraiment qu'au siècle suivant. D'autre part, c'est oublier que la modernité, mise en accusation par les théoriciens de la décroissance, fut aussi l'artisan de l'éviction d'une conception métaphysique du monde qui considérerait que les phénomènes de domination et les inégalités étaient d'essence naturelle.

Si l'on met un instant de côté les faits historiques qui sont passablement tordus, il y a une certaine cohérence chez Latouche. La décroissance, dit-il, n'est pas le contraire de la croissance, c'est seulement un mot d'ordre dont on espère le plus grand effet performatif, et il faut donc construire un imaginaire autour de lui. Latouche fait sien le concept d'imaginaire de Castoriadis. Mais la vision qu'il donne de ce dernier est révélatrice de l'écart qui le sépare de sa référence : au lieu de « sortir de l'économie », pour Castoriadis, « nous devrions vouloir une société dans laquelle les valeurs économiques ont cessé d'être centrales (ou uniques), où *l'économie est remise à sa place* comme simple moyen de la vie humaine et non comme fin ultime, dans laquelle donc on renonce à cette course folle vers une consommation toujours accrue⁹⁰ ». Ainsi, la cohérence théorique de Latouche ne reste entière que si l'économie n'est pour l'essentiel qu'un produit imaginaire, une « religion⁹¹ ». Est-ce vraiment le cas ?

C'est loin de l'être. Si, dans une tribune récente, Pierre de Jouventin et Serge Latouche ont raison de critiquer « l'idéologie du progrès » qui est en train de nous promettre – avec le transhumanisme – un homme augmenté, peuvent-ils en déduire que tout se réduit à « une double rupture à la fois pratique et conceptuelle : l'artificialisation du monde liée à l'émergence de l'imaginaire technoscientifique d'une part, et la marchandisation du monde liée à l'imaginaire économique d'autre part⁹² » ? En réalité, dans les deux explications qu'ils proposent, les auteurs ne voient que l'imaginaire, source ultime, et finalement unique, de la prédation de la nature. Comment comprendre que la « machine économique », selon les propres termes de Jouventin et Latouche, se serait désencastrée si les rapports sociaux capitalistes n'avaient pas, peu à peu depuis la Renaissance en Europe, émancipé l'économie de la société, c'est-à-dire l'ait érigée en sphère autonome⁹³ ? Tel est également le problème que l'on va retrouver avec la thèse de l'effondrement.

4. La collapsologie hors de tout contexte social

En 2005, le géographe américain Jared Diamond publie un livre qui va vite devenir un best-seller mondial. Il est traduit en français l'année suivante sous le titre *Effondrement, Comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie*⁹⁴. Diamond expose l'idée selon laquelle plusieurs civilisations anciennes se sont effondrées parce qu'elles avaient causé de trop gros dégâts à leur environnement. Ainsi, selon lui, en a-t-il été des cités Mayas, des Pascuans, des Vikings du Groenland et des Anasazis du Nouveau-Mexique. Le point commun à ces effondrements serait la surpopulation exerçant une pression excessive sur l'environnement.

La pression démographique

⁸⁹ Smith, respectivement [1982 (1759)] et [1991 (1776)]. Voir Oltra et Harribey (dir.) [2016].

⁹⁰ Latouche [2019], p. 97, souligné par moi, JMH. La citation se trouve dans Castoriadis [1996], p. 113.

⁹¹ Latouche [2015-b], p. 247.

⁹² Pierre Jouventin et Serge Latouche [2019], « L'homme peut-il se reconvertir de prédateur en jardinier ? », *Le Monde*, 30 juillet. Voir aussi Jouventin et Latouche avec Paquot [2019].

⁹³ Voir Harribey [2019-b] ; Khalfa [2019] ; Pierre Khalfa et Jean-Marie Harribey, « Le jardin d'Eden a-t-il jamais existé ? », *Le Monde*, 11 et 12 août 2019.

⁹⁴ Diamond [2006].

Esquissant une transposition de son analyse aux sociétés modernes, Diamond dresse la liste des multiples dégradations écologiques contemporaines, et il les impute là aussi à la croissance démographique trop importante. Ce faisant, il écarte de sa problématique tout ce qui pourrait relier la crise écologique actuelle au contexte social, économique et politique dans lequel se déroulent les activités humaines. En faisant de la démographie un facteur surdéterminant tous les autres, il ignore le fait historique qui a vu l'accumulation du capital et la ponction sur la nature prendre un essor considérable avec le développement du capitalisme.

Constatant que la croissance démographique au début du XXI^e siècle est principalement le fait des pays non développés ou en développement, il considère ceux-ci comme largement responsables de leurs problèmes. Sont donc occultés les rapports sociaux de classes, les phénomènes d'exploitation colonialistes et impérialistes, les profondes inégalités en tous genres entre les pays et au sein de chacun d'eux, notamment en termes de partage des richesses. Au point même de désigner les phénomènes de migrations du Sud vers le Nord, dont les causes ne sont jamais reliées à la domination des uns sur les autres, comme une pression insupportable pour le Nord. L'agronome Daniel Tanuro considère que « cela revient tout simplement à désigner le Sud comme bouc émissaire⁹⁵ ».

Les explications de Diamond, aux accents très malthusiens, ont laissé sceptiques beaucoup de spécialistes de sciences sociales et humaines, surtout chez ceux qui privilégient le concept de capitalocène par rapport à celui d'anthropocène. Cependant, l'idée de la menace, voire de l'imminence, d'un effondrement général de la société bâtie sur l'utilisation à outrance des ressources naturelles, notamment des combustibles fossiles, s'est installée dans le débat public, au fur et à mesure que le processus de réchauffement du climat s'est confirmé.

Comment tout peut s'effondrer

La publication de *Comment tout peut s'effondrer* par Pablo Servigne et Raphaël Stevens en 2015⁹⁶ a marqué la prise de relais par les maisons d'édition et les médias de l'idée d'effondrement⁹⁷.

Les « collapsologues », selon le mot de Servigne et Stevens, font d'abord l'inventaire des multiples dégradations écologiques, qui fait aujourd'hui à peu près consensus. Ces deux auteurs définissent les « limites infranchissables » (lorsque la ressource est tarie ou bien lorsqu'on a dépassé le pic de production et que la descente est inexorable) qui signifient que la croissance économique infinie est impossible. Ils les distinguent des « frontières franchissables » qui sont « des seuils au-delà desquels les systèmes dont nous dépendons se dérèglent, comme le climat, les écosystèmes ou les grands cycles biochimiques de la planète. Il est possible de les franchir, mais les conséquences n'en sont pas moins catastrophiques⁹⁸ ». Les deux auteurs insistent sur le fait qu'« au-delà de certains seuils, les systèmes complexes – dont les économies ou les écosystèmes – basculent brusquement vers de nouveaux états d'équilibre impossibles à connaître à l'avance, voire s'effondrent⁹⁹ ». Faisant référence à Knight et Keynes, ils écrivent que « les *risques* sont probabilisables, alors que l'*incertain* ne l'est pas. L'incertain est le territoire des cygnes noirs, il n'est pas quantifiable¹⁰⁰ ». « Alors, comment gérer les cygnes noirs ? » demandent-ils. « Ouvrir la raison à l'intuition. En collapsologie, c'est l'intuition – nourrie par de solides connaissances – qui sera donc

⁹⁵ Tanuro [2007].

⁹⁶ Servigne et Stevens [2015].

⁹⁷ Pour une présentation de l'engouement de l'édition, voir Malet [2019].

⁹⁸ Servigne et Stevens [2015], p. 65.

⁹⁹ *Ibid.*, p. 128.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 141.

primordiale.¹⁰¹ » À quoi servent les connaissances ? « Notre ignorance n'est donc pas une question d'accumulation de connaissances scientifiques, elle est consubstantielle à la nature même des systèmes complexes. Autrement dit, en temps d'incertitude, c'est l'intuition qui compte.¹⁰² » Mais à l'intuition de qui faut-il se fier ? Pour sa part, le climatologue Jean Jouzel estime que « les collapsologues se trompent, à mon sens, d'échelle de temps. L'effondrement n'est pas imminent. Je nous vois plutôt griller à petit feu. Une fois encore, je pense que les prévisions du GIEC sont les bonnes : on peut maintenir le climat sur une trajectoire de 2 ou même de 1,5 °C, si tout le monde avance dans le même sens.¹⁰³ »

Une idéologie ?

Ici commence la discussion de ces thèses¹⁰⁴. Leurs critiques se situent à plusieurs niveaux. Le premier porte sur le statut de science que veulent décerner les collapsologues à leur construction. Servigne et Stevens définissent l'objet de collapsologie comme « l'exercice transdisciplinaire d'étude de l'effondrement de notre civilisation industrielle et de ce qui pourrait lui succéder, en s'appuyant sur les deux modes cognitifs que sont la raison et l'intuition, et sur des travaux scientifiques reconnus¹⁰⁵ ». Les auteurs se réclament d'une approche en termes de complexité et d'interaction dont il résulte une « convergence des catastrophes¹⁰⁶ ». « Plus ces systèmes sont complexes, plus chaque organe devient vital pour l'ensemble de l'organisme. À l'échelle du monde, donc, tous les secteurs et toutes les régions de notre civilisation globalisée sont devenus interdépendants au point de ne pas souffrir d'un effondrement sans provoquer le vacillement de l'ensemble du métaorganisme.¹⁰⁷ » Et « la complexité croissante des institutions sociopolitiques se fait à un coût métabolique toujours plus élevé, c'est-à-dire des besoins croissants en matière, en énergie et en basse entropie¹⁰⁸ ». Ils dressent ainsi une passerelle avec les risques « dans nos propres systèmes, comme nous allons le voir pour la finance, les chaînes d'approvisionnement et les infrastructures physiques qui forment nos sociétés¹⁰⁹ ». On pourrait accepter cette passerelle jetée entre les fragilités des systèmes naturels et celles des systèmes humains. Mais à la condition d'indiquer comment elle s'établit. Or, le chaînon manquant est le cadre socio-historique dans lequel ces fragilités se conjuguent, c'est-à-dire que le concept de capitalisme, dont la vocation est de n'avoir justement pas de limite, est totalement absent. L'amalgame entre sciences physiques et sciences sociales et humaines conduit à une naturalisation des rapports sociaux, c'est-à-dire à leur dissolution. Servigne et Stevens ont beau affirmer qu'« à un niveau global, le système économique mondial et le système-Terre sont deux systèmes complexes soumis aux mêmes dynamiques non linéaires et contenant aussi des points de basculement¹¹⁰ », on ne saura jamais de quel système économique mondial il s'agit. De manière percutante, le philosophe Maxime Chédin soulève la même question :

« Que la catastrophe climatique mobilise surtout les habitants blancs et diplômés des métropoles, appartenant aux classes moyennes supérieures de la population, n'a rien d'accidentel dès lors que les slogans du mouvement climat et se sa pointe avancée, la

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 142.

¹⁰² *Ibid.*, p. 156.

¹⁰³ Jean Jouzel, « L'effondrement n'est pas imminent. Je nous vois griller à petit feu. » *Le Monde*, 2 et 3 juin 2019.

¹⁰⁴ Pour des commentaires critiques, voir notamment : Tanuro [2007] ; Charbonnier [2019] ; Cravatte [2019].

¹⁰⁵ Servigne et Stevens [2015], p. 253.

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 181.

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 108.

¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 185.

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 108-109.

¹¹⁰ *Ibid.*, p. 91.

collapsologie, traduisent sous une forme sublimée ("sauver le climat") les inquiétudes que cette couche urbaine jusqu'à présent épargnée a de voir disparaître son monde et ses conditions de vie. C'est seulement quand le mouvement climat parviendra à percevoir comme aussi intensément urgentes et écologiques les questions sociales *a priori* étrangères au climat (les violences policières, l'écrasement des classes pauvres, le patriarcat, la casse du code du travail ou de l'hôpital) que l'écologie cessera d'être cette préoccupation "bourgeoise" qu'elle est partiellement devenue dans les pays du Nord. Pour cela, il faut se réarmer intellectuellement et comprendre à nouveaux frais, sans se laisser épouvanter par les fantômes du passé, comment le capitalisme, appuyé sur une apparence trompeuse de démocratie représentative, tend par nature, depuis son apparition, à détruire la vie sur Terre et rendre impossible toute forme de société digne et égalitaire.¹¹¹ »

On peut donc adresser un deuxième niveau de critiques contre la collapsologie inventée par Servigne et Stevens à propos des conceptions économiques qui sous-tendent leurs analyses en termes de complexité. On l'a dit, ils ignorent le capitalisme¹¹² et, ce qui va souvent de pair, ils se trompent sur la monnaie. Ils adoptent, sans le savoir (?), la thèse de la monnaie exogène et reprennent à leur compte les poncifs sur « le système-dette qui repose sur la croissance », « le système des réserves fractionnaires », « des initiatives de relance locale hors du système monétaire¹¹³ ». On retrouve ici toutes les erreurs de raisonnement qui tournent en boucle sur Internet : la croissance économique serait voulue et engendrée pour rembourser les crédits et ainsi perpétuer le « système dette ». Or, la réalité est l'inverse de ce schéma : parce que le capitalisme est un système d'accumulation permanent et donc de croissance, l'anticipation du surplus nécessite la création monétaire par le biais du crédit¹¹⁴. De plus, les collapsologues ne voient la monnaie que comme un instrument au service de l'engrenage financier et occultent le fait que, depuis plusieurs millénaires, la monnaie est une institution sociale présente dans les sociétés humaines les plus diverses, par laquelle passent les échanges sociaux et pas seulement ceux d'ordre économique¹¹⁵.

Sur le plan économique encore, Servigne et Stevens affirment : « environ les deux tiers de la croissance des Trente Glorieuses sont dus à la consommation des énergies fossiles – le reste étant le produit du travail et des investissements¹¹⁶ ». Disons-le carrément, ce propos n'a aucun sens. D'une part, parce qu'il ignore le concept de facteur limitant : si l'un des facteurs de production manque totalement, la production ne se fait pas, mais on ne peut en déduire que le facteur manquant aurait été le créateur de la totalité de la valeur économique. D'autre part, parce que ce calcul résulte de l'application d'une fonction de type Cobb-Douglas¹¹⁷, que malheureusement beaucoup de prétendus écologistes critiques utilisent sans aucune précaution méthodologique¹¹⁸. Or, on pourrait introduire n'importe quel facteur dans cette fonction, pourvu que cela ne modifie pas la répartition entre capital et travail et on aurait sous une forme ou une autre le fameux « résidu » de Solow ou le progrès technique ou la prétendue

¹¹¹ Maxime Chédin, « Quand le mouvement climat deviendra écologique... », *Politis*, n° 1566, 29 août 2019. Voir aussi Chédin [2018].

¹¹² Soyons juste, dans Servigne, Stevens et Chapelle [2018], les auteurs mentionnent à plusieurs reprises le mot « capitalisme », mais en ignorant ce que suppose son concept en termes de rapports sociaux.

¹¹³ Servigne et Stevens [2015], p. 104, 121, 240, 243, 250.

¹¹⁴ Voir Harribey [2018-b]. La conception exogène de la monnaie stipule que c'est la banque centrale qui impulse la création de monnaie, alors que la conception endogène considère que la monnaie est créée par le système bancaire à la demande des agents économiques.

¹¹⁵ Voir Les Économistes atterrés [2018].

¹¹⁶ Servigne et Stevens [2015], p. 56-57.

¹¹⁷ Voir dans le chapitre 3 l'encadré « La fonction Cobb-Douglas : de sa version pour gogos à sa version savante ». Dès les années 1950, la fonction de production agrégée a été radicalement rangée comme fausse. Pour un rappel de la démonstration apportée par nombre d'auteurs, au grand embarras de Solow, voir Guerrien [2017].

¹¹⁸ Notamment Ayres [2001] ; Cochet [2005] ; De Perthuis et Jouvét [2013] ; Giraud [2014].

« valeur créée par la nature ». Il s'ensuit un passage abusif et scientifiquement faux d'une corrélation (entre production et consommation de matières) à une causalité.

En ignorant le capitalisme et son rapport social fondamental, en méconnaissant la monnaie et en oubliant de relier l'épuisement des ressources à la dynamique de l'accumulation, Servigne et Stevens tombent dans le panneau : « une crise énergétique précède toujours une grave crise économique »¹¹⁹. Mais ils ne se demandent pas ce qui a précédé la crise énergétique. Or, si l'on regarde la dernière grave crise énergétique, celle du début des années 1970 avec le quadruplement des prix du pétrole en 1973, on voit qu'elle avait été précédée d'une chute du taux de profit dès le milieu des années 1960 aux États-Unis, suivie de la crise du système monétaire international entraînant la fin des accords de Bretton Woods en 1971, et enfin de la dégradation de la rentabilité du capital dans tous les pays capitalistes développés de l'époque. Il ne suffit donc pas d'invoquer l'intégration « d'autres manières de savoir » (et cela à juste titre), notamment « les savoirs indigènes » pour constituer une « science post-normale », encore faut-il ne pas commettre des contresens historiques et théoriques sur l'évolution de l'économie. De plus, se référer au prétendu « prix Nobel d'économie » Daniel Kahneman qui « a donné ses lettres de noblesse à l'étude des comportements irrationnels »¹²⁰ ne peut que désoler quand on sait que l'économie dominante est en train de s'orienter vers l'économie comportementale qui, paraît-il, doit faire converger l'économie et les neurosciences, à un moment où la théorie néoclassique traditionnelle a fait faillite¹²¹.

Un troisième niveau de critiques porte sur la conduite à tenir face à l'effondrement. D'abord, un doute s'immisce : l'effondrement est-il une hypothèse ou une certitude ? Si c'est une hypothèse, elle est à prendre en compte et on doit y réfléchir : ainsi, Servigne et Stevens soulignent à plusieurs reprises que « nous avons gagné la capacité de "possibiliser" cette catastrophe »¹²². Mais « si la possibilité qu'un effondrement de la civilisation industrielle survienne est de plus en plus palpable et réelle, nous ne pouvons pas être certains de sa date »¹²³, on comprend que la catastrophe arrivera, mais on ne sait pas quand. Devant cette certitude, que reste-t-il à faire ? Au fil des pages écrites par les collapsologues, on ne sait plus. Et il semble bien que s'impose cette fatalité face à laquelle, il ne reste qu'à « relier ces émotions aux étapes d'un deuil. Un deuil d'une vision de l'avenir »¹²⁴. Il s'agit d'« un élément de réponse [qui] consiste à voir dans toute "transition psychologique" un processus de deuil »¹²⁵.

Les collapsologues se réfèrent au « catastrophisme éclairé » du philosophe Jean-Pierre Dupuy. Mais « l'effondrement est certain, et c'est pour cela qu'il n'est pas tragique. Car en disant cela, nous venons d'ouvrir la possibilité d'éviter qu'il ait des conséquences catastrophiques »¹²⁶, écrivent-ils. Mais est-ce bien la perspective tracée par Dupuy ou bien par Hans Jonas¹²⁷, pour qui « l'heuristique de la peur » doit nous conduire à agir pour éviter la catastrophe et pas pour en diminuer les conséquences ?

« On s'est beaucoup mépris sur le sens à donner à ce "catastrophisme éclairé", en me faisant dire que j'annonçais comme certain un avenir apocalyptique. Ce que j'ai dit est qu'il est parfois utile de faire comme si la catastrophe était nécessaire ou, si vous voulez, comme si elle était notre destin. "Nécessaire" et "certain", ce sont deux catégories qui n'ont rien à voir.

¹¹⁹ Servigne et Stevens [2015], p. 58.

¹²⁰ Servigne, Stevens et Chappelle [2018], p. 119.

¹²¹ Voir Lordon [2017].

¹²² Servigne et Stevens [2015], p. 154.

¹²³ *Ibid.*, p. 139 ; voir aussi p. 195.

¹²⁴ *Ibid.*, p. 23.

¹²⁵ *Ibid.*, p. 232 et 233.

¹²⁶ *Ibid.*, p. 144.

¹²⁷ Jonas [1990 (1979)].

Je ne sais pas plus que vous si la technique va nous faire plonger dans l'abîme. Mais si je présente cette chute comme nécessaire, c'est pour qu'on la prenne enfin au sérieux. Et j'ajoute : le destin catastrophique, on peut choisir de l'écarter.¹²⁸ »

Explicitement, Servigne et Stevens s'écartent de Jonas : « Mais alors que pour Hans Jonas, "la prophétie du malheur est faite pour éviter qu'elle se réalise", nous faisons un pas de plus en constatant (35 ans après) qu'il sera très difficile de l'éviter, et que nous pouvons seulement tenter d'en atténuer certains effets.¹²⁹ »

Comme l'écrit Pierre Charbonnier,

« Pour certains, le déblocage doit venir d'une union sacrée pour faire face à la catastrophe, comme s'il suffisait d'entendre les alertes scientifiques pour engager une transformation sociale profonde. C'est la position des catastrophistes. Mais c'est se méprendre sur la nature des intérêts en jeu dans la crise écologique : un consensus "vert" n'est pas réaliste, car l'écologie, pour être efficace, subvertit les formes contemporaines d'accumulation de la richesse, les modes d'intervention de l'État dans l'économie, ainsi que certains des fondements juridiques de l'ordre libéral – la propriété en particulier. En ce sens, elle n'a pas vocation à rassembler les tenants du bon sens pragmatique, mais à révéler de nouveaux clivages internes au monde social.¹³⁰ »

Ne peut-on rien faire ?

On peut alors s'interroger au sujet des pistes explorées par les auteurs pour éviter les conséquences les plus lourdes de la catastrophe.

« Nous avons créé (surtout nos ancêtres) des systèmes gigantesques et monstrueux qui sont devenus indispensables au maintien des conditions de vie de milliards de personnes. Non seulement ils empêchent toute transition, mais ils ne peuvent même plus se permettre qu'on les taquine, sous peine de s'effondrer. Comme le système est autoréférentiel, il est évident qu'on ne pourra pas trouver des solutions à l'intérieur du système dominant. Il faut donc cultiver les innovations aux marges. C'est l'objet de la transition. Mais reste-t-il encore des marges ?¹³¹ »

À juste titre, Servigne et Stevens ironisent sur le paradoxe des partisans de la transition énergétique :

« Les partisans de la transition énergétique (vers les renouvelables) ont besoin de cette puissance thermique pour construire un système énergétique alternatif. Le paradoxe est plutôt cocasse : pour espérer survivre, notre civilisation doit lutter contre les sources de sa puissance et de sa stabilité, c'est-à-dire se tirer une balle dans le pied !¹³² »

Mais comment ne pas voir la somme de paradoxes, ou, pire, d'impasses empruntés par les collapsologues, ou encore de pistes en contradiction avec un repli individuel ?

« Mieux vaut savoir subvenir aux besoins de base de sa famille et de sa communauté avec ses propres moyens. [...] Un processus de dépeuplement se met en place : conflit, déplacement, malnutrition, famines, épidémies. Mieux vaut donc peut-être faire partie d'une des petites communautés encore soudées dans lesquelles la confiance et l'entraide sont des valeurs cardinales.¹³³ »

« Anticiper et imaginer un bouleversement de nos vies implique donc de changer radicalement de regard sur le monde. Pour cela, nous avons proposé trois pistes. D'abord, décloisonner la pratique des sciences en produisant des savoirs plus ancrés dans le système-Terre, plus transversaux et plus démocratiques. Ensuite, poursuivre ces voies tracées par

¹²⁸ Dupuy [2012].

¹²⁹ Servigne et Stevens [2015], p. 253.

¹³⁰ Pierre Charbonnier, « Les écologistes doivent abandonner le "ni gauche ni droite" », *Le Monde*, 14 juin 2019.

¹³¹ Servigne et Stevens [2015], p. 105-106. Notons que les auteurs récusent la possibilité de la transition, puis qu'ils la définissent.

¹³² *Ibid.*, p. 104.

¹³³ *Ibid.*, p. 189-190.

certain anthropologues audacieux et par d'autres peuples en résistance, s'ouvrir à d'autres regards sur le monde (ontologies) afin d'imaginer des alliances aussi improbables que nécessaires avec d'autres cultures et d'autres êtres *terrestres*. Et enfin, partir pour une extraordinaire expédition, celle de recréer des récits fondés sur d'autres mythologies pour découvrir et explorer de nouveaux horizons.¹³⁴ »

Remarquons aussi que « face à un *predicament*, il y a des choses à faire, mais il n'y a pas de solutions¹³⁵ ». Afin de « plonger dans nos zones d'ombre personnelles, à les regarder en face », l'invitation à une « transition intérieure¹³⁶ » est lancée.

« Car même s'il est trop tard pour bâtir une véritable économie stable basée sur la soutenabilité (*steady state economy*, il n'est jamais trop tard pour construire des petits systèmes résilients à l'échelle locale qui permettront de mieux endurer les chocs économiques, sociaux et écologiques à venir.¹³⁷ »

« Tout ce qui favorise un attachement à un territoire (liens sociaux inclus) est donc le bienvenu ! Et s'il faut migrer, alors n'hésitons pas à suivre les recommandations d'un rapport de 2014 de l'Association américaine de psychologie sur les conséquences du changement climatique : dans les kits à se faire en cas d'urgence, en plus de la nourriture, de l'eau et des médicaments, les experts conseillent de veiller aussi sur la santé psychologique en n'oubliant pas d'y joindre "des items religieux ou spirituels, des images, des couvertures, des jouets pour les enfants (...), des objets récréatifs comme des livres ou des jeux, et du papier et des crayons pour coucher sur le papier les informations importantes.¹³⁸ »

On n'aurait garde de persifler mais, dans ces kits de survie, y aurait-il... de la nourriture lyophilisée, de l'eau en bouteille, des médicaments de l'industrie pharmaceutique et du papier recyclé ? Les auteurs rejoignent sans doute ici les appels à « sortir de l'économie » chers à Latouche. En effet, ils précisent :

« La transition pourrait finalement être vue comme un acte de "débranchement". Se débrancher du système industriel implique de renoncer à *l'avance* à tout ce qu'il fournit (nourriture industrielle, vêtements, déplacements rapides, objets divers, électronique, etc.) avant d'être obligés de subir des pénuries. [...] Tout l'enjeu consiste donc à s'organiser pour retrouver les savoirs et les techniques qui permettent de reprendre possession de nos moyens de subsistance, *avant* de pouvoir se débrancher.¹³⁹ »

Pour les auteurs, « dans les années 1970, notre société avait encore la possibilité de construire un "développement durable". Le choix a été de ne pas le faire. Depuis les années 1990, tout a même continué à accélérer, malgré les nombreuses mises en garde. Et aujourd'hui il est trop tard¹⁴⁰ ». Ils se rangent donc derrière Dennis Meadows pour qui « il est trop tard pour le développement durable, il faut se préparer aux chocs et construire dans l'urgence des petits systèmes résilients¹⁴¹ », mais n'oublient-ils pas ce qu'il dit quelques pages plus loin : « Mais, tant que nous nous concentrerons sur les facteurs techniques et que nous ignorerons les facteurs sociaux, nous n'aurons aucune chance d'arrêter la croissance des gaz à effet de serre¹⁴² »?

Signalons toutefois que l'accent mis par les auteurs sur la coopération et l'entraide comme facteurs décisifs de la capacité des sociétés humaines, comme des sociétés animales d'ailleurs, à gérer les difficultés et même les situations de pénurie et de risque

¹³⁴ Servigne, Stevens et Chapelle [2018], p. 271.

¹³⁵ Servigne et Stevens [2015], p. 181. *Predicament* est le terme anglais qui, selon les auteurs, désigne le mieux l'effondrement.

¹³⁶ *Ibid.*, p. 233 et 235.

¹³⁷ *Ibid.*, p. 237.

¹³⁸ Servigne, Stevens et Chapelle [2018], p. 74.

¹³⁹ Servigne et Stevens [2015], p. 241-242.

¹⁴⁰ *Ibid.*, p. 254.

¹⁴¹ Meadows [2013], p. 195.

¹⁴² *Ibid.*, p. 208.

d'effondrement, constitue un contrepoint convaincant à l'idéologie néolibérale, selon laquelle la concurrence est la clé de la réussite contre l'autre, l'ennemi, dans une vision détournée et fautive de la théorie de l'évolution de Darwin¹⁴³.

L'ensemble oscille donc entre une prise de conscience collective et une attitude de type « survivaliste » individuelle. Cette hésitation, ou ces allées et venues entre les deux caps, se résout par une prise de conscience intérieure qui conduit à une conversion spirituelle guidée par les émotions : « ce que nous appelons collapsophie vient en renfort de la collapsologie et s'évertue simplement à ne pas nous faire perdre la raison. La proposition de ce livre est d'accorder *simultanément* autant d'importance à ce qui se passe à l'extérieur (matériel et politique) qu'au chemin intérieur (spirituel). [...] Un chemin intérieur pour un impact extérieur¹⁴⁴ ». On peut alors dire que, pour les « collapsonautes », cela nécessite un réenchantement grâce à la formulation de nouveaux récits, de nouveaux mythes dans le but de « raconter d'autres histoires¹⁴⁵ ».

Qui ne souscrirait au programme de « recréer des liens de réciprocité, de confiance, de sécurité et d'équité avec ce(ux) qui nous entoure(nt)¹⁴⁶ » ou à celui selon lequel « il y a trois types de liens essentiels à retrouver : le lien à soi, le lien aux autres et le lien à la nature¹⁴⁷ » ? Mais comment ne pas voir dans la collapsophie un idéalisme philosophique¹⁴⁸ si « les menaces qui pèsent sur notre survie peuvent donc être attribuées aux immaturités psychologiques et sociales, au manque d'authenticité, c'est-à-dire au manque de conscience psychologique et spirituelle, à l'incapacité à cultiver le vrai soi qui se situe au-delà des limites de l'ego¹⁴⁹ » ? Et comment pourrait-on sortir d'une démarche psychologisante puisque, si l'on en croit les collapsologues, et notamment Yves Cochet :

« Le phénomène de déni de la réalité [...] relève d'abord des limitations de l'appareil cognitif humain et des contraintes de la psychologie sociale. [...] D'ailleurs, paradoxalement, même si une majorité de personnes (en France par exemple) étaient finalement convaincues de l'imminence de l'effondrement, il est improbable que cette majorité s'organise pour agir efficacement contre cette menace.¹⁵⁰ » ?

Ce constat désabusé fait écho à celui de Latouche :

« Le programme d'une politique nationale de décroissance apparaît comme paradoxal. La mise en œuvre de propositions réalistes et raisonnables a peu de chances d'être adoptée et moins encore d'aboutir sans une subversion totale. Celle-ci présuppose le changement dans l'imaginaire que la réalisation de l'utopie féconde de la société autonome et conviviale est seule en mesure d'engendrer.¹⁵¹ »

On ne peut donc sans doute rien faire puisque cela supposerait le problème résolu. On ne saurait mieux dépolitiser, désocialiser, déculturer même, un problème de la société d'une telle ampleur. La naturalisation des rapports sociaux et son miroir inversé de l'anthropomorphisation de la nature ne relèveraient-ils pas du fétichisme au sens de Marx ?

Pourtant, il y a chez Servigne et Stevens au moins une intuition qui, développée, aurait pu être féconde : « Certains experts tentent même de donner une valeur aux services que nous rendent les écosystèmes. En 1998, ils l'estimaient à deux fois le PIB mondial. Mais ces chiffres signifient-ils quelque chose ? La nature n'est évidemment pas soluble dans

¹⁴³ Servigne et Chapelle [2017]. Voir aussi l'entretien de Pablo Servigne avec François Ruffin, « Une dernière bière avant la fin du monde », 31 octobre 2018, <https://www.youtube.com/watch?v=6J1Lzs-iYAI>.

¹⁴⁴ Servigne, Stevens et Chapelle [2018], p. 272.

¹⁴⁵ *Ibid.* p. 163 et suiv.

¹⁴⁶ *Ibid.*, p. 202.

¹⁴⁷ *Ibid.*, p. 197.

¹⁴⁸ Comme le dit Chévin (2018).

¹⁴⁹ Servigne, Stevens et Chapelle [2018], p. 189.

¹⁵⁰ Cochet [2015], p. 261-263.

¹⁵¹ Latouche [2007], p. 117.

l'économie.¹⁵² » Très juste. La nature est inestimable économiquement¹⁵³. La crise socio-écologique est l'occasion de rouvrir la question théorique de la valeur.

¹⁵² Servigne et Stevens [2015], p. 82-83.

¹⁵³ Harribey [2013-a].

Chapitre 3

La crise du capitalisme, tant sociale qu'écologique, rouvre la question théorique de la valeur

« Il y a une ambiguïté dans l'usage des adjectifs "inhérent", "intrinsèque" et "immédiat", qui alimente une conclusion erronée. [...] L'erreur consiste à penser que ce qu'on qualifie ainsi est extérieur à toute relation et peut être, par conséquent, tenu pour absolu. [...] L'idée que ne pourrait être qualifié d'inhérent que ce qui est dénué de toute relation avec tout le reste n'est pas seulement absurde : elle est contredite par la théorie même qui relie la valeur des objets pris comme fins au désir et à l'intérêt. Cette théorie conçoit en effet expressément la valeur de l'objet-fin comme relationnelle, de sorte que, si ce qui est inhérent c'est ce qui est non relationnel, il n'existe, si l'on suit ce raisonnement, strictement aucune valeur intrinsèque. [...] À strictement parler, l'expression "valeur intrinsèque" comporte une contradiction dans les termes. »

John Dewey [2011 (1981)], *La formation des valeurs (Théorie de la valuation)*, Paris, Les Empêcheurs de penser en rond, La Découverte, p. 108 à 110.

L'économie politique se constitue véritablement à la fin du XVIII^e siècle, au moment où émerge la révolution industrielle au Royaume-Uni, au sein d'un capitalisme instaurant progressivement un rapport social de type salarial. Sous l'impulsion surtout d'Adam Smith en 1776 et de David Ricardo en 1817¹, un corpus théorique s'impose alors autour de deux idées fondamentales. D'une part, l'économie obéit à des lois naturelles que l'économie politique s'efforce de mettre au jour, et dont il résulte que le marché doit fonctionner sans entraves, dès lors que la défense de la propriété privée et que la liberté d'échanger sont assurées et garanties par l'État. D'autre part, puisque la division de travail favorise la multiplication des échanges, il convient de savoir ce qui détermine la valeur des marchandises échangées. Reprenant une intuition d'Aristote, Smith et Ricardo affirment que les marchandises possèdent une valeur d'usage (une utilité), pour laquelle elles sont désirées, et une valeur d'échange entre elles. La valeur d'échange ne se déduit pas de la valeur d'usage qui n'en est que la condition nécessaire ; elle est déterminée par la quantité de travail que les marchandises contiennent. Et ils en concluent que le produit de la société se répartit entre trois classes : les salariés, les capitalistes et les propriétaires fonciers. Ainsi s'ébauche la théorie dite de la valeur-travail, prolongeant les premiers essais d'Ibn Khaldoun au Moyen Âge et d'Antoine de Montchrestien, William Petty et Richard Cantillon aux XVII^e et XVIII^e siècles.

Les problèmes liés à l'utilisation de la nature ne sont pas absents des préoccupations de l'économie politique. Parmi celles-ci, les rendements de la terre sont un sujet d'interrogation pour Ricardo et Thomas Robert Malthus². Le premier voit les rendements décroissants de la terre et s'inquiète de la rente foncière, et le second compare ces rendements et l'augmentation de la population. En revanche, Jean-Baptiste Say s'écarte tout à fait de la théorie de la valeur-travail et, assimilant utilité et valeur, affirme hâtivement que « les richesses naturelles sont inépuisables, car, sans cela, nous ne les obtiendrions pas gratuitement³ ».

¹ Smith [1991 (1776)] ; Ricardo [1992 (1821)].

² Malthus [1992 (1798)] ; 1969 (1820)].

³ Say [1840 (1828-1829)], tome 1, p. 68.

Des deux idées de l'économie politique qu'il appelle « classique », Marx⁴ va rejeter la première car, selon lui, les lois de l'économie sont sociales et historiques, à savoir, pour la période considérée, liées au mode de production capitaliste. Il fait ensuite de la seconde idée le point de départ de la « critique de l'économie politique », c'est-à-dire celle de la marchandise, du capital et donc des rapports sociaux capitalistes, lorsque les premières crises du capitalisme éclatent en même temps que les premières révoltes ouvrières.

Deux siècles plus tard, le capitalisme s'est complètement mondialisé, à la suite de la liberté totale de circuler accordée aux capitaux dans les années 1970-1980. Mais, loin d'instaurer la stabilité et l'efficacité du système économique, sa globalisation et sa financiarisation ont entraîné à la fin du XX^e siècle et au début du XXI^e une crise d'ampleur et de dimensions inédites : l'accumulation du capital bute périodiquement sur les contradictions sociales qu'elle engendre, mais elle bute aussi maintenant sur les limites de la planète. Cette période est également marquée par un effondrement du marxisme, qui est le reflet de celui du « socialisme réel », et aussi par un rejet de Marx lui-même, accusé par la plupart des penseurs de l'écologie d'avoir glorifié le développement des forces productives et donc d'être incapable de comprendre le productivisme dévastateur de la nature. Simultanément, toute référence aux concepts de valeur et de richesse disparaît de ce qui est désormais appelé « science économique ».

Il faut attendre la mise au grand jour de la crise écologique et l'arrêt de son déni pour que ces concepts réapparaissent, et cela de trois manières différentes. Premièrement, se construit à l'intérieur de la théorie néoclassique une « économie de l'environnement » affirmant prendre en compte la « valeur de la nature ». Deuxièmement, une réflexion s'engage à l'échelle internationale pour élaborer de nouveaux indicateurs de richesse, avec en France Jean Gadrey et Florence Jany-Catrice⁵, puis Joseph Stiglitz, Amartya Sen et Jean-Paul Fitoussi⁶. Troisièmement, il existe tout un chantier autour d'une problématique « marxienne » de l'écologie inscrite dans les rapports sociaux, avec notamment Elmar Altvater, Paul Burkett, John Bellamy Foster, Jean-Marie Harribey, Andreas Malm, Armel Campagne, Jason W. Moore⁷, en marge ou en parallèle de l'économie écologique⁸. Ce courant marxien développe deux idées principales : d'une part, Marx voit le capitalisme comme provoquant une « rupture métabolique » entre l'homme et la nature ; d'autre part, la crise du capitalisme est avant tout une crise de production de valeur, cette production étant limitée par des contradictions sociales et, de plus en plus, par les contradictions écologiques. Dès lors, la théorie de la valeur de Marx est-elle en mesure d'analyser et de critiquer cette crise aux dimensions nouvelles ? Ou bien faut-il recourir à un autre paradigme qui s'écarterait de tous les schémas hérités de l'économie politique classique, de la critique de celle-ci, ainsi que de l'économie standard ?

Ce chapitre va examiner ces questions à travers l'épineux problème de la valeur. Nous présenterons d'abord ce que fut le premier débat théorique d'ampleur à la naissance de l'économie politique et qui perdure jusqu'à aujourd'hui : la richesse se réduit-elle à la valeur économique (1)⁹ ? Puis, nous verrons en quoi la valeur est une catégorie sociale qui permet de prendre en compte la question écologique (2). Enfin, nous discuterons l'hypothèse de dépassement de la catégorie valeur (3).

⁴ Marx [1965 (1857) ; 1965 (1859) ; 1965 (1867)].

⁵ Gadrey et Jany-Catrice [2005].

⁶ Stiglitz, Sen et Fitoussi [2009].

⁷ Altvater [1992, 2007] ; Burkett [1999, 2006] ; Foster [1997, 2011] ; Harribey [2013-a] ; Foster and Burkett [2016] ; Malm [2016, 2017-a, 2017-b], Campagne [2017] ; Moore [2015, 2017].

⁸ Voir Douai et Plumecocq [2017].

⁹ Cette présentation sera succincte car nous avons développé cela dans Harribey [2013-a].

1. La richesse se réduit-elle à la valeur économique ?

C'est la première énigme dont les termes furent posés dès l'Antiquité, mais dont la résolution ne fut jamais achevée sans contestation. Dans une page qui nous est parvenue, Aristote distingue l'administration de la famille, l'*oikonomos* – qui donnera l'« économie », c'est-à-dire la gestion de la maison – et la chrématistique qui porte sur l'échange. Cette intuition sera développée par l'économie politique, mais niée ultérieurement par ladite science économique.

« Mais il y a un autre genre d'acquisition que l'on appelle proprement, et il est juste de l'appeler ainsi, la chrématistique, du fait de laquelle il semble n'y avoir nulle borne à la richesse et à la propriété. [...] Commençons l'étude de la chrématistique par ceci : de chaque objet possédé il y a un double usage ; dans les deux cas, il s'agit d'un usage de la chose en tant que telle, mais pas en tant que telle de la même manière : l'un est propre et l'autre n'est pas propre à l'objet. Ainsi une chaussure sert à chausser et à être échangée ; ce sont bien deux usages d'une chaussure en tant que telle, car celui qui troque une chaussure avec celui qui en a besoin contre de l'argent ou de la nourriture se sert aussi de la chaussure en tant que chaussure, mais pas selon son usage propre : en effet, elle n'a pas été fabriquée en vue du troc.¹⁰ »

Les prémices de la discussion au sein de l'économie politique¹¹

Après un peu plus de deux millénaires de cheminement, cette intuition fondera chez Smith et Ricardo la distinction entre la valeur d'usage et la valeur d'échange des marchandises, la première étant la condition nécessaire de la seconde mais pas sa mesure. En faisant du travail (commandé chez l'un, incorporé chez l'autre¹²) le fondement de la valeur d'échange, tous les deux rompent avec l'aphorisme de Condillac : « une chose n'a pas de valeur parce qu'elle coûte. Elle coûte parce qu'elle a une valeur¹³ », qui donnera naissance à la valeur-utilité fondée sur le désir, et qui est un prolongement de ce que disait Spinoza : « Nous ne nous efforçons pas vers quelque objet, nous ne le voulons pas, nous ne le poursuivons, ni ne le désirons parce qu'il est un bien, mais au contraire nous ne jugeons qu'un objet est un bien que parce que nous le voulons, le poursuivons et le désirons.¹⁴ »

Pendant le siècle qui voit naître l'économie politique, les hésitations, les oscillations, voire les incohérences, sur la valeur des choses sont nombreuses. Ainsi, le même Condillac écrit à la suite de l'aphorisme ci-dessus :

« Je dis donc que, même sur les bords d'un fleuve, l'eau a une valeur, mais la plus petite possible, parce qu'elle y est infiniment surabondante à nos besoins. Dans un lieu aride, au contraire, elle a une grande valeur ; et on l'estime en raison de l'éloignement et de la difficulté de s'en procurer. [...] Quoiqu'on ne donne point d'argent pour se procurer une chose, elle coûte, si elle coûte un travail. [...] D'après ces réflexions préliminaires, je dis que, lorsque je suis loin de la rivière, l'eau me coûte l'action de l'aller chercher ; action qui est un travail, puisqu'elle est faite pour me procurer une chose dont j'ai besoin ; et, lorsque je suis sur le bord de la rivière, l'eau me coûte l'action de me baisser pour en prendre ; action

¹⁰ Aristote [1993], I, 9, 1257-a, p. 115-116.

¹¹ Nous synthétisons dans ce paragraphe ce que nous avons développé dans Harribey [2013-a], chapitre 1. Des références plus complètes y figurent.

¹² Nous laissons ici de côté la discussion sur le travail commandé de Smith et le travail direct et indirect incorporé de Ricardo, cette dernière interprétation étant l'aboutissement du tâtonnement de l'économie politique anglaise sur la valeur d'échange. Voir Harribey [2013-a].

¹³ Condillac [1776].

¹⁴ Spinoza [2008], III, 9, scolie.

qui est un bien petit travail, j'en conviens : c'est moins que le premier coup de bêche. Mais aussi l'eau n'a-t-elle alors que la plus petite valeur possible.¹⁵ »

Ricardo fait observer que « la valeur diffère donc essentiellement de la richesse, car elle ne dépend pas de l'abondance, mais de la difficulté ou de la facilité de production. Le travail d'un million d'hommes dans les manufactures produira toujours la même valeur, mais pas la même richesse¹⁶. » De son côté, dans sa polémique avec Ricardo sur ces sujets, Say répond :

« Ce ne sont donc pas les frais de production *seuls*, ce que M. Ricardo, d'après Smith, appelle le *prix naturel* d'une chose, qui règle sa valeur échangeable, son prix courant, si l'on veut exprimer cette valeur en monnaie. Lorsque les frais de production augmentent, pour que la valeur échangeable augmentât aussi, il faudrait que le rapport de l'offre et de la demande restât le même ; il faudrait que la demande augmentât aussi ; et il est de fait qu'elle diminue ; il est impossible, toutes circonstances étant d'ailleurs les mêmes, qu'elle ne diminue pas. La valeur échangeable ne peut donc pas monter comme les frais de production.¹⁷ »

L'opposition entre ces deux économistes ne disparaîtra jamais : « Je ne dis pas que c'est la valeur du travail qui règle la valeur des marchandises [...] Je dis que c'est la quantité relative de travail nécessaire à la production des marchandises qui règle leur valeur », car Say « ne comprend pas la différence entre "la valeur du travail qui ne détermine pas la valeur des produits et la quantité de travail nécessaire à leur production qui détermine la valeur des produits".¹⁸ ».

Pourtant, ailleurs, Say abandonne quasiment sa position face à Ricardo :

« Pour des raisons que nous n'examinons point encore, un ouvrier, pour se procurer une épingle d'or toute terminée, a eu deux mille fois plus de peine que ce qu'il a fallu prendre pour terminer un clou ordinaire. Si le fabricant de clous, au lieu de faire ses clous, avait voulu avoir une épingle d'or, il aurait fallu qu'il prît cette peine deux mille fois plus grande ; mais il lui convient mieux, à cause de sa position, de ses talents, de faire 2000 clous qu'une épingle. [...] Et chaque chose qui n'est pas une *richesse naturelle* et gratuite a eu un prix proportionné à la peine qu'il a fallu prendre pour se la procurer ; de manière cependant que certaines choses fort utiles comme un panier, exigeant peu de peine, ou un travail qu'on peut faire communément et vite, ont eu peu de valeur échangeable et se sont rapprochées en cela d'une richesse naturelle ; tandis qu'un shall de cachemire a demandé beaucoup de peines et un long travail, et s'est par conséquent éloigné d'autant d'être une richesse naturelle.¹⁹ »

Est-ce un hasard si les exemples pris aussi bien par Smith que Condillac et Say portent sur des éléments naturels comme l'air, l'eau ou le diamant ? Nous ne le pensons pas. Nous y voyons un double effet. Celui de la conscience plus ou moins aiguë selon les auteurs que l'activité humaine s'exerce sur une base matérielle naturelle. Et le fait que la nature représente le cas-type où la différence entre richesse et valeur est la plus emblématique. Notre hypothèse est que le fourvoiement ultérieur de la théorie néoclassique ignorant la nature ou la ramenant à une sorte de capital est contenu en creux dans la valse-hésitation de Say. Il récuse la différence entre valeur d'usage et valeur d'échange, la seconde étant fondée selon lui sur la première, et toute distinction entre richesse et valeur est alors abolie : « Que *la richesse n'est autre chose que la valeur des choses courantes qu'on possède*, c'est un point de fait.²⁰ » Mais il a auparavant distingué les richesses naturelles et les richesses sociales produites par l'homme. La contradiction est manifeste puisque, d'un côté, il identifie la richesse à la valeur, et, de l'autre, il considère qu'il existe des richesses naturelles sans valeur. La suite est

¹⁵ Condillac [1776].

¹⁶ Ricardo [1992 (1821)], p. 289.

¹⁷ Say in Ricardo [1992] (1821)], p. 456-457.

¹⁸ Ricardo et Say cités par Mahieu [1992], p. 35 et 36.

¹⁹ Say [1996 (1819)], p. 144-145.

²⁰ Say in Ricardo [1992 (1821)], p. 475.

connue : « ne pouvant être ni multipliées ni épuisées, elles [les richesses naturelles] ne sont pas l'objet des sciences économiques.²¹ »

La discussion dans l'impasse de la « science économique »

Malgré l'insistance de Jevons en 1865 pour attirer l'attention sur le risque d'épuisement du charbon dans l'Angleterre industrielle, la recommandation de Say d'ignorer les ressources naturelles au sein des sciences économiques fut fidèlement suivie au moins jusqu'au milieu du XX^e siècle. Certes, Hotelling élaborait dans les années 1930 un modèle de gestion des ressources naturelles épuisables et Hartwick énonça une règle de compensation stipulant que les rentes actualisées prélevées au fur et à mesure de l'épuisement des ressources devaient être réinvesties pour produire du capital substitut aux ressources épuisées²².

Mais, pendant que se développe cette « économie de l'environnement », la gravité de la dimension écologique de la crise contemporaine oblige les institutions internationales à élaborer un nouveau discours sur l'environnement naturel. Cela se traduit aujourd'hui par une grande variété d'initiatives prises par le secteur bancaire et financier et par les grandes firmes multinationales.

Déjà, le Protocole de Kyoto, signé en 1997 et mis en œuvre dans l'Union européenne en 2005, avait dessiné une problématique précise. En créant un marché de permis d'émission de gaz à effet de serre, qui peuvent s'échanger selon un prix déterminé par l'offre et la demande, mais aussi en autorisant des crédits carbone obtenus dans le cadre du mécanisme de mise en œuvre conjointe ou du mécanisme de développement propre, une nouvelle possibilité de spéculation naît, avec comme support indirect la dégradation du climat. Et le système bancaire et financier organise aujourd'hui un compartiment destiné à la « finance verte » où les maîtres-mots deviennent « obligations vertes » et « compensation²³ ».

L'idée de la compensation peut sembler de bon sens. Elle fut d'ailleurs énoncée depuis longtemps. En France, une loi de 1976 visait à « éviter, réduire, compenser²⁴ ». Cette idée est incluse dans les protocoles internationaux comme celui de Kyoto ou du REDD (*Reducing Emissions from Deforestation and Forest Degradation*) et du REDD+. Et la Commission européenne affiche une volonté de « pas de perte nette ». L'alter ego de la compensation est le « paiement pour services environnementaux » (PSE) ou le « paiement pour préservation des services écosystémiques » (PPSE). Là encore, le principe est simple : de nombreux supports existent, allant de la préservation des espaces, des sols ou des biotopes à la régulation du cycle de l'eau, du carbone, voire du climat. Mais alors se posent quelques questions complexes : s'agit-il de rémunérer les « services rendus par les écosystèmes » ou par les hommes qui les rendent grâce à leur activité, ou bien encore par les propriétaires des biens naturels²⁵ ? On ne répond pas de la même façon à ces trois questions, car elles renvoient à des conceptions différentes de la propriété : privée, collective, ou commune.

Dans le cadre de l'application de la Convention sur la diversité biologique²⁶, la problématique de la « valorisation » se généralise, en passant des stocks aux flux et aux processus. La propriété privée est considérée comme la condition de la conservation de la biodiversité et elle ouvre la porte à sa marchandisation. Certes, lors de la conférence de Nagoya en 2010, on accorda aux nations la reconnaissance de leur souveraineté sur leurs ressources et la possibilité de partager avec les populations locales les produits des

²¹ Say [1840 (1828-1829)], p. 68.

²² Voir ci-dessus le chapitre 2.

²³ Voir ci-dessus le chapitre 2.

²⁴ Voir Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement [2012].

²⁵ Voir Douai et Plumecocq [2017].

²⁶ UICN (IUCN) [2009].

innovations tirées de l'exploitation de ces ressources. Réguler les ressources naturelles par l'instauration de marchés spécifiques à chacune d'elles est une idée qui s'impose peu à peu. Après le marché des permis d'émission de gaz à effet de serre, sont projetés des marchés de droits à pêcher la baleine ou toute espèce de poissons. Les quotas pourraient être échangés dès lors qu'on peut identifier des propriétaires ou des quasi-propriétaires. La régulation par le marché des biens naturels ou de la lutte contre le réchauffement climatique suppose que soient institués des droits de propriété, comme l'a théorisé Coase, ou des droits d'usage lorsqu'il est impossible de s'approprier l'objet du droit.

Comme des risques nouveaux surgissent (ouragans, inondations, risques météo, séismes dans des zones habitées, risques sur les cultures, terrorisme, etc.), tout semble justifier les émissions d'obligations à haut risque et haut rendement par des réassureurs, achetées par les assureurs des victimes potentielles. Lorsque la catastrophe survient, le système assurantiel verse des indemnités ; sinon et en attendant, les futures victimes paient des primes. Au problème de la montée du risque, la réponse donnée est la titrisation pour disperser celui-ci. Ainsi, une nouvelle génération de produits dérivés climatiques ou de dérivés sur espèces menacées naît. Déjà, des États émettent directement de telles obligations²⁷.

La justification théorique avancée par les promoteurs de ces démarches est bien résumée par Pavan Sukhdev, ancien directeur d'études de *The Economics of Ecosystems and Biodiversity*, pour qui la « révélation de la valeur économique intrinsèque de la nature [est] trop longtemps restée invisible²⁸ ». Or, « l'idée qu'il est possible de détruire ici à condition de recréer là-bas est à la fois illusoire du point de vue écologique et dangereuse du point de vue philosophique²⁹ ».

À la compensation, à la valeur et au paiement des services écosystémiques, s'ajoutent maintenant des constructions théoriques sur la « valeur créée par la nature » et sa « valeur économique intrinsèque ». Les études abondent pour dire quelle est la valeur économique créée par la nature. En 2015, le WWF chiffrait la valeur produite par les océans à 2500 milliards de dollars par an, tandis qu'eux-mêmes « valaient » 24 000 milliards. Les océans s'installeraient donc, selon le WWF, à la septième place des PIB nationaux dans le monde. Cette étude concentre tous les problèmes méthodologiques de la théorie économique dominante. Ce qui est appelé valeur produite par les océans ne correspond-il pas en réalité au travail humain réalisé sur les océans, dans les océans ou avec les océans ?

« L'océan génère des centaines de millions d'emplois dans les secteurs du tourisme, de la pêche, de l'énergie, du transport maritime, de la biotechnologie et de nombreux autres. Le produit marin brut s'élève à au moins 2 500 milliards de dollars américains, ce qui en fait l'un des sept plus grands pays du monde en termes de PIB national.³⁰ »

L'hypothèse d'impossibilité d'estimation est pourtant confirmée par le WWF lui-même :

« Une note de prudence pour valoriser l'inestimable. L'analyse économique présentée ici estime la valeur des écosystèmes marins en termes de valeur des biens et services marchands produits par les industries directement associées aux écosystèmes marins en question. Il s'agit d'une analyse économique classique de la manière dont les écosystèmes océaniques soutiennent l'activité économique et les avantages connexes pour les individus et l'industrie. Bien que les estimations de la valeur économique soient convaincantes dans ce cas, elles sous-estiment la valeur des biens et services fournis et sont nettement en deçà de la valeur économique totale d'écosystèmes tels que les récifs coralliens ou les marais salés tempérés. Les valeurs non marchandes peuvent inclure des services écosystémiques tels que la filtration de l'eau par les mangroves, les herbiers marins et les zones humides, ainsi que la

²⁷ Voir ci-dessus le chapitre 2.

²⁸ Union européenne (Sukhdev, dir.) [2008].

²⁹ Maris [2014], p. 61.

³⁰ WWF [2015], p. 12, traduction de notre fait.

valeur générée par les écosystèmes en termes de culture humaine et de mode de vie. Bien qu'il soit très difficile de chiffrer précisément ces avantages, il est incontestable que ces importants "actifs incorporels" ont effectivement une valeur énorme pour les personnes et les industries. Les travaux pionniers ont jeté des bases solides pour cette valorisation plus large des biens et services, y compris pour l'océan.³¹ »

Dans son rapport « Financer la biodiversité » de 2019, l'OCDE tient pour sérieuse l'estimation de la « valeur économique de la biodiversité et des services écosystémiques : entre 125 000 et 145 000 milliards USD en 2011 », selon l'étude de Robert Costanza³².

Or, si l'évaluation du stock est obtenue en « actualisant » dans le temps la somme des flux annuels, au moyen d'un taux exprimant la préférence pour le présent, le temps biologique est réduit au temps humain infiniment plus court³³.

La nature n'a pas de valeur économique intrinsèque

Fondamentalement, la tentative d'introduire le calcul économique dans la détermination de la « valeur » de la nature ou de la « valeur » que produit la nature se heurte à deux obstacles insurmontables.

L'obstacle au calcul économique appliqué à la nature tient d'abord à la méthode utilisée pour mesurer la prétendue valeur économique qu'elle crée : elle consiste à utiliser la notion néoclassique de fonction de production de type « Cobb-Douglas » à facteurs substituables, qui introduit le capital naturel à côté des autres « facteurs de production » traditionnels. Cette fonction à facteurs substituables ignore le concept de facteur limitant qui est antagonique avec la position néoclassique, qui, sur ce point, revêt des accents très néophysiocrates, accréditant l'idée de valeur économique créée par la nature. Les défauts méthodologiques de la fonction de production ont été démontrés il y a plus d'un demi-siècle par l'économiste anglaise Joan Robinson³⁴. (Voir l'encadré « La fonction Cobb-Douglas : de sa version pour gogos à sa version savante »).

Passant outre à cet obstacle, la plupart des manuels d'économie de l'environnement arguent que désormais, on doit et on peut mesurer la valeur totale de la nature en additionnant sa « valeur d'usage », sa « valeur d'option » et sa « valeur intrinsèque ». Ainsi seraient évalués les « services rendus par la nature », de la même façon que la Banque mondiale, l'OCDE, le Programme des Nations unies pour l'environnement et l'Union européenne recommandent, pour définir le capital, d'additionner le capital économique, le capital humain, le capital social et le capital naturel. Mais avec quelle unité de mesure commune ?

Le second obstacle est d'ordre épistémologique : la catégorie de valeur économique est une construction sociale et n'existe pas à l'état naturel. La « valeur » de la nature est d'une autre dimension qu'économique et ne relève pas du calcul : au sens propre, elle est inestimable³⁵. Contrairement à ce que soutiennent beaucoup d'écologistes et d'économistes néoclassiques de l'environnement, la nature n'a pas de « valeur économique intrinsèque », parce que, répétons-le, la catégorie valeur est d'ordre socio-anthropologique. Et, au sein de cet ordre, la valeur de la nature relève d'un autre domaine que l'économie : l'éthique, le philosophique ou le politique, non quantifiables. Pourrait-on retenir l'idée que la valeur se fonde sur des considérations morales ou politiques ? Nous verrons plus loin que, par exemple,

³¹ WWF [2015], p. 13, traduction de notre fait.

³² OCDE [2019-d], p. 31, l'OCDE dit entre 125 000 et 140 000, alors que Costanza & al. [2014] disent entre 125 000 et 145 000.

³³ À titre d'exemple, à partir des évaluations d'un flux de 2500 milliards et d'un stock de 24 000 milliards, un taux de 2 % signifierait un horizon de vie implicite d'un peu plus d'un siècle, et un taux de 5 % un peu moins d'un demi-siècle.

³⁴ Robinson [1953-54]. Voir Guerrien et Gun [2015] ; Guerrien [2017].

³⁵ Harribey [2013-a].

la fixation d'un prix à la distribution de l'eau a une dimension éminemment politique. Mais c'est une raison supplémentaire pour éliminer définitivement l'idée d'une valeur économique intrinsèque de la nature³⁶.

La fonction Cobb-Douglas : de sa version pour gogos à sa version savante

Voici d'abord la petite histoire racontée pour endormir les enfants économistes : « Imaginons le cas simple d'un berger vivant de sa capacité à produire de la laine en tondant des moutons et en lavant la laine brute. Admettons que notre berger est relativement performant à la tonte artisanale avec 10 tontes et 5 toisons propres à l'heure. Le propriétaire décide de faire une expérience en demandant au berger de tondre et laver les toisons des moutons sans utiliser d'eau. Comme c'est bien plus difficile, notre berger arrive à tondre toujours 10 moutons, mais ne peut nettoyer que 2 toisons à l'heure. Dans ce cas, la productivité de la ressource en eau correspond aux trois toisons manquantes. Une partie de la création de valeur est donc imputable à l'eau !³⁷ »

Ce raisonnement pseudo-pédagogique ne vaut rien : au lieu d'imaginer le nettoyage à sec des toisons de laine, que se passerait-il si l'on empêchait le berger de respirer ? Sans air, il mourrait dans les quelques minutes qui suivraient son apnée et son activité avec lui. Serait-on autorisé à dire que l'air produisait toute la valeur ajoutée ? Évidemment, non. Alors ? Voici la version « savante » censée clore la discussion.

En perfectionnant le modèle de croissance de base de l'économiste Robert Solow, les économistes néoclassiques, incorporent un troisième facteur E représentant l'environnement dans la fonction de production : $Q = K^a L^b E^c$, où a , b et c sont les élasticités partielles³⁸ de la production Q par rapport à chacun des facteurs capital (K), travail (L) et environnement (E), et simultanément sont aussi la part de leurs propriétaires dans le produit global, puisque les rendements restent constants ($a + b + c = 1$)³⁹.

Quand on prend la dérivée logarithmique de Q par rapport au temps, on obtient le taux de croissance de Q , qui se décompose comme la somme du taux de croissance de chaque facteur pondéré par sa part dans le produit total. Grâce aux propriétés mathématiques de cette fonction, on a l'illusion que le résultat obtenu donne la contribution de chaque facteur à la production et, en particulier, la contribution de la nature à la création de la valeur de cette production. Mais ce n'est qu'une illusion.

En effet, on n'obtient ce résultat que parce que la fonction multiplie les facteurs pour les rendre substituables entre eux, aux antipodes d'une conception écologiste où les facteurs seraient complémentaires et au nom de laquelle on ne devrait donc pas réclamer qu'on incorpore le facteur environnement dans une telle fonction de production. Ensuite, cette fonction a été construite pour conserver l'hypothèse selon laquelle la rémunération d'un propriétaire de facteur est égale à la prétendue « productivité marginale » de ce facteur. Cette règle constitue l'un des piliers de la théorie

³⁶ Aglietta [2019], p. 502, écrit : « La valorisation [de la nature] est le résultat de débats politiques dont l'enjeu est d'énoncer *combien la société est prête à dépenser* pour conserver les biens publics que sont tels ou tels écosystèmes par rapport à des usages alternatifs du revenu produit par l'activité économique » (souligné par nous, JMH). Mais cela n'a rien à voir avec la « valeur intrinsèque » du PNUE, ce que confirme l'auteur p. 503 : « La valeur de la dégradation de différents types d'écosystèmes est le coût écologique non payé, en tant que *coût de remplacement* d'un actif dont la valeur doit être comptabilisée dans la richesse sociale totale » (souligné par nous, car ce « coût de remplacement » ne peut être évalué, au mieux, qu'en termes de travail). Comment Aglietta peut-il croire alors possible de mesurer « les valeurs sociales marginales des contributions de ces actifs au bien-être social » (p. 497) ? Il pense qu'« une évaluation de la variation du bien-être social est équivalente à une évaluation de la variation des moyens qui y conduisent » (p. 497). Mais cette « démonstration » résulte de la conception additive des différentes sortes de capitaux, qui n'a aucun sens.

³⁷ De Perthuis et Juvet [2013], p. 196 et aussi p. 10.

³⁸ L'élasticité partielle de la production par rapport à un facteur mesure la variation de la production par rapport à la variation de ce facteur.

³⁹ Il existe une fonction de production plus élaborée dite CES (*constant elasticity of substitution*) à rendements constants dans laquelle on mesure la variation de la combinaison productive des facteurs par rapport au prix relatif de ceux-ci. Si l'élasticité est égale à 1, on retrouve la fonction Cobb-Douglas classique ; si elle est supérieure à 1, on tend vers la substitution des facteurs entre eux (soutenabilité faible) ; si elle est inférieure à 1, on tend vers la complémentarité des facteurs (soutenabilité forte).

microéconomique néoclassique qui en fait la condition de l'utilisation optimale des facteurs de production. Enfin, on pourrait ajouter beaucoup d'autres facteurs dans cette fonction et trouver une « justification » de la part que s'approprient leurs propriétaires et dont la croissance pondérée viendrait atténuer celle imputable aux seuls capital et travail dans une fonction à deux variables. Tout cela est impeccable mathématiquement, mais c'est une aberration économique. Il s'agit sans doute aussi d'une imposture écologique quand une analyse coûts/bénéfices, comme celle de l'économiste William Norhaus, auréolé en 2018 du prix d'économie de la Banque de Suède, conclut à ce que la solution optimale conduise à un réchauffement de 3,5 °C en 2100⁴⁰.

On voit encore que ce qu'ignorent les économistes néoclassiques, c'est la notion de facteur limitant. Telle est l'opposition radicale entre substituabilité des facteurs et complémentarité, c'est-à-dire entre la version faible de la soutenabilité (avec la substituabilité des facteurs de production) et la version forte (avec la complémentarité des facteurs).

Le double problème épistémologique de l'« évaluation » de la nature étant maintenant identifié, plusieurs conclusions provisoires peuvent être tirées de notre interrogation. 1) La nature et l'économie humaine sont incommensurables ; la nature est une richesse mais elle n'est pas réductible à une valeur économique. 2) La substitution des différentes sortes de « capital » entre elles vise à légitimer la soutenabilité de la croissance économique à long terme, dans la mesure où la richesse totale serait la somme du capital technique, du capital humain, du capital social et du capital naturel, le tout mesuré à l'aune des critères financiers. Tel est le sens de cette addition mise sous forme d'équation⁴¹ qui est une application de la définition du capital de John Hicks⁴². 3) Dans ces conditions, le capital dit naturel pourrait n'être qu'une construction idéologique, corollaire du capital dit humain.

D'une part, ressurgissent les problèmes habituels d'agrégation de notions difficilement commensurables et de confusion entre richesse comme stock et richesse comme flux (cette dernière correspondant seule à la valeur ajoutée nette par le travail). D'autre part, la contradiction de cette « théorie » du capital est que d'ordinaire le capital productif est défini par des droits de propriété transférables, tandis que les autres sortes de « capital » ne peuvent l'être qu'en instituant de nouveaux droits de propriété sur du commun (par exemple, les connaissances pour le « capital humain », ou la nature pour le « capital naturel ») : de nouvelles enclosures en perspective.

En définitive, dans l'idéologie du capital, la réduction de la nature à de la valeur signifie que, à l'abstraction du travail pour « faire valeur », correspond l'abstraction de la nature afin de la réduire à de la valeur, de telle sorte qu'elle puisse servir le travail à « faire valeur ». Il y a là un double aveuglement, deux fétichismes corrélés : abstraction du travail et abstraction de la nature pour un même « sujet automate »⁴³ : la valeur. Dès lors, rapports sociaux et métabolisme avec la nature sont indissociables.

⁴⁰ Kungl. Vetenskaps-Academien, The Royal Swedish Academy of Sciences [2018].

⁴¹ UNUIHDP-UNEP [2012], p. 30. De la même façon, le *Inclusive Wealth Report 2018* de l'UNEP [2018] définit la richesse sociale comme la somme des stocks de capital manufacturé, de capital humain et de capital naturel, en précisant que « le prix de ces actifs nous permet de mesurer la vraie richesse d'un pays, son véritable bien-être » (p. xiii, traduction de notre fait).

⁴² Hicks [1956 (1939)].

⁴³ Marx [1965 (1867)], p. 699-700 : Dans la circulation A-M-A', [...] marchandise et argent ne fonctionnent l'une et l'autre que comme des formes différentes de la valeur elle-même, de manière que l'un est la forme générale, l'autre la forme particulière, et, pour ainsi dire, dissimulée. La valeur passe constamment d'une forme à l'autre sans se perdre dans se mouvement. Si l'on s'arrête soit à l'une soit à l'autre de ces formes, dans lesquelles elle se manifeste tour à tour, on arrive aux deux définitions : le capital est argent, le capital est marchandise ; mais en fait la valeur se présente ici comme une substance automatique, douée d'une vie propre qui, tout en échangeant ses formes sans cesse, change aussi de grandeur, et spontanément, en tant que valeur mère, produit une pousse nouvelle, une plus-value, et finalement s'accroît par sa propre vertu. En un mot, la valeur semble avoir acquis la propriété occulte d'enfanter de la valeur, parce qu'elle est valeur, de faire des petits ou du moins de pondre des œufs d'or. »

2. La valeur comme catégorie sociale

À l'encontre d'une vision fétichiste du rapport de l'homme à la nature, de nouvelles réflexions ont vu le jour au fur et à mesure que les dégradations écologiques mettant en cause les équilibres écosystémiques sont devenues flagrantes. Certaines cherchent à reconsidérer les indicateurs de richesse et de bien-être. D'autres essaient de formuler une inscription de la question environnementale à l'intérieur d'une théorie de la valeur, sans que l'on soit sûr que la catégorie valeur puisse être universelle.

Mesurer autrement la richesse ?

De nombreuses initiatives ont marqué les vingt dernières années pour mesurer la richesse des nations autrement que par le seul PIB. L'ONU avait donné l'exemple avec l'indice de développement humain. Plusieurs autres institutions ont ensuite validé cette recherche : la Banque mondiale⁴⁴, l'OCDE (UNECE-OECD-Eurostat)⁴⁵ et la commission Stiglitz⁴⁶. En France, le CESE⁴⁷ et le rapport d'Éva Sas devant l'Assemblée nationale⁴⁸ vont dans le même sens. L'INSEE présente dix indicateurs de richesse nationale en application de la loi du 13 avril 2015 « qui invite à la prise en compte de nouveaux indicateurs de richesse dans l'évaluation et la définition des politiques publiques⁴⁹ », et qui sont confirmés par le Service d'information du gouvernement⁵⁰.

Le rapport de la commission Stiglitz synthétise les justifications des principales propositions faites par toutes les institutions et qui commencent à être mises en œuvre. Après un rappel des critiques traditionnelles adressées au PIB, la commission insiste sur deux points principaux⁵¹ : elle préconise des indicateurs à côté du PIB, et non pas nécessairement intégrés à celui-ci car ils ne sont pas monétaires ; malgré les nombreuses limites qu'elle recense, elle semble donner un certain crédit au concept d'épargne nette ajustée forgé par la Banque mondiale. Celui-ci est égal au stock d'épargne brute nationale duquel sont déduites la dépréciation du capital technique et celle du capital dit naturel, et auquel sont ajoutés les investissements nets en formation. On obtient ainsi un stock d'épargne nette ajustée et on vérifie s'il varie positivement ou négativement d'une période à l'autre.

Trois séries de remarques, de force critique croissante, ont été faites en France au sujet de ces propositions. La première est venue des chercheurs regroupés dans le Forum pour d'autres indicateurs de richesse (FAIR)⁵² ou proches de celui-ci, en lien avec les travaux de Patrick Viveret, Jean Gadrey, Florence Jany-Catrice, Dominique Méda et Aurore Lalucq⁵³. Deux reproches importants sont adressés par le FAIR au rapport de la commission Stiglitz. Le premier est d'avoir réalisé un rapport « en chambre » sans aucune participation de la société civile, favorisant ainsi la reproduction d'une vision economiciste, celle qui fait justement problème pour définir et mesurer la richesse, *a fortiori* le bien-être. Il s'ensuit un second

⁴⁴ World Bank [2006].

⁴⁵ OCDE (UNECE-OECD-Eurostat) [2008].

⁴⁶ Stiglitz, Sen et Fitoussi [2009].

⁴⁷ CESE [2009].

⁴⁸ Assemblée nationale [2015].

⁴⁹ INSEE [2017-a].

⁵⁰ Service d'information du gouvernement [2017].

⁵¹ La commission a évoqué un temps l'idée d'inclure dans le PIB la « valeur » du travail domestique et du bénévolat, idée que reprendra Jackson [2010].

⁵² FAIR [2009].

⁵³ Viveret [2003] ; Gadrey et Jany-Catrice [2005] ; Gadrey [2010] ; Jany-Catrice [2012] ; Méda [2013], Gadrey et Lalucq [2015] ; Jany-Catrice et Méda [2016].

reproche : celui d'avoir au final exprimé une préférence pour l'indicateur de l'épargne nette ajustée, en dépit des avertissements de la commission elle-même en faveur de critères qualitatifs et de critères de répartition de la richesse.

La deuxième série de remarques conteste le postulat des reconstituteurs d'indicateurs selon lequel le PIB serait un indicateur déterminant des choix économiques fondamentaux, alors que l'économie capitaliste est guidée par la recherche du profit. Ainsi, la capacité performative de « nouveaux indicateurs de richesse » pour infléchir le sens et les moyens du bien-être est mise en doute⁵⁴.

La troisième série de remarques est encore davantage critique, car elle met en cause la méthodologie des approches précédentes et, au-delà du problème des indicateurs, amorce un dépassement du courant appelé de l'économie écologique, qui neutralise les rapports sociaux et occulte les forces sociales⁵⁵. Et beaucoup des difficultés des reconstituteurs d'indicateurs tiennent au fait qu'en refusant de distinguer valeur d'usage et valeur, c'est-à-dire richesse et valeur, en récusant même le concept de valeur, ils sont conduits à hésiter en permanence pour savoir s'il faut intégrer le temps libre, les activités bénévoles ou domestiques dans des indicateurs économiques ou si la « valeur » de la nature relève de la discipline économie. Douai et Plumecocq concluent :

« La socioéconomie écologique ne s'est pas dotée d'une théorie de la valeur et a laissé, dans ce domaine, le champ libre à la théorie standard. [...] N'ayant pas de concept alternatif de valeur économique, la socioéconomie écologique se méprend sur celui de l'approche économique standard. Cette dernière, avec son concept, prétend tout compter, indépendamment des valeurs ou des motifs sous-jacents. On ne peut pas comprendre et partager les efforts visant à attribuer une valeur économique à la nature et en même temps reprocher à l'approche économique standard de laisser des valeurs de côté. Marx rappelle que la valeur économique est une qualité inhérente aux marchandises produites par le travail humain et que toutes les autres choses du monde (les choses produites pour soi-même, l'air et d'autres éléments naturels) ont une valeur (d'usage) non pas économique, mais qui relève d'autres registres.⁵⁶ »

La théorie de la valeur de Marx et la question écologique : où l'on retrouve la double abstraction du travail et de la nature

Au vu de la crise écologique, que devient le développement des forces productives mené par la bourgeoisie et tant vanté par Marx et Engels dans le *Manifeste du parti communiste* en 1848 ? Faut-il y voir la légitimation du productivisme, et donc la raison de l'accusation portée par nombre d'écologistes actuels contre Marx, d'autant que les régimes prétendument communistes ont, pendant le XX^e siècle, fait au moins autant de dégâts écologiques que le capitalisme ? Sans tomber dans une posture totalement opposée qui ferait de Marx l'un des premiers écologistes au sens où on l'entend aujourd'hui, il est possible de faire état de recherches et de réflexions qui renouvellent les termes dans lesquels le sujet est posé. Marx, comme sur beaucoup de sujets, a une pensée complexe, qui peut paraître contradictoire au premier abord, mais qui reflète sans doute la complexité de la réalité. Deux premières questions peuvent être examinées préalablement à celle de la valeur intégrant ou non la nature : d'abord, y a-t-il chez Marx un déterminisme ou un économisme qui conduiraient au productivisme, et, ensuite, instrumentalise-t-il la nature ou met-il plutôt en avant le métabolisme avec elle ?

⁵⁴ Cette critique est formulée dans Harribey [2013-a], reprise dans Pottier [2018]. Dominique Méda maintient sa relative distance avec la remise en cause du capitalisme et place la discussion principalement sur un plan épistémologique : « La croissance, meilleure ou pire des choses ? », *Le Monde*, 28 et 29 avril 2019.

⁵⁵ Harribey [2013-a, 2019-a].

⁵⁶ Douai et Plumecocq [2017], p. 99-100.

À n'en pas douter, Marx, qui vit dans ce siècle où explosent le progrès des connaissances et des techniques, la révolution industrielle capitaliste, en même temps que les révolutions sociales, exprime clairement l'idée que le développement des forces productives accentuera les contradictions sociales et donc hâtera la victoire du prolétariat, mais, plus encore, hâtera la sortie du règne de la nécessité pour accéder à celui de la liberté⁵⁷. Sans doute même, il voit dans le développement des forces productives la condition *sine qua non* de l'émancipation.

Ici commence la discussion qui mènera aux nuances, voire aux oppositions. Faire du développement des forces productives une condition nécessaire, sinon suffisante, relève-t-il d'un déterminisme qui serait ici un économisme ? Lorsque Marx entreprend la critique de l'économie politique, il attribue à la dialectique entre forces productives et rapports sociaux de production la fonction de matrice matérielle au sein de laquelle les classes antagonistes font l'histoire. Il se situe moins dans le domaine normatif que dans le positif, quelles que soient les variantes qu'il ait données de son interprétation de l'histoire. Il a laissé tantôt une version apparemment plutôt déterministe : « Le moulin à bras vous donnera la société avec le suzerain ; le moulin à vapeur vous donnera la société avec le capitaliste industriel. »⁵⁸ La formule est complètement inversée par Stephen Marglin : « Ce n'est pas la fabrique à vapeur qui nous a donné le capitalisme ; c'est le capitalisme qui nous a engendré la fabrique à vapeur »⁵⁹. Mais Marx a laissé aussi une version plus complexe, insistant sur la lutte des classes et sur la dialectique entre infrastructures et superstructures, dont s'inspireront plus tard certains de ses continuateurs pour considérer que les représentations des rapports sociaux sont constitutives de ceux-ci, à un moment donné parce qu'elles les légitiment, et dans le temps parce qu'elles légitiment leur reproduction ou bien leur transformation⁶⁰. Dans les deux versions de l'histoire présentées par Marx, le possible primat de l'économie relève du positif : si l'économie agit, c'est au niveau des causes et non des fins comme chez Smith et plus généralement chez les libéraux et chez nombre de penseurs de la décroissance ou de la collapsologie⁶¹.

Quoi qu'il en soit, la reproduction des conditions d'existence de l'homme passe par son rapport à la nature. Produire n'est jamais un acte humain hors-sol.

« L'essence humaine de la nature n'existe d'abord que pour l'homme social ; car c'est là seulement que la nature est pour lui un *lien avec l'homme*, c'est là qu'il vit pour l'autre et l'autre pour lui, c'est là qu'elle est le fondement de sa propre existence humaine et l'élément vital de l'humaine réalité. C'est là seulement que sa *vie naturelle* est sa vie humaine. La société est l'unité essentielle et parfaite de l'homme avec la nature, la vraie résurrection de la nature, le naturalisme accompli de l'homme et l'humanisme accompli de la nature. [...] La nature, telle qu'elle se fait dans l'histoire – acte de genèse de la société humaine – est la nature réelle de l'homme ; bien que sous une forme aliénée, elle devienne, grâce à l'industrie, la vraie nature *anthropologique*. »⁶²

S'ouvre alors une deuxième discussion, car Marx nous entraîne à nouveau dans deux

⁵⁷ Marx [1968 (1894)], p. 1487.

⁵⁸ Marx [1965 (1847)], p. 79.

⁵⁹ Marglin [1973], p. 81.

⁶⁰ Bourdieu [1981] ; Godelier [1984].

⁶¹ Par exemple, Cochet [2013], 53-54 écrit : « Le renversement de la politique par l'économique est inhérent aux doctrines libérale et marxiste. La première pose la production et la consommation reliées par le marché comme fondement de la société bonne. La seconde affirme que les rapports de production sont au fondement de la société et rejette les autres domaines dans des superstructures secondaires déterminées, en dernière instance, par l'économique. » Les contresens faits ici sont tellement grossiers qu'on est un peu étonné. Manifestement, Cochet confond l'ordre positif et l'ordre normatif. Et il qualifie de secondaires les choses dont Marx disait qu'elles devenaient forces matérielles quand elles s'emparaient des masses. Tout cela relève de l'ignorance et de l'inculture quand ce n'est pas de la fausse information délibérément répandue.

⁶² Marx [1968 (1844)], p. 81 et 87.

directions.

« Si bien que c'est seulement le capital qui crée la société civile bourgeoise et développe l'appropriation universelle de la nature et de la connexion sociale elle-même par les membres de la société. *D'où la grande influence civilisatrice du capital.* Le fait qu'il produise un niveau de société par rapport auquel tous les autres niveaux antérieurs n'apparaissent que comme des *développements locaux de l'humanité* et comme *une idolâtrie naturelle*. C'est seulement avec lui que la nature devient un pur objet pour l'homme, une pure affaire d'utilité ; qu'elle cesse d'être reconnue comme une puissance pour soi ; et même la connaissance théorique de ses lois autonomes n'apparaît elle-même que comme une ruse visant à la soumettre aux besoins humains, soit comme objet de consommation, soit comme moyen de production.⁶³ »

Là encore, la « pure affaire d'utilité » est très certainement pour Marx un élément critique de l'instrumentalisation de la nature par le capitalisme. Mais l'« influence civilisatrice du capital » n'exprime-t-elle pas une vision normative qui entrerait en contradiction avec le concept de métabolisme et avec la logique du vivant ?

« Concrètement l'universalité de l'homme apparaît précisément dans le fait que la nature entière constitue son prolongement non organique, dans la mesure où elle est son moyen de subsistance immédiat et la matière, l'objet et l'outil de son activité vitale. La nature, pour autant qu'elle n'est pas elle-même le corps humain, est le corps non organique de l'homme. L'homme vit de la nature – ce qui signifie que la nature est son corps et qu'il doit maintenir des rapports constants avec elle pour ne pas mourir. Dire que la vie physique et intellectuelle de l'homme est liée à la nature ne signifie rien d'autre que la nature est liée à elle-même, car l'homme est une partie de la nature.⁶⁴ »

John Bellamy Foster soutient que Marx n'a jamais cessé, depuis ses premiers travaux de jeunesse jusqu'aux œuvres de maturité, d'inscrire sa théorie critique du capitalisme dans la relation que l'homme entretient avec la nature. Cette relation est désignée par le concept de métabolisme que Marx importe des travaux de son contemporain, le chimiste allemand Justus von Liebig. Celui-ci montrait combien l'agriculture moderne ruinait les possibilités de retour à la terre des éléments nutritifs permettant le renouvellement de la fertilité des sols. Et Marx analyse comment le développement des forces productives au sein du capitalisme provoque une « rupture métabolique entre la production humaine et ses conditions naturelles⁶⁵ ». Cette rupture est illustrée par la pollution des villes, la perte de fertilité des sols, phénomènes déjà sensibles au XIX^e siècle, et la coupure des villes et des campagnes, tous problèmes sur lesquels Marx revient fréquemment dans *Le Capital* avec une prémonition de la notion de soutenabilité intergénérationnelle :

« Dans l'agriculture comme dans la manufacture, la transformation capitaliste de la production semble n'être que le martyrologue du producteur, le moyen de travail que le moyen de dompter, d'exploiter et d'appauvrir le travailleur, La combinaison sociale du travail que l'oppression organisée de sa vitalité, de sa liberté et de son indépendance individuelles. La dissémination des travailleurs agricoles sur de plus grandes surfaces brise leur force de résistance, tandis que la concentration augmente celle des ouvriers urbains. Dans l'agriculture moderne, de même que dans l'industrie des villes, l'accroissement de productivité et le rendement supérieur du travail s'achètent au prix de la destruction et du tarissement de la force de travail. En outre, chaque progrès de l'agriculture capitaliste est un progrès non seulement dans l'art d'exploiter le travailleur, mais encore dans l'art de dépouiller le sol ; chaque progrès dans l'art d'accroître sa fertilité pour un temps, un progrès dans la ruine de ses sources durables de fertilité. Plus un pays, les États-Unis du nord de l'Amérique, par exemple, se développe sur la base de la grande industrie, plus ce procès de

⁶³ Marx [1980 (1857-1858)], tome I, p. 349.

⁶⁴ Marx [1968 (1844)], p. 62.

⁶⁵ Foster [2011], p. 43.

destruction s'accomplit rapidement. La production capitaliste ne développe donc la technique et la combinaison du procès de production sociale qu'en épuisant en même temps les deux sources d'où jaillit toute richesse : *La terre et le travailleur*.⁶⁶ »

« Mais la dépendance où se trouve la culture des divers produits du sol à l'égard des fluctuations du marché – entraînant des changements perpétuels de cette culture –, et tout l'esprit de la production capitaliste orienté vers le gain immédiat sont en contradiction avec une agriculture qui a pour tâche de satisfaire les nécessités vitales et permanentes de générations d'hommes liées les unes aux autres.⁶⁷ »

Marx a donc toujours eu une conception matérialiste des rapports sociaux mais également de l'insertion de ces rapports dans la nature. (Voir l'encadré « Les biens communs et la valeur »). Le travail est précisément la mise en action de cette dialectique. C'est la raison pour laquelle Marx et Engels adhèrent immédiatement à la théorie de l'évolution des espèces de Darwin. Et Engels écrit dans la *Dialectique de la nature* :

« Cependant, ne nous flattons pas trop de nos victoires sur la nature. Elle se venge sur nous de chacune d'elles. [...] Ainsi, les faits nous rappellent à chaque pas que nous ne régnons nullement sur la nature comme un conquérant règne sur un peuple étranger, comme quelqu'un qui serait en dehors de la nature, mais que nous lui appartenons avec notre chair, notre sang, notre cerveau, que nous sommes dans son sein et que notre domination sur elle réside dans l'avantage que nous avons sur l'ensemble des autres créatures de connaître ses lois et de pouvoir nous en servir judicieusement.⁶⁸ »

Les biens communs et la valeur⁶⁹

Avec la problématique des biens communs, l'analyse de la valeur franchit une étape supplémentaire. La révolution numérique a permis à quelques firmes de prendre possession d'une masse énorme d'informations et de données : en les exploitant, les GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft) et NATU (Netflix, Air BnB, Tesla, Uber) réalisent des profits colossaux (ou les anticipent). D'où viennent-ils ? Deux réponses sont possibles. Les usagers de ces firmes sont des producteurs de valeur⁷⁰. Ou bien il s'agit d'une captation d'une rente de rareté⁷¹. Dans ce cas, il n'y a pas de valeur économique provenant d'un monde virtuel où disparaîtrait toute contingence matérielle. En réalité, on assiste à une gigantesque captation d'une rente de rareté, cette rareté étant artificiellement créée par l'instauration de nouveaux droits de propriété via des brevets sur les connaissances, les données et même le vivant. Ce sont ces nouvelles enclosures qui permettent la concentration de la valeur entre peu de mains.

Aussi, lorsqu'une communauté de citoyens (à une échelle locale ou nationale, voire mondiale) décide de donner le statut de *biens communs* à des éléments naturels (terre, eau, climat...) ou produits (éducation, santé, connaissances...) et de les gérer *en commun*⁷², la valeur économique qui découle de leur utilisation ou de leur production prend une autre dimension que celle de la production de valeur marchande. Cette nouvelle dimension fait de la valeur non plus une somme de coûts et de profits, c'est-à-dire un objet économique, mais un objet politique, fruit d'une convention collective après délibération, exprimant la hauteur à laquelle la communauté a décidé de fixer l'exigence de protection du bien et le degré d'égalité dans sa répartition. Par exemple, si une communauté décide de gérer en commun une réserve d'eau, ou si la distribution de l'eau est confiée à une régie municipale, le prix fixé affiche d'emblée une ambition politique, c'est-à-dire une manière de faire société, de s'approcher de la « common decency » d'Orwell.

Dans *Culture numérique*, le sociologue Dominique Cardon écrit : « Les débuts du web ont été caractérisés par deux dynamiques en apparence contradictoires : la fièvre marchande de la nouvelle

⁶⁶ Marx [1965 (1867)], p. 998.

⁶⁷ Marx [1968 (1894)], p. 1289, note a.

⁶⁸ Engels [1968 (1883)], p. 141.

⁶⁹ Nous étudierons en détail la question des biens communs dans le chapitre 5..

⁷⁰ Fuchs [2005].

⁷¹ Bauwens et Niaros [2016].

⁷² Ostrom [2010] ; Orsi [2013] ; Dardot et Laval [2014] ; Coriat [2015-a, 2015-b].

économie d'une part, les communautés produisant des biens communs, d'autre part. Cette dualité est, dès l'origine, consubstantielle à la culture numérique. [...] Ainsi, en permettant d'échanger des informations à grande échelle, le web encourage deux modèles de production de la valeur. L'un est génératif (ce sont les communs), l'autre est extractif (lorsque les GAFAM s'approprient l'intelligence collective et le travail des internautes). [...] Rendements croissants, effets de réseau et baisse des coûts de transaction engendrent un modèle économique dont la tendance est fondamentalement monopolistique et qui explique la position aujourd'hui détenue par les GAFA.⁷³ »

Au paradigme de la propriété privée et du profit s'oppose celui de la mise en commun et de la gratuité. L'expérience des logiciels libres l'atteste. Et, déjà, on voit se développer des collectifs qui proposent des services en ligne équivalents à ceux des grands moteurs de recherche, sur la base d'une contribution volontaire modique et sur une charte éthique. La possibilité d'introduire la gratuité au cœur de la société est en train de subvertir la valeur. D'où l'empressement du capitalisme à élargir le champ des droits de propriété.

La critique de l'économie politique par Marx avait rompu avec une vision naturaliste et essentialiste de la valeur : d'une part, la valeur n'est pas une caractéristique inhérente à la marchandise, elle n'est pas une substance matérielle de celle-ci, puisqu'elle n'est « réalisée » monétairement qu'au moment de la validation sociale du travail effectué ; d'autre part, il n'y a pas de « loi de la valeur » en général, il n'y a qu'une loi contingente à un système social historiquement situé. La problématique de la soutenabilité sociale et écologique et celle des biens communs font faire un pas de plus dans cette direction. La valeur des biens communs ne relève ni d'une conception naturaliste (il n'y a pas de valeur économique intrinsèque de la nature ou de la connaissance : quelle serait une valeur de la lumière solaire ou du théorème de Pythagore⁷⁴ ?), ni d'une conception essentialiste (la valeur ne découle pas d'un rapport immuable entre le sujet humain et l'objet).

Finalement, le concept de valeur doit être compris comme un rapport social, dans le sens où il résulte d'un rapport des hommes entre eux et du rapport qu'ils décident ensemble d'entretenir avec les êtres et les choses qui les entourent. Comme les biens communs eux-mêmes, la valeur est un construit social. On est donc passé depuis les premières ébauches de l'économie politique, qui faisaient de la valeur une qualité intrinsèque des choses en termes de travail ou d'utilité, à une conception d'ordre social. Mais il faut considérer que, au fur et à mesure que cette dernière s'impose, le concept de valeur éclate : il renvoie d'un côté à ce qui ressortit au registre économique, et de l'autre à ce qui ressortit au registre philosophique et politique. Or, les deux registres ne sont pas commensurables entre eux : la valeur économique ne résume pas tout ce qui fait la richesse de la société et celle-ci ne peut pas non plus tout englober car subsiste une part d'inestimable.

Mais Marx aurait-il « raté un rendez-vous⁷⁵ » avec Sergueï Podolinsky ? Celui-ci proposa à Marx et Engels une idée qui tentait de concilier valeur-travail et quantité d'énergie, c'est-à-dire un premier essai de synthèse entre thermodynamique et économie. Dans son esprit, cela signifiait que le surtravail, conceptualisé par Marx, permettant l'accumulation du capital, ne fait que convertir de l'énergie qui, en raison de la loi de l'entropie, se dissipe. Ainsi, la productivité du travail ne serait que la traduction de la conversion de l'énergie. Engels conseilla à Marx de s'éloigner de l'idée de Podolinsky, pour de bonnes et de mauvaises raisons. S'il est exact que la valeur est un rapport social, et qu'on ne peut pas passer d'une formulation en termes de travail abstrait validé monétairement à un équivalent énergétique, il n'en reste pas moins que l'activité travail suppose des flux énergétiques. Mais Marx et Engels craignirent que cela conduise à faire silence sur le rapport social.

En tout cas, plusieurs auteurs marxistes expriment aujourd'hui des critiques envers Marx. James O'Connor⁷⁶ considère qu'il aurait négligé la « seconde contradiction du

⁷³ Cardon [2019], p. 133, 139 et 297.

⁷⁴ La difficulté de définir une conception de la richesse additionnant des stocks de capital de connaissances et d'actifs naturels est étonnamment oubliée par Aglietta [2019, p. 492 et suivantes].

⁷⁵ Vivien [1996].

⁷⁶ O'Connor [1992].

capitalisme ». Ted Benton⁷⁷ va plus loin en affirmant que, héritier de l'économie politique classique, Marx aurait récusé la notion de limites naturelles et surévalué les capacités de transformation par le travail. Et Daniel Tanuro⁷⁸ avance que Marx et Engels n'auraient pas saisi le passage d'une énergie de flux renouvelable (le bois) à une énergie de stock épuisable (l'énergie fossile).

Les auteurs marxistes qui se posent la question de savoir si l'écologie peut être intégrée à la problématique marxienne sont donc partagés. Face aux critiques précédentes, Foster défend l'idée qu'il y a six aveuglements attribués à tort à Marx en matière d'écologie⁷⁹, à savoir « son incapacité à prévoir 1) l'exploitation de la nature ; 2) le rôle de la nature dans la création de richesse ; 3) l'existence de limites naturelles ; 4) le caractère variable de la nature ; 5) le rôle de la technologie dans la dégradation environnementale ; et 6) l'incapacité de la simple abondance économique à résoudre les problèmes environnementaux ».

Nous avons soutenu un point de vue proche⁸⁰, selon lequel l'exploitation de l'homme et celle de la nature sont conjointes. Cela est repris aujourd'hui par plusieurs auteurs comme Moore, Douai et Plumecocq, Mezzadra et Neilson et Pena-Ruiz⁸¹. Cela signifie que l'extorsion de surtravail et l'extraction de matière relèvent de la même logique de valorisation du capital. Est confirmée par ces auteurs l'idée que le « surplus écologique », mesuré par le taux de rendement énergétique rapporté au capital investi, est « relatif aux coûts moyens de la production dans le capitalisme, lesquels prennent diverses formes qui s'enracinent toutes, en dernière instance, dans la productivité du travail⁸² ».

Ces questions restent ouvertes et elles renvoient à une autre discussion, récurrente depuis deux siècles d'essor industriel, sur la neutralité ou non de la technique et donc sur l'importance des choix techniques quant au devenir de la société. Discussion complexe qui, souvent, brouille les cartes et les rebat : d'un côté, le volontarisme politique invite à penser qu'il suffit de changer les rapports de propriété pour que la technique soit au service du socialisme, au risque de retomber dans les erreurs des révolutions du XX^e siècle ; de l'autre, une critique de la technique en soi, qui risque de retomber dans un déterminisme technique condamnant *a priori* toute tentative d'émancipation.

Le troisième niveau de discussion peut-il éclairer les deux premiers ? La critique la plus fréquente faite à Marx est que sa théorie de la valeur ne prendrait pas en compte la valeur de la nature. Nous pensons qu'il y a dans cette position trois éléments discutables.

Le premier est d'ignorer la différence entre richesse et valeur, de réduire la première à la seconde, comme le font les économistes néoclassiques. Pour sa part, Marx a toujours répété que « la terre peut exercer l'action d'un agent de la production dans la fabrication d'une valeur d'usage, d'un produit matériel, disons du blé. Mais elle n'a rien à voir avec la production de la *valeur du blé*⁸³ ». La nature est nécessaire à la production de valeur, elle est une richesse, mais incommensurable à une quelconque valeur économique. De ce premier élément découlent les deux suivants.

Nous avons vu que, contrairement à ce que soutiennent beaucoup d'écologistes et d'économistes néoclassiques de l'environnement, la nature n'a pas de valeur économique intrinsèque, parce que la catégorie valeur n'appartient pas à l'ordre naturel, elle est d'ordre socio-anthropologique. Et, au sein de cet ordre, la valeur de la nature relève d'un autre domaine que l'économie : l'éthique, le philosophique ou le politique, non quantifiables. Le

⁷⁷ Benton [1992].

⁷⁸ Tanuro [2010].

⁷⁹ Foster [2011], p. 84.

⁸⁰ Harribey [2013-a].

⁸¹ Moore [2015, 2017] ; Douai et Plumecocq [2017] ; Mezzadra et Neilson [2018] ; Peña-Ruiz [2018].

⁸² Moore [2017], p. 34.

⁸³ Marx [1968 (1894)], p. 1430.

philosophe John Dewey⁸⁴ avait expliqué dans un tout autre domaine (celui de l'éducation) que la notion de valeur intrinsèque d'un objet était une contradiction dans les termes parce que la valeur supposait une intervention extérieure à l'objet (ici, la relation de l'homme à la nature). Comme le dit Moore, « l'arrogance du capitalisme consiste à attribuer une valeur à l'activité vitale qui s'effectue au sein du système marchand (et une valeur aliénante, qui plus est), tout en dévalorisant et en puisant simultanément sa force à même l'activité vitale non marchandisée qui se trouve à portée du pouvoir capitaliste⁸⁵ ». Comme en écho à une maxime que nous avons utilisée « Quand on aime la vie, ne compte pas ce qui d'ordinaire se compte, et compte ce qui ne se compte pas⁸⁶ », Moore écrit encore : « On peut bien mesurer les flux d'énergie et de matière, mais, au sein du capitalisme, on ne peut pas les *compter*, puisque le secret de la dynamique du capital, c'est qu'elle ne compte que ce qu'elle valorise (la productivité du travail).⁸⁷ »

Le troisième élément porte sur l'analyse **de la** crise écologique inhérente à la crise capitaliste. En d'autres termes, le critère clé du capitalisme, c'est-à-dire le taux de profit, peut être, sinon à lui seul – ou au moins significativement – un indicateur de crise multidimensionnelle⁸⁸. Les conditions *socio-écologiques* de la production peuvent donc être rendues par la loi de la valeur de Marx, confirmant ainsi que la valeur est une catégorie sociale à part entière. À ce titre, la potentialité de la crise systémique globale du capitalisme est contenue dans la double abstraction subie conjointement par le travail et par la nature.

La crise actuelle du capitalisme mondial peut alors être vue comme une crise de production de valeur et de réalisation de celle-ci sur le marché : ces deux phénomènes se heurtant aux contradictions propres à la logique de la valorisation du capital. Il s'ensuit que la financiarisation n'a aucune capacité à pallier indéfiniment la crise du système productif par des mécanismes autoréférentiels ou des prophéties autoréalisatrices mis en avant par certains théoriciens conventionnels⁸⁹. Mais la discussion ne s'achève pas là, car une autre piste peut être ouverte : la catégorie valeur peut-elle prétendre à l'universalité ?

3. Au-delà de la valeur pour le capital ?

Après avoir montré l'erreur de réduire toute richesse à la valeur économique et le caractère social de la valeur, nous explorons une voie qui ouvre une critique possible de la catégorie valeur elle-même. Nous le ferons en examinant trois points controversés dans la littérature socio-économique : le statut des prix donnés à l'utilisation de la nature, le caractère particulier de la valeur produite dans la sphère monétaire non marchande, et la « critique de la valeur ».

Le statut des prix donnés à l'utilisation de biens naturels

Si le marché pouvait orienter spontanément les sociétés vers du mieux-être, les indicateurs purement marchands ou partiellement marchands comme le PIB suffiraient pour en jalonner la progression. Mais ce n'est pas le cas. Les sociétés peuvent certes utiliser le marché, mais elles ont besoin de s'auto-analyser, d'où les nécessaires indicateurs de répartition et d'inégalités, par exemple pour mesurer la soutenabilité sociale, et elles ont aussi

⁸⁴ Dewey [2011 (1981)].

⁸⁵ Moore [2017], p. 38.

⁸⁶ Harribey [2002].

⁸⁷ Moore [2017], p. 44.

⁸⁸ Voir le chapitre 1 ci-dessus.

⁸⁹ Orléan [2011].

besoin de se projeter dans l'avenir, d'où les indicateurs de soutenabilité écologique, sans que les uns ni les autres ne puissent être intégrés au PIB.

L'impact des dégâts occasionnés aux écosystèmes ou bien celui du changement climatique ne peuvent être estimés à l'aune du calcul économique traditionnel dont la procédure usuelle de l'actualisation est irrémédiablement cantonnée à un horizon étroit et probabilisable. Si, pour engager une stratégie de soutenabilité, on attribue un prix à la nature, celui-ci aura un statut de prix politique et non économique, fixé à hauteur de la norme écologique que l'on choisit de respecter. La valeur du stock de ressources naturelles est inestimable en termes économiques – c'est-à-dire infinie si celles-ci conditionnent la survie de l'espèce humaine – et, de ce fait, elle ne peut être réduite à une catégorie économique. En revanche, la mesure de la valeur économique créée par l'exploitation de ces ressources est réductible à du travail, mais ne correspond en rien à une prétendue valeur économique intrinsèque des ressources. Par exemple, si l'on donne un prix à l'usage de l'eau ou à toute autre ressource naturelle incluant une taxe ou une autre compensation, cela indiquera la hauteur de la norme que la société décide de fixer et de respecter. Mais cette norme n'a rien de naturel, elle est d'emblée politique. De la même façon, l'instauration d'un marché de permis négociables suppose en amont une décision politique fixant la quantité autorisée, dont la variation aura une influence sur le prix, lequel ne sera pas à proprement parler entièrement un prix de marché. Il s'ensuit une conclusion d'ordre stratégique très importante. Réfuter les concepts de valeur économique intrinsèque de la nature ou de valeur économique des services rendus par la nature relève d'un choix épistémologique, mais n'implique en aucune manière de ne pas pouvoir utiliser des outils économiques pour contribuer à la régulation écologique, dès lors que des normes ont été fixées.

Il est donc nécessaire de distinguer trois niveaux de relation des prix attribués à la nature avec la monnaie. Le premier niveau correspond à la monétisation des utilisations des biens naturels. Le deuxième correspond à la marchandisation de ces biens. Le troisième correspond à leur financiarisation. Quand une régie municipale fixe un prix à l'eau parce qu'elle doit l'acheminer, la purifier, entretenir les réseaux et aussi encourager le non-gaspillage, elle monétise la distribution de l'eau ; on est dans le cas de la fixation d'un prix monétaire qui à la fois tient compte des coûts et comporte une dimension politique. Si cette distribution est concédée à une entreprise privée qui fera le même travail, mais qui versera en outre des dividendes à ses actionnaires, elle est alors marchandisée. Enfin, si le bien naturel eau devient le support de titres financiers, donc circulant sur les marchés financiers, on passe au stade de la financiarisation. Ces trois niveaux ne doivent pas être confondus, bien que, dans chaque cas, la monnaie soit le véhicule des transactions.

La production de valeur dans la sphère monétaire non marchande

Le travail productif non pour le capital mais pour la société

La transformation du capitalisme depuis le dernier quart du XX^e siècle a fait croître le risque de marchandisation et de financiarisation de la nature, et a aussi réduit le périmètre des services publics non marchands, au prétexte de l'impératif de diminuer les dépenses publiques et sociales, malgré la gravité des enjeux sociaux entremêlés avec les enjeux écologiques. Le motif théorique le plus généralement invoqué est que le travail employé dans les services non marchands serait par nature improductif et donc financé par des prélèvements sur l'activité marchande dans la terminologie libérale, ou sur la plus-value capitaliste dans la terminologie marxiste traditionnelle. Pourtant, l'évolution du capitalisme ne rend-elle pas nécessaire de réinterroger le concept de travail productif au moment où la transition écologique doit mobiliser beaucoup d'engagements publics ?

Chez Smith, le travail productif est défini comme celui « qui ajoute à la valeur de l'objet sur lequel il s'exerce⁹⁰ ». Marx s'écarte ensuite de la matérialité du produit pour faire de la validation sociale par la vente de la marchandise sur le marché l'élément décisif du caractère productif du travail : c'est sa célèbre métaphore du « saut périlleux » de la marchandise⁹¹. Ainsi, ce qui est validé, c'est l'inscription des forces de travail dans la division sociale du travail. Or, au cours du XX^e siècle, les luttes sociales ont permis de développer une sphère monétaire non marchande, donc non soumise à l'exigence de valorisation du capital. Comment rendre compte du travail qui y est déployé ? Un débat commence à traverser les néo-marxistes actuels⁹². Si le travail dit concret par Marx se transforme en travail abstrait – dont l'objectivation est justement la valeur – par le fait de la validation sociale, est-ce que les travaux produisant des services monétaires non marchands ne bénéficient pas eux aussi d'une validation de la part de la collectivité ? La réponse est oui si l'on considère qu'il s'agit d'une validation politique et non pas via le marché. Autrement dit, les travailleurs employés à produire de l'éducation non marchande, des soins non marchands, etc., sont productifs de valeur d'usage, mais aussi de valeur au sens économique, qui s'ajoute à celle du produit marchand et ne lui est donc pas soustraite. Les prélèvements obligatoires sont ensuite effectués sur un produit total déjà augmenté du produit non marchand. Ce qui n'est peut-être pas assez souligné, et qui crée nombre d'incompréhensions, c'est que la force de travail produisant de la valeur monétaire non marchande fait l'objet, elle, d'un échange marchand.

Si l'on suit cette thèse, il faut considérer que le modèle de Marx au début du *Capital* dessine l'idéal-type du capitalisme : seul le travail employé par le capital est productif de valeur pour le capital. Mais, dans un capitalisme concret, il existe aussi un espace où le travail produit de la valeur pour la société dans son ensemble sans valoriser aucun capital. Ce qui signifie que les travailleurs produisant ces services non marchands engendrent le revenu qui les rémunère, l'impôt venant *a posteriori* payer collectivement ces services. La théorie de la valeur serait ainsi revisitée en y introduisant la distinction – dont Marx eut l'intuition, reprise par Luxemburg et explicitée par Keynes – entre d'une part le financement de la production (*ex ante*) exigeant macroéconomiquement une avance monétaire (le crédit) pour qu'il y ait reproduction élargie, et d'autre part son paiement (*ex post*). (Voir l'encadré « Du travail à la monnaie via la validation sociale »). Cette thèse sur le caractère productif ou non du travail dans la sphère monétaire non marchande heurte les habitudes, parce qu'elle soulève une question épistémologique délicate que la discussion va mettre en lumière.

Du travail à la monnaie via la validation sociale

Dans le Livre I du *Capital*⁹³, Marx transforme le modèle binaire de l'économie politique anglaise valeur d'usage/valeur d'échange en un triptyque : la *valeur d'usage* est une condition pour que soit produite de la *valeur* ; cette dernière est une fraction du travail socialement validé monétairement, et elle apparaît dans l'échange par le biais d'une proportion, la *valeur d'échange*, qui est mesurée par l'équivalent monétaire de la quantité de travail socialement nécessaire, une fois satisfaite l'exigence d'un taux moyen de profit pour le capital. La nouveauté apportée ici par Marx est donc l'idée de *validation sociale du travail* par le biais de l'échange marchand, sans lequel le travail aurait été effectué en pure perte car aucune valeur monétaire n'aurait vu le jour.

« Par un contraste des plus criants avec la grossièreté du corps de la marchandise, il n'est pas un atome de matière qui pénètre dans sa valeur. On peut tourner et retourner à volonté une marchandise prise à part, en tant qu'objet de valeur, elle est insaisissable. Si l'on se souvient

⁹⁰ Smith [1991 (1776)], tome 1, p. 417.

⁹¹ Marx [1965 (1867)], p. 645.

⁹² Harribey [2013-a].

⁹³ Marx [1965 (1867)].

cependant que les valeurs des marchandises n'ont qu'une réalité purement sociale, qu'elles ne l'acquiescent qu'en tant qu'elles sont des expressions de la même unité sociale, du travail humain, il devient évident que cette réalité sociale ne peut se manifester aussi que dans les transactions sociales, dans les rapports des marchandises les unes avec les autres. En fait, nous sommes partis de la valeur d'échange ou du rapport d'échange des marchandises pour trouver les traces de leur valeur qui y est cachée. Il nous faut revenir maintenant à cette forme sous laquelle la valeur nous est d'abord apparue. Chacun sait, lors même qu'il ne sert rien par ailleurs, que les marchandises possèdent une forme valeur particulière qui contraste avec leurs formes naturelles, la forme monnaie.⁹⁴ »

« Première métamorphose de la marchandise, sa vente. La valeur de la marchandise saute de son propre corps dans celui de l'or. C'est son saut périlleux. S'il manque, elle ne s'en portera pas plus mal, mais son possesseur sera frustré. Tout en multipliant ses besoins, la division sociale du travail a du même coup rétréci sa capacité productive. C'est précisément pourquoi son produit ne lui sert que de valeur d'échange ou d'équivalent général. Toutefois, il n'acquiesce cette forme qu'en se convertissant en argent, et l'argent se trouve dans la poche d'autrui. Pour le tirer de là, il faut avant tout que la marchandise soit valeur d'usage pour l'acheteur, que le travail dépensé en elle l'ait été sous une forme socialement utile ou qu'il soit légitimé comme branche de la division sociale du travail.⁹⁵ »

Dans ces extraits, le concept de *validation sociale*, que Marx illustre par la métaphore du « saut périlleux de la marchandise », doit être compris dans les trois dimensions suivantes :

- la marchandise doit être socialement utile (valeur d'usage condition nécessaire mais non suffisante de la valeur économique) ;
- le travail est légitimé comme fraction de la division sociale du travail ;
- cette légitimation a lieu sur le marché, lors de l'échange.

L'idée principale qu'il faut retenir est donc que le travail n'est productif de valeur que si – et seulement si – il est socialement validé. Les controverses sur le prétendu essentialisme de la valeur chez Marx perdent alors toute pertinence : la valeur n'est pas une qualité intrinsèque de la marchandise. La valeur est une construction sociale, et c'est le marché qui est l'opérateur de la validation⁹⁶. Autrement dit, la validation est le point de passage du travail à la valeur monétaire. En conséquence, on peut intégrer les principaux aspects du renouveau de la théorie de la monnaie apporté par les socio-économistes régulationnistes-institutionnalistes⁹⁷ : la monnaie est une institution sociale par le biais de laquelle l'échange valide les travaux privés. À la nuance de taille près que, à notre sens, ce renouveau théorique sur la monnaie n'est pas alternatif à la théorie de la valeur. Autrement dit, la théorie de la monnaie ne peut pas se passer de la théorie de la valeur de Marx⁹⁸. Mieux, cette dernière est en même temps une théorie de la monnaie. C'est une manière de dire que la valeur est toujours monétaire. Ou que la valeur n'est « réalisée » que monétairement, c'est-à-dire lorsque le travail est transformé en monnaie. Cela correspond aussi au moment que Marx appelait la transformation du travail concret en travail abstrait.

Une fois formulée, comment la problématique précédente peut-elle servir à analyser une société capitaliste concrète ? Dans les *Grundrisse*, Marx reprend l'exemple de l'économiste anglais, proche des classiques, Nassau William Senior : « N'est-il pas aberrant, demande par exemple (ou du moins dans des termes approchants) Monsieur Senior, que le facteur de pianos soit considéré comme un *travailleur productif* et pas le *pianiste*, alors que, pourtant, sans pianiste, le piano serait une absurdité ? Et pourtant c'est exact. Le facteur de pianos reproduit du *capital* ; le pianiste n'échange son travail que contre du revenu.⁹⁹ » Nous considérons pour notre part que

⁹⁴ Marx [1965 (1867)], p. 576-577.

⁹⁵ Marx [1965 (1867)], p. 644-645 ; voir aussi p. 618-619.

⁹⁶ Voir la discussion entre le livre d'Orléan [2011-a, 2011-b] et nos contributions : Harribey [2011, 2013-a, 2016-b, 2017-e]. Nous verrons plus loin que l'idée de validation sociale exprimée ici est contestée par les auteurs du courant « critique de la valeur ».

⁹⁷ Aglietta et Orléan [1982, 1998, 2002] ; Aglietta [2016].

⁹⁸ Voir Les Économistes atterrés [2018].

⁹⁹ Marx [1980 (1857-1858)], p. 244.

l'objection de Marx n'est pas suffisante parce que quatre cas de figure au sujet du pianiste de Senior sont à envisager, qui correspondent à quatre modes de production abstraits différents.

Premièrement, le musicien vient faire son récital devant son mécène et reçoit ensuite son obole des mains généreuses de son Altesse (tel fut le sort de Mozart à la cour de Vienne et de tant d'autres). C'est ce cas dont parle Marx dans la citation ci-dessus et il le fait de manière correcte, car le revenu dépensé pour rémunérer l'artiste ne servira pas à augmenter le capital de son propriétaire, mais ce cas ne reflète donc pas le mode de production capitaliste.

Deuxièmement, le musicien est un artisan qui, au contraire de l'artiste mozartien, vend son produit à sa valeur reconnue par le marché, laquelle excède la valeur de sa seule force de travail, ce qui lui permet d'accumuler du capital à petite échelle.

Troisièmement, le musicien est employé comme professeur dans une école de musique privée appartenant à un capitaliste cherchant la rentabilité de son capital : le musicien est productif de capital. C'est, sans conteste, également le point de vue de Marx.

Le problème théorique naît avec le quatrième cas de figure possible : le musicien est employé par l'État ou une collectivité publique qui ont décidé que tous les enfants devaient apprendre la musique en même temps que le calcul. Faut-il ranger ce musicien dans la même catégorie que Mozart ? La thèse du travail productif dans la sphère monétaire non marchande permet de répondre négativement.

La discussion de la thèse du travail productif dans la sphère monétaire non marchande

La plupart des marxistes ayant une autorité reconnue qui se sont penchés sur la thèse du travail productif dans la sphère monétaire non marchande que nous soutenons l'ont rejetée. Trois arguments principaux ont été présentés¹⁰⁰.

Le premier argument s'appuie sur une interprétation de la comptabilité nationale. On sait que celle-ci repose sur des conventions aujourd'hui harmonisées à l'échelle internationale. Parmi celles-ci, il est convenu de calculer les valeurs ajoutées au sein de chaque institution (entreprises non financières, institutions financières, ménages et administrations publiques). En regroupant les trois premières, on aboutit au produit marchand ; la dernière donne la quasi-totalité du produit non marchand ; le produit total étant la somme du marchand et du non-marchand. Pour certains critiques de la thèse du travail productif dans la sphère monétaire non marchande¹⁰¹, il s'agirait là d'un artifice comptable qui dissimulerait que ce sont les travailleurs du secteur capitaliste qui produisent la valeur de ce que font les travailleurs du secteur monétaire non marchand, puisque le prix des marchandises inclut impôts et cotisations sociales. Il y a là, à notre sens, un oubli et une erreur. L'oubli est que les impôts et les cotisations ne sont pas payés uniquement par ceux qui ont des revenus tirés de l'activité marchande ; les fonctionnaires en paient aussi. L'erreur est qu'on ne peut successivement inclure le produit non marchand dans le produit marchand, puis l'ajouter une seconde fois pour donner le produit total. Les comptes nationaux sont donc tout à fait fondés à distinguer les comptes des agents privés et ceux des agents publics, puis à les ajouter. De même, la convention de comptabiliser la valeur ajoutée nette dans l'école non marchande, les soins non marchands, etc., à hauteur des salaires versés aux enseignants,

¹⁰⁰ Nous considérons que Marx [1974 (1861-1865), p. 169] avait définitivement écarté l'idée que le travail productif était restreint à la production industrielle matérielle : « Les caractéristiques matérielles du travail, et par conséquent de son produit, n'ont rien à voir avec cette distinction entre travail productif et travail improductif. Ainsi, par exemple, les cuisiniers et *waiters* (garçons) d'un hôtel public sont des travailleurs productifs dans la mesure où, pour le propriétaire de l'hôtel, leur travail se transforme en capital. Les mêmes personnes sont des travailleurs improductifs en tant que *menial servants* (serviteurs) dans la mesure où je dépense du revenu pour acheter leurs services au lieu de créer du capital. Et de fait ces mêmes personnes sont pour moi, consommateur, dans l'hôtel, des travailleurs improductifs. » Nous n'aborderons donc pas **ici ce** point que nous avons discuté dans Harribey [2016-a].

¹⁰¹ Darmangeat [2016-a, 2016-b, 2017] ; Husson [2016-b].

soignants, etc., est parfaitement justifiée puisque les profits réalisés sur ces activités sont nuls. La convention est d'ailleurs analogue à celle qui prévaut pour les activités marchandes où valeur ajoutée nette = salaires + profits¹⁰². (Voir l'encadré « Éléments de comptabilité nationale »).

Beaucoup de malentendus dans cette discussion viennent de la confusion entre, d'un côté, la valeur de la production d'un service (le soin par exemple) qui ne provient pas d'une redistribution de revenu, mais d'une création de nouveau revenu, et, de l'autre, l'utilisation de ce service (par le malade) qui, elle, donne lieu à un transfert social et donc à redistribution¹⁰³. De plus, il faut remarquer que la force de travail produisant de la valeur monétaire non marchande (par exemple, les enseignants et soignants publics) fait l'objet, elle, d'un échange marchand, ce qui est de nature à susciter quelques incompréhensions.

Éléments de comptabilité nationale

L'indicateur de la comptabilité nationale le plus utilisé est le produit intérieur brut (PIB). Il est calculé en additionnant les activités monétarisées des entreprises non financières, des institutions financières, des ménages et des administrations publiques, desquelles on soustrait les consommations intermédiaires (matières premières, énergie, eau...) pour ne pas compter celles-ci plusieurs fois (2073,2 milliards d'euros de consommations intermédiaires en France en 2018). On obtient alors la somme des valeurs ajoutées brutes, à laquelle on ajoute la TVA pour aboutir au PIB¹⁰⁴. Celui-ci comprend donc le produit marchand et le produit non marchand, tous les deux étant monétaires. Ainsi, en 2018, pour un PIB de 2353,1 milliards d'euros, le produit non marchand brut des administrations publiques françaises représentait 380,4 milliards¹⁰⁵. Si on retire du PIB les amortissements du capital productif (429,2 milliards), on arrive au produit intérieur net, qui, par construction, est égal à la somme de tous les revenus distribués dans l'économie (salaires, profits et transferts monétaires).

Selon les chiffres officiels, la dépense publique représente en France 56,5 % du PIB. N'est-ce pas trop ? Le rapport de France Stratégie « Tableau de bord de l'emploi public, Situation de la France et comparaisons internationales » répond que les différences entre pays « peuvent résulter de différences marquées dans les périmètres ou de comptabilisation¹⁰⁶ ». Cela ne veut donc rien dire de comparer des périmètres de dépenses différents. Aux États-Unis, la protection sociale est largement confiée au marché et coûte plus cher en primes versées aux compagnies d'assurance que les cotisations sociales à la Sécurité sociale française : 16,4 % du PIB états-unien pour la santé contre 10,9 % en France¹⁰⁷. En Allemagne, la dépense publique est égale à 44 % du PIB, mais il n'existe pas d'écoles maternelles et les dépenses d'assurance-retraite privées ont beaucoup augmenté depuis les réformes Schröder.

D'autre part, la dépense publique comptabilisée inclut 116,5 milliards d'euros de consommations intermédiaires par an, tandis que le PIB auquel on compare cette dépense publique ne compte pas les consommations intermédiaires de la nation. La comparaison entre deux données hétérogènes est donc absurde : les dépenses publiques contiennent un élément qui ne figure pas dans le PIB. 116,5 milliards représentent près de 5 % de PIB. Si on les enlevait de la dépense publique pour la comparer au PIB, celle-ci ne serait plus que de 51,6 % de ce PIB. En

¹⁰² Harribey [2016-c, 2016-d, 2017-a, 2017-b]. La revue *Contretemps* [2017] a rassemblé plusieurs pièces de ces discussions dans un dossier « Dossier : Extension du domaine de la valeur ».

¹⁰³ Bernard Friot dans [2017, 2019] étend à notre sens la notion de travail productif de manière abusive et donc erronée, puisqu'il nie toute idée de transfert des actifs vers les inactifs ; il gomme aussi la distinction entre valeur d'usage et valeur, dans la mesure où toute activité est travail selon lui. Voir Harribey [2018-a, 2019-c].

¹⁰⁴ Au solde des revenus reçus du reste du monde près.

¹⁰⁵ Si on soustrait de ce produit non marchand brut (380,4 milliards) l'amortissement du capital public consommé (78 milliards), on obtient le produit non marchand net : 302,4 milliards d'euros. Source : INSEE [2019-b].

¹⁰⁶ Deschard et Le Guilly [2017], p. 11.

¹⁰⁷ OCDE [2017], p. 143 : la part publique de la santé est de 50 % aux États-Unis et de 79 % en France.

réalité, la seule attitude cohérente consisterait à rapporter la valeur ajoutée brute des administrations publiques au PIB : $380,4 / 2353,1 = 16,2 \%$ du PIB en 2018.

Le deuxième argument à l'encontre de notre thèse est plus profond et est partagé par la plupart des économistes ou philosophes marxistes qui l'ont discutée. Le concept de valeur ne peut, selon eux, être appliqué qu'à l'économie capitaliste. En cela, seuls les travailleurs employés par le capital à produire des marchandises sont productifs, reprenant une tradition remontant à Adam Smith et reprise pratiquement telle quelle par Marx. On se souvient de l'exemple de Smith : le domestique employé par le capitaliste est rémunéré par du revenu et non par du capital destiné à être valorisé. C'est le modèle canonique développé par Marx au début du *Capital* : seul le travail employé à produire de la valeur pour le capital est productif de valeur¹⁰⁸. Comme nous l'avons dit plus haut, cela caractérise l'idéal-type du capitalisme et nous ne le remettons pas en cause. Le problème est ailleurs. Il est dans le fait que les rapports sociaux dans une société donnée ne sont pas une réplique parfaite du modèle idéal-typique. Les rapports sociaux sont un composé complexe de rapports capitalistes et de rapports qui ne sont pas vraiment capitalistes. Certes, les premiers sont dominants aujourd'hui et entendent soumettre les seconds, mais ils ne réussissent pas à emporter l'exclusivité. L'enjeu est donc de théoriser le travail dans la sphère monétaire non marchande¹⁰⁹.

Les critiques de notre thèse soutiennent que les travailleurs dans le secteur non marchand ne produisent pas de valeur, mais qu'ils sont quand même exploités, ce qui semble contradictoire. Les fonctionnaires travaillent-ils plus longtemps que le temps nécessaire à la production des biens-salaires qui leur sont nécessaires ? Si oui, il faut en tirer la conclusion qu'ils effectuent un surtravail. Mais celui-ci ne prendrait pas la forme d'une plus-value. En effet, s'ils étaient exploités au strict sens marxien du terme, c'est qu'ils produiraient une valeur que la tradition marxiste récuse. Si l'on retient que la notion de salaire comme panier de marchandises nous vient des classiques et qu'il faut la compléter, comme le fait Marx, par le facteur rapport de forces, on est obligé, pour sortir de ces contradictions, d'admettre que les fonctionnaires ne sont pas des salariés identiques à ceux employés par les capitalistes. Ils échangent leur force de travail contre un salaire qui, comme celui des travailleurs du secteur capitaliste, est l'estimation de ce qui leur est nécessaire pour se reproduire, *estimation qui est toujours le résultat d'un rapport de force social*. Et, pour des raisons socio-institutionnelles, elles aussi liées à un choix collectif et/ou à un rapport de force dans la société, l'évaluation monétaire des services nets non marchands rendus à la collectivité correspond *par convention sociale* aux salaires versés pour les produire. Est-ce une entorse au concept de force de travail ? Nous ne le pensons pas. Il y a simplement la prise en compte du caractère particulier du rapport social dans la sphère des services monétaires non marchands : l'échange de la force de travail a un caractère marchand, bien qu'elle ne produise pas de plus-value appropriable, et le paiement du service par l'utilisateur est détaché de sa consommation individuelle, ce service ne se vendant pas sur le marché. En d'autres termes, cette conception du salaire des fonctionnaires ne remet pas en cause l'analyse de l'exploitation capitaliste, mais nous constatons que l'exploitation (au sens de prélèvement de plus-value) des fonctionnaires est introuvable. La production monétaire non marchande n'est donc pas une « production salariale » au sens habituel, car elle n'est pas conforme à la production salariale capitaliste. Peut-être même, pourrions-nous avancer l'idée que la force de travail dans la sphère monétaire non marchande soit une *pré-figure* d'une non-marchandise, et cela d'autant plus que les droits sociaux et les garanties sociales afférents à cette condition sont élevés. Pour

¹⁰⁸ Jacques Bidet [2002] fut le premier à se pencher sur notre thèse, à l'époque pour la réfuter. Aujourd'hui, dans son dernier livre [2018], p. 23, note 1, il émet un jugement beaucoup plus nuancé.

¹⁰⁹ Outre les auteurs cités précédemment, Antoine Artous [2013, 2014] a mené une discussion académique instructive de notre thèse. Nos réponses sont dans Harribey [2013-b, 2014-c].

l'heure, le travail accompli dans la sphère monétaire non marchande est partie prenante de ce que Marx appelle le travail vivant, mais non mobilisé pour produire de la valeur pour le capital.

On arrive au troisième argument d'ordre épistémologique qui est avancé par la plupart des auteurs critiques de notre thèse. Les catégories économiques de valeur et de travail ont été pensées par Marx pour analyser une formation sociale particulière, le capitalisme, et ne peuvent, selon eux, être étendues à d'autres formations sociales. Telle est la position aussi de Moshe Postone¹¹⁰, d'Anselm Jappe¹¹¹ et de tout le « courant critique de la valeur », dont Robert Kurz est le principal représentant¹¹². Mais, à notre sens, celle de Marx est beaucoup plus nuancée. Tout en laissant la porte ouverte à des interprétations différentes possibles, ses textes montrent qu'il a toujours maintenu le double caractère du travail : travail concret/travail abstrait, procès de travail en général/procès de travail capitaliste, c'est-à-dire une double perspective : anthropologique et socio-historique. Mais, dans les *Grundrisse*, Marx écrit : « Cet exemple du travail montre d'une façon frappante que même les catégories les plus abstraites, bien que valables – précisément à cause de leur abstraction – pour toutes les époques, n'en sont pas moins, sous la forme déterminée de cette abstraction même, le produit de rapports historiques et n'ont leur entière validité que pour ces rapports et à l'intérieur de ceux-ci. »¹¹³ » Marx a consacré son œuvre à « dénaturiser » les processus sociaux en ouvrant la critique de l'économie politique par la remise en cause des prétendues lois naturelles de l'économie. Mais sa problématique complexe conserve une facette du travail comme dépassant un cadre socio-historique donné. C'est ainsi qu'il faut comprendre la restriction : « les catégories les plus abstraites n'ont leur entière validité que... » Et c'est ce qui nous conduit à mettre en avant l'ambivalence des catégories économiques de valeur et de travail pour rendre compte de la complexité des sociétés, c'est-à-dire de l'imbrication en tension de rapports sociaux de natures partiellement différentes. C'est en ce sens que la valeur est un rapport social à part entière et ne peut être considérée comme une qualité intrinsèque de la marchandise, dès lors que sa condition nécessaire et suffisante est sa validation sociale. Comme le faisait remarquer Suzanne de Brunhoff, la valeur n'est certes pas *déterminée* dans la production, mais c'est là qu'elle *commence*.

Pour expliquer pourquoi la plupart des marxistes s'arcboutent encore à la conception traditionnelle du travail productif, notre hypothèse est que le concept de validation sociale n'est pas suffisamment pris au sérieux, et que cette insuffisance est sans doute liée à la conception de la monnaie. Marx ouvre *Le Capital* en prenant soin de distinguer le rapport marchand en général et le rapport capitaliste. Suzanne de Brunhoff indique que « Marx juge nécessaire de commencer l'étude de la monnaie *sous sa forme générale non spécifique du mode de production capitaliste* »¹¹⁴. Autrement dit, le rapport capitaliste est un cas particulier du rapport marchand. Cela signifie que le rapport marchand, donc monétaire, est historiquement antérieur au rapport capitaliste et théoriquement plus général que ce dernier. Tout rapport marchand est monétaire, mais la réciproque n'est pas vraie, car ce qui est monétaire n'est pas forcément marchand. Il s'ensuit qu'un espace monétaire non marchand peut se développer dans la société. Puisque le rapport marchand déborde le rapport capitaliste, marché et monnaie ne peuvent être réduits au capitalisme. Comme monnaie et valeur sont

¹¹⁰ Postone [2003 (2000), 2009 (1993)]. Pour un compte rendu de lecture, voir Harribey [2009].

¹¹¹ Jappe [2003, 2017-a, 2017-b].

¹¹² Kurz [2002, 2019] ; Krisis (Goupe) [2002] ; Martin et Ouellet [2014].

¹¹³ Marx [1980 (1857-1858)], Introduction dite « de 1857 » aux *Manuscrits de 1857-1857*, tome I, p. 39.

¹¹⁴ De Brunhoff [1976 (1967)], p. 14.

consubstantielles l'une à l'autre, la valeur englobe et dépasse le cadre capitaliste strict. C'est ce que nous voulions démontrer¹¹⁵.

Notre interrogation était née en examinant la position de ceux qui en restaient à la définition du travail productif remontant à Smith¹¹⁶, faisant du financement des services non marchands un *prélèvement sur de la valeur préexistante*. Cette position n'aurait-elle pas une ressemblance avec la croyance en la nécessité d'une épargne préalable pour financer monétairement l'investissement dans une économie capitaliste ? Cette croyance, qui remonte au moins à Jean-Baptiste Say, avait été balayée par Marx, et plus tard par Rosa Luxemburg, Joseph Schumpeter et Keynes. C'est d'ailleurs à ce dernier que l'on doit l'expression « économie monétaire de production » pour caractériser le capitalisme. Nous ne sommes pas dans une économie de troc, ce qui implique l'anticipation par le crédit monétaire de la validation sociale qui interviendra ensuite pour les marchandises par la vente et pour les services monétaires non marchands par décision politique. D'où l'importance de maîtriser collectivement la création de monnaie.

En conclusion, ce débat est loin d'être clos pour deux raisons. D'abord, sur le plan intellectuel, on ne peut plus se satisfaire des conceptions sur l'économie et la monnaie qui confondent capitalisme et monnaie, ou bien sur le travail réduit à produire de la plus-value pour le capital, toutes conceptions qui continuent d'être diffusées en dépit de leurs contradictions logiques.

Ensuite, et c'est le plus important, la crise du capitalisme est telle que la pression pour étendre le champ de valorisation du capital en marchandisant le plus d'activités humaines possibles, voire la nature elle-même et tous les biens communs, continue à s'exercer. D'une part, la dévalorisation de la force de travail au regard de sa productivité provoque une situation de surproduction par rapport à la demande solvable dans la plupart des secteurs industriels. Enrichissement extravagant des classes dominantes, inégalités croissantes, chômage endémique, précarité, amenuisement de la protection sociale et du droit du travail en sont les conséquences. D'autre part, l'accumulation infinie du capital bute sur les limites de la planète. Il devient donc de plus en plus difficile de faire produire par la force de travail toujours davantage de *valeur économique* et de la monnayer sur le marché, de la « réaliser », comme disait Marx (voir l'encadré « Bref retour sur le débat du XX^e siècle autour de l'économie de Marx »). Autrement dit, le capitalisme ne peut trop exploiter la force de travail sans ruiner ses possibilités d'expansion, et il ne peut non plus trop exploiter la nature sans détériorer ou détruire la base matérielle de l'accumulation. L'illusion que la finance pouvait se dégager de ces deux contraintes – sociale et matérielle – et devenir une source endogène et autosuffisante de nouvelle richesse s'est éteinte avec la crise financière, car ces deux contraintes sont indépassables¹¹⁷.

Pour toutes ces raisons, il est vital de comprendre que la richesse dont disposent les humains ne se réduit pas à la valeur au sens économique, et que, à son tour, celle-ci ne se réduit pas non plus à la valeur marchande. L'enjeu était donc ici de montrer que le travail effectué pour répondre à des besoins sociaux était véritablement productif de valeur. Mais il reste à examiner le statut de la valeur.

¹¹⁵ Au-delà, confirmant l'intuition de l'économie politique classique reprise par Marx [1965 (1867), p. 571], et citée ci-dessus, la richesse englobe et dépasse la valeur.

¹¹⁶ Et le livre de Darmangeat [2016-a] a le mérite de montrer combien l'héritage de Smith est encombrant pour Marx quand celui-ci s'attaque au travail productif.

¹¹⁷ Harribey [2013-a] ; Attac [2017] ; et on ne se lasserait pas de citer Artus [2002, 2010, 2018].

Bref retour sur le débat du XX^e siècle autour de l'économie de Marx

Le problème débattu interminablement depuis la fin du XIX^e siècle fut celui dit de la transformation des valeurs en prix de production. Pouvait-on considérer que les attendus de Marx établissant l'égalité des équivalents monétaires du travail nécessaire (les « valeurs ») et des prix dits de production (auxquels les capitalistes vendent les marchandises en réalisant un taux de profit moyen) était vraie, de même que l'égalité entre la somme des plus-values et celle des profits ? Non, ont répondu tous les adversaires de Marx depuis Ladislaus von Bortkiewicz en 1906, et même certains auteurs marxistes. Oui, sous conditions, ont répondu d'autres auteurs marxistes. À ce jour, nous considérons que Vincent Laure Van Bambeke est l'auteur qui a renouvelé récemment les termes de la discussion et proposé une solution qui rétablit les conclusions de Marx.

La reformulation de Laure Van Bambeke¹¹⁸ consiste, d'une part, à traiter spécifiquement le capital fixe qui est utilisé sur plusieurs cycles de production, et, d'autre part, à prendre en compte la circulation des capitaux entre les branches. La concurrence entre les capitaux et leur déplacement à la recherche du meilleur taux de profit, jusqu'à ce que celui-ci tende à s'égaliser entre les branches, conduisent au passage d'un système d'équivalent monétaire du travail social nécessaire à un système de prix de production cohérent avec les intuitions de Marx. Cette méthode formulée par Laure Van Bambeke a été discutée¹¹⁹, ce qui a amené l'auteur à préciser certains points et à répondre de manière, selon nous, convaincante, aux objections. Premièrement, la transformation est totale, c'est-à-dire porte sur les intrants dans la production et sur les extrants. Deuxièmement, une partie de la valeur de la production courante provient de périodes antérieures ; dès lors, les prix de production intègrent la réallocation d'une partie du capital avancé pour acheter le capital fixe, au prix de production de leur époque. Troisièmement, le taux de profit se calcule différemment de la méthode de Marx, car la composition organique moyenne pour l'économie est égale à la moyenne des compositions organiques par branches pondérées par le poids relatif de chaque branche. Enfin, les capitaux se dirigent vers les secteurs à haute composition organique du capital.

À partir de la valeur exprimée ainsi : *capital constant (fixe + circulant) + capital variable + plus-value = valeur* : $C + V + S = W$ dans la notation traditionnelle, chaque variable étant exprimée ici en équivalent monétaire), le prix de production s'écrit désormais (pour un système à deux branches) :

$$D_1 + C_1 x_1 + V_1 x_2 + r(F_1 + C_1 x_1 + V_1 x_2) = W_1 x_1$$

$$D_2 + C_2 x_1 + V_2 x_2 + r(F_2 + C_2 x_1 + V_2 x_2) = W_2 x_2$$

La solution technique passe par un système d'équations avec seconds membres. Les seconds membres des équations ci-dessous expriment le fait qu'il existe un invariant dans la transformation au cours d'une période : il s'agit de la valeur monétaire du capital fixe acheté antérieurement et qui a déjà été transformée et ne sera donc plus modifiée. Le système s'écrit¹²⁰ :

$$(C_1 t - W_1) x_1 + V_1 t x_2 = -r F_1 - D_1$$

$$C_2 t x_1 + (V_2 t - W_2) x_2 = -r F_2 - D_2$$

où, pour la branche i , D est l'amortissement du capital fixe, F est le capital engagé pour acheter le capital fixe, C est le capital circulant, V est le capital variable, les x_j sont les coefficients de réallocation de la valeur (la « transformation ») consécutive à la circulation des capitaux à la recherche d'un taux de profit moyen, et $t = 1 + r$.

Ajoutons pour notre part que la prise en compte de l'utilisation économique des ressources naturelles est contenue dans le capital circulant. C'est d'ailleurs un problème qu'un stock souvent non renouvelable soit introduit sous forme de flux à chaque cycle économique.

La critique de la valeur

Plusieurs auteurs ont, dans la dernière période, proposé une relecture critique de la théorie de la valeur en s'écartant radicalement de celle faite généralement par le marxisme traditionnel¹²¹ et qui diffère également de la nôtre. L'idée maîtresse de ce courant « critique de la valeur » (*Wertkritik* en allemand) est que le travail n'est pas une catégorie

¹¹⁸ Laure van Bambeke [2013, 2014, 2018].

¹¹⁹ Thèse contestée par Husson [2017-b] et réponse de Laure van Bambeke [2017]. Thèse approuvée par Amin [2019].

¹²⁰ Se reporter à Laure van Bambeke [2018] pour les expressions mettant en évidence le capital total engagé, ainsi que le taux de profit.

¹²¹ Groupe Krisis [2002] ; Kurz [2002, 2019] ; Jappe [2003, 2017-a, 2017-b] ; Postone [2003 (2000), 2009 (1993)], Martin et Ouellet [2014].

transhistorique mais est une catégorie spécifique du capitalisme et de la modernité¹²². Toute production et, par suite, l'être humain lui-même sont soumis à la marchandise et donc à la valeur capitaliste et au travail abstrait, qui est un travail déshumanisé. Il s'ensuit que la catégorie valeur ne peut être appliquée qu'au (et que dans le) capitalisme. Aussi, le débat précédent est définitivement arbitré en défaveur du caractère productif du travail dans la sphère monétaire non marchande. Pourtant, deux questions d'ordre épistémologique sont posées au marxisme (tant dans son interprétation traditionnelle que dans celle du « courant critique ») et plus généralement aux sciences sociales. La position du courant « critique de la valeur » ne va-t-elle pas à rebours de celle de Marx, qui a toujours affirmé le double caractère du travail : travail concret/travail abstrait, procès de travail en général/procès de travail capitaliste, c'est-à-dire sans doute une double perspective, à la fois anthropologique et socio-historique ? Dans le passage déjà cité des *Grundrisse*, nous émettons l'hypothèse, là encore, que Marx parle vraisemblablement du caractère idéal-typique du modèle théorique et non pas d'un capitalisme réel.

Pour les auteurs du courant « critique de la valeur », rejoints alors par André Gorz¹²³ étudiant la crise dans sa globalité – dont l'écologie est une dimension importante –, la crise de production de valeur est une *crise de la loi de la valeur* parce que celle-ci ne s'appliquerait pas à l'immatériel, en particulier aux connaissances qui prennent une place croissante dans les processus productifs. Mais peut-on dissocier force de travail intellectuelle et force de travail physique ? Pour d'autres auteurs, qui se réfèrent aussi à Marx, cette crise de production de valeur est une diminution de la valeur – et donc des possibilités de profit – au fur et à mesure que progresse la productivité du travail, ce qui est une stricte application de la loi de la valeur « qui n'a jamais été aussi forte qu'aujourd'hui¹²⁴ », selon Jean-Marie Vincent, et ce n'est donc pas une dégénérescence de la *loi* de la valeur, c'est-à-dire « une dégénérescence du critère du travail social à l'intérieur de la loi¹²⁵ ». L'idée de Gorz de chercher hors du travail les racines de l'émancipation se heurte alors à « l'ampleur de la transition écologique qu'il est urgent d'amorcer [et qui] nécessite de mettre les puissances du travail au service d'objectifs démocratiques et écologistes¹²⁶ ». Déjà, il y a près de quarante ans, Pierre Naville¹²⁷ avait marqué sa désapprobation de l'idée que nous étions entrés dans une ère post-industrielle détachée de la matière. Mais, pour le courant « critique de la valeur », crise de la valeur et crise du travail abstrait sont une même chose et signifient un « effondrement¹²⁸ » du capitalisme. Peut-on caractériser la crise actuelle comme « l'époque de la décomposition du capitalisme¹²⁹ » ? Ce n'est pas si sûr.

Il découle de ce qui précède une seconde question. Si la catégorie de valeur – qui ne peut être entendue qu'en monnaie – ne pouvait s'appliquer qu'au seul cadre capitaliste, il en serait de même pour les catégories de monnaie et de marché. Or, les rapports marchands ne se réduisent pas aux rapports capitalistes : la monnaie et le marché dépassent historiquement et logiquement le cadre de l'économie capitaliste¹³⁰. On est donc enclin à conclure ici qu'autant le courant « critique de la valeur » a raison de remettre à l'honneur la critique du fétichisme attaché aux catégories économiques que l'économie dominante considère comme naturelles, intemporelles et universelles, autant il a sans doute tort de strictement identifier valeur,

¹²² Nous n'aborderons ici l'analyse de la *Wertkritik* que sous l'aspect de la valeur et nous verrons dans le chapitre 4 la discussion sur le travail en tant que catégorie historique ou non.

¹²³ Gorz [2003].

¹²⁴ Vincent [2012, § 1].

¹²⁵ Harribey [2013-a], p. 229. Coutrot [2018], p. 79, partage exactement le même avis que Vincent et nous.

¹²⁶ Cukier [2018], p. 139.

¹²⁷ Naville [1981].

¹²⁸ Kurz [2019]. Le mot « effondrement » n'est pas pris par lui dans le même sens que les collapsologues.

¹²⁹ Jappe [2017-a, p. 186 ; 2017-b]

¹³⁰ Marx [1965 (1867)]; Polanyi [1983 (1944)]; Aglietta [2016].

monnaie et marché au capitalisme. Et le risque est de réintroduire une substance de la valeur précédant la validation sociale par le marché – laquelle est, selon nous, l'élément central pour Marx – lorsque Jappe écrit : « La production de chaque marchandise présuppose le système du travail abstrait ; le produit est donc une marchandise, avec une valeur, déjà avant d'entrer dans la circulation.¹³¹ » C'est aussi le point de vue de Kurz qui reproche à tous les marxistes, même à Issac Roubine¹³² qui avait pourtant remis l'honneur le concept de travail abstrait, de ne pas voir que le travail abstrait est un concept relatif à la production et non pas à la validation sociale par le marché, c'est-à-dire, selon Kurz, relatif à la circulation : « Le travail n'a en lui-même rien de naturel et les choses sont déjà des marchandises, des produits de l'abstraction réelle, bien avant de participer à l'échange sur le marché.¹³³ » Pour notre part, nous conservons l'idée de la double dimension du travail, à la fois anthropologique et socio-historique, et nous contestons celle de la coupure entre production et circulation du capital, notamment parce que il y a une rétroaction entre la sphère de production et la sphère de circulation du capital par la réaffectation du capital entre les branches productives.

Les auteurs du courant « critique de la valeur » ont raison de présupposer l'existence d'une logique du système, mais présupposer l'abstraction du travail avant que le marché ne la réalise, afin que celui-ci soit valeur, est une affirmation non démontrée. Et, si elle était vraie, on se demanderait à quoi peut servir le marché si l'équivalence des travaux est déjà réalisée avant l'échange. En réalité, cette thèse du courant « critique de la valeur » exclut la monnaie et donc la validation sociale que celle-ci permet¹³⁴, et, à notre sens, est contradictoire avec ce qu'a toujours affirmé Marx qui, trop subtilement sans doute, distingue le « caractère de valeur pris en considération dans la production » et la valeur comme résultat de la « réduction des différences des travaux les plus divers » :

« Quiconque, par son produit, satisfait ses propres besoins ne crée qu'une valeur d'usage personnelle. Pour produire des marchandises, il doit non seulement produire des valeurs d'usage, mais des valeurs d'usage pour d'autres, des valeurs d'usage sociales. Enfin, aucun objet ne peut être une *valeur* s'il n'est une chose utile. S'il est inutile, le travail qu'il renferme est dépensé inutilement, et conséquemment ne crée pas de valeur.¹³⁵ »

« C'est seulement dans leur échange que les produits du travail acquièrent comme valeurs une existence sociale identique et uniforme, distincte de leur existence matérielle et multiforme comme objets d'utilité. Cette scission du produit du travail en objet utile et en objet de valeur s'élargit dans la pratique dès que l'échange a acquis assez d'étendue et d'importance pour que des objets utiles soient produits en vue de l'échange, de sorte que le caractère de valeur de ces objets est déjà pris en considération dans leur production même. À partir de ce moment, les travaux privés des producteurs acquièrent en fait un double caractère social. D'un côté, ils doivent être travail utile, satisfaire des besoins sociaux, et, s'affirmer ainsi comme parties intégrantes du travail général, d'un système de division sociale du travail qui se forme spontanément ; de l'autre côté, ils ne satisfont les besoins divers des producteurs eux-mêmes que parce que chaque espèce de travail privé utile est échangeable avec toutes les autres espèces de travail privé utile, c'est-à-dire est réputé leur égal. *L'égalité de travaux* qui diffèrent entièrement les uns des autres ne peut consister que dans *une abstraction de leur inégalité réelle*, que dans la réduction à leur caractère commun de dépense de force humaine, de travail humain en général, et c'est l'échange seul qui opère cette réduction en mettant en présence les uns des autres sur un pied d'égalité les produits des travaux les plus divers.¹³⁶ »

¹³¹ Jappe [2003], p. 103.

¹³² Roubine [2009 (1928)].

¹³³ Kurz [2019], p. 67.

¹³⁴ Voir Harribey [2013-a, 2017-e].

¹³⁵ Marx [1965 (1867)], p. 568.

¹³⁶ *Ibid.*, p. 607.

Toujours est-il qu'il faut bien reconnaître que les propos de Marx peuvent paraître contradictoires. D'un côté, il nous dit que le travail dont le produit ne trouve pas preneur sur le marché ne crée pas de valeur ; de l'autre, que le procès de production est procès de travail et procès de formation de la valeur. Comment résoudre cette apparente contradiction ? La valeur est le travail socialement validé monétairement. Le procès de production vise la valorisation du capital, c'est-à-dire la formation de survaleur nouvelle, mais on ne peut déduire de cet objectif qu'il est déjà atteint à la fin du procès de travail. Finalement, on peut se demander si Postone et Kurz ne s'enferment pas dans un raisonnement tautologique : la substance de la valeur serait la valeur elle-même, puisque le travail abstrait est présupposé à l'exécution du travail. L'assimilation de la production marchande à la production capitaliste ne peut conduire qu'à considérer que la marchandise suppose le travail salarié, ce qui est expressément contredit par Marx au début du *Capital*.¹³⁷

Avec l'émergence de la problématique des biens communs, de nouvelles questions sur la valeur se poseront, que nous examinerons un peu plus loin. Pour l'instant, les débats théoriques précédents sont loin d'être clos. Trop d'évolutions sont en cours et nous ne pouvons donner que des conclusions partielles et provisoires. Nous étions partis des transformations contemporaines du capitalisme mondial et nous les retrouvons : d'une part, la financiarisation n'invalide pas la théorie de la valeur au sens de Marx dans la mesure où la finance largement fictive ne peut rompre durablement son lien avec l'évolution du système productif. D'autre part, bien que les rapports sociaux soient entendus en intégrant le rapport à la nature, la catégorie valeur ne s'applique pas à ce dernier rapport parce que ladite valeur de la nature appartient à un autre domaine que l'économie.

Nous atteignons alors le dualisme suivant : d'un point de vue normatif, les « valeurs » auxquelles la démocratie et la justice sont attachées commandent de refuser la réduction de la nature à du capital, pareillement au refus de la réduction du travail à une main-d'œuvre rentable ; mais, d'un point de vue positif (analytique), la force de travail et la nature sont soumises à la logique du capital. Lorsque des recherches veulent intégrer dans la valeur économique des valeurs éthiques, philosophiques ou politiques, elles expriment le souhait ou la volonté de voir les secondes prendre le pas sur la première, mais ce projet d'inversion de la hiérarchie entre « valeur » et « valeurs » ne peut aboutir que si, précisément, les « valeurs » résistent à leur intégration dans la « loi de la valeur ».

Les représentations collectives sont-elles susceptibles de contribuer à transformer la réalité ? Sans aucun doute, à condition – pour ce qui concerne la recherche théorique – de bien repérer la cible : ce sont les normes de rentabilité qui structurent les pratiques et les représentations économiques ; par exemple, la focalisation sur le taux de croissance du PIB est moins la cause que la conséquence des dérèglements de l'économie. De ce fait, que l'on ne confie surtout pas à l'économie le soin de donner « de la valeur » au beau, au bien-être, à la bonne santé, à la bonne éducation, à l'égalité, à la justice...

¹³⁷ Marx [1965 (1867)], p. 572, note b ; voir aussi p. 749.

Deuxième partie

Vers où bifurquer ?

« Mais il est évident que travail, terre et monnaie ne sont pas des marchandises ; en ce qui les concerne, le postulat selon lequel tout ce qui est acheté et vendu doit avoir été produit pour la vente est carrément faux. [...] Or, touchant le travail, la terre et la monnaie, un tel postulat ne saurait se soutenir. Permettre au mécanisme du marché de diriger seul le sort des êtres humains et de leur milieu naturel, et même, en fait, du montant et de l'utilisation du pouvoir d'achat, cela aurait pour résultat de détruire la société. [...] Mais aucune société ne pourrait supporter, ne fût-ce que pendant le temps le plus bref, les effets d'un pareil système fondé sur des fictions grossières, si sa substance humaine et naturelle comme son organisation commerciale n'étaient pas protégées contre les ravages de cette fabrique du diable. »

Karl Polanyi [1983 (1944)], *La Grande transformation, Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard, p. 107-109.

Prologue : Rêverie autour d'un nouveau principe constitutionnel ?

Il faut prendre au sérieux la Constitution et donc la prendre au pied de la lettre pour respecter son esprit. L'article premier de la Constitution française du 4 octobre 1958 affirme « l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion ». Son Préambule la rattache à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 dont l'article XIII stipule : « Pour l'entretien de la force publique, et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable. Elle doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés. » Le Préambule de la Constitution de 1958 fait également référence au Préambule de la Constitution du 27 octobre 1946 qui précise : « Chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi. Nul ne peut être lésé, dans son travail ou son emploi, en raison de ses origines, de ses opinions ou de ses croyances. »

Les articles 22 à 28 de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 déclinent tous les droits afférant à la sécurité sociale, au travail, au repos avec une durée du travail raisonnable, à un niveau de vie suffisant pour assurer l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins, et l'accès à l'éducation, à la culture et aux arts.

Ces principes et ces droits sont-ils aujourd'hui respectés ? Non. Sont-ils en progression ? Non. Pourquoi ? Parce que l'évolution du capitalisme contemporain a consisté à les nier pour accroître revenus, richesse et pouvoirs de la classe bourgeoise et de ses affidés politiques et médiatiques. Elle est l'une des causes fondamentales de la crise qui affecte le monde entier soumis à la logique du profit et de l'accumulation infinie. Elle ne peut être surmontée et dépassée qu'en amorçant une révolution des modes de production et de répartition des revenus et de la richesse, dont le principe constitutionnel de juste répartition pourrait être le point de départ à l'extension des droits politiques de tous les êtres humains et à l'affirmation des devoirs de respect des humains envers tous les êtres vivants et leur environnement.

L'ampleur des inégalités est telle qu'elle suffit à elle seule pour justifier une action résolue et rapide en faveur d'un principe de justice effectif. Mais on peut aller plus loin encore et fonder sur le plan conceptuel et philosophique une théorie de l'égalité pour battre en brèche les idéologies qui légitiment l'exploitation quand elles ne peuvent plus la nier, ou l'exclusion du « banquet de la nature » pour « les damnés de la terre », en bref qui justifient l'injustifiable.

Proposition est donc faite d'inscrire dans la Constitution les sept articles suivants portant sur les principes de bonne production et de juste répartition de la richesse :

1) *Toute appropriation privée des ressources naturelles et des connaissances est interdite. Tous les services répondant à des besoins fondamentaux sont déclarés inaliénables et mis hors marché afin d'en permettre l'accès à tous les citoyens : éducation, culture, santé, eau, énergie, logement social, transports collectifs.*

2) *Une formation, un emploi et un revenu sont garantis à tous les citoyens adultes. La perte d'emploi ou l'absence d'emploi donne droit à un revenu au moins égal au salaire minimum versé par la collectivité.*

3) *La société fixe démocratiquement l'écart de revenus admissible. Toute fraction de revenu dépassant le maximum admissible est imposée au taux de 100 %. Au-delà d'un certain seuil fixé démocratiquement, toute transmission par héritage de patrimoine professionnel, foncier, financier, mobilier, immobilier, culturel ou autre, est taxée au taux de 100 %.*

4) *La recherche de gains de productivité n'est autorisée qu'à la double condition de ne pas intensifier le travail et de ne pas détériorer les équilibres écologiques.*

5) *Tout gain de productivité obtenu en respectant les conditions précédentes est réparti équitablement entre l'emploi de nouvelles personnes souhaitant travailler, les salaires les plus faibles, la réduction du temps de travail et les investissements socialement et écologiquement soutenables, à l'exclusion de tout dividende qui est désormais interdit et de tout intérêt dépassant la hausse moyenne des prix.*

6) *L'accès au crédit est garanti par la socialisation de l'ensemble du système bancaire.*

7) *Tout échange avec des économies dans lesquelles les salaires et les protections sociales sont différents de ceux de l'économie nationale doit être conclu sur la base de prix et d'accords de coopération respectant le travail effectué de part et d'autre.*¹

L'analyse théorique présentée dans la première partie doit aider à cerner les enjeux principaux pour réfléchir aux directions vers lesquelles il faudrait bifurquer pour sortir de la nasse capitaliste. Mais ce n'est pas la seule source d'inspiration. En effet, les peuples n'attendent généralement pas que des théoriciens leur tracent le chemin à suivre. Partout dans le monde, des initiatives voient le jour en permanence, des expériences de « vivre autrement » existent, des résistances se développent, ici contre des grands projets inutiles, là contre la déforestation, là-bas contre la bétonisation des côtes et des rivages². Les Amérindiens du Sud s'organisent pour protéger leurs terres contre la déforestation et l'agriculture intensive. Des associations bravent le « délit de solidarité » aux migrants en train de se noyer en Méditerranée. Des collectifs naissent autour de « zones à défendre » et à reconstruire sur d'autres bases. Lassés de produire des aliments de piètre qualité, des agriculteurs en nombre croissant se reconvertissent en bio et veulent redevenir des paysans. Les coursiers de la plateforme Deliveroo refusent de travailler pour moins d'un euro la course. Les soignants urgentistes portent un combat pour leurs conditions de travail et l'amélioration du service public.

Les pratiques sociales alternatives au démantèlement des droits, à la marchandisation généralisée et à l'aggravation des inégalités dessinent les panneaux indicateurs des bifurcations nécessaires. Notre deuxième partie abordera trois thèmes, la réhabilitation du travail, l'institution des biens communs et la socialisation de la monnaie, non pas parce qu'ils

¹ Ce texte est extrait d'un article que nous avons publié : « Un principe constitutionnel de juste répartition de la richesse », *Le Sarkophage*, « On change tout ! », Hors-série n° 4, avril 2012, <http://harribey.u-bordeaux4.fr/travaux/valeur/constitution-repartition.pdf>. Nous précisons ici que le point 5, dans sa condamnation des dividendes, supposerait un dépassement du capitalisme. Notons que la proposition de Piketty [2019] de taxer les revenus et les patrimoines de façon confiscatoire n'est pas moins révolutionnaire. Le point 7 supposerait une modification des rapports de force internationaux. Dans les deux cas, le temps de ces transformations serait beaucoup plus long que celui nécessaire à l'inscription de principes dans une constitution.

² Voir par exemple Acosta [2014] ; Aguiton, Azam, Peredo, Solon [2017].

résumeraient toutes les problématiques esquissées, mais parce qu'on retrouve leur présence dans toutes les expériences alternatives.

Chapitre 4

Réhabiliter le travail

« Faire dépendre l'analyse de la domination de la représentation que les dominés se font des situations, c'est ne pas voir en quoi ces représentations participent de la domination et refuser l'idée qu'elles puissent être "illusoires", car en partie forgées dans le cadre des relations de domination. »

Bernard Lahire [2011], « Kafka et le travail de la domination », *Actuel Marx*, n° 49, 1^{er} semestre, Paris, PUF, p. 59.

Il est certain que la crise multidimensionnelle du capitalisme engendre une transformation profonde du travail, de son organisation, de sa division, de sa répartition dans le monde et de ses finalités. Cette transformation est matérielle, physique autant qu'intellectuelle, avec des conséquences biologiques et psychologiques individuelles et collectives. Mais cette transformation du travail va jusqu'à toucher ses représentations culturelles et symboliques autant que conceptuelles. Les bouleversements mis en œuvre par le capitalisme dans sa phase néolibérale sont tels qu'ils sont accompagnés d'un discours visant à légitimer la remise en cause des compromis sociaux autour du travail établis dans la phase précédente. Au sein de ce discours, l'idée que le travail n'était plus central dans la vie des individus et pour l'équilibre de la société a gagné beaucoup de cercles dirigeants et intellectuels, ou même certains milieux militants. Cette idée venait à point nommé pour justifier toutes les réformes du droit du travail et de la protection sociale.

Quelles sont les perspectives envisagées le plus souvent pour le travail et l'emploi dans le contexte de numérisation de la société, d'automation et de robotisation progressives des processus productifs et de l'avènement de l'intelligence dite artificielle ? (1) Les transformations techniques en cours et celles à venir sont-elles en mesure de remettre en question la centralité du travail vivant, tant du point de vue de la production de valeur économique que du point de vue socioculturel ? (2)

1. Quelles perspectives d'évolution pour le travail et l'emploi ?

À partir des données sur la situation du travail dans le monde, peut-on tracer des perspectives pour son devenir sous l'influence des transformations techniques en cours et sous celle des nouvelles méthodes de gestion de la force de travail ? Il faut noter que, en matière de perspectives, les résultats des études sont très disparates, les hypothèses très incertaines et les modèles très fragiles.

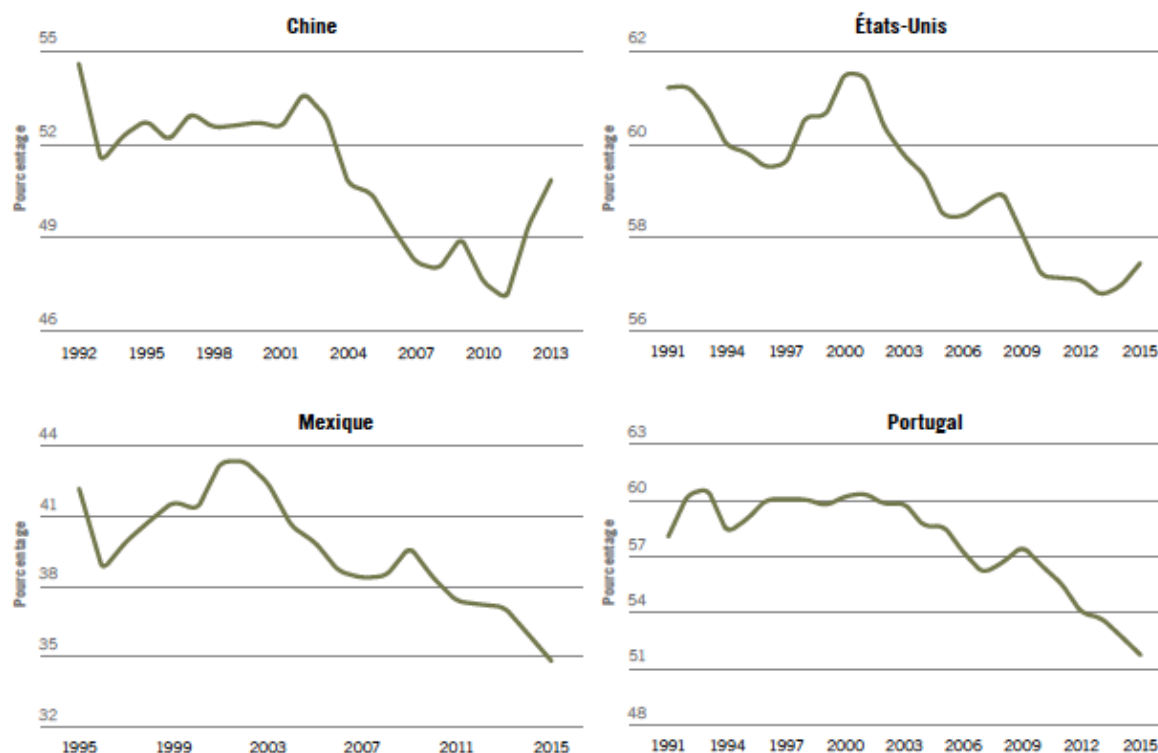
La situation du travail

Cette situation peut s'examiner d'un double point de vue : d'une part, du point de vue du rapport du travail au capital ; d'autre part, au sein même du salariat.

Dans la mesure où, au cours des décennies précédentes, la progression des salaires a été inférieure à la croissance de la productivité du travail dans un grand nombre

d'économies du monde¹, la part des salaires dans la valeur ajoutée a très souvent diminué. L'OIT précise : « De récentes études ont mis en évidence que le déclin de la part du travail, même s'il n'est pas universel, apparaît comme une tendance mondiale. [...] Sur l'ensemble des 133 pays considérés, 91 ont connu un déclin, 32 une augmentation et 10 une stabilité de la part du travail.² »

Part du travail dans quatre économies développées et émergentes



Source: Les parts salariales ajustées des États-Unis, du Mexique et du Portugal sont tirées de la base de données AMECO, consultable à l'adresse http://ec.europa.eu/economy_finance/ameco/user/serie/SelectSerie.cfm. La part du travail non ajustée de la Chine provient du Bureau national des statistiques de la Chine, Base de données statistiques, consultable à l'adresse <http://www.stats.gov.cn/tjsj/ndsj/2015/indexeh.htm> (sélectionner ensuite 3-27 Flow of Funds Accounts (Physical Transaction, 2013)).

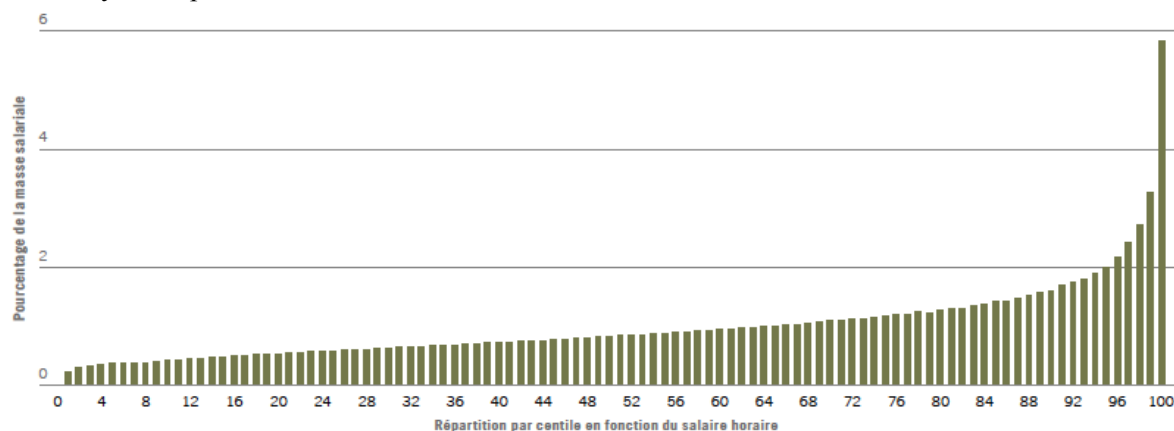
OIT [2017], p. 19, Figure 13.

À l'intérieur du salariat, deux faits marquants doivent être notés : les disparités entre salaires de manière globale et les inégalités salariales entre hommes et femmes.

¹ Voir le graphique « Salaires réels et productivité dans les économies développées, moyennes, 1999-2015 » dans le chapitre 1.

² OIT [2017], p. 18.

Répartition par centiles des salaires réels mensuels bruts en Europe moyennes pondérées, 2010

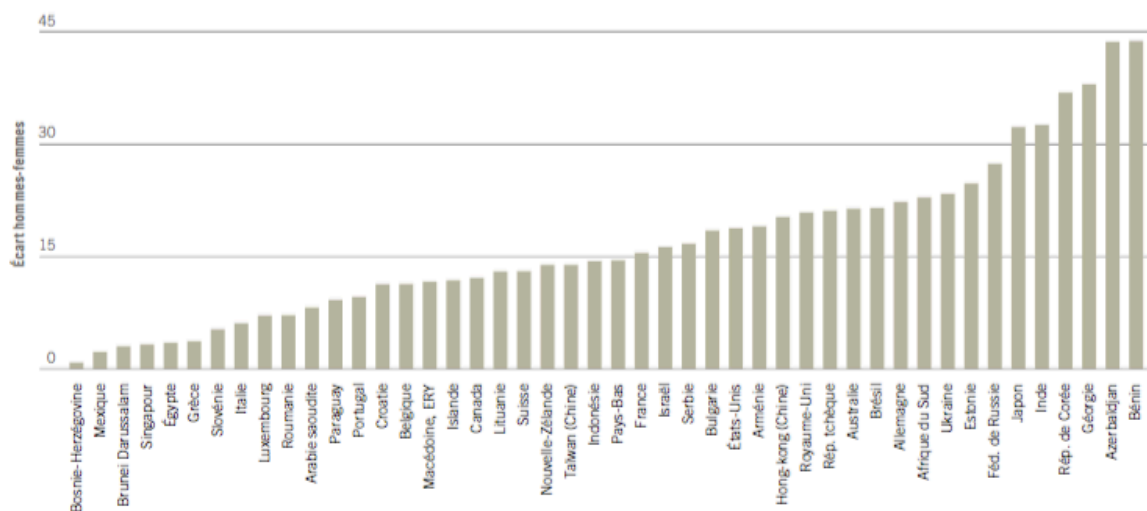


Note: La figure montre la proportion de la masse salariale allouée à chaque centile de la répartition des salaires horaires. Nous avons classé les individus en fonction des salaires horaires, parce que c'est la mesure qui se prête le mieux à la comparaison des capacités de gains des individus. Mais la part allouée est estimée sur les gains mensuels, parce que c'est sous cette forme qu'est défini le «gâteau» réparti entre les travailleurs. La figure montre les proportions effectives. Par exemple, ceux qui sont situés dans le centile inférieur – en fonction de leurs gains horaires – ramènent à la maison 0,24 pour cent des gains mensuels totaux produits en Europe en 2010 (chiffre fondé sur l'échantillon pondéré dans lequel figurent 22 économies représentant 110 millions de salariés en Europe). À l'extrême opposé, les 1 pour cent du centile supérieur ramèneront à la maison 5,84 pour cent du «gâteau». Par construction, nous avons approximativement le même nombre d'individus dans chacun des 100 groupes, ce qui fait que, en moyenne, si l'on compare les centiles supérieur et inférieur, les estimations montrent que, lorsque l'individu du centile inférieur ramène une part à la maison, un individu du centile supérieur ramène 24 de ces parts.

Source: Estimations du BIT à partir des données de l'enquête SES.

OIT [2017], p. 43, Figure 29.

Écart entre les rémunérations horaires des hommes et des femmes (en %) sélection de pays, données provisoires



Note: Écarts de salaire horaire calculé à partir des données sur les salaires moyens/médian et la durée du travail moyenne/médiane communiquée au BIT par les instituts nationaux de statistique ou les institutions équivalentes des pays concernés; 94,6 pour cent des données se rapportent à l'année 2013 ou à une année plus récente.

OIT [2017], p. 31 Figure 23.

Dans son rapport sur le travail dans le secteur informel, l'OIT estime que 61,2 % de la main-d'œuvre mondiale, soit plus de 2 milliards de personnes, travaillent dans ce secteur. 93 % des travailleurs de ce secteur dans le monde le sont dans « les pays émergents ou en développement », en étant dépourvus de conditions de travail décentes. C'est ce qui

conduit l'OIT à mettre en avant le travail décent comme facteur de développement soutenable³.

Incertitude sur le volume futur de l'emploi

Le ton avait été donné dans les années 1990 par deux best-sellers : *Le Travail, une valeur en voie de disparition* de Dominique Méda⁴, et *La Fin du travail* de Jeremy Rifkin⁵. Ces deux livres avaient soulevé une discussion qui a perduré⁶. L'analyse du premier avait été infirmée quelques années après par l'auteure elle-même. Quant au second, il se heurte toujours aux faits : malgré le chômage et une dégradation des conditions d'emploi dans maints endroits, le nombre d'emplois continue de croître dans le monde. Ce n'est un paradoxe que si on oublie que l'emploi, la production, la productivité du travail et sa durée sont quatre variables en interaction. (Voir l'encadré « Quel est le rapport entre l'emploi et la croissance économique ? »).

Quel est le rapport entre l'emploi et la croissance économique ?

L'argument continuellement avancé par les héritiers du keynésianisme traditionnel, formés le plus souvent à l'école de la « synthèse néoclassico-keynésienne » des années 1950 et 1960, pour justifier le maintien d'un objectif perpétuel de croissance économique, est que celle-ci serait la seule manière véritable d'accroître le volume de l'emploi.⁷ Pour ne pas tourner autour du pot, disons abruptement que cet argument est faux parce qu'il omet un élément essentiel quand on considère l'évolution de l'emploi sur le long terme.

Position du problème

Le volume d'emploi (N) est la résultante de l'interaction de trois variables qui sont la production (Y), la productivité horaire du travail (P) et la durée individuelle moyenne du travail (T).

$$N = Y / (P.T)$$

Si l'on raisonne en taux de variation instantanée⁸ (avec les lettres minuscules pour les représenter) :

$$n = y - p - t$$

Il y a création d'emplois si $n > 0$, c'est-à-dire si :

$$y > p + t, \text{ ce qui s'écrit aussi : } t < y - p$$

En français littéraire, cela signifie que, pour qu'il y ait croissance de l'emploi, la réduction du temps de travail⁹ doit être supérieure à l'écart entre la variation de la production et celle de la productivité. Une autre façon de dire la même chose est : la croissance économique ne crée de l'emploi que si elle est supérieure à la somme des variations de la productivité horaire et du temps de travail.

³ OIT [2018], p. 15.

⁴ Méda [1995]. Elle a ensuite démenti ce diagnostic grâce aux enquêtes qu'elle a menées : Méda et Vendramin [2013]. Voir aussi Méda [2017].

⁵ Rifkin [1996, voir aussi 2000 et 2012].

⁶ Voir, à l'époque, Schnapper et Petit [1997] ; et aussi Harribey [1998]. Aujourd'hui, la confusion règne encore au sujet de la réduction du temps de travail. Ainsi, le *Collectif Roosevelt* fait campagne pour la réduction du temps de travail. Mais voici comment il définit celle-ci : « En choisissant de ne plus travailler à temps plein, d'autres personnes peuvent être recrutées. » (Exposition itinérante, 2017). Cette proposition est tout à fait contradictoire avec une réduction collective du temps plein et rejoint la pratique capitaliste actuelle du temps partiel imposé à certains (et surtout certaines) tandis que les autres travaillent trop.

⁷ En cela ils se démarquent des néoclassiques pour qui l'emploi est fonction inverse du coût du travail.

⁸ Sinon : $(1 + n) = (1 + y) / (1 + p)(1 + t)$.

⁹ Attention : on raisonne en valeur algébrique, donc une réduction du temps de travail signifie que t est négatif ($t < 0$).

Prenons le problème autrement : qu'est-ce que le contenu en emplois de la production, qu'est-ce que le contenu de la croissance en emplois et qu'est-ce qu'on appelle l'enrichissement de la croissance en emplois ?

Contenu de la production en emplois : N / Y , c'est-à-dire $1 / P.T$, l'inverse de la productivité par tête.

Enrichissement de la production en emplois et création d'emplois : $n > y > p + t$. La double condition est nécessaire car on pourrait avoir le cas où des emplois seraient détruits tout en ayant un enrichissement de la production en emplois si $y < 0$, $y < p + t$ et $n > y$.

Si $t = 0$, c'est-à-dire si le temps de travail individuel ne varie pas, l'augmentation du contenu en emplois de la production signifie une baisse de la productivité par tête.

Si le temps de travail individuel varie, pour que la croissance devienne plus riche en emplois, il faut que : $p + t < 0$ ou $p < -t$.

Pour que la productivité horaire augmente, bien que la productivité par tête diminue – puisque le contenu en emplois de la production augmente –, il faut que le taux de variation de la productivité horaire soit inférieur au taux de la réduction du temps de travail.

Que dit l'histoire ?

Si l'on prend les données établies sur longue période pour la France au cours des XIX^e et XX^e siècles¹⁰, nous avons estimé à la fin des années 1990 que¹¹ :

- la productivité horaire du travail, tous secteurs confondus, avait été multipliée par un facteur d'environ 30 ;

- la production globale avait été multipliée par un facteur de 26 ;

- le temps de travail individuel moyen avait été divisé par 2 (multipliée par 0,5) ;

- le nombre d'emplois avait été multiplié par 1,73 environ, c'est-à-dire avait augmenté de presque trois quarts, la population active employée passant d'environ 13 millions au début du XIX^e siècle à 23 millions à la fin du XX^e.

Donc, sur le long terme, on n'a pu créer des emplois pour absorber l'augmentation de la population active que parce que la durée du travail a diminué plus fortement que l'écart qui sépare l'évolution de la productivité horaire et celle de la production.

Plus récemment, l'économiste Michel Husson a refait à deux reprises les mêmes calculs sur le XX^e siècle et il écrit :

« Il y avait en 1950 43,7 milliards d'heures travaillées en France. Ce nombre est de 42,4 milliards aujourd'hui. Et pourtant, sur cette longue période, l'emploi a augmenté de 42 %, tandis que la durée moyenne du travail baissait de 32 %. Bref, n'en déplaise aux contempteurs de la réduction du temps de travail, le volume d'heures de travail – pratiquement constant à long terme – a été effectivement "partagé" entre emploi et durée du travail.

Si on remonte encore plus loin dans le temps, jusqu'à 1919, on constate de la même manière qu'une fraction des gains de productivité est revenue aux salariés sous forme de baisse de la durée du travail. Les précieuses données établies par Olivier Marchand et Claude Thélot, et par Pierre Villa permettent de dresser le bilan suivant : entre 1919 et 2017, le PIB a été multiplié par 13, tandis que la productivité horaire l'a été par 15, de telle sorte que le volume de travail (le nombre d'heures travaillées) a baissé de 12 %. Néanmoins, l'emploi a augmenté de 41 %, et cela n'a été possible que par un partage du volume de travail, grâce à une baisse de la durée annuelle du travail de 37 %, solution, encore et toujours, à la création d'emplois et à la baisse du chômage.¹² »

Pour la période d'après-guerre, Husson dresse le tableau suivant :

¹⁰ Marchand et Thélot [1991] ; Maddison [1995] ; Villa [1997].

¹¹ Nous avons procédé à ce calcul, à partir de ces données, dans les travaux entourant notre thèse de doctorat « Développement soutenable et réduction du temps de travail, Analyse critique appliquée au cas de la France », Thèse de doctorat en Sciences économiques, 1996, Université Paris I-Panthéon-Sorbonne.

¹² Husson [2019].

Les grandes périodes de l'emploi : taux de croissance annuels moyens. Source : INSEE			
	1949-1974 Les Trente Glorieuses	1974-1984 La transition	1984-2007 Le retour à la normale
PIB	5,4	2,2	2,2
Productivité horaire	5,7	3,3	2,0
Nombre d'heures travaillées	-0,3	-1,0	0,1
Durée du travail	-0,8	-1,1	-0,6
Emploi	0,5	0,1	0,7
Population active	0,5	0,7	0,6

Husson [2010]

Tout récemment, l'INSEE a établi qu'au premier trimestre 2019 les créations d'emplois avaient été nombreuses en France malgré une croissance faible. Le contenu de la production en emplois a donc augmenté, mais pas la productivité du travail¹³. Ce qui veut dire que, quand on examine une évolution de l'emploi à court terme, la relation entre emploi, productivité, durée du travail et production reste valable, même si une augmentation de cette dernière (la croissance économique) peut temporairement exercer une certaine influence.

Depuis quelques années, certains travaux ont avancé le pronostic selon lequel une grande partie des emplois disparaîtrait dans les toutes prochaines décennies, au moins dans les pays capitalistes développés, sous l'impulsion du numérique et de la robotisation. Par exemple, les économistes d'Oxford, Carl Benedikt Frey et Michael Osborne¹⁴, ont calculé que 47 % des salariés aux États-Unis seraient menacés de perdre leur emploi, surtout les employés de bureau et les salariés des activités de service et de commerce.

Une étude pour la France indique que « 42 % des métiers présentent une probabilité d'automatisation forte du fait de la numérisation de l'économie. Pour la première fois, les métiers automatisables ne sont pas uniquement les métiers manuels. Des tâches intellectuelles de plus en plus nombreuses sont prises en charge par les outils numériques. [...] 3 millions d'emplois pourraient être détruits par la numérisation à l'horizon de 2025. Une telle évolution déstabiliserait en profondeur les classes moyennes françaises, car de nombreux emplois de service seraient touchés.¹⁵ »

Si l'on regarde les inégalités de genre, elles freinent l'activité des femmes et elles ne paraissent pas se réduire à l'avenir sous l'impact des nouvelles techniques. Depuis quatre décennies, le taux d'activité des femmes en France est passé de 60 % à 83 %, mais elles sont trois fois plus touchées par les emplois à temps partiel, et elles gagnent en moyenne 18 % de moins que les hommes et 8,3 % de moins à compétences égales. L'avenir reste sombre si les femmes continuent d'être surreprésentées dans les emplois non qualifiés et sans espoir de qualification : les métiers de service à la personne sont occupés à 95 % par des femmes¹⁶.

Une étude sur l'Allemagne estime que 59 % des emplois seraient remplacés dans les prochaines décennies : sur 30,9 millions d'emplois, 18 millions seraient concernés¹⁷. Et la

¹³ INSEE [2019-c].

¹⁴ Frey et Osborne [2013].

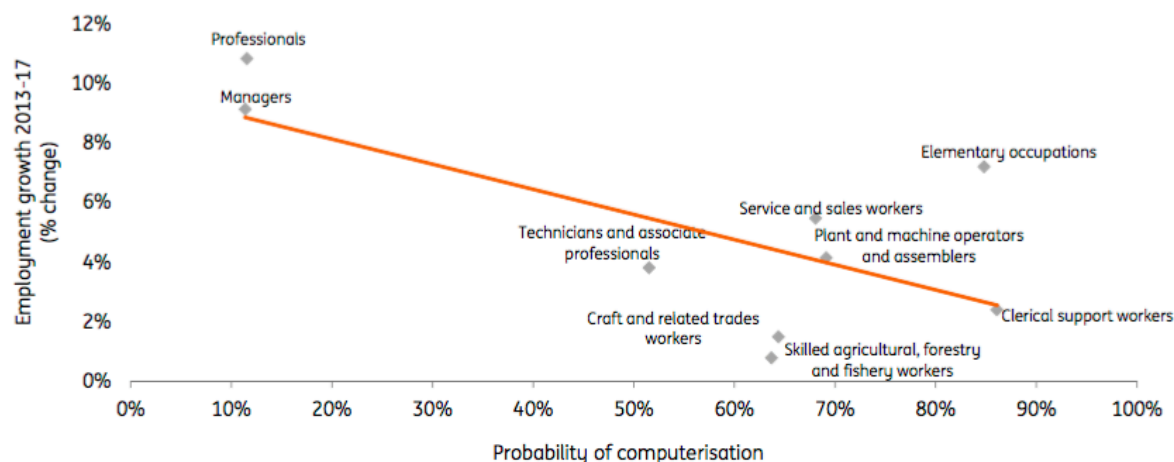
¹⁵ Roland Berger Strategy Consultants [2014].

¹⁶ Solène Cordier, « Emploi : les inégalités de genre restent un frein pour l'activité des femmes », *Le Monde*, 19 avril 2019.

¹⁷ Étude de ING-Diba citée par Luyken [2015].

croissance de l'emploi serait d'autant plus faible que les emplois seraient de qualification inférieure¹⁸.

Croissance de l'emploi et probabilité de numérisation en Allemagne



ING-DiBa Economic & Financial Analysis, Die Roboter kommen (doch nicht ?), Juni 2018.

Brzeski et Fechner [2018], p. 17.

Mais l'OCDE, critiquant la méthodologie de ces études, aboutit à une évaluation cinq fois moindre en 2016¹⁹. Et, dans les *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2019*, l'OCDE avance deux pourcentages concernant ses pays membres : 14 % des emplois disparaîtraient à cause de l'automatisation, et, en plus, 32 % des emplois pourraient être transformés. En France 16,4 % des emplois seraient menacés par l'automatisation. L'OCDE affirme :

« En dépit de perspectives d'avenir incertaines, un chômage technologique de masse semble peu vraisemblable. Selon les estimations de l'OCDE, 14 % des emplois sont exposés à un risque élevé d'automatisation – ce qui est largement inférieur aux chiffres avancés par certains chercheurs. Par ailleurs, même si un emploi est automatisable en théorie, cela ne signifie pas qu'il le sera dans la pratique : l'automatisation n'est pas toujours rentable ni souhaitable, elle peut soulever des problèmes juridiques et éthiques, et elle dépend des préférences personnelles et des décisions politiques.²⁰ »

Malgré la prudence de l'OCDE, il n'en reste pas moins que si l'on additionne les deux pourcentages qu'elle donne, on voit que 46 % de la population active serait impactés par les transformations techniques à venir, ce qui nous rapproche assez de l'étude initiale de Frey et Osborne. En effet, aux emplois directement menacés, s'ajoutent ceux dont le contenu des tâches et la manière de les réaliser seraient transformés.

« Le secteur manufacturier est particulièrement exposé, de même que de nombreux secteurs de services. Si le risque d'automatisation est faible dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la fonction publique, de nombreux travailleurs seront tout de même touchés car ces secteurs emploient une proportion importante de la population active.²¹ »

En dépit des incertitudes, on doit tenir compte de l'impact de la généralisation des techniques informatisées et automatisées, car tout indique qu'elle est en cours, et

¹⁸ Brzeski et Fechner [2018]. Toutefois, une autre étude allemande (Matthes, Dauth, Dengler, Gartner, Zika [2019]) affirme que « rien n'indique que le progrès technique entraîne une réduction de l'emploi » et elle n'exclut pas la possibilité au contraire d'une augmentation de l'emploi.

¹⁹ Arntz, Gregory et Zierahn [2016].

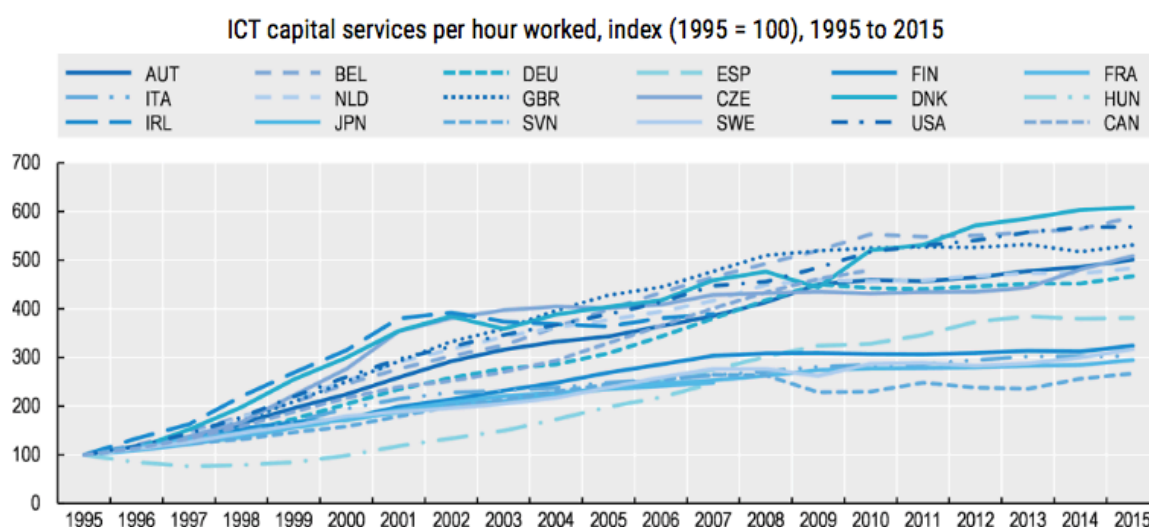
²⁰ OCDE [2019-a], p. 15.

²¹ *Ibid.*, p. 15.

vraisemblablement de manière la plus forte dans les pays les plus avancés économiquement. Et Stefano Scarpetta, directeur de l'OCDE, fait lui-même preuve d'une grande prudence en étant tour à tour optimiste et pessimiste : « Il y aura plus de changements dans la nature des tâches que de pertes d'emplois. Nous ne sommes pas inquiets par la perspective de ce qu'on appelle un *"chômage technologique de masse"*. Nous craignons davantage une forte augmentation des inégalités sur le marché du travail entre les personnes qui ont les compétences pour saisir les nouvelles opportunités, et d'autres, faiblement qualifiées, qui resteront cantonnées dans des fonctions peu intéressantes et mal payées. » Pour sortir de ce dilemme, « l'essor des machines met les sociétés au défi de la formation tout au long de la vie »²².

L'extension rapide des techniques d'information et de communication sur le lieu de travail

Services de capital des techniques d'information et de communication par heure travaillée
(1995 = 100, de 1995 à 2015)



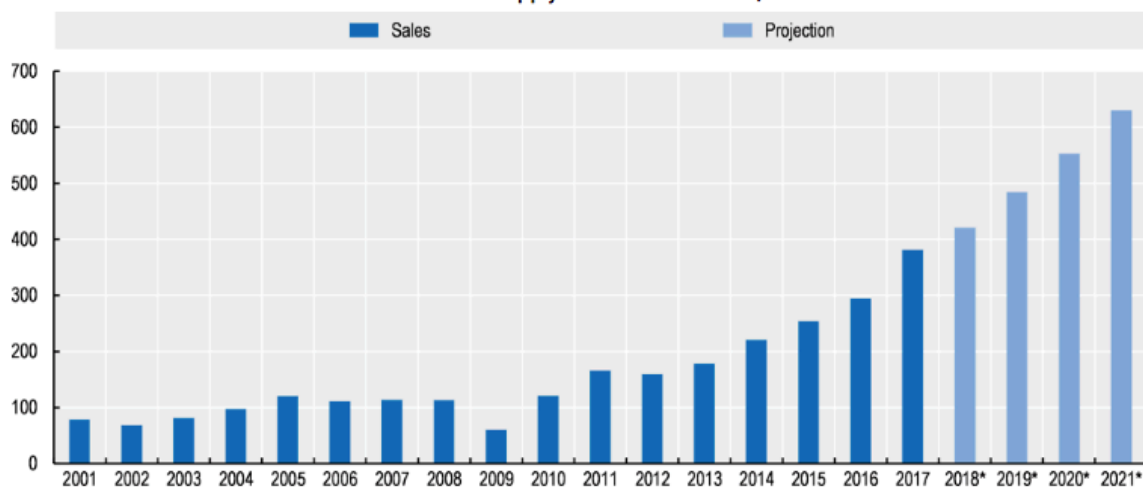
KLEMS growth and productivity accounts, Word KLEMS
OCDE [2019-b], Figure 2.1.

²² Stefano Scarpetta, « Il faut que l'automatisation des métiers favorise l'émancipation », *Le Monde*, 31 juillet 2019.

La marche des robots

Estimation de l'offre annuelle mondiale de robots industriels (en milliers)

Estimated worldwide annual supply of industrial robots, thousands of units



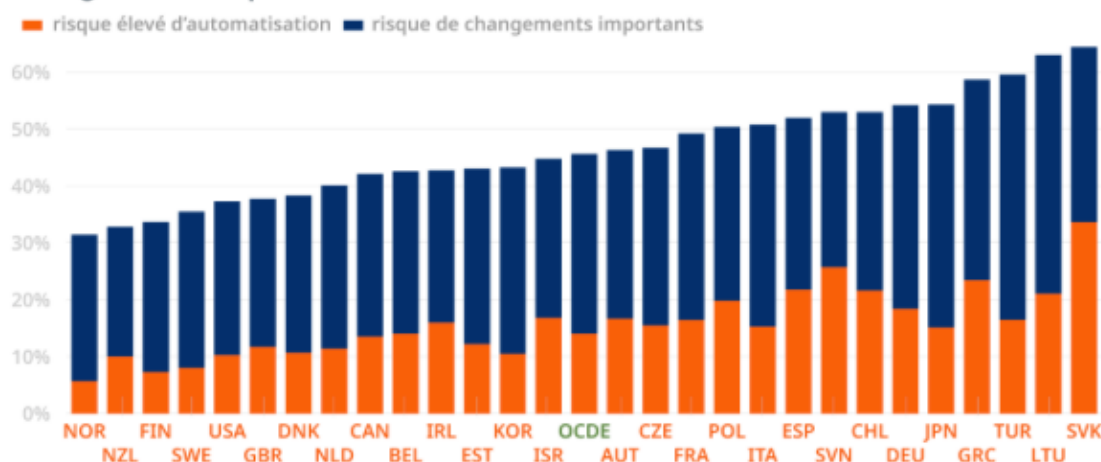
*: forecast

Source: International Federation of Robotics (IFR), <https://ifr.org/>.

OCDE [2019-b], Figure 2.2.

L'automatisation du travail

De nombreux emplois risquent d'être automatisés ou de subir des changements importants



OCDE [2019-c].

Quoi qu'il en soit, si le risque de disparition de beaucoup d'emplois était avéré, ce serait la hausse de la productivité du travail qui serait en cause. Qu'en sera-t-il de celle-ci dans le futur ? Nul ne le sait. Si la tendance actuelle se poursuivait, à savoir une progression très lente, voire une absence de progression, de la productivité, pour les deux raisons, sociale et écologique, que nous avons analysées dans la première partie, il semblerait que la diminution globale du nombre d'emplois soit moins à craindre que sa transformation qualitative dans le sens d'une détérioration pour une large part des travailleurs.

Pas de disparition du salariat mais tendance à sa fragmentation

Au moins trois questions sont à discuter quant à la composition du salariat, son statut et sa capacité à s'organiser face au capital.

La première porte sur le point de savoir s'il existe une tendance à la polarisation des emplois salariés aux deux bouts de la hiérarchie des qualifications, des responsabilités et des niveaux de salaires. Il ne semble pas que la situation soit identique dans tous les pays de l'OCDE. Par exemple, aux États-Unis, le nombre d'emplois progresse pour les catégories de travailleurs les mieux qualifiées et rémunérées et pour celles de travailleurs les moins qualifiées et rémunérées. En revanche, les professions intermédiaires reculent relativement.

Les choses sont assez différentes en France. Selon une étude de Charline Babet de la DARES²³, « les métiers les plus qualifiés ont été particulièrement dynamiques au cours des dernières décennies ». Depuis une trentaine d'années, « les métiers de l'industrie ont connu une chute des effectifs non qualifiés. [...] Au total, ce sont 853 000 emplois d'ouvriers non qualifiés et 306 000 emplois d'ouvriers qualifiés qui ont disparu dans l'ensemble des métiers de l'industrie. En contrepartie, le nombre d'emplois de techniciens et agents de maîtrise du domaine de la maintenance (+222 000), ainsi que d'ingénieurs et cadres de l'industrie (+171 000), a fortement progressé. »

La Banque mondiale ne s'embarrasse pas de nuances en affirmant abruptement que « les technologies créent des emplois », au motif, entre autres, que « les technologies facilitent aussi la création d'emplois grâce au travail en ligne ou la participation à ce qu'il est convenu d'appeler l'économie des petits boulots ou *gig economy* »²⁴.

La conclusion de Babet pour la DARES en France est beaucoup plus circonspecte :

« Il serait cependant faux de conclure à un recul généralisé de l'emploi peu qualifié. Car si les métiers les plus dynamiques sont pour la plupart des métiers de cadres et de professions intermédiaires, les effectifs des métiers d'employés non qualifiés (+1,1 million) ont également progressé, portés notamment par la forte augmentation des effectifs d'aides ménagères, aides à domicile et assistantes maternelles, emplois qui ne sont ni délocalisables ni automatisables, et pour lesquels la demande est particulièrement dynamique. Ainsi, l'hypothèse d'un "progrès technique biaisé" bénéficiant aux plus qualifiés ne suffit pas à elle seule à expliquer l'évolution de la structure de l'emploi par qualifications. Plus récemment, l'hypothèse de "polarisation" a été avancée : les métiers "routiniers" auraient tendance à disparaître, plus facilement remplacés par des machines, les qualifications se polarisant avec d'un côté des métiers très qualifiés, et de l'autre des métiers peu qualifiés de "services", difficilement remplaçables par des machines. »

En affirmant fortement que « l'éclatement du salariat est une fable » parce qu'il « est plus concentré que jamais autour d'un petit nombre d'organisations et dans des espaces limités²⁵ », Philippe Askenazy souligne le paradoxe de rencontrer de plus en plus des « moins qualifiés » qui soient productifs : « Derrière les vocables de *lean production*, de juste-à-temps, de pratiques de haute performance, de normes de qualité, s'impose une logique d'exploitation de l'ensemble des capacités humaines, tant dans les sphères physique que mentale.²⁶ »

Une deuxième question se pose au sujet de l'éventuelle progression du travail de type néoindépendant, distinct du travail indépendant classique fait d'artisans, agriculteurs et professions libérales, parce qu'il est attaché au phénomène d'ubérisation. Pour autant que

²³ Babet [2017].

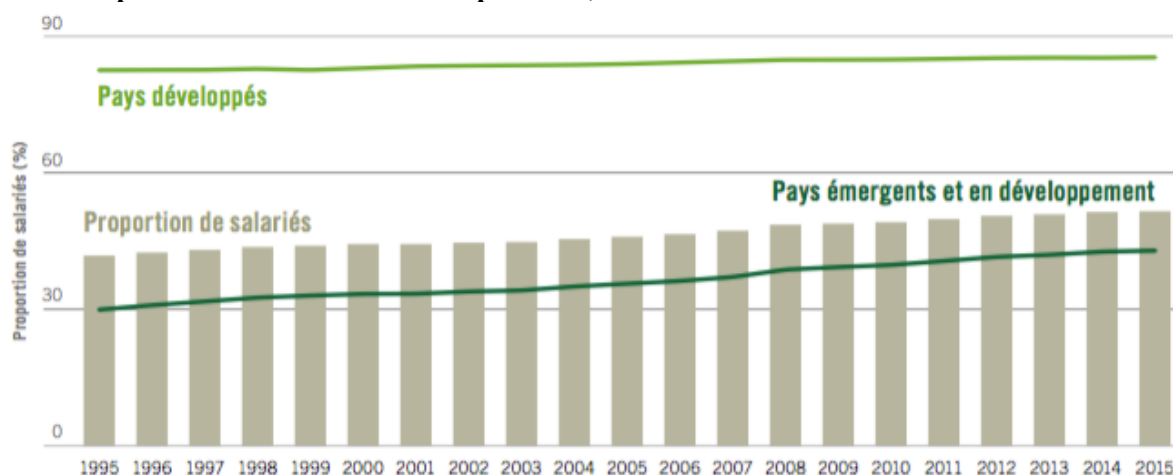
²⁴ World Bank [2019], p. 20.

²⁵ Askenazy [2016], p. 214.

²⁶ *Ibid.*, p. 124.

nous avons le recul suffisant pour en mesurer l'ampleur, au stade actuel, ce phénomène ne fait pas reculer la part de la population active salariée, qui reste en moyenne dans tous les pays développés au niveau de 90 % ou très près de celui-ci. Dans les pays émergents et en développement, la proportion est plus faible mais va en croissant : à 29,9 % en 1995, elle atteint 42,9 % en 2015. Compte tenu de l'augmentation plus rapide de la population active dans ces pays, le nombre de travailleurs salariés dans le monde continue d'augmenter pour atteindre environ 1,7 milliard sur 3,3 milliards d'emplois rémunérés ; ainsi, de 1995 à 2015, la proportion de salariés dans la population active mondiale est passée de 49,8 % à 51,6 %²⁷.

Proportion de salariés dans l'emploi total, 1995-2015



Note: La classification des pays est celle du BIT.

Source: BIT, 2015c.

OIT [2017], p. 102, Figure A1.

Dans le contexte de délitement progressif du tissu industriel dans la plupart des pays développés, de maintien du chômage à un niveau élevé et d'une progression de la masse salariale souvent inférieure à celle de la productivité du travail, c'est donc du côté de la qualité du travail, de celle des conditions de travail et de la garantie des droits sociaux qu'il faut chercher les transformations les plus décisives du travail à l'époque du capitalisme néolibéral. Le statut de prolétaire salarié vendeur de sa force de travail est inséparable de l'accumulation du capital. Mais le sociologue Robert Castel définissait le salariat par les droits conquis par les travailleurs, notamment, dans la seconde moitié du XXe siècle, et il affirmait : « On peut et on doit souligner les graves menaces qui pèsent sur le travail, mais personne aujourd'hui n'est en droit de dire que le travail est "aboli", ou que le salariat est "aboli"²⁸ ». Ainsi, le statut de salarié entendu comme entouré de protections à même de contenir la violence de l'exploitation est plus sous la menace des politiques de réforme néolibérales que voué à la disparition. (Voir l'encadré « Disparition des classes ? »)

Disparition des classes ?

C'est un thème qui revient régulièrement dans le discours sociologisant : les classes sociales ont disparu et tout particulièrement la classe dangereuse : le prolétariat salarié. Que reste-il à la place ? Une société « moyennisée » par l'émergence et le développement d'une (ou des) classe(s) moyenne(s).

²⁷ OIT [2017], p. 102

²⁸ Castel [2012].

Ce concept avait été mis en avant au début du XX^e siècle par le sociologue allemand Max Weber. Mais alors qu'il prenait soin de définir les classes selon plusieurs critères, dont le premier était la capacité d'accéder à des biens ou des revenus sur le marché des biens et sur le marché du travail où le clivage le plus important est celui qui oppose les propriétaires des moyens de production, qui ont la possibilité d'acheter de la force de travail, aux non-propriétaires, le concept fut plus tard détourné pour théoriser la disparition de cette opposition entre travailleurs salariés et détenteurs du capital.

Classe moyenne au singulier ou au pluriel ?

Malheureusement pour cette vision de la sociologie, la crise du capitalisme a ravagé le paysage social, condamné au chômage des millions de personnes en France et des dizaines de millions en Europe, et elle a aggravé la pauvreté et les inégalités. Comment la sociologie la plus courante interprète-t-elle cela ? En disant que la (les) classe(s) moyenne(s) est (sont) déchu(e)s après avoir pendant tout le XX^e siècle affirmé sa(leur) montée irréversible. Mais le mouvement des Gilets jaunes en France a mis au grand jour cette supercherie. D'abord, on a entendu dire que les catégories populaires étaient aspirées dans la ou les classes moyennes puisque dans sa note de mars 2018, l'Observatoire des inégalités fait démarrer les classes moyennes à 1265 euros par mois de niveau de vie pour une personne seule²⁹. À peine au-dessus du seuil de pauvreté défini à 60 % du revenu médian³⁰. Une variante de cette thèse est son inverse : l'assimilation de la classe moyenne aux catégories populaires.

De deux choses l'une : ou bien il y a quelque chose « en dessous » de la classe « moyenne-populaire », et qu'est-ce qu'il peut y avoir sociologiquement de plus mal loti que les classes populaires ? Ou bien il n'y a rien en dessous et c'est le concept de « moyenne » qui étale sa vacuité théorique.

Fondamentalement, le concept de classe(s) moyenne(s) joue aujourd'hui un rôle particulier en sociologie, bien loin de ce que son inventeur, Max Weber, en disait. Ce rôle est de faire disparaître le prolétariat salarié. Du même coup, disparaît aussi son vis-à-vis, la bourgeoisie qui maîtrise l'ensemble des moyens de produire les conditions matérielles et culturelles de vie. Il n'y a pratiquement plus que des « moyens » si l'on excepte les 1 % ou 0,1 % les plus riches. La subtilité (le subterfuge) consiste à distinguer la (les) classe(s) moyenne(s) inférieure(s) et la (les) classes moyenne(s) supérieure(s), et donc, logiquement, il devrait y avoir... une (des) classe(s) moyenne(s) moyenne(s) !

L'OCDE reconnaît que les classes moyennes sont en déclin dans la plupart des pays membres. En cause les transformations de l'emploi et le renchérissement du logement qui augmente plus vite que le revenu médian. « La croissance des revenus médians a été moindre d'un tiers par rapport à la croissance du revenu moyen des 10 % les plus riches. Parallèlement, le coût des éléments essentiels au train de vie de la classe moyenne a augmenté plus vite que l'inflation ; l'augmentation des prix du logement a notamment été trois fois plus rapide que celle du revenu médian des ménages au cours des dernières décennies.³¹ »

Ce qui a été pris pour une disparition du prolétariat salarié et des fractions les plus exploitées et dominées de celui-ci est en réalité un éclatement de ce prolétariat salarié, qui résulte de la transformation profonde du travail, de ses conditions, de son organisation, de sa répartition à travers les territoires (d'un point de vue national et mondial). Le plus souvent, la montée du phénomène d'ubérisation est interprétée comme allant vers une croissance du travail indépendant et donc une réduction du salariat. En réalité, il s'agit d'un renouvellement des formes d'exploitation et de domination qui reproduit le statut de subordination du travailleur à son employeur, même sous le couvert de sous-traitance.

Éclatement du prolétariat salarié dont la division est renforcée par les multiples atteintes portées à l'encontre du droit du travail, des droits sociaux, des services publics, en bref à l'encontre de ce qui pouvait « faire société », malgré la reproduction des inégalités et les rapports de force souvent défavorables à la plupart des travailleurs.

²⁹ Observatoire des inégalités [2018-a, 2018-b].

³⁰ Pour une critique du seuil de pauvreté défini à 50 % du revenu médian, tel que le prône l'Observatoire des inégalités [2018-b], voir Gelot, [2018].

³¹ OCDE [2019-e].

La contradiction de cette classification diluant les classes populaires dans une ou des classes moyennes apparaît lorsque ses théoriciens diagnostiquent tout de même une « lutte de classes ». Comment une lutte de classes pourrait-elle exister alors qu'il n'y a plus qu'une moyenne ou des moyennes ? Lutte entre qui et qui puisque le concept de classe est dialectique, c'est-à-dire qu'une classe ne se conçoit que par rapport à une autre ? On devine la réponse à cette objection : la(les) classe(s) moyenne(s) s'étiole(nt), disparaît(issent) dans la (les) populaire(s). Autrement dit, premier temps : le(s) populaire(s) se fond(ent) dans le(s) moyenne(s) ; second temps : le(s) moyenne(s) se fond(ent) dans le(s) populaire(s). Tout cela n'a pas grand sens et témoigne d'une myopie historique, croyant discerner le mouvement de long terme dans les soubresauts contingents.

En se focalisant sur la(les) classe(s) moyenne(s), on a confondu la disparition des classes sociales avec l'augmentation générale du niveau de vie, de l'éducation, de la santé, due au développement économique et social général et progressif.

Une erreur historique

Il est courant d'entendre ou de lire que la (les) classe(s) moyenne(s) a (ont) été le soubassement de la démocratie. Ce n'est pas vrai. Tous les progrès de la démocratie depuis deux siècles ont été apportés par les luttes sociales, principalement les luttes ouvrières, dans des périodes historiques bouleversées par les révolutions, les guerres et les crises. Est-ce (sont-ce) la (les) classe(s) moyenne(s) qui a (ont) peu à peu imposé la République ? Non, il a fallu près d'un siècle pour que celle-ci soit définitivement installée, un siècle émaillé par la Restauration, deux empires, plusieurs coups d'État, les révolutions de 1830, 1848, 1871. Un siècle dans lequel la (les) classe(s) moyenne(s) n'a (ont) joué aucun rôle puisqu'elle(s) n'existai(en)t pas, tandis que la bourgeoisie montante hésitait à s'affranchir clairement des anciens cadres politique et institutionnel, et s'appuyait sur les tenants de la propriété foncière et les masses paysannes pour réprimer dans le sang toutes les révoltes ouvrières, avant de consentir à la République.

Est-ce (sont-ce) la (les) classe(s) moyenne(s) qui a (ont) imposé la construction d'une protection sociale, un système de santé collectif et un système de retraites hors de la contrainte de rentabilité du capital ? Nullement. Ces systèmes sont nés de conquêtes sociales ou par crainte de révoltes plus fortes (par exemple, création par Bismarck d'un premier régime de retraites en Allemagne). Est-ce(sont-ce) la(les) classe(s) moyenne(s) qui a(ont) imposé la reconnaissance du droit de grève en 1864, de l'existence de syndicats en 1884 et du fait syndical dans l'entreprise en 1968 ? Est-ce (sont-ce) la(les) classe(s) moyenne(s) qui a (ont) pensé l'instauration de l'impôt « en fonction des capacités de chacun » en 1789 et plus tard de l'impôt progressif sur le revenu ? Poser ces questions, c'est y répondre.

Enfin, est-ce (sont-ce) la (les) classe(s) moyenne(s) qui a (ont) fait barrage en France aux meutes fascistes de février 1934 qui voulaient prendre d'assaut l'Assemblée nationale ? Pas du tout, ce sont essentiellement les forces syndicales (CGT et CGTU à l'époque). Inversement, dans les pays où le fascisme a triomphé en Europe dans l'entre-deux-guerres (Allemagne, Italie, Espagne), c'est grâce au ralliement des couches sociales intermédiaires, voire populaires, qui étaient minées par la crise, ou dont la propriété leur paraissait menacée.

Les classes ?

Il est évident qu'un examen de la catégorie sociologique « classe(s) moyenne(s) » demanderait de se pencher plus profondément sur celle en amont de « classes sociales », ce que nous ne pouvons faire ici. Nous ne pouvons simplement dire que, si la composition de la société et la répartition de la population active selon les professions ont profondément évolué au cours des deux siècles qui nous séparent de la révolution industrielle, au fur et à mesure des transformations du travail, il serait très hâtif d'en conclure que les classes sociales ont disparu. Le statut du salariat a lui-même été transformé grâce aux conquêtes sociales, le droit du travail et la protection sociale constituant un rempart contre le droit de propriété. Pour autant, le lien de subordination de la force de travail au capital est resté intact et continue de structurer les rapports sociaux de production. Tout autre chose serait de discuter du « mouvement ouvrier » incarné pendant tout le XX^e siècle par les syndicats et les « partis de la classe ouvrière », dont l'influence et la capacité de mobilisation sont allées en déclinant au fur et à mesure que le capitalisme néolibéral imposait sa loi, avec d'autant plus de facilité que les espoirs d'émancipation mis dans la « révolution » s'évanouissaient avec l'effondrement des utopies socialiste

et communiste telles que la social-démocratie européenne et le communisme issu de la Révolution d'Octobre les avaient exprimées. Dans ces conditions, le sociologue marxiste américain Erik Olin Wright a sans doute raison de pointer : « Compte tenu de la robustesse du capitalisme et de la force des institutions qui le reproduisent, du moins dans les démocraties capitalistes avancées, ces compromis de classe constituent encore un répertoire crédible pour les organisations ouvrières. Quoiqu'il en soit, aucune société capitaliste n'a vu la classe ouvrière développer une capacité collective à contester les fondements du pouvoir capitaliste.³² »

On ne peut alors que faire écho au propos de la sociologue Eva Illouz analysant le glissement de la social-démocratie du social vers le sociétal, abandonnant ainsi les classes populaires au fur et à mesure que « la nature même de la domination capitaliste est devenue plus floue [...] et que les marchés de masse avaient créé de larges arènes sociales inclusives, rendant la vieille rhétorique de lutte des classes obsolète. [...] Dans ce cadre consumériste, les classes populaires pouvaient espérer une mobilité sociale pour elles-mêmes et leurs enfants. » Elle en conclut que « tout projet de renouvellement de la social-démocratie passe aujourd'hui par la critique du capitalisme et la nécessité de l'endiguer.³³ »

La question des classes croise celle des transformations du travail et du capitalisme. Le sociologue François Dubet propose l'hypothèse suivante :

« C'est moins l'ampleur des inégalités que *la transformation du régime des inégalités* qui explique les colères, les ressentiments et les indignations d'aujourd'hui. Alors que les inégalités paraissaient enchâssées dans la structure sociale, dans un système perçu comme injuste mais relativement stable et lisible, elles se diversifient et s'individualisent aujourd'hui. Avec le déclin des sociétés industrielles, elles se multiplient, changent de nature, transformant profondément l'expérience que nous en avons. La structure des inégalités de classe se diffracte en une somme d'épreuves individuelles et de souffrances intimes qui nous remplissent de colère et nous indignent, sans avoir – pour le moment – d'autre expression politique que le populisme.³⁴ »

Les lois El Khomri et Pennicaud en France sont des exemples éloquentes de déconstruction progressive du statut salarial. Cette déconstruction s'opère par une modification radicale de la gestion de la force de travail. La sociologue Danièle Linhart décrit le phénomène :

« Le management moderne français a développé une stratégie dissociée : sur le plan idéologique et symbolique, il s'est évertué à faire apparaître la lutte des classes comme obsolète et révolue et à promouvoir la représentation d'une société française plus consensuelle, apaisée et confrontée à de nouveaux défis extérieurs, comme celui de la guerre économique dans le cadre de la mondialisation. [...] Sur le plan des pratiques développées par le management, on observe, par contre, une stratégie totalement inspirée par cette idéologie de la lutte des classes. Fondée sur la conviction que les salariés ont des intérêts contradictoires avec ceux des directions d'entreprises et de leurs actionnaires, cette stratégie vise en permanence à instaurer un rapport de force favorable afin d'imposer les modalités de mise au travail les plus adaptées au projet managérial.³⁵ »

Quels modèles théoriques ?

Dès lors que sont occultées la dynamique de l'accumulation du capital et les contradictions inédites que celle-ci soulève, on est à la peine pour trouver des modélisations de l'avenir du travail satisfaisantes. La palme de la vacuité revient sans doute à la Banque mondiale. Elle explique dans son apport de 2019 que Keynes n'avait prévu « ni l'explosion

³² Wright [2017], p. 176.

³³ Éva Illouz, « Le renouvellement de la social-démocratie passe par la critique du capitalisme », *Le Monde*, 3 avril 2019.

³⁴ Dubet [2019-a] ; voir aussi [2019-b, 2019-c]. On peut remarquer que la transformation du régime des inégalités évoquée par Dubet est sans doute quelque part liée à l'éclatement du salariat que conteste Askenazy.

³⁵ Linhart [2011], p. 90.

des nouveaux produits, ni la vaste économie des services³⁶ ». Sans doute, se croyant plus clairvoyante, la Banque mondiale égrène des banalités pour ne faire du travail qu'une conséquence de l'évolution technique, indépendamment des conditions sociales qui rendent possible cette dernière :

« L'avenir du travail se joue entre l'automatisation et l'innovation. [...] L'automatisation et l'innovation sont les conséquences inattendues d'une avancée technologique, telle que l'avènement de l'Internet, ou le résultat d'investissements plus ciblés réalisés par des entreprises désireuses soit de réduire les coûts de la main-d'œuvre, soit d'augmenter leurs bénéfices dans de nouveaux marchés.³⁷ »

Et de réciter le sempiternel plaidoyer en faveur du capital humain³⁸. Avec, au passage, une expression tautologique savoureuse : « La mondialisation accroît le rendement du capital humain par l'augmentation de la productivité de la main-d'œuvre.³⁹ »

Plus original est le modèle sur l'avenir du travail proposé par l'économiste Daniel Cohen⁴⁰. La thèse qu'il soutient est que l'ère numérique condamne les catégories de travailleurs intermédiaires. « La classe moyenne s'est développée dans le sillage du processus de bureaucratisation (privé autant que public) qui a accompagné le développement de la société industrielle. La société numérique est en partie une réponse à ce processus, dans une immense opération de réduction des coûts (*cost-cutting*).⁴¹ » Ainsi, « aux deux bouts du monde de l'emploi se crée une formidable asymétrie : les salaires vont en haut et les emplois vont en bas⁴² ». Cohen touche ici un point juste : hier, le tout électrique était dans une relation de complémentarité avec le travail ; aujourd'hui, le progrès technique portant les nouvelles techniques numériques se substitue au travail. Cette substitution est dangereuse car elle crée une incertitude, une inquiétude et une insécurité : si le travailleur est remplacé par un logiciel, où se trouve sa productivité ? L'impératif catégorique « sois créatif, sinon tu seras remplacé par un logiciel » est terrorisant.

Ce constat a une grande probabilité d'être exact. Mais le modèle théorique que propose Cohen pour l'établir est-il pertinent ? C'est le modèle qu'il appelle *A/B*, dont il pose le cadre :

« Si les emplois qui survivent sont ceux que le progrès technique épargne, que devient le potentiel de croissance des économies ? Analysons ici un modèle simplifié, inspiré de Sauvy, pour tenter d'y répondre.

Considérons une économie initialement composée de deux secteurs de taille égale. La moitié de l'économie travaille dans le secteur A, qui emploie disons 100 travailleurs, et l'autre moitié dans le secteur B, où travaillent 100 travailleurs aussi. Supposons à présent qu'un choc technologique majeur détruise entièrement les emplois du secteur A ! (c'est l'ordre de grandeur des conséquences de la numérisation selon Benedikt et Osborne). La population employée dans le secteur A doit migrer vers le secteur B. Ce dernier, au bout de la transition, double donc de taille. On peut penser au choc qu'a représenté la disparition de l'agriculture

³⁶ World Bank [2019], p. 28.

³⁷ World Bank [2019], p. 28-30.

³⁸ Pour une critique de la notion de capital humain, voir Poulain [2001] ; Mounier [2002] ; Herrera [2003] ; Harribey [2013-a].

³⁹ World Bank [2019], p. 30.

⁴⁰ Cohen [2015]. Ce livre synthétise avec brio l'histoire économique, allant de la révolution néolithique à la révolution industrielle, en passant par l'invention de la monnaie, pour déboucher sur la révolution numérique. Et, au détour d'une phrase, il fait sienne, sans la référencer, une thèse qui nous est chère : « Il faut ensuite tordre le cou à une idée constamment répétée selon laquelle il faudrait de la croissance pour financer les dépenses publiques. On paie les médecins et les enseignants pour un service : en quoi est-ce différent d'aller au restaurant ou d'acheter une voiture ? Leurs services font partie de la richesse produite, ils ne sont pas "prélevés" sur celle-ci. » (p. 210).

⁴¹ *Ibid.*, p. 100-101.

⁴² *Ibid.*, p. 102.

au cours du XX^e siècle en faveur de l'industrie, ou plus tard, à la disparition des emplois industriels à la faveur des services. Comment analyser les conséquences de ce "déversement" ? Quelles sont les propriétés de cette économie, en termes de croissance et de répartition ?

Pour fixer des ordres de grandeurs chiffrées, supposons, dans notre exemple, que le processus de migration des emplois A vers les emplois B prenne cinquante ans à se réaliser. Ce serait comme une mutation allant de 1980 à 2030. Au cours de cet horizon de temps, la moitié A de l'économie enregistre une croissance infinie de sa productivité : ce que faisaient les cent personnes de ce secteur se fait maintenant tout seul grâce à des logiciels ! Que vaut la croissance moyenne au cours de cette période ? Supposons qu'avant le choc, les travailleurs des secteurs A et B produisaient chacun une unité de PIB. Celui-ci valait donc initialement 200. Cinquante ans plus tard, que vaut-il ? Le secteur A produit sans aucun travailleur les 100 unités initiales, et le secteur B qui a doublé de taille en produit désormais 200. Au total, le PIB est passé de 200 initialement à 300 cinquante ans plus tard, soit une multiplication de 150 %. Ce n'est pas rien, mais, en termes annuels, cela veut dire une croissance de 0,8 %, pas très éloignée des scénarios pessimistes de Gordon...

Comment est-ce possible ? La moitié de l'économie connaît une croissance *infinie* de sa productivité, et, au final, la croissance moyenne n'égale même pas 1 % l'an ! La raison de cette déception tient à un facteur crucial. Nous avons supposé dans notre exemple que la totalité des gains d'efficacité était dans le secteur A, mais que les travailleurs du secteur B, à l'inverse, ne connaissaient aucune amélioration de leur productivité. Dans cet exemple, les logiciels remplacent purement et simplement les hommes, mais les travailleurs déplacés ne sont pas plus productifs. "Il n'est de richesse que d'hommes", disait Jean Bodin au XVI^e siècle. Si leur productivité individuelle ne progresse pas, la croissance est nécessairement faible.⁴³ »

À notre sens, ce modèle mérite d'être amendé. Cohen raisonne en termes physiques avec deux secteurs, donc deux produits. Or, le PIB n'est pas calculé en termes physiques, mais en termes monétaires dès l'instant où il y a au moins deux produits, c'est-à-dire en multipliant des quantités physiques par des prix, et en additionnant ensuite le tout. Or, si la productivité « physique » rejoint l'infini, que vaut en monnaie chaque unité produite ? Réponse : zéro. Comme le répète souvent à juste titre Cohen, les fameux logiciels ne « valent » rien ou presque en tendance (l'étalement de son exemple sur 50 ans oblige à raisonner en tendance). Et on retrouve l'éternel problème de l'irréductibilité de la valeur d'usage à la valeur.

On pourrait nous faire trois objections. L'une, d'ordre méthodologique, est qu'on calcule l'évolution du PIB « en volume ». Cette précision sémantique désigne l'effacement de l'érosion monétaire (l'inflation) dans le calcul, mais cette érosion ne doit pas être confondue avec l'évolution des prix due aux transformations réelles du système productif⁴⁴. Ici, à l'évidence, la nouvelle production du secteur A de Cohen vaut zéro. La seconde objection possible est que nous raisonnons implicitement en termes de valeur-travail des marchandises produites dans le secteur A. Mais c'est le cadre proposé par Cohen qui impose un tel raisonnement : sur le long terme (et, ici, 50 ans, c'est du long terme), l'évolution inverse de la productivité du travail et de la valeur est toujours vérifiée, et il ne faut pas s'en étonner puisque l'une est la fraction inversée de l'autre. La troisième objection possible est que les capitalistes du secteur A vont certainement réussir à vendre leur production à un prix non nul. C'est exact. Mais, dans ce cas, si l'on n'ose pas être marxien, il faut au moins être un peu schumpétérien : les entreprises en position dominante (soit parce qu'elles jouissent d'un quasi-monopole, soit parce que – ce serait le cas ici –, elles ont innové) captent une part de la

⁴³ *Ibid.*, p. 116-117.

⁴⁴ Voir dans Harribey [2019-a] le débat que nous avons eu sur ce point avec Jean Gadrey.

valeur globale à l'échelle de l'économie : pour Marx, c'est une « plus-value extra » ; pour Schumpeter, ce « profit » s'éteindra dès que l'innovation se répandra dans toute l'économie.

La conclusion que tire Cohen de son modèle *A/B* devrait donc être à notre sens modifiée : il s'agit là de la manifestation de la crise structurelle du capitalisme. En effet, sous l'impulsion du progrès technique, les marchandises valent de moins en moins : cela signifie la difficulté croissante à engendrer de la plus-value en quantité suffisante pour valoriser le capital à la hauteur espérée par ses propriétaires. Nous avons déjà résumé cela par une formule : la crise systémique actuelle est une crise de production et de réalisation de la valeur, due à la difficulté à aller au-delà d'un certain seuil d'exploitation de la force de travail, sous peine de surproduction généralisée, et au-delà d'un certain seuil d'exploitation de la nature, sous peine d'épuisement et de dégradation irrémédiable de celle-ci.

On retrouve finalement la question du vivant sous ses deux aspects. C'est dire que le travail reste le premier organisateur de la vie sociale⁴⁵. Mais l'envers du décor est que : « Le travail, qui demeure la voûte centrale de notre société, génère une inquiétude et une angoisse grandissantes. La démesure des exigences au travail fabrique des citoyens inquiets, confrontés à un véritable sentiment d'impuissance, murés dans leur méfiance à l'égard des autres et des règles du jeu qu'ils ont le sentiment de ne pas comprendre.⁴⁶ » « Pour les développeurs du web ou les professions intellectuelles, le statut de freelance est très positif. Mais pour les ouvriers et les employés, les opportunités de travail ouvert sont beaucoup plus restreintes. Les chauffeurs d'Uber sont un bon exemple des ambivalences du numérique.⁴⁷ » On voit ainsi l'enjeu de la réhabilitation du travail.

2. La centralité du travail vivant

Les différents projets de réforme du droit du travail se situent dans un contexte où la place du travail dans la société est remise en question, au-delà même des conditions de sa mise en œuvre. L'idée s'est répandue que le travail aurait perdu sa « centralité », voire qu'il n'aurait jamais eu la centralité que certains lui prêtent, et que les droits qui l'entourent seraient devenus obsolètes. Il ne manque pas de grandes figures de la philosophie politique pour servir de référence à cette idée, certaines étant même considérées comme des icônes de la pensée critique contemporaine, notamment Arendt, Gorz ou Foucault. Pourtant, si l'on regarde du côté de Marx, premier critique de l'aliénation du travail tout en assumant une part de l'héritage hégélien au sujet du travail comme « essence » de l'homme, ou bien du côté des psycho-sociologues actuels de la souffrance au travail comme Dejours, on redécouvre l'importance du concept de centralité du travail. Dès lors, la négation du concept ne serait que le paravent de la négation du fait même, le travail. Et nier le travail serait une énième occasion d'enterrer son rapport conflictuel au capital.

La première interrogation porte sur le fait de savoir de quel travail il s'agit. S'agit-il du travail salarié employé et exploité par le capitalisme, c'est-à-dire de la force de travail prolétaire ? Ou bien du travail en tant qu'activité humaine destinée à satisfaire des besoins ? Du moyen par lequel l'homme entre en relation avec la nature, soit pour en prendre possession, soit pour s'insérer dans un métabolisme avec elle ? En d'autres termes, le travail est-il une catégorie historique ou anthropologique selon qu'on regarde les formes qu'il revêt dans l'espace et dans le temps, ou qu'on le relie à la condition humaine de produire les moyens d'existence ? On se doute que les réponses à ces questions ne sont pas univoques ;

⁴⁵ Durand [2017].

⁴⁶ Linhart [2011], p. 103. Voir aussi Bruyère [2018].

⁴⁷ Patrice Flichy, « La question du sens au travail s'est toujours posée », *Le Monde*, 8 et 9 mai 2019.

aussi l'hypothèse qui sera étudiée ici est que c'est parce que le travail est vivant qu'il est et reste central.

Pour réfléchir à cette hypothèse, essayons de définir le travail vivant, et ensuite d'analyser quelles sont les implications de sa centralité, tant sur le plan théorique que méthodologique. Le cheminement nous mènera de la critique de l'économie politique à l'anthropologie.

Qu'est-ce que le travail vivant ?

Le travail vivant peut être défini sur le plan philosophique et sur le plan psychosociologique. À première vue contradictoires, les différentes définitions ne sont peut-être pas irréconciliables.

Philosophie du travail vivant : le travail est une médiation sociale

En héritant de l'économie politique de Smith et de Ricardo, Marx trouve dans celle-ci la distinction établie par Ricardo entre le travail indirect contenu dans les moyens de production et le travail direct de transformation de la matière. S'il ne s'agissait que d'exprimer une mesure économique, par exemple en temps de travail nécessaire à la production, Marx n'aurait fait que substituer sa distinction entre travail mort et travail vivant à celle de Ricardo, toutes deux dans ce cas équivalentes. (Voir l'encadré « La "valeur" travail et la "valeur-travail" »). Mais s'il prend la précaution d'effectuer cette substitution sémantique, c'est qu'il entend déplacer le problème. Au niveau économique, il indique que le travail est vivant par le fait que c'est lui qui, d'une part, est acte de création d'un nouvel objet matériel ou immatériel, et, d'autre part, est à l'origine d'une valeur ajoutée. Et, au niveau philosophique, le travail est vivant selon Marx parce que c'est par lui que l'homme se construit lui-même. Le travail est donc « vivant » parce qu'il est vital dans un double sens : vital pour produire les conditions concrètes d'existence de l'être humain, vital pour se produire soi-même au sein d'un collectif social et culturel.

On peut considérer que cette idée de « vitalité » est continue dans la pensée de Marx. Dans *L'idéologie allemande*, il écrit avec Engels : « Eux-mêmes [les hommes] commencent à se distinguer des animaux dès qu'ils se mettent à *produire* leurs moyens d'existence : ils font là un pas qui leur est dicté par leur organisation physique. En produisant leurs moyens d'existence, les hommes produisent indirectement leur vie matérielle elle-même.⁴⁸ » Et, dans *Le Capital*, « le travail est de prime abord un acte (*ein Prozeß*) qui se passe entre l'homme et la nature, un acte dans lequel l'homme harmonise (*vermittelt*), règle et contrôle par sa propre action ses échanges organiques (*Stoffwechsel*) avec la nature⁴⁹ ». À n'en pas douter, Marx adopte ici une conception anthropologique du travail, qu'il confirmera à maintes reprises en distinguant le procès de travail en général (c'est de celui-ci qu'il s'agit ici) et le procès de travail capitaliste. Ainsi, le travail vivant permet le mouvement de la vie et ne peut être réduit à un simple acte de valorisation du capital.

« Le processus de travail tel que nous venons de l'analyser dans ses moments simples et abstraits – l'activité qui a pour but la production de valeurs d'usage, l'appropriation des objets extérieurs aux besoins –, est la condition générale des échanges matériels entre l'homme et de la nature, une nécessité physique de la vie humaine, indépendante par cela même de toutes ses formes sociales, ou plutôt également commune à toutes.⁵⁰ »

Si ce processus est une condition *sine qua non* de la reproduction sociale, c'est-à-dire de la perpétuation de la vie de la société, on comprend que, plus tard, Karl Polanyi soulignera le

⁴⁸ Marx et Engels [1982 (1845-1846)], p. 1055.

⁴⁹ Marx [1965 (1867)], p. 727 et note p. 1648.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 735.

risque pour la société si le travail, la terre et la monnaie se transformaient en pures marchandises⁵¹. Pour bien marquer la spécificité du travail, Marx ajoute :

« Notre point de départ c'est le travail sous une forme qui appartient exclusivement à l'homme. Une araignée fait des opérations qui ressemblent à celles du tisserand, et l'abeille confond par la structure de ses cellules de cire l'habileté de plus d'un architecte. Mais ce qui distingue dès l'abord le plus mauvais architecte de l'abeille la plus experte, c'est qu'il a construit la cellule dans sa tête avant de la construire dans la ruche. Le résultat auquel le travail aboutit préexiste idéalement dans l'imagination du travailleur. Ce n'est pas qu'il opère seulement un changement de forme dans les matières naturelles ; il y réalise du même coup son propre but dont il a conscience, qui détermine comme loi son mode d'action, et auquel il doit subordonner sa pensée.⁵² »

La « valeur » travail et la « valeur-travail »

On ne dispose que d'un mot (valeur) pour désigner deux réalités différentes.

Sur un premier plan, lorsqu'il est question de la « valeur » travail, on se réfère au *contenu* éthique, philosophique ou politique qui est attaché au travail ou au contraire qui lui est dénié. Ainsi, la conception venant de Hegel fait du travail une valeur en soi puisqu'il se rapporte à l'essence humaine. Au contraire, dans la tradition issue d'Arendt souvent reprise au sein des thèses favorables au revenu d'existence⁵³, cette valeur associée au travail est niée, ou bien « elle est en voie de disparition ». Les enquêtes sociologiques aujourd'hui disponibles démentent cette idée, en montrant que, dans une très grande majorité, les individus désirent s'insérer dans le monde du travail.

Le terme « valeur » est également utilisé dans le domaine économique et il est notamment associé au travail. Et c'est là que les choses se compliquent. L'économie politique, née véritablement à la fin du XVIII^e siècle sous la plume de Smith et de Ricardo, a élaboré la théorie dite de la valeur-travail qui fait du travail le fondement de la valeur d'échange des marchandises, la valeur d'usage n'étant que la motivation de leur production. Marx reprendra cette idée que seul le travail produit de la valeur mais il modifiera sa formulation pour expliquer deux phénomènes. 1) La valeur d'une marchandise exprime la fraction du travail collectif qui est socialement validée en elle. 2) Le capitaliste n'achète pas le travail du salarié, ni son produit, mais sa force dont il va tirer une plus-value pour accumuler du capital.

La polysémie du terme « valeur » se double alors d'une difficulté supplémentaire : parler de « valeur du travail » prête à confusion car, sans autre précision, on ne saurait pas s'il s'agit de la « valeur » travail au sens philosophique, ou de la valeur reçue par le travailleur sous forme de salaire, ou enfin de la valeur produite par le travailleur, bien supérieure à son salaire, la différence correspondant au profit capitaliste. Pour le dire crûment, mais joliment, comme Marx : « Le travail est la substance et la mesure inhérente des valeurs, mais il n'a lui-même *aucune valeur*.⁵⁴ »

Mais, immédiatement, surgit une deuxième dimension inscrite dans la distinction de Marx : s'il y a un procès de travail capitaliste, c'est que le travail doit aussi être replacé au sein de la division du travail et des rapports sociaux dans lesquels il est mis en forme et organisé.

« Au moment où nous sortons de cette sphère de la circulation simple qui fournit au libre-échangiste vulgaire ses notions, ses idées, sa manière de voir et le criterium de son jugement sur le capital et le salariat, nous voyons, à ce qu'il semble, s'opérer une certaine transformation dans la physionomie des personnages de notre drame. Notre ancien homme aux écus prend les devants et, en qualité de capitaliste, marche le premier ; le possesseur de la force de travail le suit par derrière comme son travailleur à lui ; celui-là le regard narquois, l'air important et affairé ; celui-ci timide,

⁵¹ Polanyi [1983 (1944)].

⁵² Marx [1965 (1867)], p. 728.

⁵³ Voir Alaluf et Zamora (dir.) [2016] ; Les Économistes atterrés et la Fondation Copernic [2017] ; Harribey [2017-d].

⁵⁴ Marx [1965 (1867)], p. 1031.

hésitant, rétif, comme quelqu'un qui a porté sa propre peau au marché et ne peut plus s'attendre qu'à une chose : être tanné.⁵⁵ »

Il y a donc chez Marx une dualité : le travail comme dimension anthropologique et le travail comme construit social et historique. Et c'est parce que le capitalisme tend à faire du travail une donnée homogénéisée, indifférenciée, abstraite, que l'on peut être conduit à ne plus voir en lui qu'un concept historique lié au capitalisme. La spécificité du travail sous le capitalisme est que c'est dans ce système, et dans lui seul au cours de l'histoire humaine, qu'il est l'élément structurant fondamental, sinon unique, du lien social⁵⁶. En ce dernier sens, le travail est inséparable des rapports de domination en vue de réaliser le procès de valorisation du capital, cette « chose morte », ce « travail mort ». De là vient la nécessité, pour Marx, de forger le concept de force de travail – absent chez les classiques Smith et Ricardo – pour désigner la mise en œuvre par le capital du travail vivant : « Sous ce nom [puissance de travail ou force de travail] il faut comprendre l'ensemble des facultés physiques et intellectuelles qui existent dans le corps d'un homme, dans sa *personnalité vivante*, et qu'il doit mettre en mouvement pour produire des choses utiles.⁵⁷ »

Dans un ouvrage récent très documenté, Thomas Coutrot soutient qu'il y a en quelque sorte deux Marx sur le travail, parce qu'il donne « deux visions antagoniques de l'avenir du travail ». Il y a, dit-il, le Marx n° 1 qui voit le travail « devenir le premier besoin de la vie ». Et le Marx n° 2 qui pense que, même débarrassé du capital, le travail « ne pourra jamais être véritablement libre ». Nous partageons seulement en partie cette interprétation, car, plutôt que de voir « le Marx n° 2, progressiste et productiviste, éclipser le Marx n° 1, celui de la liberté du travail⁵⁸ », nous pensons que cette ambivalence de Marx sur le travail ne le quittera jamais et qu'il faut donc certainement considérer que c'est la réalité même du travail qui maintient Marx dans l'idée d'une ambivalence, un reflet de cette dialectique contradictoire au cœur même du processus humain de production de ses conditions d'existence. Selon nous, il se situe ici davantage sur le plan positif que normatif. (Voir l'encadré « Travail et domination : de la subsomption formelle à la subsomption réelle »).

Travail et domination : de la subsomption formelle à la subsomption réelle

Pour rendre compte de la complexité de la question du travail au sein du capitalisme, Marx montre qu'on ne peut dissocier la domination *par* le travail et *au* travail⁵⁹. La première correspond au processus de reproduction du rapport social qui conduit à une prolétarianisation croissante des travailleurs : de plus en plus nombreux à être dépossédés des moyens de travail, ils sont obligés de devenir salariés en vendant leur force de travail ; ainsi, ils sont dominés par le fait même de devoir travailler sous la coupe d'un capitaliste, tout en gardant leurs compétences. La seconde forme de domination – *au* (ou *dans* le) travail – concerne selon Marx le renforcement du processus de domination à mesure que le capital se développe et concentre les forces de travail dans les usines. Ainsi, la dynamique d'accumulation a remplacé la domination *du* travail que réalisaient séparément les tisserands à domicile par une domination *dans* le processus de travail lui-même, rassemblé au sein de la grande manufacture et entièrement refondu pour accélérer la production de plus-value⁶⁰.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 726. Marx écrit cela à la fin de la deuxième section du Livre I du *Capital*, avant de passer à l'analyse de la production de plus-value.

⁵⁶ Sur ce point Postone a raison, et c'est ce qui le conduit à refuser tout caractère transhistorique au travail, ce qui, selon nous, prête à discussion, car cette thèse conduit à considérer que jamais le travail ne pourra s'émanciper puisqu'il est le capitalisme lui-même.

⁵⁷ Marx [1965 (1867)], p. 715, souligné par nous.

⁵⁸ Coutrot [2018], p. 98-100.

⁵⁹ Pour une présentation simple, voir Renault [2011].

⁶⁰ Marx [1965 (1867)], chapitres XIII, XIV, XV, p. 859-999.

Dans le capitalisme, la première forme de domination *du* travail par le capital correspond à ce que Marx désigne par « subsumption formelle » ; la seconde forme de domination *dans* le travail franchit une étape et correspond à la « subsumption réelle ». Emmanuel Renault en conclut qu'« il est donc vain de se demander si Marx doit être considéré comme un critique de la domination au travail ou comme un critique de la domination par le travail, car il établit que ces deux questions sont indissociables ». Si cela est exact, et nous partageons cette analyse, il ne sera plus nécessaire de choisir entre libérer le travail et se libérer du travail. C'est aussi la raison pour laquelle le philosophe Michel Henry soutient que Marx pense l'aliénation comme un processus de « dévitalisation » du travail vivant⁶¹.

Par analogie, le concept de subsumption peut être appliqué aux transformations que le capitalisme a fait subir à l'usage de la nature. Tant que le capital se borne à exploiter des ressources en s'adaptant à leurs caractéristiques pour puiser du pétrole, extraire des minerais, etc., il s'agit d'une subsumption formelle, aurait pu dire Marx. Quand le capital s'active pour intensifier la mise en exploitation de la nature jusqu'à un point de rupture, celle-ci est soumise à une subsumption réelle, parallèle à celle de la force de travail.

Dans l'entre-deux-guerres, Simone Weil avait décrit la mine comme « un monde à part, séparé du monde des vivants » où « les hommes existent uniquement en qualité de travailleurs⁶² ». La mine a beaucoup régressé aujourd'hui, mais des méthodes néotayloriennes de « nouveau management » se sont développées, comme les décrit Danièle Linhart :

« Dépouiller le salarié de son expérience professionnelle, ce n'est pas seulement lui retirer l'assise dont il a besoin pour ne pas être dépassé par son travail, pour se sentir à la hauteur, armé pour l'accomplir et en droit de faire valoir son point de vue. C'est aussi lui retirer une partie de son identité, celle qui s'est constituée autour de cette expérience, grâce à elle. Changer le travail sans cesse, c'est aussi affecter la constance de l'identité des salariés.⁶³ »

« L'individualisation systématique des salariés [est] un ressort fondamental de la domination. [...] Véritable cheval de Troie conçu pour miner la capacité des salariés à contester de façon massive, cette individualisation prétend satisfaire certaines aspirations manifestées en 1968, telle la prise en compte de la personne, de ses aspirations, de ses besoins, de son mérite.⁶⁴ »

Le sociologue Jean-Pierre Durand analyse ce conditionnement des travailleurs comme une « obligation contrainte⁶⁵ » parce qu'elle associe hiérarchie et autodiscipline. D'une part, il note que ce conditionnement est en phase avec la financiarisation du capitalisme et la montée des exigences de rentabilité pour les actionnaires. D'autre part, il relève que ce conditionnement est paradoxal, car il conduit à faire échouer les résistances qui dérivent vers des accommodements, lesquels permettent de supporter le travail, voire de se réconcilier avec lui.

Il s'ensuit que « la souffrance se substitue à la critique. Ces salariés, individuellement soumis à des conditions insécurisantes, dans un contexte idéologique de guerre économique postulant le consensus, ont d'autant plus de difficultés à développer un regard critique sur leur situation qu'ils sont considérés et ont tendance à se considérer eux-mêmes comme des privilégiés par rapport aux chômeurs et aux travailleurs objectivement précaires, et ce dans un pays où l'on a tendance à mettre en avant une faible durée légale du travail.⁶⁶ »

⁶¹ Henry [1976].

⁶² Weil [1932], reproduit dans Azam et Valon [2016].

⁶³ Linhart [2017].

⁶⁴ Linhart [2011], p. 93-94.

⁶⁵ Durand [2017].

⁶⁶ Linhart [2011], p. 99.

Psycho-sociologie du travail vivant : l'identité du travailleur, enjeu crucial

Il est une seconde approche possible pour définir le travail vivant. C'est celle de la psychodynamique du travail, qui pose que « le travail, en tant que travail vivant, est le terme qui conceptualise le lien entre la subjectivité, la politique et la culture⁶⁷ ». Elle s'est développée à partir notamment des analyses des souffrances au travail imposées par le nouveau management néolibéral. En particulier, Christophe Dejours a proposé une synthèse entre les recherches sur la base de la psychanalyse et celles sur la psychodynamique du travail.

« C'est très tardivement qu'il a été possible d'établir la cohérence entre les deux champs : quand le paradoxe de la double centralité a pu être résolu. Par paradoxe de la double centralité, on désigne la *centralité du travail* au regard de l'identité, de l'accomplissement de soi et plus largement de la santé mentale, d'une part ; la *centralité de la sexualité* au regard de ce que Freud désigne par le terme de *Seelenleben* (vie d'âme), c'est-à-dire de la vie subjective, d'autre part. Cette vie subjective implique également la construction de l'identité, de l'accomplissement de soi ainsi que de la santé mentale. Or il n'y a qu'un seul centre ! La résolution du paradoxe de la centralité passe, précisément, par la théorie du corps qui devient, de ce fait, un élément crucial du programme théorique consistant à tenir ensemble les deux pôles traditionnels de la théorie critique depuis les débuts de l'école de Francfort : sexualité et travail ou psychanalyse et marxisme.⁶⁸ »

L'intégration du corps dans la théorie critique du travail renouvelle les termes dans lesquels cette dernière est posée, dans la mesure où il ne s'agit plus simplement d'analyser le poids des structures sociales objectives sur les individus au travail. Ainsi, Dejours écrit :

« La phénoménologie de Michel Henry accorde effectivement au travail une place éminente qui a permis de formuler de manière précise les rapports entre le corps et le réel, c'est-à-dire ce qui se fait connaître à celui qui travaille par la résistance du monde à sa maîtrise. De ce fait, c'est toute l'intelligence au travail au niveau individuel qui est reformulée grâce au concept de "corpspropiation" du monde. Il est alors possible de montrer comment c'est le corps tout entier qui est impliqué dans la familiarisation avec le réel, sans laquelle l'intuition des solutions pour surmonter le réel ne peut tout simplement pas se former.⁶⁹ »

Dejours modifie le sens de la centralité du travail au vu du nouveau management néolibéral. Ce management entend vider le travail de son caractère vivant qui comporte trop le risque de porter du sens pour les travailleurs et pour la société dans son ensemble. Le capital a toujours besoin du travail, mais le plus mort possible. D'ailleurs, n'est-il pas symptomatique que le travail soit désormais nommé dans la novlangue néoclassique et néolibérale « capital humain », bref, au sens littéral de Marx, du « travail mort humain » ? « La notion de "capital humain" est ainsi devenue, avec celle d'emploi, le paradigme à partir duquel est aujourd'hui abordée la question du travail. La scientificité présumée de ce concept a été consacrée par le prix dit "Nobel d'économie" Gary Becker, mais l'on oublie que son premier inventeur fut Joseph Staline et que le sens [le plus] rigoureux que l'on puisse donner au capital humain se trouve à l'actif des livres de comptes des propriétaires d'esclaves.⁷⁰ » Dans cette stratégie, la destruction des collectifs de travail joue un rôle essentiel, car la perte de repères est totale, que ce soit en termes de savoir et savoir-faire (ce qui était déjà l'objectif du taylorisme), ou en termes de relations aux autres et – ce qui est radicalement nouveau – en termes culturels, car le langage des directions d'entreprises ne « parle » à personne : « normes de qualité », « performance individuelle », « évaluation permanente », « objectifs de

⁶⁷ Dejours [2009], tome II, p. 177, cité par Cukier (dir.) [2017], p. 7.

⁶⁸ Dejours [2017], dans Cukier (dir.) [2017], p. 131.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 133.

⁷⁰ Supiot [2019], p. 23-24.

l'entreprise »... Finalement, dans cette perspective, le travail n'est plus un acte social, c'est un objet de l'entreprise capitaliste.

On comprend l'importance des enjeux pour le capital de dépouiller l'identité du travailleur – économiquement pour que celui-ci accepte d'être exploité, et politiquement pour qu'il subisse la subordination –, mais, du côté du travailleur, la face sombre précédente est, d'une certaine manière, mise à distance :

« L'expérience du travail est toujours une expérience de l'attention et de l'effort en vue de prévenir les erreurs, de la répétition et de la contrainte. Elle comporte toujours une part de pénibilité qui peut être compensée par la satisfaction liée à l'exercice de facultés corporelles et intellectuelles, par la réussite de la transformation du travail prescrit en travail réel, ou par la reconnaissance provenant des collègues ou de la hiérarchie. Mais cette pénibilité ne peut jamais être annulée, de sorte que l'activité de travail s'accompagne d'un travail psychique de transformation de la pénibilité en satisfaction dont le résultat n'est jamais garanti.⁷¹ »

De l'intégration *du corps* dans la théorie critique du travail à l'intégration *dans le corps*, il n'y a apparemment qu'un pas. Un pas qui pourrait rapprocher du concept d'*habitus* défini par Pierre Bourdieu comme l'*incorporation* par les individus des manières de penser, de sentir et d'agir, tout au long du processus de socialisation⁷². En tout cas, Il y a bien chez Marx, dans l'analyse qu'il fait de la grande fabrique, la conscience de la nature ambivalente et contradictoire du travail que l'on ne peut saisir si on sépare sa dimension « vitale » de sa dimension économique. Jacques Bidet le dit ainsi :

« Le projet d'une *histoire sociale du corps*, conjointement biopolitique et économique, s'annonce dans le concept premier de sa théorie, traditionnellement désigné comme celui de "valeur-travail". Cette appellation est assez impropre. Elle ne signifie pas que le travail possède lui-même une valeur, mais que la *valeur* sera définie à partir du *travail*. Plus précisément : à partir du corps-au-travail. Si la valeur des marchandises est, dans des conditions à définir, relative à la "dépense de force de travail" ("dépense productive du cerveau, des muscles, des nerfs, de la main de l'homme", précise Marx), le problème économique se trouve d'emblée posé en termes corporels.⁷³ »

Les implications théoriques du travail vivant

L'hypothèse principale qui sous-tend les objections à la centralité du travail est de type historique, « historiciste » dit Jean-Philippe Deranty⁷⁴. Invention moderne due au capitalisme, le travail ne porterait en lui aucun caractère anthropologique. On remarquera d'emblée qu'il n'est même plus question de parler de travail *vivant*, ce dernier adjectif étant trop indéfectiblement lié à la vie, celle-ci dépassant évidemment le cadre capitaliste. Très logiquement, si seule la société contemporaine connaît le travail, les transformations actuelles du capitalisme doivent impliquer celles du travail et lui ôter (si tant est qu'il les ait jamais eues) toutes les caractéristiques intrinsèques que lui attribuent les partisans de sa centralité, qu'elles soient d'ordre économique, socio-psychologique ou philosophique.

⁷¹ Renault [2017], p. 79.

⁷² Pierre Bourdieu [1980] écrit p. 88 : « Suivant le programme suggéré par Marx dans les *Thèses sur Feuerbach*, la notion d'*habitus* vise à rendre possible une théorie matérialiste de la connaissance qui n'abandonne pas à l'idéalisme l'idée que toute connaissance, naïve ou savante, présuppose un travail de construction (...). Tous ceux qui ont utilisé avant moi ce vieux concept (...) s'inspiraient (...) d'une intention théorique voisine de la mienne, c'est-à-dire de l'intention d'échapper à la fois à la philosophie du sujet, mais sans sacrifier l'agent, et à la philosophie de la structure, mais sans renoncer à prendre en compte les effets qu'elle exerce sur l'agent et à travers lui. »

⁷³ Bidet [2016], p. 16.

⁷⁴ Deranty [2013-a].

Le travail vivant et la création de valeur

L'idée que la satisfaction des besoins humains exigeait, exige et exigera une quantité de travail nécessaire n'a jamais été abandonnée au sein de la pensée socio-économique critique. Mais c'est son interprétation et celle de tous les théoriciens du capitalisme cognitif⁷⁵ du célèbre passage des *Grundrisse* de Marx, dans lequel celui-ci prévoit le moment où le temps de travail immédiat ne sera plus ni la source ni la mesure de la valeur, qui posent question.

« Cependant, à mesure que se développe la grande industrie, la création de la richesse réelle dépend moins du temps de travail et du quantum de travail employé que de la puissance des agents mis en mouvement au cours du temps de travail, laquelle à son tour – leur *puissance efficace* – n'a elle-même aucun rapport avec le temps de travail immédiatement dépensé pour les produire, mais dépend bien plutôt du niveau général de la science et du progrès de la technologie, autrement dit de l'application de cette science à la production. [...] Dans cette mutation ce n'est ni le travail immédiat effectué par l'homme lui-même, ni son temps de travail, mais l'appropriation de sa propre force productive générale, sa compréhension et sa domination de la nature, par son existence en tant que corps social, en un mot le développement de l'individu social, qui apparaît comme le grand pilier fondamental de la production et de la richesse. [...] Dès lors que le travail sous sa forme immédiate a cessé d'être la grande source de la richesse, le temps de travail cesse d'être nécessairement sa mesure et, par suite, la valeur d'échange d'être la mesure de la valeur d'usage.⁷⁶ »

L'introduction de plus en plus grande des connaissances dans le processus de production est indéniable, mais l'augmentation de la productivité du travail qui en résulte signifie une diminution de la valeur unitaire des marchandises mais non une obsolescence de la loi de la valeur, il s'agit au contraire d'une stricte application de celle-ci⁷⁷. De la même façon, cette loi n'est pas invalidée par l'existence d'externalités positives autour de la production : si les processus productifs actuels mobilisent les travailleurs porteurs de connaissances bien au-delà du temps de travail officiel, cela signifie un élargissement de la sphère de travail – une extension de la notion même de travail – et non une évanescence de celle-ci. Et cela n'autorise ni à faire de tout acte de la vie une source de valeur monétaire, ni, au final, à effacer la distinction entre valeur d'usage et valeur⁷⁸, quand bien même une activité libre serait créatrice de lien social⁷⁹. Encore moins, cela n'autorise à voir dans les mécanismes financiers et dans la sphère de circulation du capital la nouvelle source de création de valeur⁸⁰.

À mi-chemin entre l'approche philosophique inspirée de Marx et l'approche psychosociologique examinée ci-dessus – mais peut-être en porte-à-faux vis-à-vis de l'une et de l'autre –, certains des théoriciens du capitalisme cognitif, comme Toni Negri et Michael Hardt⁸¹, voient le travail vivant comme producteur de valeur et producteur de la vie sociale, les deux productions étant de plus en plus confondues à mesure que la part de l'immatériel devient

⁷⁵ Pour un examen critique de la théorie du capitalisme cognitif, voir Harribey [2004, 2013-a].

⁷⁶ Marx[1980 (1857-1858)], tome II, p. 192-193. Nous avons fait remarquer dans Harribey [2013-a] que la fin de cette citation est en contradiction avec la logique même de la loi de la valeur de Marx : d'une part, il emploie richesse à la place de valeur ; d'autre part, la valeur d'échange ne peut être la mesure de la valeur d'usage. Coutrot [2018], p. 80, pointe les mêmes erreurs.

⁷⁷ Nous retrouverons ce point plus loin. Notamment, Anselm Jappe se démarque nettement des cognitivistes sur la valeur, dans Jappe [2017], p. 159 et p. 211. Voir Jappe et Kurtz [2003].

⁷⁸ Cette discussion est cruciale pour trancher d'autres discussions, notamment celle autour du revenu d'existence ou bien celle des travaux domestiques ou bénévoles.

⁷⁹ Voir le débat entre Vercellone et Harribey [2015].

⁸⁰ On peut s'étonner de lire dans Moulier Boutang [2003], p. 308 : « L'indépendance de la sphère financière a été largement analysée comme un "régime d'accumulation à dominante financière ou patrimoniale". Ainsi, la valeur émerge de la sphère de la circulation monétaire tandis que la sphère de la production industrielle et l'entreprise perdent le monopole de la création de valeur et donc du travail supposé directement productif. » Ou bien du même auteur, dans [2010], p. 221 : « la source de la richesse, c'est la circulation ».

⁸¹ Hardt et Negri [2003].

prédominante pour constituer les « biens communs ». La production devient donc « biopolitique » dans le sens que lui donnait Michel Foucault⁸² : le pouvoir politique exercé sur la vie, en particulier par la discipline imposée aux corps. Mais, alors que chez Bourdieu, l'incorporation obéit à un processus de socialisation, pour Foucault s'exerce une violence disciplinaire qui tend à faire des sujets dressés, au point de consentir à leur propre asservissement. Dans cette perspective, on s'éloigne donc définitivement de la vision hégélienne du travail permettant de réaliser l'essence de l'homme. On est au contraire dans ce que Bertrand Ogilvie appelle « le travail à mort »⁸³.

Doit-on considérer, à l'instar de certains penseurs du cognitivisme ou comme Nancy Fraser⁸⁴, que, au fur et à mesure que les séparations nature/culture, nature/société, humain/non-humain s'estompent dans les représentations, la distinction entre production capitaliste et reproduction hors du champ capitaliste (travail domestique, soins...) se dilue elle aussi, et que, par voie de conséquence, la catégorie travail ne peut plus être appliquée à la seule production ? Si c'est le cas, alors la Terre « travaille », la nature « travaille », les abeilles « travaillent », les animaux de trait « travaillent », les fauves qui chassent leurs proies « travaillent », etc. On comprend que cette hypothèse conduise logiquement à considérer que la nature rend des « services écosystémiques » qu'il convient de rétribuer, et que, point ultime de cette thèse, la nature est et/ou crée de la valeur économique. Outre le fait que cette conclusion débouche sur l'aporie que nous avons critiquée dans le chapitre 3, nous ne retenons pas cette hypothèse parce qu'elle conduit ou bien à une anthropomorphisation du non-humain et de la Terre en général, ou bien à une naturalisation des rapports sociaux.

Quel sens du travail ?

Un débat philosophique remontant à Aristote fut remis à l'honneur par Hannah Arendt.⁸⁵ Renonçant à la dualité du travail soulignée par Marx et *a fortiori* à l'essence de Hegel, Arendt refuse de voir dans le travail une manifestation de l'accomplissement de soi. Elle distingue, d'un côté, le travail obligatoirement asservissant et, de l'autre, l'œuvre qui, seule, peut représenter la liberté, la maîtrise et l'épanouissement de l'individu. Elle prend appui sur le fait que, chez les Grecs anciens, le travail était accompli par les esclaves. Pour autant, ne considéraient-ils pas les techniques comme signes de la créativité humaine ?⁸⁶ Il n'empêche que, pour Arendt, les valeurs ont été inversées à l'époque de la modernité pour faire de l'économie, et donc du travail, le centre de la vie sociale.

Arendt abandonne ainsi toute vision anthropologique du travail. À cela, il faut répondre que la transformation par le capitalisme de l'activité humaine en travail abstrait a un caractère historique complexe et contradictoire : elle en détruit le sens et, en même temps, elle ne peut totalement empêcher le travailleur d'en redonner un à son activité, dans la mesure où toutes les luttes ouvrières en faveur de l'émancipation ont été liées au travail et à la remise en cause de ses conditions. Beaucoup de commentateurs actuels tirent argument de cette complexité pour dire que la théorisation du travail abstrait menée par Marx, en reprenant au moins partiellement la conception de Hegel, équivaut à une instrumentalisation du travail amorcée par l'économie politique classique, parce que le travail est ainsi réduit à sa valeur d'échange. Il est étonnant de constater que ce que Marx considérait comme dévoilement, comme critique du capital, comme critique du fétichisme, est transformé par ces commentateurs en contribution à l'avènement de l'objet dénoncé. Au lieu de repérer la contradiction dans la

⁸² Foucault [1966].

⁸³ Ogilvie [2017].

⁸⁴ Dans un article de la revue *Socio*, Fraser [2013] s'appuie sur un roman de Kazuro Ishiguro, *Après de moi toujours*, pour comparer le traitement des clones (un sous-prolétariat) et de leurs originaux en termes de justice.

⁸⁵ Arendt [1961].

⁸⁶ Voir Calame [2010].

dialectique de la réalité qui fait sans doute du travail un composé inextricable d'asservissement et de libération, ces commentaires la situent dans la conceptualisation de Marx. André Gorz, pourtant critique à l'égard du marxisme traditionnel, parle à ce sujet d'un « égarement » de Hannah Arendt⁸⁷. Il faut donc considérer que le travail est à la fois *poïesis* et *praxis*, c'est-à-dire activité extérieure et intérieure à elle-même.

Dans cette lignée, un rapprochement est sans doute possible entre, d'un côté, la théorie de l'exploitation et de l'aliénation de Marx enracinées dans les rapports de production et, de l'autre, la théorie de la reconnaissance d'Axel Honneth⁸⁸. Ce dernier, dans une perspective très hégélienne, considère qu'il y a trois modes de reconnaissance : affective (par les relations d'amour), juridique (par l'affirmation de la liberté et de l'égalité) et culturelle (par l'acceptation de la coopération avec les autres). En leur absence, « la disparition de ces relations de reconnaissance débouche sur des expériences de mépris et d'humiliation qui ne peuvent être sans conséquences pour la formation de l'identité de l'individu⁸⁹ ». Il s'ensuit qu'on ne peut plus considérer les rapports de production sans les éléments institutionnels, normatifs et subjectifs qui modèlent la société moderne. C'est en ce sens que c'est dans le travail vivant que l'on voit et que se vivent les tensions qui mêlent lutte contre l'exploitation et quête de l'identité⁹⁰.

La centralité du travail vivant n'est pas seulement une question d'ordre philosophique, car elle est présente dès la fondation de la sociologie. Émile Durkheim déplore, comme Smith, Tocqueville, Comte, ou Marx avant lui, les effets désastreux de la division du travail sur les ouvriers privés d'autonomie et de possibilité d'exercer leur intelligence et condamnés à un travail parcellisé et répétitif. Mais Durkheim se situe ailleurs que sur le plan de la division technique du travail. Il s'intéresse à la division sociale. Si la division du travail est bénéfique, ce n'est pas tant par son efficacité technique, c'est par le fait qu'elle est créatrice de solidarité à l'intérieur de la société. Si l'on suit la métaphore de la *main invisible* de Smith⁹¹, le fait que chacun de nous dépende de son boulanger et de son boucher, tandis qu'eux-mêmes dépendent de nous, a pour vertu de conduire à l'efficacité économique maximale sans aucune intervention étatique. Mais, pour Durkheim, l'interdépendance née de la division du travail est une bonne chose sur le plan du lien social : « sa véritable fonction est de créer entre deux ou plusieurs personnes un sentiment de solidarité⁹² ». Malgré cela, il est à peu près certain que la division du travail entre hommes et femmes fut la première forme de division du travail dans l'histoire, et, sans doute, celle par laquelle la domination des premiers sur les secondes put s'installer. On retrouve donc à chaque instant de la réflexion l'ambivalence du travail à l'intérieur des sociétés.

Les implications méthodologiques du travail vivant

Si le débat théorique sur le travail vivant reste aussi vif et tranché, c'est que, en filigrane, il contient une opposition de méthodes dont l'impact épistémologique est important et qui concerne la question du travail ainsi que l'ensemble des sciences sociales.

⁸⁷ Gorz [1988], p. 34.

⁸⁸ Honneth [2007].

⁸⁹ Honneth [2004], p. 133

⁹⁰ Pour étudier les rapprochements possibles entre Marx et Honneth, voir par exemple Renault [2004, 2018] et Deranty [2013-b].

⁹¹ Smith [1991 (1776)], tome 1, p. 82, tome 2, p. 42-43.

⁹² Durkheim Émile [1991 (1893)], p. 19. La principale forme de solidarité dans les sociétés modernes est appelée par Durkheim la solidarité organique, par opposition à la solidarité mécanique.

Quelle critique du travail ?

C'est le courant dit « critique de la valeur » (*Wertkritik*), dont les représentants les plus connus sont Robert Kurz⁹³ et Anselm Jappe⁹⁴, suivis par Moishe Postone⁹⁵, qui a porté les coups les plus incisifs, sinon décisifs, à la vision anthropologique du travail, en poussant jusqu'au bout la méthode de la « critique de l'économie politique, et non pas, comme le dit Postone, celle de « l'économie politique critique ». Selon ce courant, toutes les catégories de marchandise, de valeur et de travail ne sont propres qu'au capitalisme. Penser le contraire relève du fétichisme, qui explique largement que le mouvement ouvrier ait échoué en s'acharnant à vouloir partager les « fruits du travail » : s'attaquer à la répartition au lieu des rapports sociaux. Il s'ensuit que, selon ces auteurs, la sortie du capitalisme ne pourra s'effectuer que par l'abolition du travail en tant que médiateur social central. Dans la même veine que Gorz, le courant « critique de la valeur » pense que le travail ne peut servir de base à l'émancipation sociale. Il faudra donc, comme le disait déjà Marcuse, l'abolir.

Que faut-il penser de cette analyse aux accents décapants ? Alors que nombre d'auteurs, parmi lesquels beaucoup de cognitivistes, considèrent que le concept de valeur est obsolète à cause de la généralisation de l'utilisation des technosciences et des connaissances dans la production, le courant « critique de la valeur » s'inscrit en faux contre cette assertion. Si la mesure de la valeur diminue avec l'augmentation de la productivité du travail vivant, ce n'est pas une infirmation du concept et de la loi de la valeur, mais une confirmation, comme nous l'avons dit plus haut. En revanche, il se pourrait bien que ce soit le symptôme d'une crise structurelle du capitalisme, tant ce système ne cherche qu'un accroissement de la valeur appropriable.

Postone entend construire une nouvelle orthodoxie du marxisme, tous les marxistes s'étant trompés avant lui. Pourtant, les textes de Marx, tout en laissant la porte ouverte à des interprétations différentes plausibles, montrent qu'il a toujours maintenu le double caractère du travail : travail concret/travail abstrait, procès de travail en général/procès de travail capitaliste, c'est-à-dire une double perspective anthropologique et socio-historique. Ainsi, selon Marx, l'abolition du capitalisme ne signifierait pas celle du travail : « Après l'abolition du mode de production capitaliste, le caractère social de la production étant maintenu, la *détermination de la valeur* prévaudra en ce sens qu'il sera plus essentiel que jamais de régler le temps de travail et la répartition du travail social entre les divers groupes de production et, enfin, de tenir la comptabilité de tout cela.⁹⁶ »

En d'autres termes, une chose est de dire, comme Postone, que « d'après Marx, la forme-marchandise et la loi de la valeur *ne se développent pleinement* que sous le capitalisme et elles en sont les déterminations essentielles »⁹⁷, autre chose est d'en conclure *qu'elles n'existent que sous le capitalisme* et qu'au sein de celui-ci il n'existe de la valeur *que pour le capital*⁹⁸. La même idée se trouve chez Jappe : « Il s'agit [...] de catégories, qui, *dans leur forme pleinement développée*, n'appartiennent qu'à la seule société capitaliste.⁹⁹ » Si l'affirmation de Postone et de Jappe était vraie, en suivant leur propre raisonnement, le capitalisme aurait déjà dû disparaître, conformément à la fin du mythe d'Érysichthon, cet insatiable « roi qui s'autodévora¹⁰⁰ ». De deux choses l'une : ou bien le capitalisme et ses catégories ne sont pas encore « pleinement développés » et on ne peut se situer « à l'époque

⁹³ Kurz [2011, 2019]. Pour une présentation de son œuvre, voir Jappe [2014] et sa préface à Kurz [2019].

⁹⁴ Jappe [2003, 2011].

⁹⁵ Postone [2003 (2000), 2009 (1993)]. Pour des commentaires, voir Harribey [2009] ; Méda [2010] ; Sobel [2017].

⁹⁶ Marx [1968 (1894)], tome II, p. 1457, souligné par nous. Voir aussi Marx [1965 (1875)], p. 1420.

⁹⁷ Postone, [2009 (1993)], p. 198, souligné par nous.

⁹⁸ Voir le chapitre 3.

⁹⁹ Jappe [2017-a], p. 13, souligné par nous.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 5.

de la décomposition du capitalisme¹⁰¹ », ou bien, si le capitalisme a atteint son plein développement, comment peut-il encore subsister ?¹⁰²

Contre la thèse de Postone, le philosophe Jacques Bidet synthétise le Livre I du *Capital* en distinguant trois niveaux – la production ou le travail en général (N1), la production marchande (N2) et la production capitaliste (N3) – et il en conclut que « la production capitaliste est une production marchande spécifique ; le concept de production marchande s'applique aussi à des formations sociales antérieures¹⁰³ », à rebours de toute la *Wertkritik*, aussi bien dans la version donnée par Postone que dans celle, encore plus radicale, de Kurz. Avec Postone, on a une (con)fusion entre production marchande et production capitaliste, distinction pourtant décisive aux yeux de Marx ; avec Kurz, on a en plus le refus de toute ontologie du travail et une affirmation aberrante sur la disparition du travail abstrait-valeur, comme borne interne du capitalisme en train de s'effondrer quasiment depuis l'après-guerre parce qu'elle bloque « le mouvement de la valorisation¹⁰⁴ ». Dans sa préface consacrée à Kurz, Jappe explique ce mouvement par « la "désubstantialisation" globale de la valeur par la diminution du travail employé¹⁰⁵ ». Or, l'emploi salarié augmente dans le monde. Et il ajoute en note que « les masses énormes de travailleurs hyperexploités dans les pays "émergents", notamment en Asie, ne démontrent pas le contraire : étant sous-équipés technologiquement, ces travailleurs sont sous-productifs selon les standards mondiaux, et produisent individuellement très peu de valeur et donc de survaleur ». Comment seraient-ils hyperexploités s'ils ne produisent que peu de survaleur ? Les firmes multinationales mettent-elles en œuvre en Asie des équipements désuets ? Et vont-elles investir dans des lieux où l'on produit peu de valeur ? Tout cela n'est guère convaincant, ni théoriquement, ni empiriquement.

Il s'ensuit que la crise du capitalisme est une crise de la valeur, dans le sens de la difficulté à produire et réaliser celle-ci. Mais, d'une part, cela ne signifie pas, comme nous l'avons déjà dit, une crise de la loi de la valeur – sinon une crise pour faire appliquer cette loi –, et, d'autre part, on ne peut en déduire un effondrement imminent du capitalisme, ou même déjà en train de se produire. Aussi, tous les questionnements précédents invitent à une dernière réflexion de type épistémologique.

Une critique épistémologique ?

On peut alors commencer à reformuler la question de l'historicité ou non du travail. Au-delà de la spécificité des formes de mise en œuvre de la force de travail dans le capitalisme, Jean-Philippe Deranty retient l'hypothèse que :

« Même si, effectivement, le travail "pur et simple" est un produit du capitalisme, cela ne signifie pas que d'autres époques et d'autres sociétés ne travaillaient pas, ou que le travail n'était pas déjà un vecteur décisif de développement individuel et de structuration de la vie sociale. Simplement, il ne figurait peut-être pas comme tel dans les représentations de soi des individus et des sociétés.¹⁰⁶ »

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 186.

¹⁰² Le refus absolu de tous les auteurs du courant critique de la valeur d'accorder le moindre caractère anthropologique au travail ne se retrouve pas dans tous les domaines. Ainsi, Jappe [2017-a] écrit p. 186 : « Tout comme Marcuse qui a pris au sérieux la "pulsion de mort" et bâti sur cette notion une critique du capitalisme, nous pensons qu'il faut admettre qu'une partie des pulsions destructrices sont bien présentes chez l'être humain depuis le début et ne proviennent pas seulement de la corruption de la nature humaine qui auparavant en aurait été vierge. Le capitalisme ne les a pas inventées, mais il a fait sauter les barrières qui les contenaient, et en a favorisé l'expression, souvent pour les exploiter. »

¹⁰³ Bidet [2014].

¹⁰⁴ Kurz [2019], p. 241.

¹⁰⁵ Jappe dans Kurz [2019], p. 15, et note 8, p. 271.

¹⁰⁶ Deranty [2013-a], p. 31.

On pourrait être surpris qu'un auteur comme Marx, ayant consacré son œuvre à « dénaturaliser » les processus sociaux en ouvrant la critique de l'économie politique par la remise en cause des prétendues lois naturelles de l'économie, soit amené à considérer une facette du travail comme dépassant un cadre socio-historique donné.

Dans son rapport à Marx¹⁰⁷, la position de Foucault, par sa radicalité, est de choisir nettement en faveur du travail comme une catégorie proprement et uniquement historique. Selon lui, certes, il y a centralité du travail, mais cette centralité est inséparable de la modernité capitaliste. En cela, il rejoint Postone et Kurz.

Cependant, l'anthropologue Philippe Descola a discerné deux modalités de l'expérience individuelle et collective, l'*identification* et la *relation*, qui constituent des sortes d'invariants déterminant le rapport à soi et le rapport à autrui : le « je » et le « tu » existent dans toutes les langues et cultures. Or, précisément, le travail est le moment et le lieu où se construisent ces deux types de rapports. À tel point que Descola, analysant la société des Jivaros Achuar en Amazonie, estime que l'activité de ce peuple pour répondre à ses besoins est du travail :

« Il est, par exemple, hors de doute que les Achuar ont une idée précise de la quantité d'efforts que demande chacune des techniques productives qu'ils pratiquent. Cette dépense énergétique n'est évidemment pas pensée sous la forme d'une allocation quantifiable de travail intégrant la composition des facteurs de production. Cela ne signifie pas pour autant que l'effort physique très concret par lequel les Achuar socialisent certaines portions de la nature soit représenté par eux comme une entreprise ludique, ou comme le moyen d'une vague communication avec l'univers. Il nous semble donc inexact d'affirmer que le travail se constitue en réalité dans les seules sociétés où il est perçu comme une catégorie spécifique de la pratique. Le travail des Achuar n'est pas aliéné, parce que sa finalité et ses moyens sont contrôlés par celui qui l'accomplit ; mais cela ne veut pas dire qu'il est un non-travail.¹⁰⁸ »

Marshall Sahlins¹⁰⁹ montre que les peuples de chasseurs-cueilleurs travaillaient moins que nous, mais travaillaient, même si la frontière avec leurs autres activités était ténue. Et Polanyi cite Bronislaw Malinowski qui analyse « le travail dans le milieu indigène » comme « dissocié de l'idée de son paiement » ; il cite aussi Raymond Firth : « Le travail pour lui-même est un trait constant de l'industrie des Maori¹¹⁰ ». Le travail pour lui-même est donc opposé au travail pour l'argent, mais existe bel et bien.

L'anthropologue Maurice Godelier avait mis lui aussi en évidence la pluralité des formes sociales de production et de relation à la nature : « Ce que démontre l'exemple des Bushmen [...], c'est que chaque système économique et social détermine un mode spécifique d'exploitation des ressources naturelles et de mise en œuvre de la force de travail humaine, et par conséquent détermine des normes spécifiques du bon et du mauvais usage de ces ressources et de cette force, c'est-à-dire une forme spécifique, originale, de *rationalité intentionnelle*. Par rationalité intentionnelle, nous entendons un système de règles sociales consciemment élaborées et appliquées pour atteindre au mieux un ensemble d'objectifs.¹¹¹ »

L'objectif était de montrer que la catégorie de travail vivant n'était pas dépassée et que la centralité que l'on pouvait établir à son sujet n'empêchait pas d'en comprendre la complexité ni les transformations au cours de l'histoire des sociétés. « Autrement dit, même si le travail nous occupe moins qu'hier, la centralité du travail demeure et c'est le travail, dans son rapport au capital et en tant que producteur de valeur, qui continue à structurer l'économie et le social.¹¹² » C'est pourquoi nous retiendrons trois idées majeures.

¹⁰⁷ L'ouvrage d'analyse critique de référence est celui d'Isabelle Garo [2011].

¹⁰⁸ Descola [1986], p. 350-351. L'auteur confirmera l'idée dans [2005].

¹⁰⁹ Sahlins [1976].

¹¹⁰ Polanyi [1983], p. 352-354.

¹¹¹ Godelier [1984], p. 61.

¹¹² Durand, [2017], p. 232.

La première est que la caractérisation de « vivant » accolée au travail est justifiée par au moins deux raisons. D'une part, parce que le travail est la condition de la reproduction matérielle et symbolique de la société. D'autre part, parce qu'il contribue à la construction des identités individuelles et à celle, au plan collectif, du lien social lui-même.

La deuxième idée est que la dualité du travail vivant peut être repérée à plusieurs niveaux, notamment : le travail concret est rendu abstrait par l'échange marchand ; le travail vivant est aliéné, mais les travailleurs « vivants » ne sont jamais dépossédés totalement de leur capacité d'être, de leur *conatus* dirait Spinoza¹¹³. Et cette dualité multiforme permet de concilier une approche objective et une approche subjective, c'est-à-dire, grosso modo, une approche matérialiste et une approche psychosociologique. Car, pour le dire comme Godelier, « l'idéal est dans le réel ».

Les deux pôles qui forment la dualité du travail vivant ne sont pas réductibles l'un à l'autre. Claude Meillassoux parlait de « l'incommensurabilité de la valeur sociale des êtres humains et de leur force de travail [qui] interdit de voir en eux, à la manière d'une économie réificatrice, des "ressources humaines"¹¹⁴ ».

Le travail est vivant parce qu'il conditionne la vie des individus et celle des sociétés. Et c'est parce qu'il est vivant, que le travail est central. Sans aucun doute, la conséquence de ce choix conceptuel est politique et stratégique : bâtir la prééminence du travail vivant sur le travail mort¹¹⁵. L'enjeu est crucial et très actuel, car, avec la décomposition des droits sociaux, en France et ailleurs par les « lois travail », la bourgeoisie et ses porte-parole¹¹⁶, en brisant le travail vivant, activent la « pulsion de mort¹¹⁷ » du capitalisme qui mêle destruction et autodestruction.

Quelles seraient alors les indications pouvant contribuer à enclencher la réhabilitation du travail, dans la mesure où ce sera un processus long, et où la perspective d'abolir le capitalisme à long terme reste entière ?

Partons de l'idée que la forme la plus aiguë de la domination que le capitalisme néolibéral fait subir aux travailleurs est la dépossession de leur identité par le biais des nouvelles méthodes de management exigeant l'investissement de la personne dans son entier, tout en lui déniait la moindre parcelle d'autonomie et de liberté. C'est dans cette première direction qu'il conviendrait d'agir, et les progrès sont à portée de mains, car les travailleurs ne cessent jamais, même à l'intérieur des contraintes et des procédures qui leur sont imposées, de prendre des initiatives pour effectuer leurs tâches. Cette capacité que le capital ne peut jamais anéantir totalement pourrait être développée en mettant en place des institutions au sein desquelles les travailleurs interviendraient sur toutes les questions qui les concernent ou qui concernent les utilisateurs des produits qu'ils fabriquent. Ainsi, le pouvoir capitaliste dont les actionnaires sont les détenteurs exclusifs dans les sociétés anonymes s'exprime au sein des conseils d'administration. Que les salariés, en France particulièrement, en soient exclus reste une norme capitaliste mais une incongruité humaniste. Malheureusement, les projets de « responsabilité sociale des entreprises » ou de définition d'« objet social de l'entreprise » contenue dans le rapport Notat-Senard¹¹⁸ ne sont pas à même de résoudre ce problème. En revanche, il serait parfaitement possible de modifier les articles 1832 et 1833 du Code civil

¹¹³ Spinoza [2008].

¹¹⁴ Meillassoux, [1986], p. 319.

¹¹⁵ Morin [2017].

¹¹⁶ Que les âmes sensibles s'abstiennent de lire les préconisations idéologiques sans fard d'Agnès Verdier-Molinié, « Ordonnances sur le Code du travail : un vrai progrès qui en appelle d'autres », *Le Figaro*, 6 septembre 2017.

¹¹⁷ Freud [2010 (1930)].

¹¹⁸ Notat et Senard [2018]

qui s'attachent à définir ce qu'est une « société », mais qui laissent dans l'ombre l'entreprise, une inconnue dans le capitalisme : un comble !¹¹⁹

Établir l'existence juridique de l'entreprise permettrait de lever l'anonymat de la propriété actionnariale et, dans un premier temps au moins, de donner une assise à une répartition du fruit du travail moins injuste que celle qui prévaut dans le capitalisme actionnarial. Un objectif simple serait que ce que le travail obtient individuellement ou par voie collective ne soit jamais inférieur macroéconomiquement à la progression de la productivité du travail, elle-même obtenue de façon soutenable¹²⁰. Le droit à l'emploi, c'est-à-dire le droit à effectuer un travail dans la société, est un droit politique. À cet égard, la réduction du temps de travail pour opérer un partage du travail à accomplir afin de répondre aux besoins dans la société reste une ligne de force, au-delà même de son importance pour supprimer le chômage. Dans une telle situation, le droit à un salaire continué et garanti lorsque l'emploi s'interrompt rend inutile le revenu d'existence, qui est trop dangereux pour la protection sociale¹²¹.

La création de conseils économiques et sociaux dans les entreprises, où siègeraient des représentants des travailleurs, des usagers, des collectivités locales, donnerait l'occasion de l'exercice de la délibération démocratique des orientations fondamentales de la production, de la réponse aux besoins locaux et de la répartition des revenus, d'autant plus que ces problèmes devront être résolus en cohérence avec ceux des autres territoires, à l'échelle d'une nation ou d'un ensemble de nations. La coordination d'ensemble ne peut démarrer qu'au plus près des préoccupations concrètes.

On retrouve peu à peu les aspirations présentes dans les très nombreuses luttes sociales depuis deux siècles, dans lesquelles les capacités d'organisation, de gestion et d'expression démocratique s'épanouissent dès que le carcan des normes de profit se desserre. Benoît Borrits¹²² rapporte le foisonnement d'expériences de contrôle ouvrier d'autogestion, de coopératives, qu'une transition sociale et écologique permettrait de développer pour gagner la société entière.

Ainsi se dessine un autre pan de la réhabilitation du travail : c'est celui de son sens, de ses finalités. Le changement de mode de production suppose que la priorité soit donnée à la qualité de la valeur d'usage des produits, qu'on ne peut séparer de la qualité du travail qui est demandée pour les producteurs. C'est une double qualité dont on ne peut laisser le soin de la détermination à ceux qui possèdent le capital. Dès lors, la réhabilitation du travail pose la question de la propriété. Sous le régime de la propriété privée, elle est impossible ; sous celui de la propriété publique sans contrôle social, elle également inaccessible. La véritable propriété sociale reste donc à inventer pour tout ce qui relève de ce que les humains décident de mettre en commun¹²³.

¹¹⁹ Voir Auvray, Dallery et Rigot [2018] ; Bachet [2007, 2018] ; Coriat [2018] ; Linhart [2018] ; Morin [2018].

¹²⁰ Voir le prologue à la deuxième partie de ce livre.

¹²¹ Voir Alaluf et Zamora [2016] ; Les Économistes atterrés et La Fondation Copernic [2017].

¹²² Borrits [2018].

¹²³ Au moment où nous achevons l'écriture de cet ouvrage, nous apprenons que Piketty [2019] développe la même idée de limitation drastique de la propriété privée au moyen d'une fiscalité sur les revenus et sur les patrimoines dans l'objectif de constituer ce qu'il appelle une « propriété sociale et temporaire ». Extraits de cet ouvrage dans *Le Monde*, 6 septembre 2019.

Chapitre 5

Instituer le(s) bien(s) commun(s)

« Si l'intelligence est notre bien commun à tous, la raison, qui fait de nous des êtres raisonnables, nous est commune aussi. Si cela est, la loi aussi nous est également commune. Si cela est, nous sommes concitoyens. Si cela est, nous participons à une certaine administration commune. Si cela est, le monde entier est comme une cité. Et de quelle autre administration commune pourrait-on dire, en effet, que le genre humain tout entier participe ? C'est de là-haut, de cette cité commune, que nous viennent l'intelligence elle-même, la raison et la loi ; sinon, d'où viendraient-elles ? »

Marc-Aurèle, *Pensées pour moi-même*, Livre IV, IV, Paris, Librairie Garnier Frères, p. 61, <http://ugo.bratelli.free.fr/MarcAurele/MarcAurelePensees.pdf>.

Pour tenter de faire face à la crise systémique, les classes capitalistes s'efforcent de repousser encore plus loin les limites de la propriété privée pour englober l'espace non marchand, les connaissances, les ressources naturelles et tout le vivant, en espérant recréer une dynamique durable de rentabilité, c'est-à-dire arracher toujours plus de valeur à une force de travail surexploitée sur une base matérielle dégradée ou en voie de d'épuisement.

La résistance pratique à cette poussée a mis à l'honneur le renouveau de la discussion théorique autour des biens communs¹. Pourtant, il reste difficile de cerner avec précision la nature et les contours de tels biens, notamment par rapport aux concepts qui, à première vue, apparaissent comme voisins, sinon synonymes, comme les biens publics et les biens collectifs. La chose se complique encore avec la mise en avant du « commun », au singulier, faisant franchir un pas de plus à l'abstraction et à la séparation entre le substrat matériel et l'ensemble des institutions et des pratiques sociales le régissant. Beaucoup de recherches et de publications ont montré comment se sont forgés progressivement les concepts de biens collectifs/publics/communs. Ils ne datent pas d'aujourd'hui d'ailleurs, car, dès la fin du Moyen Âge, en Angleterre, l'enclosure des pâturages et l'appropriation des forêts avaient suscité des mouvements populaires contre le roi et la noblesse terrienne. Les lois sur les enclosures à partir du XVIII^e siècle et les lois sur le vol de bois dans la Prusse du XIX^e avaient rendu possible la privation des pauvres de leurs droits coutumiers². Aujourd'hui, avec l'avènement d'une économie de la connaissance, sur fond de raréfaction de beaucoup de ressources naturelles, s'exprime la volonté des firmes multinationales de repousser encore plus loin la « frontière » de l'espace de valorisation du capital. De nouveaux enjeux se configurent donc, notamment autour des logiciels, des supports de la connaissance, de la connaissance elle-même, ainsi que de la monnaie ou du climat³.

Cette histoire étant désormais bien documentée⁴, examinons seulement en quoi les définitions données de ces sortes de biens et le statut qui leur est accordé s'opposent ou se rapprochent. Deux familles de conceptions se détachent : l'une est une approche par les biens qui possèderaient des caractéristiques intrinsèques, l'autre est une approche par la gouvernance dont le substrat matériel passe au second plan. Ces deux approches souffrent de

¹ Ce chapitre complète les éléments présentés dans Harribey [2013-a].

² Voir Marx [2013 (1842)], Bensaïd [2007].

³ Voir Le Crosnier [2010].

⁴ Voir notamment le dossier de la *Revue de la régulation* avec l'introduction de Chanteau, Coriat, Labrousse et Orsi [2013] ; Coriat [2013 ; 2015-a] ; Coriat (sous la dir. de) [2015-b] ; Cornu, Orsi et Rochfeld (sous la dir. de) [2017].

défauts en miroir, qui pourraient laisser la place à une conception prenant en considération à la fois le substrat matériel et l'ensemble des rapports sociaux qui le régissent.

1. L'approche par les caractéristiques des biens est paradoxale, sinon fausse

L'économiste néoclassique Paul A. Samuelson a défini en 1954⁵ un bien collectif par deux critères : on ne peut exclure personne de son usage et l'usage par un individu n'empêche pas celui d'un autre. Les exemples les plus souvent donnés sont celui du phare ou celui de l'éclairage sur la voie publique. À ces deux critères de non-exclusion et de non-rivalité s'ajoutent, pour définir des biens collectifs « purs », celui d'obligation d'usage (on est « obligé de consommer » des avions de chasse) et celui d'absence d'effet d'encombrement (c'est le cas d'une route tant qu'elle n'est pas saturée de voitures). Comme le marché ne peut susciter la production rentable de tels biens dont le coût marginal est nul grâce aux économies d'échelle, ils doivent, s'ils sont nécessaires, être fournis par la puissance publique. Mais l'État n'intervient pour fournir ces biens collectifs que dans la mesure où les marchés ont des « défaillances » qu'il faut combler. Cette conception sera systématisée par Richard Musgrave en 1959⁶, au motif que l'État doit prendre en charge les productions dans lesquelles on rencontre des rendements croissants. S'il existe une situation où, les coûts fixes étant très élevés, les rendements d'échelle sont grands, tout le monde a intérêt à l'existence d'un monopole « naturel », à condition que celui-ci ne capte pas, par des prix supérieurs aux coûts marginaux, une rente dite de monopole.

Un paradoxe

On remarque donc que la définition d'un bien collectif présentée par la théorie néoclassique est associée aux caractéristiques intrinsèques du bien ou de sa production. En quelque sorte, il s'agit des qualités supposées naturelles du bien, hors de tout contexte social ou historique. La construction syntaxique de la définition est symptomatique. Ce sont les biens qui, en eux-mêmes, sont exclusifs ou non exclusifs et rivaux ou non rivaux ; en aucune manière, ce ne sont des attributs qui leur sont conférés par décision humaine. On le comprend, puisque, dans la problématique néoclassique standard, la société n'existe pas, ou plutôt elle n'apparaît que comme addition d'individus isolés, après coup, c'est-à-dire après qu'on a constaté les « défaillances » du marché.

Cette aporie est présente dans toute la théorie néoclassique du bien-être et un premier paradoxe est qu'elle corrompt parfois une certaine vision de l'écologie, faisant des biens naturels, tels que l'eau, l'air, le climat, des biens naturellement communs. La porosité avec les conceptions de droits de la nature est alors très grande⁷.

Un paradoxe suivi d'une erreur

Un deuxième paradoxe surgit avec les thèses soutenues par Ronald Coase, puis Garrett Hardin⁸. Alors que l'analyse de Samuelson semble ignorer la question sociale de la propriété, l'imputation des dégradations de la nature ou de l'épuisement des ressources à l'absence de propriété privée est fondée par Hardin sur une assimilation de la propriété collective à la non-propriété. Cette assimilation est fautive, car elle procède d'une démarche analogue à celle qui avait conduit, à la fin du XVIII^e siècle, à la suppression progressive du système de l'*openfield* par les lois sur les enclosures, point de départ de l'accumulation primitive du capital. On peut deviner une tentative du même type dans le processus de privatisation tous azimuts

⁵ Samuelson [1954].

⁶ Musgrave [1959].

⁷ Pour une critique voir Harribey [2012, 2013-a].

⁸ Coase [1960] ; Hardin [1968].

aujourd'hui. Hardin a conçu une remise en cause radicale de la catégorie de biens régis et surtout répartis collectivement, qui, selon lui, ne peut conduire qu'à une « tragédie des communs ». Son modèle stipule que, lorsqu'une ressource est en libre accès, chaque utilisateur est conduit spontanément à puiser sans limite sur elle, conduisant à sa disparition. L'exemple donné est celui d'un pâturage sur lequel chaque éleveur cherche à accroître son troupeau puisque, de toute façon, le prix à payer est quasi nul par rapport au bénéfice immédiat obtenu. Mais, au terme de ce processus, tous les éleveurs sont perdants. On relève ici une parenté de cette « tragédie » avec la thèse de la surpopulation que Malthus avait énoncée à la fin du XVIII^e siècle. Selon Hardin, il n'y a que trois solutions à cette « tragédie » : la limitation de la population pour stopper la surconsommation, la nationalisation ou la privatisation. Émise à la veille du grand mouvement de dérégulation et de déréglementation de l'économie mondiale, la troisième voie fut exploitée à fond pour justifier le recul de l'intervention publique.

Le modèle de Hardin est une application du dilemme du prisonnier mis en évidence par la théorie des jeux. Si les suspects, au lieu de se dénoncer mutuellement, coopèrent, ils subiront des peines moins lourdes. Mais ils ne sont pas portés spontanément à la coopération, et, dès lors, tous ont tendance à se comporter en « passagers clandestins ». C'est la pertinence de ce modèle que va attaquer vigoureusement Elinor Ostrom sur la base d'une approche néo-institutionnaliste, ouvrant ainsi un renouveau important de la discussion théorique.

2. L'approche par la gouvernance pourrait être bancale

Le courant institutionnaliste du début du XX^e siècle, dans le sillage de Thorstein Veblen et de John Rogers Commons, a renoué avec l'idée que les relations économiques et sociales, notamment les échanges marchands, s'inscrivent toujours dans un cadre d'institutions dont dépend l'évolution des sociétés. Ensuite, les impasses du modèle néoclassique ont amené dans la seconde moitié du XX^e siècle plusieurs théoriciens à amender ce modèle, en y introduisant des hypothèses d'information et de concurrence imparfaites, et en relâchant l'hypothèse de rationalité parfaite, tout en prenant en compte le rôle des institutions. Les plus importants de ces auteurs néoinstitutionnalistes sont Ronald Coase, Douglass North et Oliver Williamson, qui voulaient rénover la théorie néoclassique à partir notamment de la notion de coûts de transaction liés à la recherche d'informations ou aux imperfections des marchés⁹.

Le cadre institutionnel des communs

S'inscrivant dans ce courant, mais en essayant d'aller plus loin, Elinor Ostrom¹⁰ s'est écartée aussi bien de la philosophie des droits de propriété individuels issue de John Locke que de celle du « Léviathan », entre les mains duquel l'individu remet sa sécurité, théorisée par Thomas Hobbes. Elle récuse le dilemme du tout-marché ou du tout-État, pour dire quelles sont les institutions que les acteurs se donnent afin de résoudre leurs problèmes d'action collective dans un cadre auto-organisé et auto-gouverné. Sa démarche reste certes individualiste, mais elle raisonne dans le cadre d'une rationalité élargie. Pour surmonter le problème des passagers clandestins, sur lequel insistait Hardin, Ostrom veut « contribuer au développement d'une théorie valide au plan empirique des formes d'auto-organisation et

⁹ Voir dans le chapitre 3 l'encadré « Les biens communs et la valeur ».

¹⁰ Ostrom [2010, 2012].

d'autogouvernance de l'action collective¹¹ », de telle sorte que « les appropriateurs adoptent des stratégies coordonnées¹² ».

Autrement dit, et c'est l'originalité de son travail, Ostrom cesse de s'interroger sur la nature des biens qui déterminerait leur caractère de communs, et elle se penche au contraire sur le cadre institutionnel et réglementaire qui préside à leur érection en tant que communs, mieux, qui les *institue* en tant que communs. Elle livre plusieurs monographies sur des études de cas qu'elle a menées ou dont elle a fait la synthèse. Son objet d'étude est les ressources communes le plus souvent renouvelables dans une communauté de petite échelle. À partir de l'hypothèse que la connaissance des règles est totale pour chaque membre de la société¹³, la conclusion est que la solution trouvée est la meilleure possible : l'optimum est toujours au rendez-vous de la coordination. Ce n'est plus la main invisible du marché qui assure cette optimalité, ni même, comme chez John Rawls, le contrat sous voile d'ignorance¹⁴, c'est le jeu des coordinations dans une communauté étroite.

En collaboration, Edella Schlager et Elinor Ostrom¹⁵ précisent que la propriété doit se définir comme un « faisceau de droits » (*bundle of rights*) : le droit d'accès, le droit de prélèvement, le droit de gestion, le droit d'exclure, le droit d'aliéner. La combinaison de ces cinq droits définit quatre types de propriété¹⁶ ;

- celle où le propriétaire jouit des cinq droits ;
- celle où le propriétaire sans droit d'aliénation jouit des quatre premiers droits ;
- celle où le détenteur de droit d'usage et de gestion jouit des trois premiers droits ;
- celle où l'utilisateur autorisé jouit des deux premiers droits.

Un cadre institutionnel incomplet

L'avancée théorique est indéniable, mais ne comporte-t-elle pas des failles ? La première, et peut-être la plus importante, est que les droits d'accès aux communs étudiés par Ostrom restent souvent dépendants des droits de propriété personnels (donc de la propriété privée au sens classique). Ainsi, dans l'expérience de gestion des alpages communaux d'un village de montagne suisse, le droit d'accès est proportionnel à la taille de la propriété personnelle. Dans les systèmes d'irrigation des *huertas* dans la région de Valence en Espagne, une rotation d'accès à l'eau est organisée, mais aussi sur la base de la taille de la propriété personnelle. Dans la région d'Alicante, les droits d'accès à l'eau sont des titres négociables après vente aux enchères, un peu comme le seront plus tard les permis d'émission d'équivalent-carbone sur le marché européen. Dans les villages montagnards japonais où se gèrent des terres communales, on limite la démographie en octroyant un droit d'accès par unité de ménage et non par personne, et on met en place un système de contrôle strict pour éviter les infractions. Le droit de propriété s'apparente à un droit de prise, le droit du premier qui s'empare de l'eau, « premier arrivé, premier servi¹⁷ ». Cela entre en contradiction avec le propre jugement d'Ostrom sur la supériorité supposée du « commun » par rapport au « public » : « Une personne qui contribue à la fourniture d'un bien purement public ne se soucie pas vraiment de qui d'autre l'utilise, ni quand et où, du moment qu'un nombre suffisant d'autres individus partagent le coût de la fourniture. Une personne qui contribue aux activités de fourniture d'une ressource commune est très attentive au nombre de personnes qui

¹¹ Ostrom [2010], p. 40.

¹² *Ibid.*, p. 54.

¹³ *Ibid.*, p. 68.

¹⁴ Rawls [1987] imagine une société dans laquelle les individus, ignorant leur position personnelle, définiraient un contrat social pour poser les conditions d'une société juste.

¹⁵ Schlager, Ostrom [1962].

¹⁶ Voir la présentation très éclairante sous la forme du tableau de Schlager et Ostrom que cite Orsi [2013].

¹⁷ Ostrom [2010], p. 134.

l'utilisent et aux conditions de leur utilisation, même si ces autres personnes contribuent toutes à sa fourniture.¹⁸ »

Sur les quatorze cas passés en revue dans l'ensemble de l'ouvrage d'Ostrom¹⁹, six présentent « une performance institutionnelle solide » parce que les conditions de réussite sont réunies : limites et accès clairement définis, règles concordantes, arènes de choix collectif, surveillance, sanctions graduelles, mécanismes de résolution des conflits, droits d'organisation reconnus, unités (de production) imbriquées. Mais huit autres cas sont fragiles ou en échec. Ce qui tendrait à confirmer que la présence ou l'absence de règles institutionnelles dépendent de facteurs qui ne se situent pas tous au seul échelon microsocial, mais bien au niveau de l'organisation sociale d'ensemble.

Au final, en faisant de la propriété privée un élément clé de l'accès aux ressources à l'intérieur de la communauté, Ostrom théorise la rivalité entre ses membres, bien qu'aucun ne soit exclu. Autrement dit, elle ignore le fait que les rapports de force peuvent ôter une bonne partie du caractère démocratique de la délibération et de sa potentialité émancipatrice. Alors qu'elle insiste sur le fait que ce qui relève du périmètre commun a son origine dans une décision de type politique, elle néglige les rapports sociaux qui entourent les expériences de ces communautés.

L'institution comme concept clé

Dans ce contexte, l'ouvrage de Pierre Dardot et Christian Laval, *Commun*²⁰, entend combler certaines des lacunes conceptuelles précédentes. Dès leur introduction, les auteurs prennent le parti d'une définition que l'on peut qualifier de radicale : « "commun" est devenu le nom d'un régime de pratiques, de luttes, d'institutions et de recherches ouvrant sur un avenir non capitaliste²¹ ». Ils précisent :

« Le terme "commun" est particulièrement apte à désigner le principe politique d'une *co-obligation* pour tous ceux qui sont engagés dans une même *activité*. Il fait en effet entendre le double sens contenu dans *munus*, à la fois l'obligation et la participation à une même "tâche" ou une même "activité" – selon un sens plus large que la stricte "fonction". Nous parlerons ici d'*agir commun* pour désigner le fait que des hommes s'engagent ensemble dans une même tâche et produisent, en agissant ainsi, des normes morales et juridiques qui règlent leur action. Au sens strict, le principe politique du commun s'énoncera donc dans ces termes : "Il n'y a d'obligation qu'entre ceux qui participent à une même activité ou une même tâche." Il exclut par conséquent que l'obligation trouve son fondement dans une appartenance qui serait donnée indépendamment de l'activité.²² »

Et encore :

« Nous nommerons "agir en commun" l'action qui institue le commun et le prend en charge. "Agir commun" et pas seulement "agir en commun". [...] L'activité d'institution du commun ne peut être que commune, de sorte que le commun est tout à la fois une qualité de l'agir et ce que ce même agir institue.²³ »

Dardot et Laval récusent à juste titre la conception naturaliste des biens communs (il y aurait des choses par nature inappropriables) et la conception essentialiste (commun comme fondement de l'humanité) car ils y décèlent une forme de « réification du commun²⁴ ». Leur

¹⁸ *Ibid.*, p. 48, note 5.

¹⁹ Voir le tableau récapitulatif d'Ostrom [2010], p. 217.

²⁰ Dardot et Laval [2014].

²¹ *Ibid.*, p. 17.

²² *Ibid.*, p. 23.

²³ *Ibid.*, p. 282.

²⁴ *Ibid.*, p. 32 et 37. Par ailleurs, ils émettent de sérieuses réserves (surtout p. 533-557) sur le concept de « bien public mondial », forgé notamment au sein de l'ONU, dans le sillage des travaux de Kaul, Grunberg et Stern

définition du commun radicalise donc le choix d'Ostrom en faveur des institutions comme élément clé du concept. Laisse-t-elle de côté l'objet concret de la délibération si c'est l'activité de délibération elle-même qui devient son propre objet ? Comment faut-il comprendre que « l'agir commun se confond avec l'"usage commun du commun"²⁵ » ?

3. Vers une conception matérialiste du commun et des biens communs

N'y aurait-il pas, dans l'ouvrage de Dardot et Laval, une oscillation dans la conception du « commun » et de l'« agir commun » entre, d'un côté, une formulation qui rejetterait tout substrat concret à l'agir commun autre que l'agir commun lui-même, et, de l'autre, au contraire, une formulation qui maintiendrait à tout instant le lien substrat-agir commun ?

Commun et communs

À l'appui de la première formulation, les auteurs distinguent les communs et les biens communs et écrivent : « La traduction de "*commons*" en français par "biens communs" ou en italien par "*beni comuni*" fait perdre l'essentiel de la rupture opérée par Elinor Ostrom.²⁶ » Ils justifient ce jugement ainsi :

« *Le commun n'est pas un bien*, et le pluriel n'y change rien à cet égard, car il n'est pas un objet auquel doive tendre la volonté, que ce soit pour le posséder ou pour le constituer. Il est le principe politique à partir duquel nous devons construire des communs et nous en rapporter à eux pour les préserver, les étendre ou les faire vivre. Il est par là même le principe politique qui définit un nouveau régime des luttes à l'échelle mondiale.²⁷ »

« En un mot, les communs sont des institutions qui permettent une gestion commune selon des règles de plusieurs niveaux mises en place par les "appropriateurs" eux-mêmes.²⁸ »

Une question vient immédiatement à l'esprit : une gestion de quoi ou des appropriateurs de quoi ? En l'absence de réponse explicite, n'est-on pas en droit de supposer que le « quoi » est précisément seulement le fait de gérer, c'est-à-dire le système de règles lui-même qui devient un « véritable système politique²⁹ ». En d'autres termes, Dardot et Laval, en radicalisant la position d'Ostrom, ne font-ils pas perdre à celle-ci son ancrage réel qui était constitué des « pools communs de ressources » ?

À l'appui de la seconde formulation, au contraire, on trouve une généalogie du concept :

« Par "communs", on entend d'abord l'ensemble des règles qui permettraient aux paysans d'une même communauté l'usage collectif, réglé par la coutume, de chemins, de forêts et de pâtures. [...] Le mouvement écologiste défend donc de son côté les communs définis comme des "ressources communes naturelles" contre la prédation et la destruction opérées par une fraction de la population mondiale, tandis que, de l'autre, les mouvements antilibéraux et anticapitalistes s'en prennent à la grande braderie "des biens publics". Mais les sens différents que peuvent prendre, selon les angles de vue, le terme de "communs" dans le nouveau lexique politique ne s'opposent pas, ils peuvent même se concilier, comme c'est le cas manifestement pour la "bataille de l'eau", qui oppose les populations qui luttent pour faire de l'accès à l'eau un droit humain fondamental et les groupes économiques puissants qui militent pour son exploitation privée et sa marchandisation.³⁰ »

[2002]. Nous partageons largement ces réserves que nous avons mentionnées dans Harribey [2013-a], p. 398-399, en faisant l'inventaire des définitions qu'ils proposaient.

²⁵ *Ibid*, p. 283.

²⁶ *Ibid*, p. 148, note 19.

²⁷ *Ibid*, p. 49.

²⁸ *Ibid*, p. 149.

²⁹ *Ibid*, p. 149, en citant Olivier Weinstein.

³⁰ *Ibid*, p. 97.

Poursuivant dans cette seconde voie, les auteurs lient les communs aux luttes sociales pour les instituer : « Les luttes sociales des XIX^e et XX^e siècles ont en effet permis la création d'un ensemble de droits, de titres et de services bureaucratiquement administrés qui concernent l'éducation, la santé, le droit du travail, le logement social.³¹ »

Si l'hypothèse que nous posons, à savoir que deux lectures possibles sont données de leur conception du commun par Dardot et Laval, est exacte, c'est la seconde qui paraît la plus satisfaisante et avec laquelle les auteurs renouent finalement, car, ailleurs, ils notent :

« Un commun fluvial n'est pas un fleuve, il est le lien entre ce fleuve et le collectif qui le prend en charge. Par conséquent, l'inappropriable, ce n'est pas seulement le fleuve pris comme chose physique, c'est le fleuve en tant qu'il est pris en charge par une certaine activité et c'est donc aussi cette activité elle-même. En ce sens, le concept de "communs" rompt avec la polarité du sujet et de l'objet, d'un objet offert à la prise souveraine du premier (ainsi dans la relation du *dominus* à la *res*), polarité si souvent reconduite dans une certaine tradition juridique et philosophique.³² »

Le statut du commun

La polarité du sujet et de l'objet est certes rompue, dans le sens où une polarité exprime une opposition ou une domination, mais le lien demeure : sans substrat matériel, les sujets ne peuvent que se regarder en chiens de faïence. Précisons le sens de l'adjectif « matériel » accolé à « substrat ». Il ne faut pas l'entendre nécessairement au sens où il serait palpable physiquement, parce qu'il peut très bien concerner un service ; il faut l'entendre dans le sens d'un objet dont l'existence réelle ne dépend pas de la décision de l'instituer comme commun. Autrement dit, à notre sens, l'institution en tant que commun n'engendre pas le bien, elle lui confère un statut.

Prenons deux exemples pour éclairer cette question. Le premier est très simple et il peut facilement recueillir un consensus : l'eau est un bien naturel, mais il n'est pas naturellement un bien commun ni un commun, et il le devient par décision collective.

Le second exemple est plus complexe, mais il est significatif. Une monnaie véritable est un bien commun et sa naissance est concomitante de son institution par la société : elle ne préexiste pas – en tant que bien tout court – à son institution. Mais alors, l'euro n'est-il pas un contre-exemple démentant notre hypothèse ? Il existe et pourtant il ne jouit pas d'une *reconnaissance* lui ayant procuré la légitimité nécessaire. La réponse est évidente : l'euro n'est pas une véritable monnaie complète, ayant été uniquement conçu comme un instrument financier, hors de toute délibération politique démocratique³³.

La conclusion de cette discussion est qu'il faut sans doute trouver la ligne de crête entre les deux familles de conceptions, l'une qui s'attache aux prétendues caractéristiques naturelles ou intrinsèques des biens, l'autre qui se détache de tout substrat pour ne retenir que les institutions que créent les humains pour gérer leurs affaires. Le matérialisme que nous suggérons ici est celui qui mettrait en relation dialectique le substrat réel et l'ensemble des rapports sociaux que nouent les humains pour s'en partager l'usage ou en préserver l'existence. En somme, un matérialisme des biens communs qui correspondrait à celui qui, sur un plan plus général, ne sépare pas l'infrastructure des rapports sociaux, des représentations de ceux-ci et des institutions les encadrant.

³¹ *Ibid*, p. 134.

³² Dardot et Laval [2015].

³³ Voir Les Économistes atterrés [2018].

Le niveau de la gestion commune

La discussion théorique pourrait n'être qu'un exercice rhétorique ou sémantique si elle n'avait pas des conséquences politiques. Or, tous les participants à cette discussion conviennent que les différentes conceptions débouchent sur des propositions elles-mêmes différentes, voire opposées.

Soulignons à nouveau l'importance du pas que la théorisation d'Ostrom a fait franchir, un pas que d'autres auteurs s'efforcent de prolonger. Mais les conclusions politiques tirées par les uns et les autres sont discutables. La principale est que le commun ou les biens communs gérés par de petites communautés atteindraient un degré supérieur de démocratie et de capacité d'émancipation que ceux administrés par l'État, c'est-à-dire ceux qui feraient l'objet d'une propriété publique. Ainsi sont renvoyées presque dos à dos propriété privée et propriété publique, cette dernière réduite à la propriété étatique, oubliant entre autres la propriété des collectivités locales : « l'alternative n'est pas celle de la propriété commune ou de la propriété privée, mais celle de l'inappropriable et de la propriété, *qu'elle soit privée ou étatique*³⁴ ». La raison en est que « le commun, au principe de ce qui nous fait vivre ensemble, c'est l'*inappropriable comme tel*. D'où la thèse que nous soutiendrons ici : *si le commun est à instituer, il ne peut l'être que comme inappropriable, en aucun cas comme l'objet d'un droit de propriété*.³⁵ » De son côté, Benjamin Coriat soumet à trois conditions la définition du commun : l'existence de la « ressource mise en commun et partagée » ; un mode d'accès à la ressource et des règles de son partage au travers d'un « faisceau de droits » ; un mode de gouvernance de la ressource « afin d'assurer les droits et obligations des « *insiders* (*commoners*) comme des *outsiders* (personnes et communautés n'ayant pas *a priori* de droits sur la ressource)³⁶ ».

Cependant, « si le commun n'est pas donné dans l'être du social ni même inscrit en lui à titre de "tendance" qu'il suffirait de stimuler, c'est parce qu'il est, d'abord et avant tout, une question de droit, donc de détermination de ce qui *doit* être³⁷ », il faut donc se demander qui peut et qui doit dire le droit. Qui, sinon une entité au-dessus de la petite communauté gérant un commun ? Qui fera respecter ce droit dans les sociétés modernes ? Les petites communautés auraient-elles leurs propres tribunaux ? Est-il sûr que seules les pratiques sociales indépendantes de l'État sont susceptibles de « créer du droit³⁸ » ? À propos de Schlager et d'Ostrom, Fabienne Orsi note justement dans le dossier de la *Revue de la régulation* : « Elles autorisent à penser des formes de propriété partagée au sein même d'une communauté, mais aussi des formes de propriété hybride où la distribution des droits s'opère entre l'État (ou l'autorité publique) et une communauté, ou encore entre communauté et individus ou bien encore, entre État et individus.³⁹ » D'ailleurs, plusieurs cas étudiés par Ostrom se situent aux États-Unis dans le cours du XX^e siècle, et les procédures de règlement des conflits s'y révèlent beaucoup plus complexes que dans les sociétés précapitalistes, car elles sortent du cadre communautaire en faisant appel aux institutions étatiques⁴⁰.

Au total, il reste un certain nombre d'imprécisions conceptuelles : certains définissent le commun par son inappropriabilité, c'est-à-dire comme non susceptible d'être objet d'un droit, en somme comme une non-propriété ; d'autres le définissent au contraire par un ensemble de

³⁴ Dardot et Laval [2014], p. 231, souligné par nous.

³⁵ *Ibid*, p. 233.

³⁶ Coriat [2015-a].

³⁷ Dardot et Laval [2014], p. 231.

³⁸ *Ibid*, p. 276.

³⁹ Orsi [2013].

⁴⁰ Ostrom [2010], chapitre 4.

droits (le « faisceau de droits »), instaurant une nouvelle forme de propriété : commune, parce qu'elle remplit une fonction sociale.

La frontière entre propriété collective et non-propriété est ténue et dépend peut-être de l'existence ou non d'une protection (normes, taxes, sanctions) de l'objet de la propriété par le représentant de la collectivité. Dans tous les cas, l'irruption du commun et des communs marque « la crise de l'idéologie propriétaire⁴¹ ».

Si le cadre institutionnel et politique revêt une telle importance, on comprend qu'un collectif de juristes français s'insurge contre les reculs en matière des obligations de l'État et déplore que le droit de l'environnement régresse en France, en particulier à travers le projet de suppression des mesures protectrices de l'environnement dans les documents d'urbanisme⁴².

Pas de hiérarchie mais complémentarité

Dès lors, le dépassement du dilemme marché/État n'est-il pas une illusion ? Dans une précédente contribution, à partir de l'idée que ce qui relève du commun, du collectif, du public est toujours le fruit d'une construction sociale, nous avons élaboré une typologie dans le but de commencer à dépasser les apories néoclassiques et les ambiguïtés néoinstitutionnalistes. L'idée générale était que, selon la présence ou l'absence d'exclusion et de rivalité *conférées par décision et gestion collectives*⁴³, et selon le régime de propriété, on pouvait distinguer :

- les biens communs (au sens d'Ostrom), sur lesquels pèse la rivalité mais pas l'exclusion ;
- les biens collectifs, sur lesquels ne pèsent ni l'exclusion ni la rivalité ;
- les biens privés correspondant à une propriété privée, sur lesquels pèsent exclusion et rivalité ;
- le caractère public correspondant à une propriété publique, étatique ou non, qui peut être associé aux biens communs et aux biens collectifs.

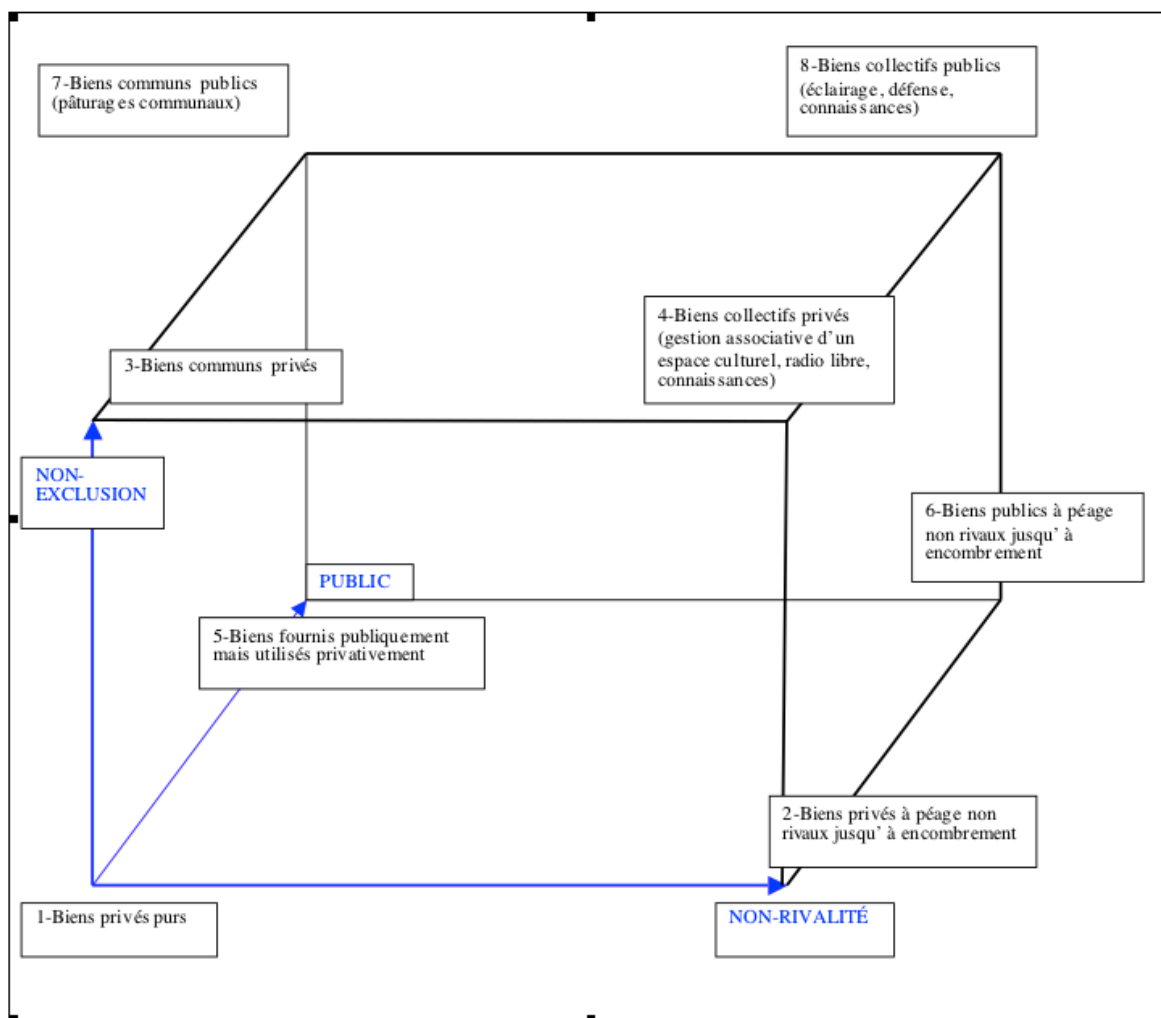
Le raisonnement dans un espace à trois dimensions (privé/public, exclusion/non-exclusion, rivalité/non rivalité) permet de distinguer huit combinaisons idéal-typiques, mais dont les formes intermédiaires peuvent être démultipliées, en fonction du contexte historique, des expériences sociales, des rapports de force et des compromis sociaux et politiques. La possibilité de ces combinaisons empêche de tenir pour figées les formes de propriété et de poser par principe une hiérarchie plaçant au sommet l'un ou l'autre des *commun, collectif ou public*⁴⁴.

⁴¹ Coriat [2015-b].

⁴² Jean-Pierre Beurier & al., « Droit de l'environnement en France, une régression généralisée », *Le Monde*, 26 juin 2019.

⁴³ Nous insistons sur le fait que l'erreur de Samuelson n'est pas d'avoir défini les catégories de non-exclusion et de non-rivalité mais de les avoir attribuées aux biens en eux-mêmes, au lieu d'en voir des catégories sociales.

⁴⁴ Nous republions ici un schéma dont l'impression avait introduit des erreurs dans Harribey [2013-a].



Il résulte de tout cela qu'il est contestable que le commun permettrait de surmonter le dilemme marché/État, alors que les individus restent rivaux, omettant implicitement la question de la propriété et des rapports sociaux dans lesquels les communautés définissent leurs règles. Le commun défini par Ostrom n'est supérieur ni au collectif à cause du maintien de la concurrence (la rivalité), ni au public à cause de l'ignorance des rapports sociaux globaux. La monnaie constitue encore un bon exemple : par définition, personne ne peut être exclu de son usage, mais la présence d'inégalités trop fortes accentue la rivalité pour son obtention ; il s'ensuit qu'il est préférable que l'octroi du crédit soit organisé dans un cadre institutionnel non privé, c'est-à-dire par des banques publiques⁴⁵. Il n'est pas vrai non plus que le public soit assimilable à la propriété de l'État, lui-même exclusivement identifié à la nation, sans référence à un contrôle social. Le public ne peut donc être placé au sommet si la propriété publique n'est pas soumise au contrôle citoyen. Le collectif à la Samuelson fétichise les objets en se focalisant sur leurs prétendues caractéristiques intrinsèques ; le collectif est au contraire socialement défini. De même, certains écologistes font de l'eau, bien naturel, un bien naturellement commun, alors qu'elle le *devient* par construction sociale. Les théoriciens du commun dépassent l'erreur de Samuelson pour développer une intuition positive : leur

⁴⁵ C'est ce point qui ne me paraît pas suffisamment explicite dans Giraud [2012], car l'auteur accorde, semble-t-il lui aussi, un statut *a priori* supérieur au commun par rapport au public.

nouvelle démarche juridique et institutionnelle est « inclusive⁴⁶. » On est donc enclin à donner raison à Sébastien Broca pour qui « la théorie du *bundle of rights* met à mal l'assimilation courante entre propriété et propriété privée exclusive. Elle aborde la propriété comme un faisceau de droits susceptibles d'être distribués entre divers acteurs et ce faisant elle la "désubstantialise", en montrant qu'il existe des formes propriétaires où le droit d'aliénation et/ou le droit d'exclure sont absents.⁴⁷ »

Dans la société existe en permanence une tension entre ces trois pôles que sont le régime de propriété, l'exclusion ou non de certains individus dans l'accès aux biens et la concurrence ou non entre eux. Chaque caractéristique est nécessaire pour définir le meilleur rapport social aux biens ainsi que le rapport des humains entre eux, aucune ne suffit à elle seule. Par exemple, l'éducation « publique » ne réussit à remplir sa mission que si elle est commune (accessible à tous) et collective (accessible de manière égale à tous). Il en est de même pour les connaissances. Quant aux ressources dites naturelles, se posent avec de plus en plus d'acuité les questions du sens qu'il faut donner à leur propriété et de leur usage égal par tous. Ainsi, pour partager, gérer et protéger la terre, sans doute la première des ressources naturelles, ne faut-il pas (re)considérer la propriété foncière, l'accès à cette ressource, son mode de gestion démocratique, ainsi que son affectation à des usages le plus souvent alternatifs (produire de l'alimentation biologique ou des agro-carburants) ? Ce n'est donc pas un hasard si la résolution des problèmes sociaux se trouve ainsi liée à celle des problèmes écologiques, au plus fort de la crise capitaliste qui sert de « décor » à cette discussion.

À ce titre, plusieurs propositions seraient susceptibles d'amorcer l'*institution* des biens communs comme l'un des moteurs de la transition sociale et écologique. En premier lieu, mettre en débat dans la société le périmètre du « faisceau de droits » : à l'eau, à l'énergie, à l'éducation, à la santé, au logement, permettant à toute personne d'accéder à un niveau de vie de référence décent⁴⁸. Ensuite, définir le cadre collectif dans lequel s'exercent la gestion, le contrôle et la répartition de ce qui est défini comme relevant du public et du commun : c'est le moment où l'on sort de la problématique propriétaire pour entrer dans celle du partage social. Enfin, engager des négociations au-delà de la nation pour décider de clauses à l'échelle continentale puis mondiale portant sur la maîtrise collective de tous les peuples sur la préservation du vivant et une juste répartition des ressources, maintenant et pour demain.

Nous avons vu dans le chapitre précédent que la réhabilitation du travail posait le problème de la mise en cohérence des besoins au plus près des préoccupations concrètes locales avec ceux des autres territoires, à l'échelle d'une nation ou d'un ensemble de nations. Le problème se trouve complexifié avec la mise en cohérence aux différentes échelles des décisions concernant le *commun*, le *collectif* et le *public*. Cette mise en cohérence porte un nom : il s'agit de la planification, à condition qu'elle soit fondée sur la propriété sociale et donc des procédures d'élaboration démocratiques.

Comme dans une société où existe une profonde division du travail, l'essentiel des échanges se font sous forme monétaire et comme le capitalisme est, selon la formule de Keynes, une économie monétaire de production, comment instituer la monnaie en tant que bien commun ?

⁴⁶ Coriat [2013 ; 2015-a ; 2015-b].

⁴⁷ Broca [2016].

⁴⁸ Fondation Copernic [2019-a], p. 38 : « En résumé, le seuil de richesse ainsi défini correspond au niveau maximum de ressources au-dessus duquel tout revenu supplémentaire distribué aux personnes des plus riches, empêche, de fait, d'autres membres de la société de participer de manière minimale à la société. ». Piketty [2019], p. 1117 : « Du dépassement du capitalisme et de la propriété privée ».

Chapitre 6

Socialiser la monnaie

« *Le grand magasin est un lieu d'émotion.* »

Nicolas Houzé, Directeur général des Galeries Lafayette et du BHV Marais, *Les Échos*, 4 et 5 mai 2019.

« *Frissons sacrés et pieuses ferveurs, enthousiasme chevaleresque, mélancolie béotienne, elle [la bourgeoisie] a noyé tout cela dans l'eau glaciale du calcul égoïste.* »

Karl Marx et Friedrich Engels, *Manifeste du parti communiste*, dans *Œuvres* [1965 (1848)], Paris, Gallimard, La Pléiade, tome I, p. 163-164.

Le dernier volet de notre triptyque de bifurcations peut apparaître d'emblée paradoxal. Rejoignant les travaux contemporains critiques sur la monnaie, nous définissons celle-ci comme une institution sociale¹. Pourquoi faudrait-il socialiser une institution par définition sociale ? Donnons pour commencer trois raisons à cette intention.

La première est que la monnaie, comme toute institution, est évolutive dans le temps et connaît différentes configurations dans l'espace. Son caractère social, donc collectif, n'est pas figé et il est même soumis à des tensions permanentes qui ne sont pas sans rapport avec les tensions sociales du moment.

La deuxième raison en découle : avec l'ouverture généralisée des marchés, et notamment des marchés financiers, depuis plusieurs décennies, on note de nombreuses tentatives de restreindre la monnaie à son rôle dans l'accumulation du capital. En quelque sorte, l'aspect bicéphale de la monnaie (instrument d'accumulation privée et instrument collectif de socialisation des travaux individuels) est gommé pour ne retenir que le premier aspect ; un phénomène qu'en première approximation on pourrait nommer « privatisation de la monnaie », bien au-delà de la privatisation des institutions bancaires.

La troisième raison de vouloir socialiser la monnaie tient à l'impérieuse nécessité de faciliter le financement de la transition sociale et écologique pour amorcer la sortie de la voie sans issue du capitalisme. Une monnaie qui serait entre les mains des seuls opérateurs privés, pour sa création et pour sa destination, qu'ils soient banquiers, financiers, ou dirigeants politiques et économiques, conduirait à la situation redoutée par Polanyi : après le travail et la terre, la monnaie serait transformée à son tour en marchandise. Adieu alors à la transition soutenable.

Au cours de l'année passée, plusieurs appels de scientifiques² ont été publiés dans les médias pour presser les gouvernements à agir en faveur des investissements publics susceptibles d'amorcer un changement qui ne soit pas simplement celui d'un discours incantatoire. Plus largement, la mobilisation citoyenne « Dans nos rues pour le climat » du 8 septembre 2018 a rassemblé plusieurs centaines de milliers de personnes dans le monde. Et le « rapport spécial 1,5 °C³ » du GIEC publié le 8 octobre 2018, ainsi que celui du 8 août 2019, sont venus rappeler la gravité de la situation.

¹ Aglietta et Orléan [1982, 1998, 2002] ; Aglietta [2016] ; Beitone et Rodrigues [2017] ; Les Économistes atterrés [2018] ; Berr, Monvoisin et Ponsot (dir.) [2018].

² Grandjean et Giraud [2018] ; Collectif « Libérons l'investissement vert ! » [2018] ; Collectif « Nous en appelons aux décideurs politiques » [2018].

³ IPCC (GIEC) [2018].

La crise écologique étant aujourd'hui avérée, toutes les déclarations officielles, qu'elles proviennent des gouvernements, des institutions internationales et même des plus grandes entreprises multinationales, assurent de la volonté d'engager une transition écologique, notamment énergétique. Mais la réalité est moins belle. Que ce soit au niveau international pour faire entrer l'Accord de Paris sur le climat (COP 21 en 2015) en application, ou au niveau européen pour respecter l'échéancier de limitation des gaz à effet de serre, ou au niveau français avec la loi pour la transition énergétique et la croissance verte (2015), les moyens réunis ne sont pas à la hauteur de la volonté affichée. En particulier, aucune instance n'est en mesure de dire avec précision comment sera financée cette transition. On sait seulement que les estimations du financement de la transition dans le monde effectuées au sein des institutions internationales oscillent entre 2 % et 5 % du produit brut mondial annuel (soit entre 1 600 et 4 000 milliards de dollars) pendant une durée qui s'étalera vraisemblablement sur plusieurs décennies.

Sans doute, l'incapacité ou les hésitations à engager la transition tant évoquée tiennent pour une bonne part à la réticence – sinon le déni – à voir dans la dégradation générale un effet direct du capitalisme, cette « immense accumulation de marchandises⁴ » sans autre boussole que la course au profit, et donc un effet du productivisme qui lui est inhérent. Le lien entre l'exigence d'accumulation capitaliste et le dérèglement des équilibres écologiques planétaires n'étant généralement pas établi, et encore moins reconnu, parmi les classes dirigeantes, il est difficile pour elles d'identifier les véritables causes des dérèglements et par conséquent de s'attaquer à elles.

Ce chapitre a donc pour but de considérer les questions monétaires sous l'angle de la transition, dont la condition essentielle de son financement est d'avoir une monnaie à part entière, c'est-à-dire contrôlée socialement tel un bien commun. Monnaie et politique monétaire ne sont pas les seuls leviers de la transition. D'autres instruments économiques leur sont en partie liés, comme la fiscalité écologique, qui mêle décision politique et incitations monétaires aux changements de comportement. Nous en verrons l'articulation.

Nous essaierons de montrer en quoi, face au mirage de la « croissance verte⁵ », l'instauration d'une fiscalité écologique, qui est indépendante d'une politique monétaire, est fondée sur l'idée que des incitations monétaires positives ou négatives sont susceptibles d'orienter les choix et les comportements des agents (1). Mais cela suppose une transformation du système productif et du mode de consommation pour qu'il soit juste et écologiquement soutenable. Dans le cadre d'une telle transformation, que serait le prix du carbone émis et, de manière générale, un « prix social et écologique » attribué aux activités de transition pour favoriser leur développement ? (2). Enfin, comment mettre la politique monétaire au service de la transition ? (3).

1. La fiscalité écologique, comme incitation monétaire

Les États manifestent un grand enthousiasme vis-à-vis des nouvelles procédures de la finance verte, suivis en cela par certaines ONG comme WWF. Or, d'une part, les taux d'intérêt sur les obligations dites vertes sont pour l'instant identiques à ceux des autres obligations, ne donnant ainsi aucune indication particulière ni aux emprunteurs (qui aspireraient à des taux plus bas), ni aux prêteurs (qui souhaiteraient des taux plus hauts). D'autre part, l'important est de favoriser de nouveaux flux d'investissement net capables

⁴ Marx [1965 (1867)], p. 561.

⁵ Voir le chapitre 2.

d'enclencher une dynamique soutenable, générant production de qualité, revenu et épargne supplémentaires, cette dernière équilibrant *a posteriori* l'investissement qui l'a engendrée. Autrement dit, rediriger des financements non écologiques vers des financements écologiques est nécessaire, mais, au niveau macroéconomique, il est indispensable d'envisager d'autres mécanismes pour financer les investissements nets de transition écologique, au-delà de la redirection nécessaire des investissements actuels non soutenables.

Il est aujourd'hui admis que les prix de marché n'intègrent pas le coût des nuisances et autres dégradations, lesquelles sont alors à la charge de la collectivité, et cela sans que leurs auteurs soient sanctionnés et donc incités à y mettre fin⁶. Cette situation a atteint un point tel que même les économistes libéraux se sont résolus à chercher des solutions pour réduire ces « externalités négatives ». Dans la panoplie économiste standard, deux méthodes sont proposées. La première est la création d'un marché de permis (ou quotas) d'émission, sur lequel est censé se constituer un prix équilibrant les offres et les demandes de ces droits. C'est la solution retenue dans le cadre du Protocole de Kyoto (1997), appliqué dans l'Union européenne depuis 2005. Mais la mise sur le marché européen de quotas d'émission de gaz à effet de serre, attribués gratuitement en trop grande quantité, s'est soldée au début par un effondrement du prix de la tonne de carbone et aussi par l'émergence d'une spéculation sur ce nouveau type de produit financier que sont devenus les quotas. Évidemment, l'effet sur le ralentissement des émissions a été nul. Le seul ralentissement constaté est dû à la récession économique après 2007. Au bout de près de quinze ans de fonctionnement de ce marché européen, le prix du quota de carbone se situe autour de 25 euros la tonne (août 2019) avec des fluctuations importantes. Par ailleurs, n'existe pas de prix mondial du carbone, l'écart des prix allant de 1 euro en Ukraine à 139 euros en Suède.

Pourquoi des taxes écologiques ?

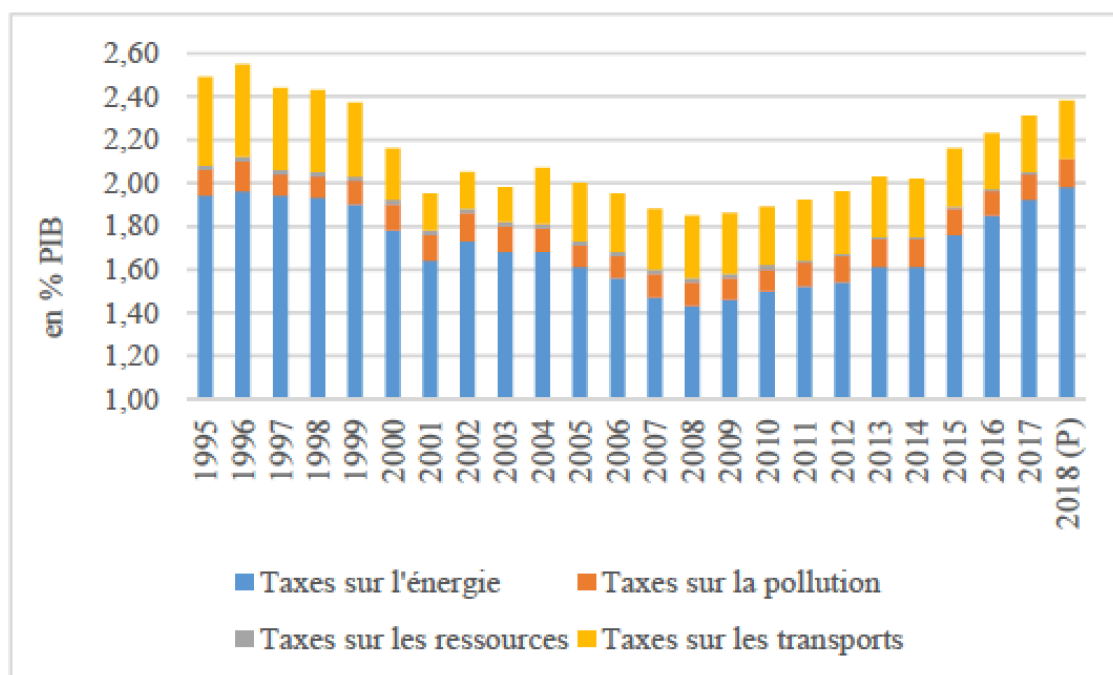
L'idée de taxer les pollutions, de décourager les utilisations de combustibles fossiles, et celle au contraire de favoriser les activités propres sont de bon sens. Leur principe est d'ailleurs largement accepté, même par les experts faisant habituellement confiance aux vertus régulatrices prétendument spontanées du marché. Ces derniers théorisent cela sous le nom d'internalisation des effets externes indésirables. En particulier, taxer l'envoi de carbone dans l'atmosphère paraît souvent comme une alternative au marché des permis d'émission européen qui ne réussit absolument pas à inverser la tendance des émissions de gaz à effet de serre et qui est devenu un marché spéculatif.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire au premier abord, la fiscalité écologique n'est pas vraiment une solution alternative au marché, puisqu'une taxe vise à fixer le prix, à charge pour le marché de déterminer la quantité qui l'équilibre, soit l'inverse de la solution précédente⁷. Mais la fiscalité procure *a priori* des avantages par rapport à la solution du marché de permis. D'abord, elle évite la spéculation car la collectivité maîtrise le prix. Ensuite, elle offre davantage de garanties pour réunir des ressources financières susceptibles d'être utilisées à des fins de transformation écologique. C'est ce qu'on appelle souvent le « double dividende » : moins polluer et avoir plus de ressources. Mais se contenter d'augmenter les prix en introduisant des taxes ouvre-t-il la voie à un changement des comportements, surtout quand ces taxes occupent une place assez réduite en France ou en Europe ?

⁶ Pigou [1958 (1920)].

⁷ La différence entre les deux options tient surtout au fait que, dans le cadre actuel européen, les quotas d'émission sont attribués gratuitement en très grande partie. S'ils étaient payants, la différence entre les deux options s'estomperait largement.

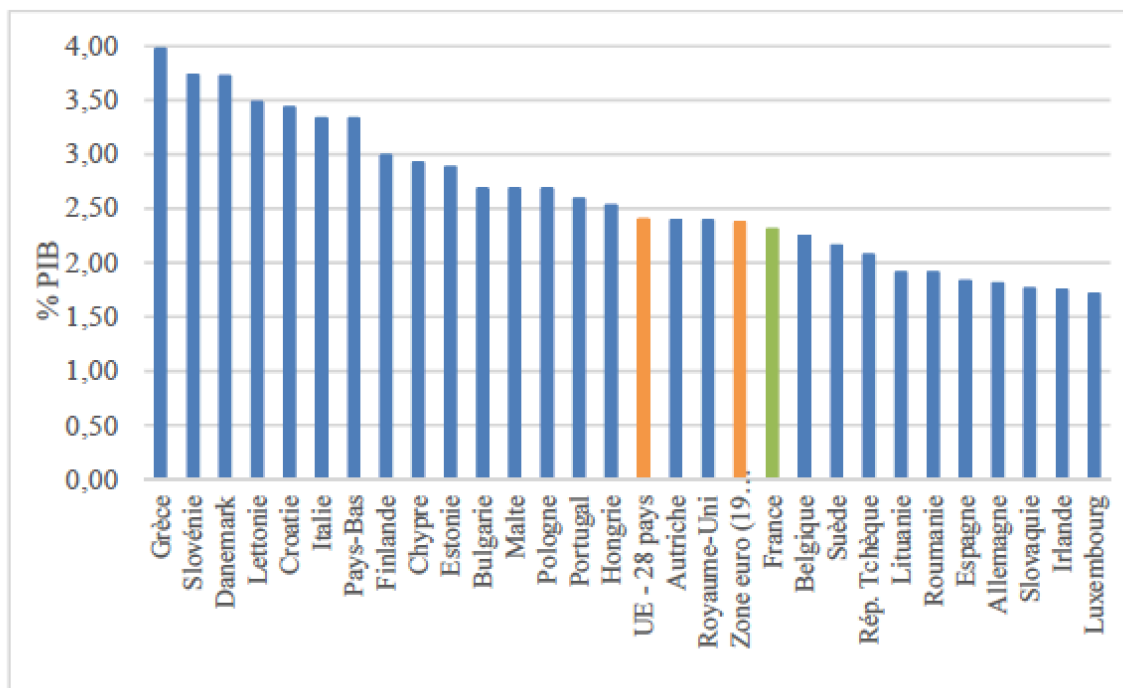
Part de la fiscalité environnementale dans le PIB en France



Source : CPO, à partir de données Eurostat. Données 2018 provisoires.

CPO [2019], p. 11.

Part de la fiscalité environnementale dans les pays de l'Union européenne en 2017



Source : CPO, à partir de données Eurostat.

CPO [2019], p. 12.

Selon le dernier état des lieux du Conseil des prélèvements obligatoires (CPO) français, la « fiscalité environnementale », selon la terminologie officielle, représente 55,95 milliards d'euros annuels en 2018, si l'on retient la définition de la comptabilité nationale, et 87 milliards si l'on y inclut les dépenses fiscales environnementales et les autres instruments, soit 2,4 % du PIB (la moyenne européenne est 2,5 % du PIB). Plus des trois quarts des taxes sont assises sur la consommation d'énergie (c'est la TICPE, taxe intérieure sur la consommation de produits énergétiques, anciennement TIPP), le reste se répartissant entre les taxes sur le transport, les pollutions et les ressources comme l'eau⁸.

La fiscalité environnementale en France en 2018		
	En milliards d'euros	En % du PIB
Périmètre de la comptabilité nationale (énergie, transports, pollutions, ressources)	55,9	2,4
Dont TICPE	30,6	1,3
Périmètre incluant les dépenses fiscales	69,1	2,9
Périmètre incluant les autres instruments	87	3,7

D'après CPO [2019], chapitre 1.

Répartition du produit des principaux instruments de fiscalité environnementale en France en 2018⁹

	En millions d'euros	En % du total
TICPE	31 824	5,69
TICGN	1 803	3,2
TICC	13	0,0
TICFE/CSPE	7 710	13,8
Autres taxes sur l'énergie	5 221	9,3
Taxes sur les transports	6 317	11,3
Taxes sur la pollution	2 757	4,9
Taxes sur les ressources	304	0,5
Total	55 949	100

CPO [2019], p. 20.

Avec bien des vicissitudes et des retours en arrière, la législation française a peu à peu introduit le principe d'une taxe carbone pour former la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE), qui est fixée forfaitairement par la loi de finances annuelle. C'est ainsi que la loi de finances pour 2019 avait prévu 5,1 milliards d'euros de taxes environnementales supplémentaires, dont près de 4 milliards pour la seule TICPE. Dans le même temps, le pétrole voyait son prix augmenter, entraînant mécaniquement la hausse des taxes proportionnelles à son prix, dont la TVA. Ce surcoût brutal pour les ménages, ajouté à la hausse de la CSG et à l'érosion des salaires et des pensions, a été le déclencheur de la révolte des Gilets jaunes et mis en évidence que ces taxes ne pouvaient pas être imposées dans n'importe quelles conditions. Bien que, sur le très long terme, le prix réel du carburant ait

⁸ Ministère de la transition écologique et solidaire [2019].

⁹ TICPE : taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques ; TICGN : taxe intérieure de consommation sur le gaz naturel ; TICC : taxe intérieure de consommation sur le charbon ; TICFE : taxe intérieure de consommation finale d'électricité ; CSPE : contribution au service public d'électricité.

jusqu'à présent diminué (une heure de SMIC pouvait acheter 3 litres de carburant en 1973, et, en 2018, elle en achète 6), l'impact de cette baisse est noyé par la montée des dépenses contraintes et de celles dictées par les normes de consommation actuelles. Il s'ensuit que la demande de carburants est trop contrainte pour être sensible à l'augmentation de leur prix. La croyance selon laquelle le « signal-prix » est à lui seul capable de transformer la société est révélatrice de l'imaginaire libéral peuplé d'individus rationnels et agissant hors de toute structure sociale et excluant toute volonté politique. Ce sont les contradictions que les gouvernants ne peuvent ou ne veulent pas affronter¹⁰.

Qui paie les taxes écologiques ?

En faisant le choix de faire payer le carbone envoyé dans l'atmosphère pour presque rien par les entreprises les plus polluantes dans le cadre du marché européen des permis d'émission, et au prix fort par les ménages via leur consommation, une première contradiction surgit. Les quotas d'émission sont distribués gratuitement aux entreprises européennes soumises au Protocole de Kyoto et couvrent environ 90 à 95 % de leurs émissions. Rapportés au total, les 5 à 10 % manquants obtenus sur le marché au prix actuel de 25 € la tonne de CO₂, représentent un coût réel compris entre 1,25 € et 2,50 € la tonne émise. On a même vu certaines années le coût tomber à zéro, puisque les quotas accordés dépassaient les besoins. La multinationale Arcelor Mittal a ainsi réalisé 89 millions d'euros de profits en 2016 et 2017 en revendant son surplus de quotas¹¹. Alors que le prix de la tonne incorporé à la TICPE payée par les consommateurs de carburant est de 39 €.

Une deuxième contradiction doit être mise en évidence. Le seul renchérissement des taxes qu'avait prévu en France Emmanuel Macron pesait 1,2 % du revenu annuel pour le décile de la population la plus pauvre et seulement 0,3 % pour le décile le plus riche. L'ensemble des taxes environnementales représente 7,5 % du budget des 20 % les plus pauvres et 4 % pour les 10 % les plus riches¹². La hausse des taxes a de grandes chances de laisser ces derniers indifférents. Ainsi, les ménages appartenant au premier décile des revenus dépensent 8,3 % de leur revenu en carburants, tandis que les ménages du dixième décile en dépensent 3,8 %¹³. Les émissions annuelles de CO₂ liées aux déplacements sont fonction du niveau de revenu : selon une étude de la mobilité des Français, le sixième sextile le plus riche émet plus de deux fois plus de CO₂ que le premier sextile pour les déplacements locaux et plus de six fois plus pour les déplacements de longue distance¹⁴.

Il s'avère donc que cette conception de la transition écologique est profondément injuste socialement. Le scandale a donc éclaté lorsqu'il est apparu que les largesses fiscales accordées aux riches et aux entreprises étaient politiquement et moralement insupportables : suppression de l'ISF, *flat tax* de 30 % pour les revenus du capital non soumis à l'impôt progressif, 20 milliards de CICE et 20 autres milliards de baisse des cotisations sociales pour les entreprises en 2019. Ces 40 milliards représentent l'équivalent de près de la moitié de l'impôt sur le revenu. Et certains experts suggèrent de substituer les taxes écologiques aux cotisations sociales¹⁵. On comprend que le gouvernement soit tenté de compenser ainsi les largesses fiscales accordées par ailleurs. Le 10 décembre 2018, le président Macron a

¹⁰ Voir Attac et la Fondation Copernic [2018].

¹¹ Combes, Plihon et Trouvé [2018].

¹² Chassignet [2018].

¹³ INSEE [2014].

¹⁴ Commissariat général au développement durable (CGDD) [2010], p. 169.

¹⁵ Par exemple, Grandjean et Martini [2016] ; Hourcade et Combet [2017]. Bien entendu les politiques ne sont pas en reste : Bernard Cazeneuve, dans « La transition écologique sera sociale et républicaine ou ne sera pas », *Le Monde*, 7 septembre 2019, qui entend renouveler l'appareil idéologique de la social-démocratie, propose de « basculer » les cotisations sociales sur la fiscalité environnementale.

confirmé cette tendance en annonçant la défiscalisation et la désocialisation des heures supplémentaires. À l'ubérisation du travail et de ses conditions, et donc à l'individualisation de la relation de travail entre un employeur anonyme et un travailleur isolé, correspond l'individualisation de la responsabilité écologique. On peut donc parler d'une tendance à l'ubérisation socio-écologique.

À cause de la manière dont elles sont mises en œuvre, le risque est de voir la notion même de taxes écologiques remise en question : le choix de l'assiette de calcul de ces taxes (carbone envoyé dans l'atmosphère, pollutions...) n'engage en rien l'affectation de leur produit. Il est donc à craindre un échec sur les deux points. Dans le budget 2019, seuls 7,279 milliards sont affectés au soutien à la transition énergétique. Et il est prévu que, sur la totalité de la TICPE, 17 milliards iraient au budget de l'État, 24,2 milliards à celui des départements, 11,1 milliards à celui des régions. Enfin, le principe du pollueur payeur rencontre ses limites : d'une part, après avoir payé, le pollueur peut se sentir exonéré d'un effort en faveur d'une moindre pollution ; d'autre part, s'il réussit en tant que producteur à transférer le paiement sur un agent situé en aval tel que le consommateur, l'injustice est d'autant plus flagrante que la taxe touche surtout ceux qui ont des revenus faibles. D'où l'idée d'utiliser des taxes pour récompenser celui qui agit en faveur de la dépollution.

Les conditions de taxes écologiques pertinentes

À rebours de la conception gouvernementale, deux séries de conditions doivent être impérativement remplies pour mettre en place une fiscalité écologique cohérente : il faut qu'elle soit juste et qu'elle s'inscrive dans un processus de transformation complète du système productif.

Une fiscalité juste

Les exonérations de taxes portant sur l'utilisation de kérosène, de fioul lourd, de gazole professionnel, le transport routier, aérien et maritime, les taxis, ne sont plus admissibles. Il en est de même des subventions ou des financements bénéficiant toujours aux extractions de combustibles fossiles. Les entreprises doivent payer le coût de leurs émissions polluantes. Cependant, il faut se garder de l'illusion que cela n'impacterait pas les consommateurs, parce que toutes les entreprises répercutent dans leurs prix l'ensemble de leurs coûts, et cela avec d'autant plus de facilité qu'elles sont en situation de monopole ou de quasi-monopole. Au final, donc, les consommateurs paient tous les coûts, dont les taxes. Mais le pari est de contraindre ou d'inciter les entreprises à mettre en œuvre de nouveaux processus productifs plus économes et plus propres qui, à terme, diminueraient leurs coûts.

Jusqu'ici, les primes à la conversion de véhicules, le chèque énergie, la prime transport, le chèque carburant ont davantage profité aux ménages aisés qu'aux ménages pauvres et ne permettent pas à ceux-ci de réduire leur dépendance à l'égard des énergies fossiles. Afin de compenser le fait que les prix sont finalement à la charge du consommateur, les mesures d'aides aux ménages pour faciliter leur mobilité ou rénover leur logement pourraient être dégressives en fonction des revenus¹⁶.

À titre d'exemple, la Fondation Terra Nova a proposé, dans une note d'Antoine Guillou, de verser une « prime de transition écologique » à la moitié des ménages les plus modestes, qui serait dégressive de 500 à 100 € par an, pour un coût total de 5,7 milliards d'euros pour

¹⁶ Divers scénarios sont étudiés dans une Note du Conseil d'analyse économique [2019]. Et, au moment où ces lignes sont écrites, le gouvernement français s'apprête à remplacer le crédit d'impôt transition énergétique (CITE), en vigueur depuis 2014, par une prime pour la rénovation énergétique pour les 40 % des ménages les plus modestes en 2020, puis les 40 % suivants en 2021.

19 millions de foyers fiscaux.¹⁷ De son côté, l'économiste Claude Henry propose « trois mesures pour sortir du désastre écologique¹⁸ » : réorienter la fiscalité sur les activités et les produits qui dégradent l'environnement ; organiser la faillite des entreprises qui dégradent le plus le capital naturel ; promouvoir un modèle d'agriculture biologique¹⁹.

La nécessité d'inclure la fiscalité écologique dans une refonte de l'ensemble de la fiscalité qui tienne compte des exigences de justice sociale est bien illustrée par l'exemple de l'immobilier et du foncier, cité par l'ancien président de l'Autorité des services financiers britannique, Adair Turner :

« Une fiscalité appropriée a également un rôle important à jouer. Pour des raisons intrinsèques, la demande de logements bien situés est très élastique par rapport au revenu, mais de nombreux régimes fiscaux jettent de l'huile sur le feu en étant très favorables à l'investissement dans le logement. Les maisons de famille sont souvent exemptées d'impôt sur les plus-values ; le loyer implicite des propriétaires occupants est rarement taxé, faisant ainsi du logement un capital qui produit un rendement non imposé. Dans certains pays, les intérêts des prêts hypothécaires sont déductibles des impôts pour les propriétaires occupants ; et ils le sont pour les investisseurs qui louent leurs biens dans quasiment tous les pays. En Grande-Bretagne, ces incitations ont contribué à financer un boom de l'investissement locatif qui a fait grimper les prix du logement. Il paraît en effet justifié de taxer soit la valeur du terrain, soit la plus-value foncière²⁰. »

Dans un contexte de crise écologique et de pression croissante sur l'environnement, l'accès au foncier est un puissant facteur d'inégalités sociales. Aussi, toute transformation de la fiscalité écologique exige de remettre en chantier l'ensemble de la fiscalité. L'enjeu est également de compléter les ressources fiscales par une politique monétaire appropriée pour répondre aux besoins d'investissements d'avenir²¹.

Une telle fiscalité juste socialement s'oppose à la proposition d'une « carte carbone » dont le principe fut proposé au Royaume-Uni par David Flemming et Mayer Hillman²². L'idée est d'accorder à chaque individu un quota annuel de droits d'émission de gaz à effet de serre. La quantité distribuée diminuerait progressivement dans le temps. L'écueil de cette proposition est de créer un marché où les individus pourraient échanger leurs droits, à l'instar de ce qu'il se passe sur le marché européen s'adressant aux entreprises. Le risque d'accroissement des inégalités serait renforcé.

La transformation complète du système productif

Comme nous l'avons vu dans la première partie, la crise capitaliste qui dure en apparence depuis plus de onze ans, en réalité depuis plusieurs décennies, est une crise de production de la valeur économique, dans deux sens qui se renforcent l'un l'autre : difficulté pour produire des marchandises dont la valeur ne sera pas entièrement monnayable car le travail est trop exploité pour que les travailleurs puissent les acheter en totalité ; et difficulté pour produire de la valeur sur une base matérielle de ressources naturelles en voie de dégradation ou de diminution. D'où la fuite en avant dans la financiarisation pour capter une rente à défaut de profit nouveau, et la violence de la crise d'austérité imposée à tous les peuples, ainsi que la restriction de leurs droits sociaux. De ce point de vue, la crise financière

¹⁷ Guillou [2018].

¹⁸ *Le Monde*, 5 septembre 2018.

¹⁹ Isabelle Autissier & al., « La hausse de la fiscalité carbone devra revenir dans le débat public », *Le Monde*, 30 avril 2019. Marjorie Cessac, « Taxe carbone : sortir de l'impasse », *Le Monde*, 4 juin 2019 https://www.lemonde.fr/economie/article/2019/06/02/taxe-carbone-sortir-de-l-impasse_5470488_3234.html.

²⁰ Turner [2017], p. 235-236.

²¹ Même si on ne partage pas la proposition de Turner de supprimer les banques ordinaires et de revenir à une conception de 100 % monnaie de banque centrale, il souligne à juste titre la nécessité du financement monétaire des investissements de transition. Nous verrons cela plus loin.

²² Flemming [1997] ; Hillman, Fawcett and Rajan [2007]. Pour une présentation résumée, Szuba [2012].

est davantage une conséquence qu'une cause de la crise générale du système productif²³. Mais, en retour, cette financiarisation de l'économie mondiale ne prépare pas aux choix d'avenir, bien au contraire.

Tous les gouvernements promettent de favoriser les énergies renouvelables, mais continuent de subventionner les producteurs d'énergie fossile ou, dans certains endroits, d'aider les prospections et forages pour extraire du gaz et du pétrole de schiste. Le double discours n'est plus possible. En 2012, le montant des subventions accordées dans le monde aux entreprises produisant de l'énergie fossile était estimé à environ 775 milliards de dollars²⁴. Bien qu'on ne puisse véritablement mesurer exhaustivement le montant des dégâts (pollutions, montée des océans, ouragans et inondations...) causés par l'utilisation de ce type d'énergie, leur coût peut être assimilé à une aide indirecte. L'arrêt de ces subventions ferait coup double : baisse des émissions de gaz à effet de serre et réorientation des sommes allouées vers les énergies propres. Les investissements dans les énergies fossiles s'élèvent encore à 708 milliards de dollars en 2016, soit 42 % des investissements énergétiques, le rapport des énergies renouvelables aux non renouvelables étant de 1 à 3. La Banque mondiale a annoncé qu'elle arrêterait de financer après 2019 l'exploration et l'exploitation de pétrole et de gaz sauf en cas de « circonstances exceptionnelles²⁵ ».

Lors de la deuxième édition du One Planet Summit ouverte le 26 septembre 2018, les douze engagements pris en 2017 ont été rappelés et la Banque mondiale s'est engagée à investir un milliard de dollars pour « accélérer le déploiement de batteries de stockage de l'énergie dans les pays en développement²⁶ », ce qui devrait induire 4 milliards supplémentaires d'investissements privés. De son côté, la Commission européenne a proposé de consacrer 320 milliards d'euros de 2021 à 2027 aux questions climatiques, soit un quart du prochain budget européen. Comme un hommage du vice à la vertu, l'ex-maire de New York et milliardaire Michael Bloomberg a annoncé qu'il contribuerait à réunir un réseau à Wall Street sur la finance durable, le *Wall Street Network on Sustainable Finance* pour encourager l'innovation financière durable et plus respectueuse de l'environnement sur les marchés des capitaux américains²⁷, et qu'il investirait 500 millions de dollars pour le climat²⁸. La plupart du temps, les accords de libre-échange n'intègrent pas la question du climat. Ainsi, même le rapport de la commission Schubert le reconnaît : « le CETA, signé avant la COP 21 et l'Accord de Paris n'y comporte pas de référence explicite dans le texte lui-même²⁹ ».

La France se distingue par sa production d'électricité provenant à 75 % du nucléaire et cette filière est souvent présentée par ses responsables comme une promesse de contribution décisive à la lutte contre le réchauffement du climat en raison de la faiblesse des émissions de gaz à effet de serre. C'est sans compter les multiples autres risques de l'énergie nucléaire et le fait qu'elle ne peut être considérée comme une énergie renouvelable. C'est oublier aussi que la production d'électricité d'origine nucléaire ne représente que 10,3 % de la production mondiale d'électricité (en diminution de 6 % entre 2006 et 2017) et 2 % de la consommation

²³ Amin [2013].

²⁴ *Le Monde*, rubrique « Planète », « Énergie fossiles : le montant des subventions des pays du G20 critiqué », novembre 2014.

²⁵ Organisation des Nations unies et Banque mondiale, One Planet Summit, Paris, 12 décembre 2017.

²⁶ « One Planet Summit 2 à New York : les engagements à tenir », *La Tribune*, 27 septembre 2018, <https://www.latribune.fr/economie/international/one-planet-summit-2-a-new-york-les-engagements-a-retenir-791865.html>.

²⁷ « One Planet Summit 2 : les 7 engagements les plus impactants », <https://www.novethic.fr/actualite/finance-durable/isr-rse/les-7-engagements-pris-lors-du-one-planet-summit-2-146380.html>.

²⁸ <https://www.novethic.fr/actualite/finance-durable/isr-rse/michael-bloomberg-investit-500-millions-de-dollars-pour-le-climat-147349.html>

²⁹ Commission d'évaluation de l'impact du CETA [2017], p. 51. Dans le même temps un collectif de chercheurs écrit : « Les accords de libre-échange préparent la prochaine crise », *Le Monde Économie & Entreprise*, 3 octobre 2018.

de l'énergie finale³⁰. À moyen et long terme, le nucléaire ne peut pas constituer une alternative aux énergies fossiles.

Le vice fondamental des politiques gouvernementales en matière d'écologie est de ne pas engager une véritable transformation des structures productives qui est seule capable, à moyen et long terme, d'enraciner la modification des comportements individuels et d'en faire comprendre la nécessité. Évidemment, on touche là au cœur même de la logique du système. C'est dire que la remise en cause du profit comme boussole de la société est en jeu. La réflexion sur le financement de la transition sociale et écologique est inséparable de celle du contenu de celle-ci ; autrement dit, il ne s'agit plus de faire des paris sur la croissance économique future, mais de faire évoluer l'appareil productif. L'utilisation des taxes écologiques pour contribuer à orienter l'investissement représente alors un enjeu très important.

Les gouvernements sont souvent tentés par une dernière manœuvre de manipulation : « vous voulez moins d'impôt, il faudra donc baisser les dépenses publiques ». La société répond par avance : « nous voulons des services publics de qualité ». La dépense publique correspond en effet pour une grande part à la contrepartie du travail productif de services non marchands ayant une vraie valeur économique ajoutée. Finissons-en donc avec l'idée que le secteur public non marchand parasite le secteur marchand, il borne seulement l'espace de valorisation du capital³¹.

Dans le cas français, le plus grave danger serait que le gouvernement, acculé par un mouvement social inédit par sa forme et sa détermination, en profite pour renvoyer aux calendes grecques toute perspective visant à rendre socialement possible l'indispensable transition écologique, dont des taxes bien orientées seraient un des moyens. On sait que le coût de l'énergie fossile progressera et, de façon globale, la transition sociale et écologique a un coût et il sera croissant³². Il s'agit alors de le répartir justement, et non pas de jeter le discrédit *a priori* sur toute taxe écologique, et au-delà sur toute fiscalité. À l'intérieur d'un pays, et à l'échelle internationale, un prix du carbone ne peut pas être unique à cause des inégalités sociales et des inégalités de développement.

La reconversion du système productif, inscrite dans une planification démocratique de moyen et de long terme, permettrait d'établir des priorités :

- pour les énergies renouvelables : photovoltaïque, biomasse, géothermie, éolien ;
- recyclage des matériaux ;
- construction de bâtiments et logements à basse consommation énergétique ou à énergie positive, et isolation des anciens bâtiments et logements ;
- développement des transports collectifs urbains et de proximité pour « des mobilités alternatives à la voiture³³ », et réduction du trafic aérien ;
- transformation du modèle agricole et agro-alimentaire dans le sens de l'agrobiologie³⁴ ;
- la durabilité et la qualité des produits industriels ;
- développement de l'économie sociale et solidaire et de circuits courts de proximité ;
- démarche de relocalisation à l'encontre des traités de libre-échange ;
- développement des services non marchands répondant aux besoins sociaux ;

³⁰ Schneider, Froggatt (coord.) [2018].

³¹ Voir le chapitre 3.

³² Voir le chapitre 1. Dans une note récente, Patrick Artus affirme : « Malheureusement, la transition énergétique nécessitera un prix du carbone encore plus élevé en France et en Europe » [2018]. Mais il n'envisage jamais les conditions sociales de cette augmentation.

³³ Dessus [2018].

³⁴ Le modèle agricole reste très dépendant de l'évolution de la politique agricole commune européenne dont la direction est celle d'un abandon progressif des régulations et d'une grande insuffisance de la prise en compte des questions environnementales. Voir Courleux et Trouvé [2018].

- avant tout, démocratisation des décisions prises dans les entreprises, de telle sorte que la prise de conscience de la nécessité d'une transition progresse.

C'est dire que la transition écologique a besoin d'investissements massifs publics et de normes environnementales précises et respectées entourant la fiscalité écologique.

Le champ d'application des taxes écologiques

Au-delà du niveau d'une fiscalité écologique, il reste le problème de son champ d'application. Par exemple, il est souvent évoqué la mise en place d'une taxe sur les produits importés en fonction de leur contenu en carbone. Mais, puisqu'une telle fiscalité a pour but d'introduire une distorsion des prix envoyés par le seul marché – et non pas de respecter la plus grande neutralité possible –, certains estiment qu'une fiscalité écologique serait plus efficace avec une taxe sur la consommation finale des produits carbonés, ou, mieux, avec « une "taxe sur le carbone ajouté" (TCA) dont le principe pourrait être analogue à celui de la TVA³⁵ », mais dont les difficultés de mesure ne doivent pas être ignorées. Selon ses partisans, l'impact négatif sur les ménages modestes serait compensé en utilisant une partie des recettes de la taxe en leur faveur ; à cet égard, se pose même la question de rendre dégressives les aides en fonction des revenus³⁶. Pour l'instant, l'augmentation de la taxe carbone en France de 3,7 milliards d'euros en 2018 a pénalisé surtout les ménages pauvres, puisqu'elle était assise sur la consommation de combustibles fossiles, alors que les allègements fiscaux bénéficiaient surtout aux plus riches.

Au niveau international, la COP 15 à Copenhague en 2009 avait décidé de créer le Fonds vert pour le climat devant servir à aider les pays pauvres à se protéger du réchauffement du climat. Les pays participants pensaient qu'une taxation sur les transactions financières fournirait une recette pour abonder ce Fonds vert, mais, outre le fait qu'une telle taxe n'est pas *a priori* pérenne, elle a du mal à voir le jour. Pendant la COP 21 de Paris en 2015, il avait été demandé aux vingt-et-un pays responsables de l'essentiel des émissions de gaz à effet de serre de transférer au Fonds vert une partie de leurs réserves de change, détenues sous forme de droits de tirage spéciaux (DTS) gérés par le Fonds monétaire international, sans se préoccuper des conditions de mise œuvre et encore moins de sa faisabilité. Lors de l'ouverture à Bonn (mai 2018) de la conférence préparatoire à la COP 24 qui a eu lieu à Katowice en décembre 2018, il fut constaté que l'engagement de réunir 100 milliards de dollars par an d'ici 2020 pour aider les pays pauvres à faire face au dérèglement du climat n'était pas tenu : en 2018, seuls 73 projets à hauteur de 3,7 milliards de dollars avaient été financés depuis 2015. 10 milliards sont espérés d'ici 2020³⁷. Et, au même moment, les États-Unis se retiraient de l'Accord de Paris, et nous voyons les difficultés à élaborer un consensus européen pour imposer les GAFAM sur leurs profits numériques³⁸, dès lors que des membres de l'Union européenne, et même de l'Union économique et monétaire, sont de véritables paradis fiscaux.

2. Le prix du carbone

³⁵ Laurent et Le Cacheux [2009], p. 3.

³⁶ L'achat de certains véhicules électriques ou hybrides permet de recevoir en France des aides différenciées selon que l'on est imposable sur le revenu (aide de 1000 €) ou non imposable (2000 €). Mais les règles changent constamment d'une année sur l'autre.

³⁷ Oxfam [2018].

³⁸ Voir les informations données par Cécile Ducourtieux, « L'Europe bute sur la taxe des géants du numérique », *Le Monde Économie & Entreprise*, 8 septembre 2018.

Le principe de renchérir le prix des émissions de carbone est maintenant assez largement admis. Mais les modalités divergent et la volonté d'appliquer cette stratégie fait défaut.

Un corridor de prix

En France, le rapport de la commission Quinet³⁹ avait posé le principe de donner un prix au carbone émis dans l'atmosphère, en estimant, pour commencer, à 30 euros le prix de la tonne de CO₂, qui devrait monter à 100 euros en 2030. Un premier rapport Canfin-Grandjean⁴⁰ proposait 20 euros en 2020 et 60-80 euros en 2030-2035. Dans un nouveau rapport Canfin-Grandjean-Mestrallet⁴¹, la proposition est affinée autour d'un corridor pour la tarification carbone : ainsi, le prix plancher se situerait entre 20 € et 30 € en 2020, avec une augmentation annuelle de 5 à 10 % afin de dépasser 50 € en 2030, et le prix plafond serait fixé à 50 € en 2020, avec une croissance annuelle similaire à celle du prix plancher.

Le 29 mai 2017, la Commission de Haut niveau pour les prix du carbone, présidée par Nicholas Stern et Joseph Stiglitz, a remis un rapport préconisant la fixation d'un « corridor du prix du carbone » établi comme suit, mais dont l'ampleur en 2030 est certainement trop grande avec un prix plancher peu différent de celui en 2020.

Années	Corridor du prix du carbone (dollars USA / tonne CO ₂)
2020	24-39
2025	30-60
2030	30-100

Stiglitz et Stern [2017], p. 33.

Une valeur sociale du carbone

Il faut considérer aussi la proposition de certains économistes autour de Michel Aglietta⁴², qui est de déterminer une « valeur sociale du carbone », c'est-à-dire « un prix notionnel défini comme la valeur d'une tonne d'équivalent CO₂ évitée », de telle sorte que les actifs relatifs aux investissements « bas carbone » soient éligibles au rachat par la banque centrale, dès lors qu'ils auraient été garantis comme tels par la puissance publique. Les banques accorderaient des prêts aux investisseurs, ces derniers recevraient alors des « certificats carbone » dont ils pourraient se servir pour rembourser en partie leurs emprunts. Ensuite, selon les auteurs, les banques auraient la possibilité de se refinancer auprès de la banque centrale grâce à ces certificats carbone. On pourrait ainsi créer « une gamme de produits financiers, de type “obligations vertes”, gagés sur les certificats carbone, sûrs et donc bien notés ». S'établirait alors ce que les auteurs nomment un « espace de commensurabilité ». Commensurabilité entre quoi et quoi ? Si c'est entre les coûts privés et les coûts sociaux externalisés, encore faut-il être sûr de l'évaluation de ces derniers, or on sait qu'il ne peut y avoir d'indications données par le marché : que vaut la comparaison entre le « prix » d'un ouragan emportant des centaines, voire des milliers, de personnes et le prix de digues pour les en protéger ? La valeur accordée aux émissions de carbone évitées est donc strictement d'ordre politique, enlevant aux prix de marché habituels et même aux prix

³⁹ Centre d'analyse stratégique (CAS) [2009].

⁴⁰ Canfin et Grandjean [2015]. Voir aussi Giraud [2013].

⁴¹ Canfin, Grandjean et Mestrallet [2016].

⁴² Aglietta, Espagne et Perissin Fabert [2015] ; la proposition est reprise dans Aglietta [2016] ; voir aussi Aglietta [2019].

politiques une grande part de leur commensurabilité possible avec quoi que ce soit. Mais, surtout, on ne peut guère faire confiance à l'intermédiation financière, dont on connaît l'aptitude à titriser, à mélanger les actifs de toutes sortes, et à constituer ainsi des portefeuilles au risque disséminé, pour s'attirer les bonnes grâces des agences de notation et pour galvaniser l'euphorie des marchés. Il faut craindre que plus la machinerie financière imaginée sera complexe, plus le risque de dérive sera élevé.

Aussi, l'important est de garantir le prix pénalisant le carbone émis et de favoriser les prêts destinés à financer des projets écologiquement soutenables. La garantie du prix est indispensable parce que le marché ne fournit plus le signal tant souligné par la théorie dominante : selon le mathématicien Nicolas Bouleau, « tout le monde croit que l'épuisement du pétrole et des autres ressources minérales va faire monter leur prix à cause de leur rareté et que cette rareté va donc naturellement détourner les entreprises et les consommateurs de ces ressources. Mais, les incertitudes augmentant, la volatilité va croître et brouiller complètement cette information cruciale par une agitation de plus en plus désordonnée. Les produits dérivés, qui sont des sortes d'assurances, ne remplacent pas le signal-prix qui a disparu.⁴³ » Avant même la crise de 2007, François Morin avait noté le phénomène ainsi : « Au fur et à mesure que progresse la libéralisation financière, les marchés créent parallèlement leurs antidotes avec les produits de couverture. Plus les prix sont libérés, plus il faut se protéger contre leurs variations possibles.⁴⁴ »

Protection sociale et protection écologique

De manière générale, les propositions de financement de la transition écologique sont peu claires sur son articulation avec la question sociale : ainsi, Alain Grandjean et Mireille Martini proposent de « réduire les charges sociales sur le travail⁴⁵ » pour compenser le surcoût de la transition écologique. Cette idée de substituer une fiscalité écologique aux « taxes sur le travail » revient souvent dans les débats économiques. Par exemple, Emmanuel Combet, économiste à l'ADEME, écrit :

« Dans le cas des pays européens (dont la France), la grande majorité des études ont mis en évidence que les meilleures performances venaient d'une substitution aux cotisations sociales – du fait notamment de leur niveau élevé –, et surtout si cette substitution entraîne à la fois des hausses de salaires et des baisses de coûts. En économie ouverte, exposée à la concurrence internationale, ces meilleures options déplacent la charge fiscale vers les revenus finaux et détaxe les coûts de production ("détaxe l'acte de produire").⁴⁶ »

Or, d'une part, cette proposition de substitution diffusée dans le grand public par certains économistes entretient une confusion entre la source de tout prélèvement – la valeur ajoutée nette par le travail – et l'assiette du calcul du prélèvement, et par conséquent une illusion sur une recette miraculeuse pour l'écologie et l'emploi (voir l'encadré « Source et assiette des taxes et développement économique »). D'autre part, le besoin d'une protection écologique ne vient pas en remplacement du besoin de protection sociale, il s'y ajoute ; une fiscalité écologique doit donc répondre au premier de ces besoins.

Un reproche voisin peut être adressé à l'OCDE qui considère que : « La mise en place des taxes carbone est l'occasion d'engager des réformes fiscales [...] Les réformes envisageables consistent à reconfigurer la fiscalité au service d'une croissance inclusive (par exemple, abaisser les taux d'imposition sur les revenus) ; et à investir davantage dans les

⁴³ Bouleau [2018], p. 21.

⁴⁴ Morin [2006], p. 66.

⁴⁵ Grandjean et Martini [2016], p. 152.

⁴⁶ Combet [2018]. Dans les médias grand public on retrouve la même proposition : par exemple, Laurence Tubiana sur France Inter, dans « Le téléphone sonne », 7 septembre 2018.

secteurs sources de gain de productivité (par exemple, éducation, santé et infrastructures) ; et à réduire l'endettement public.⁴⁷ » Autrement dit, une fiscalité proportionnelle sur la consommation se substituerait en partie à une fiscalité progressive sur les revenus. En outre, l'OCDE fait confiance au « signal-prix » sans que l'on puisse voir comment il pourrait exercer une influence positive hors de toute transformations des structures productives.

On peut exprimer aussi des réserves à propos de la proposition de fonder une fiscalité favorable à l'environnement sur la taxation des transactions financières⁴⁸. Celle-ci a pour but essentiel de freiner la circulation des capitaux et la spéculation, et non de fournir le maximum de recettes. D'ailleurs, plus une telle taxe serait efficace pour ralentir la frénésie des échanges financiers, moins son produit serait élevé⁴⁹.

La problématique à tenir est donc double : dissuader progressivement l'utilisation de l'énergie fossile en faisant payer les émissions de carbone et mobiliser de nouveaux instruments monétaires dédiés au financement des investissements de transition.

Source et assiette des taxes et développement économique

Tous les revenus monétaires sont engendrés par l'activité productive. Tous les prélèvements fiscaux et sociaux sont donc effectués sur la valeur ajoutée nette par le travail. Il ne peut y avoir d'autre source. Cependant, plusieurs modes de calcul de ces prélèvements sont possibles en fonction de l'assiette retenue pour cela. Par exemple, les cotisations sociales finançant pour partie la protection sociale sont calculées à partir d'une assiette particulière, les salaires bruts. Ces derniers sont une part de la valeur ajoutée nette et cela resterait le cas avec des prélèvements calculés sur une autre assiette. L'idée de substituer une fiscalité sur les activités non écologiques aux cotisations sociales, indépendamment de son bien-fondé ou non (et nous avons vu plus haut qu'il était mal fondé), changerait l'assiette de calcul du prélèvement mais pas sa source qui resterait toujours la valeur ajoutée. Aussi, il existe une sorte d'illusion dans le refus de « taxer le travail » puisqu'on ne peut effectuer de prélèvement que sur ce que le travail produit. Par exemple, là encore indépendamment du bien-fondé ou non de la mesure compte tenu de son impact peut-être négatif sur l'investissement, « taxer les robots » n'a aucun sens, mais la valeur des robots pourrait servir d'assiette d'une taxe qui serait prélevée sur le fruit net du travail.

Cependant, le choix d'un prélèvement au stade de la production, donc le plus en amont possible, ou d'un prélèvement au stade de l'utilisation finale (consommation), le plus en aval, ou le choix d'un prélèvement par impôt ou par cotisation ne sont pas neutres au regard de la répartition de la charge qui pèse sur les agents économiques ou les groupes sociaux. Ces choix peuvent contribuer de façon importante à l'acceptation politique ou au rejet du prélèvement par la population. Autrement dit, il faut distinguer « taxer le travail » et « taxer les travailleurs ».

Dans leur livre sur la fiscalité carbone, Jean-Charles Hourcade et Emmanuel Combet font le constat suivant : « Ce débat dérape vite si on oublie que la distinction entre impôt sur les ménages et impôt sur les entreprises n'a pas de sens, car, *in fine*, tous les prélèvements obligatoires sont payés par les ménages.⁵⁰ » Ils auraient pu ajouter : « payés par les ménages grâce aux revenus engendrés par le travail collectif ». La substitution de la taxe carbone aux cotisations sociales contredit la possibilité de financer à la fois protection écologique et protection sociale lorsque les auteurs expliquent que « la

⁴⁷ OCDE [2019-f], p. 7.

⁴⁸ Nicolas Hulot, Jean-Yves Le Drian, Bruno Le Maire, Frédérique Vidal, « Climat : Quatre ministres veulent "accélérer" pour rendre l'économie "renouvelable" », *Le Journal du Dimanche*, 10 décembre 2017, <https://www.lejdd.fr/politique/quatre-ministres-veulent-accelerer-pour-rendre-leconomie-renouvelable-3516173>.

⁴⁹ Les transactions sur le seul marché des changes s'élèvent en moyenne à 6000 milliards de dollars par jour ; cf. Morin [2017], p. 217.

⁵⁰ Hourcade et Combet [2017], p. 81. Si l'on fait l'hypothèse que tous les biens de production et tous les biens intermédiaires sont *in fine* utilisés pour produire des biens finals, l'affirmation des auteurs signifie que tous les prix des premiers (incluant donc les prélèvements obligatoires à ce stade) sont répercutés dans les prix des seconds.

première promesse d'une taxe carbone dûment recyclée est donc tenue : détaxer l'acte de produire déclenche un cercle vertueux – sous réserve de précautions techniques comme l'interprétation de la "neutralité budgétaire"⁵¹ ». De plus, ils réintroduisent implicitement l'hypothèse selon laquelle l'emploi est fonction du coût du travail, confondant niveau microéconomique et niveau macroéconomique. Et ils concluent que « notre pays a intérêt à les [les réformes esquissées] adopter pour réorienter un mode de développement aujourd'hui essoufflé, modifier son ancrage dans l'économie mondiale et sortir de la croissance molle qui la mine⁵² ». Cette conclusion ne manque pas de soulever un autre problème : l'écologie peut-elle supporter une croissance économique mondiale encore plus forte que celle qui reste tout de même à un niveau compris entre 3 et 3,5 % par an ? Autrement dit, la fiscalité environnementale a-t-elle pour but de relancer la croissance globale ? Notre hypothèse est plutôt que l'économie mondiale est davantage « minée » par l'accumulation capitaliste, le productivisme qui lui est inhérent et les soubresauts violents qu'elle engendre. Il convient donc de transformer le système productif et non de relancer l'existant.

3. La politique monétaire au service de la transition écologique

La redéfinition de la politique monétaire est nécessaire pour encadrer le financement de la transition écologique. Celui-ci ne peut être laissé à l'initiative de banques privées sans contrôle, d'autant que la preuve de l'efficacité de la certification des investissements bas carbone, s'ils voyaient le jour tels qu'ils sont pour l'instant pensés, ne pourrait être apportée qu'*a posteriori*. La réorientation des investissements destinés à financer la transition doit être déterminée *a priori* par l'acceptation de financer seulement les projets répondant aux nouvelles exigences. Toute forme d'assouplissement monétaire écologique ne pourrait être envisagée que contrôlée via des banques publiques d'investissement, dont le refinancement serait garanti par la banque centrale, sous condition de critères écologiques satisfaits. La monétisation des investissements publics deviendrait possible et, globalement, celle des investissements en général perdrait ainsi la mauvaise réputation qui l'a entourée à la suite de la crise financière déclenchée en 2007.

Monnaie et développement économique

À ce sujet, rappelons que la création monétaire est, du point de vue macroéconomique (c'est-à-dire du point de vue de l'économie globale), indispensable à la réalisation monétaire d'un surplus social. Ainsi, dans une économie capitaliste en perpétuelle recherche de croissance, l'investissement net sur le plan macroéconomique oblige à une avance de monnaie pour anticiper la production d'un surplus⁵³. Tel est l'enseignement reçu aussi bien de Marx que de Luxemburg, Schumpeter, Keynes, Kalecki et Minsky⁵⁴. En effet, si les propriétaires du capital ne récupéraient en fin de cycle que les sommes qu'ils avaient avancées en capital constant (biens de production) et capital variable (salaires), comment apparaîtrait le profit monétaire ? C'est ce problème que résout l'avance monétaire du surplus social. Ce qui trouble la compréhension de ce phénomène, c'est que, à l'inverse, toute création monétaire n'est pas forcément destinée à l'investissement, comme on le voit particulièrement à notre époque de

⁵¹ Hourcade et Combet [2017], p. 105. La neutralité budgétaire signifie que le volume global du budget ne doit pas changer l'équilibre recettes/dépenses, c'est-à-dire que l'État n'utilise pas son budget pour agir sur la conjoncture économique.

⁵² Hourcade et Combet [2017], p. 141-142.

⁵³ Cela est vrai pour un surplus social (approprié par la classe dominante) et pour un surplus de croissance (supplément de production par rapport à la période précédente), les deux n'étant pas nécessairement égaux, car il peut y avoir surplus social approprié sans croissance, et aussi une croissance sans appropriation privée. Voir Harribey [2013-a].

⁵⁴ Voir Les Économistes atterrés [2018] ; Berr, Monvoisin et Ponsot (dir) [2018] ; Harribey [2018-b, 2018-d].

financiarisation de l'économie et de gonflement de la sphère spéculative, avec une accumulation de capital fictif.

Dans une perspective non plus d'accumulation capitaliste sans frein, mais de développement socialement et écologiquement soutenable, la maîtrise de la création monétaire est indispensable, d'autant que les investissements de long terme font cruellement défaut⁵⁵. Depuis la crise de 2007, les grandes banques centrales dans le monde, et la Banque centrale européenne en particulier, en ont apporté la preuve *a contrario*. L'assouplissement quantitatif monétaire (*quantitative easing*, QE en abrégé) qu'elles ont pratiqué a évité l'effondrement du système, mais n'a aucunement contribué à engager une stratégie de transition⁵⁶.

Pourquoi la politique monétaire avec le *quantitative easing* mené par la BCE depuis le mois de mars 2015 jusqu'en 2019, et par les autres grandes banques centrales depuis plus longtemps (Banque du Japon depuis 2001, Réserve fédérale états-unienne et Banque d'Angleterre depuis 2009), est-elle assez largement inefficace pour stopper les tendances déflationnistes ? Essentiellement parce que, contrairement au discours dominant, il ne s'agit aucunement d'une action sur ladite « planche à billets » : l'injection de monnaie dans l'économie est quasi nulle, car la BCE refinance par avance des banques qui n'en font rien ou presque. Autrement dit, les banques et autres institutions financières (voire les multinationales qui ont une part d'activité financière) apportent à la BCE des titres publics et parfois privés, ce qui augmente leurs réserves. Point final de l'opération censée être miraculeuse ! À ceci près qu'une part des liquidités injectées s'est tournée vers le marché des actions, entraînant une revalorisation potentielle des patrimoines financiers, une autre part vers les économies émergentes, rendant celles-ci très vulnérables le jour où le *quantitative easing* s'arrêtera et où les taux d'intérêt longs remonteront en même temps que le cours du dollar⁵⁷.

Dans son livre *Le Minotaure planétaire*, écrit avant les événements grecs de 2015, Yanis Varoufakis illustre de façon convaincante l'inefficacité des politiques monétaires non conventionnelles :

« Lorsque la Fed achète pour 1000 dollars de MBS à la banque X, 1000 dollars sont retirés de la colonne "actifs" de cette banque et sont remplacés par 1000 dollars de liquidités disponibles sur le "compte de réserve" de la banque X auprès de la Fed. Ledit compte est appelé "de réserve" en raison des conditions qui lui sont attachées par la Fed. Pour être précis, la Fed stipule que ces 1000 dollars ne peuvent être utilisés que pour accorder des prêts à d'autres banques ou acheter d'autres titres, là aussi auprès d'autres banques. Ainsi, la seule façon grâce à laquelle les 1000 dollars d'achat de MBS par la Fed peuvent se retrouver dans l'économie est si la banque X utilise ces 1000 dollars pour acheter d'autres titres auprès d'une autre banque, disons la banque Y. Mais, même dans ce cas de figure, l'argent n'entrera dans l'économie réelle qu'à la condition que ce titre soit nouveau – ce qui serait le cas, par exemple, si la banque Y venait juste de prêter 1000 dollars à un consommateur et qu'elle transférerait ce prêt à la banque X. Si le titre en question est une ancienne dette, antérieure à l'assouplissement quantitatif (QE), le seul effet possible que le QE puisse avoir est le transfert de ce titre d'une valeur de 1000 dollars des livres d'une banque à ceux d'une autre. Ces 1000 dollars n'entrent jamais dans le flux circulaire des revenus.⁵⁸ »

⁵⁵ Plihon et Rigot [2018].

⁵⁶ Voir Les Économistes atterrés [2018].

⁵⁷ Voir Adda [2019].

⁵⁸ Varoufakis [2014], p. 325-326. Les MBS sont des *mortgage-backed-security*, c'est-à-dire des titres adossés à des créances hypothécaires. Dans la semaine du 16 septembre 2019, la FED a injecté sur le marché interbancaire 53 milliards de dollars, puis trois fois 75 milliards, soit un total de 278 milliards.

Les banques centrales et la transition

Dans un rapport destiné à la Fondation Nicolas Hulot pour la nature et pour l'homme, ses auteurs jugent nécessaire un plan d'investissement pour « une réorientation profonde des politiques économiques européennes et nationales⁵⁹ ». Très justement, le rapport pointe, d'une part, l'erreur des politiques budgétaires restrictives qui explique largement l'inefficacité de la politique monétaire de la BCE, et, d'autre part, la nécessité de ne pas attendre que le secteur privé prenne le chemin de l'investissement soutenable écologiquement.

Il s'ensuit une proposition de

« flécher le *quantitative easing* de la BCE vers les investissements de transition. [...] La BCE prêterait directement à des banques publiques européennes et nationales à taux zéro et à très long terme (20 à 30 ans). [...] Les banques publiques bénéficiant de la création monétaire de la BCE financeraient ensuite les projets d'investissement proposés par les États (et leurs opérateurs), les collectivités territoriales, les entreprises publiques et privées. Ces projets devraient répondre à des critères d'éligibilité prédéfinis, l'esprit étant de mettre en œuvre les valeurs se rattachant à l'humanisme et à l'écologie pour construire la nouvelle économie du XXI^e siècle. Les modalités d'intervention (prêts à taux zéro ou à taux bonifié, apport en capital, subventions, apport de garantie publique, etc.) seraient adaptées à la rentabilité des projets et à leurs impacts écologiques et sociaux.⁶⁰ »

On souscrit évidemment à l'exigence de critères sociaux et écologiques pour pouvoir accéder au crédit et au développement d'un pôle bancaire public important. Mais, d'une part, la confiance est accordée aux « produits financiers durables qu'il faut rendre plus attractifs⁶¹ », comprenons « rentabiliser les projets durables ». D'autre part, dans une perspective de la monnaie dite endogène, le crédit ne va pas de la banque centrale vers les banques, puis vers les agents non financiers ; les choses se passent dans l'ordre inverse : besoins de l'économie (ici, qu'on souhaiterait conformes aux besoins sociaux et écologiques) → demande de crédit auprès du système bancaire et octroi par celui-ci sur la base de critères convenables satisfaits → refinancement des banques auprès de la banque centrale, celle-ci n'acceptant que des titres répondant aux critères retenus⁶².

Dans ce schéma inversé, les collectivités publiques pourraient emprunter auprès de banques publiques socialement contrôlées, et il serait possible, si nécessaire, que l'État puisse s'adresser directement à la banque centrale, par exemple sous la forme d'un grand emprunt public.

Plusieurs approches théoriques peuvent étayer cette proposition : d'une part, « la banque centrale doit jouer son rôle de prêteur en dernier ressort et pouvoir financer directement l'État afin de stabiliser le taux d'intérêt en fournissant la liquidité nécessaire. [...] Les post-keynésiens développent une théorie *qualitative* de la monnaie, c'est-à-dire que la qualité des contreparties de la monnaie est l'élément déterminant de la bonne santé et d'un développement harmonieux des économies⁶³ ». D'autre part, dans une optique moins radicale mais cependant pluridisciplinaire, trois chercheurs provenant de l'économie, du droit et de la sociologie estiment que la BCE « assumerait son rôle de prêteur en dernier ressort et d'assureur de dette publique, comme c'est le cas dans les autres banques centrales des pays

⁵⁹ Carlier, Cohen, Grandjean, Martin et Ricard [2016], p. 3. Voir aussi Cohen et Grandjean [2017] ; Grandjean [2017].

⁶⁰ Carlier, Cohen Grandjean Martini et Ricard [2016], p. 21.

⁶¹ Cohen, De Smedt, Grandjean, Nicol [2018].

⁶² Sur la distinction monnaie exogène/monnaie endogène, voir Plihon [2017] ; Beitone et Rodrigues [2017] ; Les Économistes atterrés [2018]. Cette distinction ne détermine pas une adhésion à la proposition de « monnaie fiscale » ; voir ci-après.

⁶³ Carré et Le Héron [2018].

développés⁶⁴ ». Au sein de l'Union économique et monétaire, cela supposerait une transformation du rôle de la BCE et donc de modifier les traités qui définissent son statut ou, à défaut, de les transgresser, problème politique majeur aujourd'hui.

La faille de l'assouplissement quantitatif pratiqué depuis la crise de 2007 par les banques centrales est de croire ou de laisser croire que les banques ordinaires manquent de liquidités et que c'est là la raison du marasme économique⁶⁵. Or, c'est véritablement le manque de décisions d'investir, notamment dans la perspective d'une transition écologique, qui est le problème majeur.

Cela explique sans doute qu'une réflexion s'amorce au sujet de la possibilité d'infléchir la politique des banques centrales pour prendre en compte la crise écologique, notamment pour faciliter la limitation des émissions de gaz à effet de serre responsables du réchauffement climatique. Lors d'un séminaire consacré au financement de la transition énergétique, l'économiste Hubert Kempf a soumis à la discussion la proposition de « verdir la politique monétaire » des banques centrales dans l'objectif de rester en dessous de +2 °C en matière de réchauffement du climat, et cela selon deux modalités, par le biais du taux directeur ou bien par celui de la qualité des titres présentés par les banques pour obtenir un refinancement auprès des banques centrales⁶⁶.

L'action par le taux directeur signifierait de « moduler le taux d'intérêt directeur fixé à des fins de stabilisation de l'économie et appliquer à une banque ce taux corrigé d'une prime (positive ou négative) déterminée en fonction du degré moyen de risque climatique associé aux crédits que cette banque accorde à ses clients⁶⁷ ». Le problème à résoudre serait celui de la « note » climatique qu'il faudrait attribuer à la banque ordinaire ou aux crédits eux-mêmes qu'elle accorde. La note climatique synthétique d'une banque serait fonction du volume des crédits pondérés par leurs notes climatiques respectives. Au total, le taux directeur de la banque centrale aurait une composante qui serait fonction de l'objectif habituel de stabilité financière et une composante qui serait fonction de l'objectif climatique.

La seconde modalité du verdissement de la politique monétaire consisterait, selon Kempf, à n'accepter en contrepartie du refinancement des banques que des titres satisfaisant au critère de +2 °C maximum. Kempf écrit : « Quand la banque centrale accepte une contrepartie d'une banque commerciale, la banque centrale applique un écart de taux calculé sur la base de la notation "climat" de la contrepartie elle-même ou alternativement, sur la classe climat de la banque, fondée sur les notations climat des crédits qu'elle accorde à ses clients.⁶⁸ »

L'auteur ne cache pas les difficultés auxquelles ces changements se heurteraient ou les objections qu'ils soulèvent. Parmi les difficultés, il y a la possibilité pour les banques ordinaires de se procurer de la monnaie centrale sur le marché interbancaire. Il conviendrait donc de faire en sorte que tous les prêts que les banques s'accordent entre elles se fassent à un taux intégrant la prime climat positive ou négative. L'une des objections principales, ou l'une des raisons des réticences des banquiers centraux à procéder à un tel verdissement de la politique monétaire, est de voir celle-ci se sectoriser en fonction d'un objectif particulier, ici le climat. (Voir la déclaration du gouverneur de la Banque de France dans l'encadré « L'évolution des banques centrales face à la transition écologique »).

Cependant, en dépit de ces difficultés, le verdissement de la politique monétaire aurait, toujours selon Kempf, deux avantages. Le premier serait de faire entrer dans les mœurs et les pratiques la notation climat. « Le second avantage d'une politique monétaire pro-climat est

⁶⁴ Heyer, Lokiec et Méda, [2018], p. 223.

⁶⁵ Voir Monvoisin et Rochon [2018].

⁶⁶ Kempf [2018].

⁶⁷ Kempf [2018], p. 7.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 20.

plus sociétal que proprement économique : une telle politique accélèrera la prise en compte collective de l'urgence d'agir pour l'objectif 2° et contribuera à un changement de paradigme concernant les questions environnementales en général.⁶⁹ »

Au total, dans les propositions de type « Aglietta », de type « Grandjean » ou de type « Kempf »⁷⁰, les problèmes à surmonter sont assez voisins. Le plus immédiat peut-être est celui des canaux de transmission de la politique monétaire que l'on situe habituellement dans le taux d'intérêt, le taux de change et le crédit : 1) Comment l'action par le taux d'intérêt directeur peut-elle être efficace lorsqu'il est proche de zéro, voire en dessous de zéro en termes réels, avec quelle incidence sur l'ensemble des taux d'intérêt et sur l'activité et les prix ? 2) Quel serait l'impact d'une modification du taux d'intérêt directeur (intégrant une composante climat) sur le taux de change et donc sur le solde commercial extérieur, par le biais des prix, dans une situation de liberté de circulation des capitaux ? 3) Puisqu'une variation des taux d'intérêt provoque une variation des taux d'actualisation de la valeur des actifs réels pouvant servir de garantie aux crédits, ceux-ci peuvent être plus ou moins facilement accordés, avec des répercussions sur l'activité.

Ensuite, quelle structure institutionnelle délivrera et contrôlera les certificats de « bons crédits » pour de « bons investissements » ? Et ces certificats deviendront-ils de nouveaux produits financiers échangeables sur les marchés, titrisables, mélangeant « bons » et « mauvais » produits et donc potentiellement spéculatifs ? Autant de questions auxquelles les réponses sont moins techniques que politiques.

L'évolution des banques centrales face à la transition écologique

Après l'éclatement de la crise de 2007, les principales banques centrales dans le monde (Réserve fédérale états-unienne, Banque centrale européenne, Banque d'Angleterre, Banque du Japon) ont été obligées de réviser leurs dogmes monétaristes pour éviter un effondrement complet du système financier et, au-delà, du système économique. Elles ont notamment injecté des milliers de milliards de liquidités en pratiquant un « assouplissement monétaire » (*quantitative easing*) et abaissé leurs taux d'intérêt directeurs jusqu'à zéro ou presque. Cela fut pratiquement sans effet sur la pratique bancaire ordinaire mais cela évita l'effondrement général⁷¹. Comme le risque d'emballement du climat et d'épuisement des écosystèmes se révèle ouvertement au même moment que la crise financière, les banques centrales commencent à infléchir leur discours.

Le gouverneur de la Banque de France déclarait à la veille de l'ouverture de la COP 21 :

« Mais les autorités monétaires et prudentielles sont aujourd'hui concernées par trois grandes catégories de risques : les risques physiques directs, liés à l'augmentation de la fréquence et de l'ampleur des événements climatiques extrêmes, qui posent des questions de coûts d'assurance ; les risques induits de responsabilité, liés aux impacts financiers des demandes de compensation de la part de ceux qui subissent des dommages dus au changement climatique ; les risques macroéconomiques liés à la transition entre deux modèles productifs, qui peut entraîner des ajustements chaotiques dans les secteurs trop exposés au réchauffement ou non rentables dans le contexte de sa limitation. [...] La politique monétaire devra jouer son rôle d'accompagnement du rééquilibrage progressif des structures de prix, en ligne avec son mandat de maintien de la stabilité des prix. [...] Certains envisagent d'aller plus loin en utilisant l'outil de l'assouplissement quantitatif pour contribuer à financer la transition énergétique. Acheter des actifs verts, accorder un traitement favorable aux actifs verts éligibles au collatéral, ou bien mettre en place des facilités dédiées à long terme... Longue est la liste des possibilités éventuelles. Mais ne nous trompons pas sur la nature de la politique monétaire. Elle doit permettre d'atteindre des objectifs macroéconomiques, plutôt que des objectifs spécifiques liés à tel ou

⁶⁹ *Ibid.*, p. 25.

⁷⁰ Voir aussi Dipak Dasgupta et Jean-Charles Hourcade, « Nous n'avons pas à choisir entre croissance et climat », *Le Monde*, 24 septembre 2019 ; Christian Gollier et Jean-Charles Hourcade, « Le prix du carbone a une place centrale dans la transition environnementale », Débat dans *Le Monde*, 1^{er} et 2 décembre 2019.

⁷¹ Voir Les Économistes atterrés [2018].

tel secteur. L'hypothèse sous-jacente aux interventions directes de politique monétaire est qu'une banque centrale serait mieux équipée que des agents privés pour garantir une allocation efficace des ressources. Mais cet avantage des banques centrales en matière d'information est loin d'être certain. L'assouplissement quantitatif ne vise donc pas à promouvoir certains types d'actifs plutôt que d'autres, mais simplement à libérer les capacités de financement de l'économie.⁷² »

On le voit, en dépit d'une acceptation d'infléchir la politique monétaire des banques centrales en faveur de l'environnement, il n'est question ni de lui sacrifier l'objectif de stabilité des prix, ni de la cibler directement sur des objectifs précis. Cependant, cette prise de position est en décalage partiel avec la doctrine que la BCE a affichée dans la dernière période de crise. Lorsque la BCE a conçu les opérations de TLTRO III (*Targeted longer-term refinancing opérations*, opérations de refinancement à plus long terme), elle expliquait que « les TLTRO sont des opérations ciblées, car le montant que les banques peuvent emprunter est lié à leurs prêts aux sociétés non financières et aux ménages. De la même manière que TLTRO II, le taux d'intérêt à appliquer est lié aux caractéristiques des prêts des banques participantes. Plus le nombre de prêts que les banques participantes accordent aux sociétés non financières et aux ménages augmente (à l'exception des prêts aux ménages destinés à l'achat de logements), plus le taux d'intérêt de leurs emprunts TLTRO III devient intéressant.⁷³ »

Cela signifie que la BCE évoque maintenant la possibilité de ne plus séparer les objectifs de stabilité monétaire et de stabilité financière. Mais cette évolution se limite à prendre en compte les nouveaux risques qui pèseront sur le système financier à cause du dérèglement climatique. Il n'est pour l'instant pas question pour une banque centrale de jouer un rôle ni dans le financement, ni dans le refinancement de la transition écologique, elle doit rester « neutre⁷⁴ ». Au contraire, les interventions dans le cadre du Corporate Securities Purchase Programme ont indirectement profité surtout aux entreprises responsables de plus de la moitié des émissions de gaz à effet de serre : « Les achats d'obligations par la BCE montrent une forte préférence pour l'automobile. Cela apparaît clairement dans la liste des achats effectués par la Bundesbank allemande. L'investissement le plus fréquent de la BCE est lié à Daimler AG (producteur de Mercedes) et à BMW avec 15 achats chacun. Les obligations de Volkswagen arrivent à 7, tandis que le constructeur français Renault en a 3. [...] En outre, les trois grandes sociétés privées de distribution d'eau, Suez, Vivendi et Veolia, figurent en bonne place sur la liste des achats français.⁷⁵ »

Autrement dit, le fléchage du refinancement des banques par la Banque centrale européenne en fonction soit de la destination des prêts à l'économie réelle de manière générale, soit de leur qualité soutenable, n'est plus exclu sur le papier par les autorités de la BCE, mais plus le ciblage serait précis, plus il entrerait en contradiction avec le maintien d'une politique monétaire prioritairement, sinon exclusivement, centrée sur la stabilité des prix. Or, précisément, la transition écologique entraînera une modification de la structure des prix : plus les prix relatifs se modifieront, plus il sera difficile d'en maintenir le niveau absolu. Tel est le dilemme auquel les banques centrales sont aujourd'hui confrontées, qu'elles ne surmonteront pas tant qu'elles resteront accrochées aux dogmes de la priorité à la stabilité des prix et de leur « indépendance⁷⁶ ».

⁷² Villeroy de Galhau [2015].

⁷³ Banque centrale européenne (ECB) [2019].

⁷⁴ Matikainen, Campiglio et Zenghelis [2017].

⁷⁵ Corporate Europe Observatory [2016].

⁷⁶ Jeffers [2015] ; Abidi et Jeffers [2018] ; Plihon et Rigot [2018]. Le « dilemme » des banques centrales est suffisamment prégnant pour que Patrick Artus revienne là-dessus régulièrement, en donnant des signes changeants d'une chronique à l'autre : « Alerte aux taux bas », *Le Monde*, 7 et 8 avril 2019 ; « Le débat sur la théorie moderne monétaire enflamme les États-Unis », *Le Monde*, 19 et 20 mai 2019 ; « Le nouveau paradoxe du dollar », *Le Monde*, 23 et 24 juin 2019 ; « Les taux d'intérêt très bas soutiennent-ils la croissance économique ? », *Le Monde*, 28 et 29 juillet 2019 ; « Quand l'Europe remplace la Chine », *Le Monde*, 25 et 26 août 2019. Voir aussi Thomas Piketty, « La création monétaire peut-elle nous sauver ? », *Le Monde*, 7 et 8 juillet 2019, qui insiste sur le risque d'illusion monétaire si on ne met pas en place une imposition progressive sur les revenus et patrimoines et sur les émissions de carbone.

Une alternative, dite monnaie fiscale, à la politique monétaire néolibérale ?

Face à l'euro, monnaie unique sur laquelle les peuples n'ont jamais eu aucun contrôle, peut-on imaginer une monnaie qui, en fonction du rapport de force, permettrait soit de rester dans la zone euro mais en retrouvant des marges de manœuvre importantes pour arrêter les politiques d'austérité et amorcer des politiques de transformation sociale et écologique, soit de sortir de cette zone en limitant les dommages ? Dans cette optique, l'une des propositions, qui semble la plus précise est celle de la monnaie dite fiscale, présentée par Bruno Thérêt depuis plusieurs années, en référence au « circuit du Trésor » instauré en France après-guerre, et qu'il a réexprimée récemment avec Wojtek Kalinowski, puis reprise par Thomas Coutrot et Pierre Khalfa⁷⁷. Une idée voisine, dite des mini-bots, a été émise au sein du gouvernement italien au mois de juin 2019.

Il y a deux manières de comprendre la proposition de monnaie fiscale. Pour la première, il s'agirait de « la mise en circulation d'un instrument monétaire à l'échelle nationale, un "euro-drachme" parallèle mais restant lié à l'euro, et visant à compléter et non remplacer ce dernier⁷⁸ ». On aurait donc affaire à un mécanisme de création *ex nihilo* prévoyant le retour de cette monnaie par le biais du paiement de l'impôt par les citoyens. Mais il pourrait s'agir aussi pour un État d'émettre de nouveaux bons du Trésor, achetés par les agents non financiers (les ménages, car on voit mal les entreprises en panne d'investissement prêter à l'État pour qu'il investisse à leur place). Leur remboursement serait garanti par la puissance émettrice parce qu'ils seraient gagés sur les recettes fiscales supplémentaires engendrées par le surcroît d'activité économique impulsé par les dépenses publiques permises par cet emprunt d'État. D'où l'appellation de « monnaie fiscale » ou encore de « IOU » (*I owe you*, je vous dois), inspirée de l'expérience californienne des *registered warrants*⁷⁹ en 2009, qui pourrait être adaptée à l'une ou l'autre de ces figures.

Dans cette optique, l'État n'emprunte plus auprès des marchés ; la croissance de la dette publique peut être la même, son remboursement serait à terme exigible⁸⁰, mais elle n'est pas porteuse du même intérêt. S'il s'agit d'un appel à une épargne déjà constituée, elle ne provient pas d'un produit (ou revenu) global nouveau (lequel précisément doit en découler). Par définition, une nouvelle monnaie ne peut pas correspondre à de l'épargne *ex ante*, comme l'a montré Keynes. Et les libéraux ont très bien compris que cette épargne captée par le public n'est plus disponible pour le privé : c'est ce qu'ils appellent l'effet d'éviction qui peut être renforcé par la montée du taux d'intérêt une fois, disent-ils, qu'on a constaté la raréfaction de l'épargne disponible.

En échange de ces prêts citoyens, l'État émet des bons du Trésor nouveaux. Ce ne sont pas ces bons qui servent de moyens de paiement. Avec cette épargne récoltée en euros mise en réserve, l'État dépense en IOU : il investit et paie des salaires. Jusque-là, on est toujours dans la démarche de l'investissement public à la place de l'investissement privé. À supposer que l'un et l'autre aient le même impact dynamique, rien de plus, rien de moins que par rapport à une situation de non-crise. En cas de récession, et de déthésaurisation pour prêter à l'État, il y aura un effet multiplicateur. Les revenus supplémentaires qui vont être distribués engendreront un accroissement de consommation et d'épargne et stopperont les effets récessifs. Et le supplément d'épargne viendra équilibrer les investissements publics nouveaux

⁷⁷ Thérêt [2015] ; Thérêt, Kalinowski et Coutrot [2015] ; Coutrot et Khalfa [2015] ; Coutrot et Thérêt [2018]. Pour une discussion, voir : Harribey [2015] dont ce paragraphe est issu pour partie ; Sterdyniak [2018].

⁷⁸ Thérêt, Kalinowski et Coutrot [2015].

⁷⁹ http://www.sco.ca.gov/eo_registered_warrants_2009_faqs.html.

⁸⁰ C'est ce qui fait la différence entre la « monnaie fiscale » de Thérêt et le « Tax Credit Certificate (TCC, certificat de crédit d'impôt) de Bessone et Cataneo [2015], proposition reprise par Galand [2015].

réalisés⁸¹. Mais ce n'est possible que si l'injection de monnaie s'appuie sur un travail productif⁸².

Les recettes fiscales *supplémentaires* viendront après cette relance. Théret parle à juste titre de recettes fiscales anticipées. Mais parler de « monnaie fiscale » est ambigu. Ce n'est pas la fiscalité qui engendre une monnaie. Ce qui autorise l'injection de monnaie, c'est le travail productif qui va être suscité. Si de nouveaux bons du Trésor sont émis, ils vont aller aux épargnants qui ont prêté et qui vont les mettre dans leur coffre ou les consigner à la banque. Et les salaires supplémentaires que va verser l'État donneront lieu à une émission de nouveaux billets – « les petits billets » dit Théret – c'est-à-dire des salaires crédités sur les comptes des salariés-fonctionnaires, qui seront utilisés pour consommer, et se répandront ainsi dans la population.

Il s'ensuit que la puissance retrouvée de l'État ne consiste pas à d'abord emprunter auprès des citoyens. Elle consisterait, à notre sens, en la décision de retrouver le pouvoir d'injecter de la monnaie qui ne provienne pas de l'épargne canalisée par les institutions financières sur les marchés, ni de l'épargne directement prêtée par les épargnants (au demeurant, épargne qui est stockée dans les banques), mais qui résulterait d'une simple décision de celui qui possède le pouvoir « quasi divin » de créer. Par exemple, un QE à destination des investissements de transition. Mais pas un QE se résumant à racheter par la BCE ou la FED des bons dont veulent se débarrasser les banques, ce qui ne crée pas du tout de la monnaie, puisqu'il s'agit d'un refinancement (un refinancement... d'un financement qui n'a pas eu lieu...). Un QE qui consisterait à émettre de nouveaux bons, achetés par ceux (individus ou institutions) qui *anticiperont leur épargne future croissante*.

D'où le pari d'une nouvelle politique monétaire, que la société ne peut gagner que si les pouvoirs publics en définissent clairement la nature et le contenu, mais surtout pas en disant qu'il s'agirait d'une monnaie nouvelle alors qu'elle viendrait de la redirection de l'épargne existante. Donc, oui – au moins à titre temporaire – à une monnaie qui pourrait circuler en interne, pour toutes les transactions privées et publiques, convertible dans l'euro devenu monnaie commune et non plus unique. À condition de ne pas se voiler la face : cela revient purement et simplement à mettre tôt ou tard la banque centrale en position et en capacité d'être « prêteur en dernier ressort », pour les banques certes, mais de nouveau pour l'État, les collectivités locales, bref toutes les administrations publiques. D'ailleurs, l'expression « prêteur en dernier ressort » doit être comprise pour ces dernières comme « prêteur en premier ressort », car la différence entre les banques (privées ou publiques, cela ne change rien) et l'État, c'est que la banque centrale *refinance* les premières, alors que, pour l'État, il s'agit de ne pas écarter *a priori* la possibilité de le *financer*, en tablant sur sa capacité à faire produire de la valeur économique par ses salariés⁸³. Faire en sorte que la banque centrale soit celle de tous les acteurs économiques, privés comme publics, paraît préférable, dans une perspective de transition sociale, au choix de faire du Trésor public une banque centrale bis rétrécie, puisque ses bons ne seraient pas de la vraie monnaie.

C'est à cette condition que la monnaie retrouverait son statut d'institution sociale à part entière, au lieu d'être monopolisée par la soif d'accumulation privée. Mais le fait contradictoire (par rapport à son statut d'institution sociale) qu'elle soit un enjeu entre les

⁸¹ Sur cette relation entre investissement et épargne, qui est l'une des épines dans le pied des économistes et l'une des pommes de discorde entre néoclassiques et keynésiens, très souvent l'incompréhension vient du fait qu'on confond stock d'épargne et flux d'épargne. Quand Olivier Blanchard, dans « Les taux vont rester durablement bas », *Le Monde*, 21 juin 2019, dit qu'il y a, dans le monde, « excès d'épargne et manque d'investissement », il raisonne en termes de stock d'épargne, ce qui n'enlève rien au raisonnement keynésien qui fait du flux d'épargne une résultante du flux d'investissement.

⁸² Ce n'est pas un hasard si l'utopie des monnaies complémentaires est adoptée par à peu près tous les partisans du revenu d'existence qui ignorent la question de la valeur et du travail productif. Voir Harribey [2017-d].

⁸³ Voir le chapitre 3.

classes ne serait plus occulté. En effet, la maîtrise de la banque centrale est un enjeu dans la reproduction élargie du capital, mais, selon le rapport de force entre les classes, elle peut être amenée à (obligée de) tenir compte de ce qui compte pour la société. (Voir l'encadré « Discussion de la "monnaie complémentaire fiscale" »).

Discussion de la « monnaie complémentaire fiscale »

Les IOU désignent-ils un nouvel instrument de paiement interne à l'économie ou bien des bons souscrits par les épargnants mais qui, hors paiement de l'impôt, ne peuvent servir d'instrument de paiement, nécessitant donc un autre instrument pour cela ?

Création monétaire ou monnaie déjà existante ?

Si cette nouvelle monnaie était convertible à parité avec l'euro, celui-ci deviendrait simplement monnaie commune servant aux échanges internationaux et de monnaie d'épargne, le IOU étant réservé aux salaires versés par l'État et ensuite aux échanges internes au pays. Si c'est l'hypothèse des emprunts auprès des citoyens qui est retenue, l'État peut alors échapper à la mainmise des marchés financiers et à leurs diktats. « L'idée sous-jacente est que les recettes fiscales de demain (recettes fiscales anticipées) peuvent servir de garantie pour une *injection monétaire* aujourd'hui.⁸⁴ » Ainsi, « sa convertibilité au pair avec l'euro étant garantie, un tel dispositif s'apparente en fait à un prêt à court terme que les citoyen-ne-s accordent à leur gouvernement⁸⁵ ». Ou encore, ce IOU « permettrait de relever plusieurs défis de court terme : relancer l'économie locale, financer les services publics de base et réduire la dette de court terme ("dette flottante") en ne recourant plus aux marchés financiers pour la financer⁸⁶ ».

C'est ici que la discussion commence. D'où vient la monnaie prêtée à l'État si l'option retenue est celle des bons du Trésor, avant que l'État injecte un nouvel instrument de paiement ? Les prêteurs sont obligatoirement des épargnants. Comme ils ne sont pas des agents financiers, cette monnaie est tirée de leur épargne, donc d'une monnaie déjà émise en euros par le système bancaire, que les épargnants détiennent grâce à leur activité passée qui leur a procuré des revenus, et dont ils perdent ainsi – le temps du prêt – la disponibilité.

Concrètement, dans cette hypothèse, l'État, disposant d'une liquidité supplémentaire en euros mais qui est gelée, injecterait une liquidité nouvelle libellée en IOU. Une monnaie aurait remplacé une autre, *a priori* du même montant. L'avantage tiendrait au fait que cette monnaie, au lieu d'être éventuellement thésaurisée de manière stérile, deviendrait source de dynamique économique. Il est vrai qu'une déthésaurisation équivaut à une création de monnaie, mais on ne peut parler ici, de manière certaine, de véritable création, dans la mesure où on ne peut pas savoir si cette épargne confiée à l'État eût été autrement stérile ou bien si elle est redirigée vers lui au lieu de venir en contrepartie des investissements privés. Dans le premier cas, celui d'une déthésaurisation, il y a l'équivalent d'une injection de monnaie nouvelle. Dans le second cas, il n'y a pas d'injection de monnaie, l'une s'étant substituée à l'autre, par le fait de « renouer avec le fonctionnement d'un circuit du Trésor public mobilisant son crédit auprès des particuliers et des entreprises pour émettre des bons utilisables pour régler les dépenses publiques⁸⁷ ». Ce second cas pourrait équivaloir à une injection de monnaie si la vitesse de circulation des IOU était supérieure à celle des euros avant que ceux-ci ne soient retirés de la circulation. Faudrait-il pour cela créer un mécanisme de « monnaie fondante », au risque de retarder ou d'annihiler l'instauration de la confiance en elle et donc d'ajouter aux multiples fractures sociales celle qui séparerait les détenteurs de la « bonne » monnaie, l'euro, et ceux qui détiendraient l'autre ?

⁸⁴ *Ibid.*, souligné par nous, JMH.

⁸⁵ Coutrot et Khalfa [2015]

⁸⁶ Théret, Kalinowski et Coutrot [2015].

⁸⁷ Théret [2015].

Ces « titres de crédit public, billets ou bons du Trésor⁸⁸ », même s'ils ne sont pas de la monnaie supplémentaire, sont-ils de la vraie monnaie ? Il semble que subsiste une hésitation : Théret indique que « les États décideraient de récupérer le droit d'émettre de la monnaie au même titre que les banques ». Cependant, et « c'est le point décisif : une monnaie fiscale émise par un État membre, une drachme ou un escudo en euro par exemple, doit être aussi légitime et valorisée aux yeux de ses usagers que l'euro lui-même, la seule différence étant que la circulation de la monnaie nationale est restreinte à un territoire donné et n'a pas vocation à être épargnée.⁸⁹ » La monnaie dite fiscale ne possède donc pas tous les attributs d'une monnaie complète, instrument de production, de circulation, de paiement et d'épargne. Comment la faire jouir alors d'une confiance égale à celle de l'euro et éviter la fuite devant elle ?

On n'évitera pas la question de la maîtrise de la banque centrale

On comprend aisément que, dans l'esprit des auteurs de cette proposition, il s'agit de contourner les risques d'une sortie de la zone euro (notamment dévaluations à répétition tant que l'appareil productif n'est pas en mesure de répondre aux besoins de l'économie nationale, dette publique libellée en euros réévalués du fait de la dévaluation nationale). Bruno Théret précise que ce dispositif « [n'irait pas] contre les traités européens », mais pourrait nécessiter des « protocoles spéciaux adjoints aux traités en vigueur, du type de ceux existant déjà en grand nombre et fixant dans différents domaines des exceptions par rapport à la règle générale ou des règles spécifiques – hors du droit commun – pour divers États membres comme le Royaume-Uni, le Danemark, la Pologne, etc. » Il ajoute même : « Ce qui pourrait exiger l'organisation d'un référendum national mettant en jeu l'appartenance à la zone euro, voire à l'UE, sous condition d'un tel protocole, en suivant l'exemple du Danemark.⁹⁰ » On le voit, le problème de l'affrontement avec la coalition de classe capitaliste européenne se poserait inmanquablement à un moment ou un autre.

Derrière cette difficulté se loge la question de la politique monétaire. De nouveau, deux situations sont envisageables. Dans le cas de l'emprunt préalable auprès des épargnants, le chemin emprunté par le IOU va de la décision de l'État d'émettre celui-ci jusqu'au bilan de la banque centrale, via les épargnants et leurs banques. Comment se présente ce bilan ? À son passif, les réserves des banques n'ont pas varié (au bout de la double opération de crédit et de débit), celles du Trésor public ont augmenté. À son actif, les crédits à l'économie ont diminué, les crédits à l'État ont augmenté. Dans le même temps, le Trésor public a vu son compte augmenter en euros, mais il contracte des engagements du même montant en IOU à l'égard des épargnants. La quantité de monnaie en circulation parmi les agents économiques non financiers n'a pas varié, sauf à considérer de nouveau que la vitesse de circulation des IOU est désormais plus grande que celle des euros.

Ne peut-on pas craindre une difficulté dans le cas du IOU s'il ne se traduit pas par une véritable injection de monnaie supplémentaire ? La grande différence entre un emprunt public auprès du système bancaire et celui auprès des particuliers épargnants est que, dans le premier cas, le système bancaire peut⁹¹ injecter de la monnaie véritablement nouvelle par création, alors que, dans le second cas, la liquidité prêtée à l'État provient d'une épargne préalablement constituée. En d'autres termes, des IOU représentant des liquidités supplémentaires ne pourraient être injectés que s'ils étaient achetés par le système bancaire, ce qui suppose – et c'est là le nœud crucial – que la garantie du possible (re)financement par la banque centrale soit prévue et assurée. La monétisation des investissements publics courants au-delà des recettes fiscales courantes – avec donc un déficit public – ne peut plus être considérée comme taboue. Croire qu'il serait possible de contourner cette difficulté par des IOU en contrepartie d'euros retirés de la circulation serait un trompe-l'œil. Théret pense possible de restaurer un circuit du Trésor indépendant de la banque centrale nationale, parce qu'il n'aura pas besoin de se refinancer auprès d'elle. Certes, les bons qu'il émettrait seraient, par définition, sans intervention du système bancaire (banques et banques centrales) hormis le rôle de « véhicule » des flux de ce dernier. Mais, encore une fois, à ce stade, il n'y aura pas de monnaie nouvelle. La preuve en est que tout crédit n'étant pas création de monnaie, en l'occurrence, on ne peut pas à la fois dire que ce

⁸⁸ *Ibid.*

⁸⁹ *Ibid.*

⁹⁰ *Ibid.*

⁹¹ « Peut » car tout crédit n'est pas création de monnaie, alors que toute création se fait par crédit.

crédit va des individus à l'État (donc crédit non créateur de monnaie) et que l'État retrouve sa capacité de création de monnaie. En réalité, au stade de leur lancement (dans le cas où il y a d'abord appel à souscription), les IOU créés sont équivalents aux euros détruits. Pourquoi alors ne pas emprunter en euros auprès des épargnants, toujours donc sans passer par les marchés financiers, s'il s'agit seulement d'éviter ces derniers, et les *réintroduire aussitôt* en dépenses publiques, bien que cela ne résolve pas le problème majeur de la nécessité de la création de monnaie ?

On retrouve ici l'enseignement de quelques grands économistes de la monnaie, ayant compris d'une part que la monnaie était active dans l'économie, et d'autre part que tout développement économique (on supposera ici qu'il serait de qualité) exige une création monétaire. Autrement dit, la monnaie « fiscale complémentaire » ne pourrait jouer un véritable rôle que si elle était « supplémentaire » et pas seulement complémentaire, c'est-à-dire de substitution. Cela signifie que, dans une économie monétaire de production comme le capitalisme – mais ce serait vrai dans toute économie monétaire –, la monnaie n'est pas simplement un instrument de circulation des marchandises, elle est un instrument de production : elle est injectée dans le circuit économique lors des anticipations d'investissements par les capitalistes et lors des anticipations de besoins sociaux, c'est-à-dire d'investissements publics, par les administrations.

En résumé, quelle que soit la stratégie adoptée et les techniques utilisées, le contrôle démocratique de la banque centrale est décisif : pour que l'État puisse être « employeur en dernier ressort » et « investisseur en dernier ressort », la banque centrale doit pouvoir être à son égard « prêteur en dernier ressort ». Ensuite, la maîtrise politique et démocratique des banques est facilitée puisque la transition sociale et écologique devra se faire par un partage des richesses à l'échelle mondiale, dès lors que les banques centrales pourront être mobilisées pour faciliter les transferts de richesse monétaire.

Des investissements de transition

On évalue à environ 40 milliards d'euros les investissements qualifiés « climat » en France en 2018. Or, « pour atteindre la trajectoire des objectifs nationaux en matière de climat, il manque encore 10 à 30 milliards d'euros d'investissements annuels. [...] Cependant, le retard pris entre 2016 et 2018 représente des investissements manqués de 40 à 90 milliards d'euros. Pour rattraper ce retard entre 2019 et 2023 et couvrir les besoins initiaux, il faudrait investir entre 55 et 85 milliards d'euros par an.⁹² » Les deux tiers de ces investissements sont effectués par des agents privés (entreprises et ménages) qui se répartissent notamment ainsi : 14,5 milliards en faveur de l'efficacité énergétique, 5,9 milliards pour les énergies renouvelables, 9,2 milliards pour la construction et la conformité des infrastructures de transports et de réseaux. Mais sont comptés aussi 2,1 milliards, au titre de la réduction des gaz à effet de serre dans la rénovation du parc nucléaire, dans les procédés non énergétiques et dans la réduction des gaz à effet de serre autres que le CO₂. Ces investissements représentaient 8,5 % de la totalité des investissements en France en 2016.

Les auteurs du rapport à la Fondation Nicolas Hulot pour la nature et pour l'homme estiment un plan d'investissement à hauteur de 440 milliards d'euros par an pendant dix ans pour l'Union européenne, 312 milliards pour la zone euro et 65 milliards pour la France, soit environ 3 % des PIB⁹³.

Au niveau mondial, les besoins en infrastructures nouvelles sont évalués à 93 000 milliards de dollars entre 2015 et 2030. Pour faire face au réchauffement climatique et rester en dessous de +2 °C, une étude publiée par le Cired fait état d'un besoin d'investissement de « 6 780 milliards de dollars par an entre 2018 et 2035, c'est-à-dire environ 5,7 % du produit

⁹² Institut for Climate Economics (I4CE) [2018], p. 4.

⁹³ Carlier, Cohen, Grandjean, Martin et Ricard [2016], p. 3. Voir aussi Cohen et Grandjean [2017] ; Grandjean [2017].

mondial global projeté⁹⁴ ». Et les auteurs soulignent l'importance de la garantie publique des investissements privés pour réduire leurs risques et accroître l'effet de levier pour les investisseurs peu solides financièrement. La même idée de garantie publique est exprimée par Dipak Dasgupta et Jean-Charles Hourcade⁹⁵ qui arguent qu'il faut diriger l'épargne surabondante des pays riches vers les investissements bas carbone dans les pays en développement afin de relancer la « croissance inclusive », sans qu'il soit évoqué un instant le ralentissement nécessaire de l'activité dans les pays riches, ni même la pression exercée par leurs gouvernements en faveur des retraites par capitalisation, grandes incitatrices d'épargne.

Le climatologue Jean Jouzel et l'économiste Pierre Larrouturnou ont lancé en décembre 2017 un « Appel pour un pacte finance-climat européen », où l'on retrouve quelques-uns des principes précédents qui s'appliqueraient en transformant la Banque européenne d'investissement en Banque du développement durable, « chargée de fournir aux États membres des financements qui seront intégralement utilisés pour la transition énergétique⁹⁶ ». Une telle nouvelle politique monétaire devrait être associée à l'échelle européenne à l'établissement d'un réel budget de l'UE, dont 100 milliards d'euros par an seraient affectés à la lutte contre le réchauffement du climat.

Éric Heyer, Pascal Lokiec et Dominique Méda estiment nécessaire un « Grand plan d'investissement⁹⁷ » français à hauteur d'une cinquantaine de milliards d'euros par an pendant au moins la prochaine décennie pour permettre la transition énergétique et l'effort d'éducation. Dans une note de synthèse de l'OFCE, les auteurs pensent qu'un nouveau « mix » énergétique serait en mesure de créer 180 000 emplois supplémentaires en 2002 et 660 000 en 2050 par rapport à un scénario sans changement de tendance⁹⁸.

Les économistes post-keynésiens, notamment Hyman Minsky, ont développé l'idée que l'État pouvait intervenir en tant qu'« employeur en dernier ressort⁹⁹ » pour diminuer le chômage, donner un emploi à tous et répondre aux besoins sociaux. L'action positive du *Big Government*, selon l'expression de Minsky, en tant qu'employeur en dernier ressort, peut alors être reliée à celle du « prêteur en dernier ressort », afin de développer « une politique d'emploi public permanent¹⁰⁰ » dont l'une des dimensions pourrait être l'emploi pour répondre aux besoins écologiques. Cette stratégie politique est tout à fait cohérente avec l'idée que le travail effectué dans la sphère monétaire non marchande est productif de valeur économique dès lors que la société en a validé l'existence¹⁰¹, et avec la démarche consistant à repenser ensemble les finalités du travail, ses conditions, sa durée et donc le partage de ses fruits.

Dans cette optique, les investissements publics sont réhabilités et l'idée que des investissements de transition soient exclus du calcul des déficits budgétaires commence à faire son chemin. Elle pourrait même constituer, selon l'OFCE, une nouvelle « règle d'or qui exclut certains investissements publics, notamment dans le capital humain, des règles de consolidation budgétaire ». Il s'agirait d'une « vraie » règle qui serait « basée sur les dépenses nettes d'investissement », mais celles-ci ne se limiteraient pas aux dépenses en « actifs tangibles ». En effet, « les dépenses de fonctionnement, dans les domaines de l'éducation ou de la santé, par exemple, et les dépenses en capital immatériel sont elles aussi, au moins en

⁹⁴ Cired-GICF [2019]. L'OCDE évalue ce besoin d'investissement à 6 000 Mds \$ par an d'ici 2030 (cité par Julien Bouissou, *Le Monde*, 28 décembre 2019).

⁹⁵ Dipak Dasgupta et Jean-Charles Hourcade, « Nous n'avons pas à choisir entre croissance et climat », *Le Monde*, 24 septembre 2019.

⁹⁶ Jouzel et Larrouturnou [2017].

⁹⁷ Heyer, Lokiec et Méda [2018], p. 243.

⁹⁸ Saussay, Landa Rivera, Malliet et Reynès [2016].

⁹⁹ Minsky [2016]. Pour une présentation de ce livre, Harribey [2016-e].

¹⁰⁰ Godin et Lang [2018].

¹⁰¹ Voir le chapitre 3.

partie, créatrices de croissance¹⁰² ». Certes, on peut regretter ici l'attachement immuable à l'objectif de croissance économique en soi, et on préfère voir la transition comme l'accomplissement de la diminution des productions néfastes et du développement de celles qui seront bénéfiques. De ce point de vue, la réflexion d'une production de qualité dans les expériences locales est davantage prometteuse, bien que les monnaies locales ne soient pas vraiment des monnaies à part entière. (Voir l'encadré « Des monnaies locales complémentaires alternatives ? »). Quant au développement actuel des crypto-monnaies au cœur des tendances à la dérégulation systématique et au détachement vis-à-vis de tout cadre institutionnel, il ne peut être qu'aux antipodes des objectifs de financement d'une transition écologique. (Voir l'encadré « Les fausses monnaies ne chasseront pas les vraies »).

Des monnaies locales complémentaires alternatives ?

Depuis plusieurs décennies, et dans de nombreux pays, des expériences de monnaies locales, dites aussi complémentaires ou alternatives, sont menées dans le but explicite de favoriser des circuits d'échange locaux, de s'éloigner d'un mode de consommation extravagant et de retisser des liens sociaux que le capitalisme sauvage a dissous. Organisées dans un cadre associatif, elles sont aussi l'occasion de refonder des procédures démocratiques¹⁰³.

Plusieurs générations d'expériences se sont succédé et, aujourd'hui, ces monnaies sont presque toujours basées sur une convertibilité de 1 pour 1 avec la monnaie officielle (l'euro par exemple). Cela signifie que l'introduction d'un sol ou d'un eusko dans une communauté n'est pas une création monétaire, puisqu'elle se fait en échange de l'abandon d'un euro qui n'est plus utilisable. Autrement dit, autant les monnaies locales peuvent jouer un rôle dans la dynamisation du tissu associatif, autant elles ne sont pas en mesure de faire reculer la pauvreté ou de réduire les inégalités. Atteindre ces objectifs passe nécessairement par l'accès au travail, par la production de valeur ajoutée et/ou par la redistribution, mais même dans ce dernier cas, la création de valeur par du travail est indispensable. La question des monnaies locales est parfois liée à la problématique du revenu d'existence, mais c'est une illusion de croire que le versement d'un revenu, d'une somme monétaire, pourrait intervenir dans la société sans que quiconque ne travaille.

Dans quelques expériences de monnaies locales a été institué un mécanisme de « monnaie fondante » pour éviter que la monnaie dorme, c'est-à-dire soit thésaurisée, lui faisant perdre sa potentialité dynamique. Mais cela veut dire que l'on prive les utilisateurs de la possibilité de reporter dans le temps une décision d'achat ou d'investissement. Alors, la monnaie perd sa fonction intertemporelle et, en même temps, une partie de sa fonction d'échange entre individus. La possibilité de valider socialement les activités de production grâce à l'échange monétaire est donc amoindrie, sinon empêchée, car elle ne peut intervenir que dans un cadre institutionnel et politique global, soit à l'échelle d'une nation disposant d'une monnaie, soit d'un ensemble de nations disposant d'une monnaie commune.

Au total, absence de création monétaire, confusion entre monnaie et revenu engendré par le travail, validation sociale qui dépend en réalité de l'insertion dans une communauté politique plus large, sont des marqueurs pour comprendre que les monnaies locales complémentaires alternatives portent le nom de monnaie mais n'en sont pas à part entière, bien qu'elles puissent rendre certains services dans des micro-expériences.

Les fausses monnaies ne chasseront pas les vraies

On a appris au mois de juin 2019 que deux nouvelles « monnaies » allaient sans doute voir le jour. D'une part, le gouvernement italien a fait adopter par les députés une motion pour pouvoir créer des bons du Trésor d'un genre particulier, les « mini-bots », et, d'autre part, le patron de Facebook a

¹⁰² Ragot et Saraceno (coord.) [2016], p. 5, 15-17, 124-126.

¹⁰³ Pour une discussion voir Fare [2016], Blanc [2018], Beitone et Danglade [2017], Beitone [2019].

annoncé le lancement d'une crypto-monnaie, le libra. Deux questions méritent d'être examinées : s'agit-il vraiment de monnaies, sinon quel est l'avenir de ces objets mal identifiés ?

Les mini-bots : un subterfuge

Les mini-bots (*buoni ordinari del Tesoro*) seraient des bons du Trésor utilisés par l'État pour payer ses fournisseurs et créanciers intérieurs. En retour, ces derniers pourraient s'acquitter de leurs impôts avec ces titres de créances. Sous l'impulsion du conseiller de Matteo Salvini, l'économiste Claudio Borghi, président de la commission du budget de l'Assemblée nationale italienne, a suggéré cette option pour contourner l'obstacle de la sortie de l'euro.

Les mini-bots seraient donc des instruments de paiement qui éviteraient à l'État d'emprunter sur les marchés financiers. Mais les agents économiques non financiers (entreprises et ménages) ne seraient pas tenus de les accepter, d'autant qu'ils ne rapporteraient aucun intérêt. Premier signe qu'il ne s'agirait pas d'une vraie monnaie, puisqu'elle n'aurait pas de cours légal et qu'elle ne pourrait être échangée, ni sur le plan interne, ni sur le plan extérieur. Et cela quel que soit le support de ces mini-bots : papier ou écriture électronique. La célèbre loi de Gresham selon laquelle « la mauvaise monnaie chasse la bonne », parce que la première circule et que la seconde est thésaurisée, ne s'appliquerait donc pas puisque les mini-bots ne circuleraient pas.

Ce projet rappelle certaines expériences comme le « bon patacón » argentin en 2001 ou le « iou » (*I owe you*) californien en 2009. Il est également proche de la « monnaie fiscale » préconisée en France, notamment par Bruno Thérêt¹⁰⁴. Cette monnaie fiscale pourrait même, selon celui-ci, servir à payer les salaires des fonctionnaires. Or, la question de la convertibilité de ces bons est insurmontable : sans elle, il ne peut exister de système de paiement universel. De plus, dans le cas des mini-bots et dans celui de la monnaie dite fiscale, il n'y a aucune création de monnaie susceptible de financer, au plan macroéconomique, des investissements nouveaux. Soit l'État substitue une reconnaissance de dette à une autre, soit il capte un stock d'épargne disponible mais qui ne le sera plus pour autre chose.

On comprend l'intention de tous les promoteurs de ce type d'instruments : il s'agit de contourner la difficulté de monétiser des investissements publics courants au-delà des recettes fiscales courantes – avec donc un déficit public –. Mais des « mini-bots » ou des « iou » représentant de véritables liquidités supplémentaires ne pourraient être injectés que s'ils étaient achetés par le système bancaire, ce qui suppose – et c'est là le nœud crucial – que la garantie du refinancement des banques par la banque centrale soit prévue et assurée. De plus, la confiance en une monnaie est bâtie sur l'existence d'un système productif où le travail crée de la valeur. La nature de la dépense publique est donc cruciale. Le gouvernement italien ne sortira pas son pays de la crise par un subterfuge¹⁰⁵.

Les crypto-monnaies : du rêve libertarien à la croyance néo-hayekienne¹⁰⁶

Le fondateur de Facebook, Mark Zuckerberg, a annoncé le lancement de « sa » monnaie, le libra¹⁰⁷. Elle sera, dit-il, une crypto-monnaie utilisant la technique sécurisée de la blockchain, et adossée à un panier de monnaie et de valeurs considérées comme stables, comme des dollars, euros, livres et yens. Il suffira d'avoir une application dédiée pour payer sur Internet, sur des plateformes d'e-commerce ou tout simplement sur les messageries de Facebook (Instagram, Whatsapp, Messenger...). Encore faudra-t-il posséder des libras. Comment se les procurer ? En échange de vraies monnaies : dollars, euros... On retrouve l'une des difficultés vues à propos des mini-bots : les libras se substitueraient aux monnaies officielles et ne constitueraient pas un moyen de paiement

¹⁰⁴ Thérêt [2015] ; Coutrot et Thérêt [2018].

¹⁰⁵ Voir aussi Cayla [2019].

¹⁰⁶ Pour voir si un produit dérivé peut avoir une crypto-monnaie pour sous-jacent, voir l'Autorité des marchés financiers (AMF) [2019].

¹⁰⁷ « Livre Blanc du Libra », <https://libra.org/fr-FR/white-paper/#introduction>. On ne saura pas quel est l'inconscient des initiateurs du libra qui les a poussés à choisir ce mot, d'origine grecque, désignant une mesure de poids utilisée en Sicile et ayant donné en français le litre, et que l'on retrouve aussi en latin dans le sens de balance. Wikipedia donne une traduction d'une citation de Cicéron (*Tusculanae*, V) : « J'en appelle à la fameuse balance de Critolaüs, où il prétendait, que si d'un côté on mettait les bonnes qualités de l'âme, et de l'autre non seulement celles du corps, mais encore les autres biens étrangers, le premier côté emporterait le second, quand même on ajouterait à ce dernier la terre et les mers ». <https://fr.wiktionary.org/wiki/libra>.

supplémentaire. Aucune quantité de monnaie supplémentaire émise, aucune création monétaire. Afin de procurer une stabilité à cette crypto-monnaie, elle reposera sur la « réserve Libra », constituée d'actifs réels, tels que des titres d'État libellés dans des devises issues de banques centrales sûres. Bien entendu, les intérêts perçus sur les titres de la réserve serviront à couvrir les coûts de ce système et à rémunérer les actionnaires de la réserve.

Qui a intérêt à ce projet ? Évidemment, Facebook et tous les partenaires qui lui sont associés : Visa, Mastercard, Paypal, Stripe, Uber, Spotify, Vodafone, Booking.com... Afin de capter dans leurs filets le plus de clients possibles, sur lesquels ils prélèveront quantité de données et d'informations marchandisables, et qu'ils abreuveront de publicités juteuses.

La main sur le cœur, Facebook et ses partenaires créent une association à but non lucratif installée en Suisse, la « Libra Association », pour servir d'instance de gouvernance indépendante. Mais, Facebook garde la main en créant une filiale, Calibra, destinée à garantir la séparation des données sociales et des données financières. Qui plus est, le projet est présenté comme pouvant aider les pays en développement à trouver des financements de leurs investissements. « Le "libra" va transformer l'économie mondiale », nous annonce un commentateur « entrepreneur » car « il va dynamiser l'économie du savoir¹⁰⁸ ». Au motif que « la baisse parallèle du coût du traçage permet dorénavant de valoriser le moindre apport d'intelligence, stimulant ainsi la création, la recherche, l'enseignement, l'invention et l'innovation : l'économie sera dynamisée par la reconnaissance monétaire des microcontributions individuelles. » Comment une telle reconnaissance monétaire pourrait-elle s'opérer s'il n'y a pas de monnaie supplémentaire insérée dans l'économie ?

En réalité, le libra esquisse la mise en œuvre d'un projet libertarien, qui vise à contourner toute régulation étatique de la monnaie, pour l'abandonner entre des mains strictement privées. Déjà, au cours du XX^e siècle, Hayek avait théorisé la privatisation complète du système bancaire, en supprimant la banque centrale, pour laisser les banques privées se livrer une libre concurrence, le marché se chargeant de réguler l'ensemble¹⁰⁹.

Mais, si une véritable monnaie est une institution sociale à part entière, qui implique simultanément sa reconnaissance par une communauté politique, son adossement à un système productif de valeur et la confiance partagée des utilisateurs¹¹⁰, alors les crypto-monnaies, nées hors d'un tel triptyque, ne sont pas des monnaies. Ces systèmes parallèles poussent les contradictions de toute « monnaie complémentaire » à un point extrême.

Certes, le capitalisme est habile à imaginer en permanence des institutions aptes à contourner ou violer celles qui font la stabilité des sociétés. On ne peut donc tout prévoir de la capacité des sociétés à en contrôler les règles. Mais le moment n'est pas venu où les fausses monnaies chasseront les vraies¹¹¹.

Finalement, la mobilisation des instruments monétaires entre les mains des banques centrales pourrait prendre trois directions :

- contrôler les crédits pour des investissements privés accordés par les banques qui, pour accéder au refinancement auprès des banques centrales, devraient présenter des titres marquant la soutenabilité des investissements ;
- dans les programmes d'aides aux investissements de long terme (actuellement dénommés TLTRO III), possibilité de réguler le taux d'intérêt en fonction des objectifs conjoints de la qualité des emplois et des investissements ;

¹⁰⁸ Vincent Lorphelin, « Le "libra" va transformer l'économie mondiale », *Le Monde*, 20 juin 2019.

¹⁰⁹ Karin Becker, « Débattons enfin de la blockchain », *Le Monde*, 5 et 6 mai 2019 : « En cherchant à abolir la notion de "tiers de confiance", cette technologie permet à ses utilisateurs de s'affranchir des autorités étatiques et bancaires, et peut ainsi renverser le cadre idéologique des institutions politiques et juridiques.

¹¹⁰ Les Économistes atterrés, [2018].

¹¹¹ Contrairement à ce que pense Hellmouth Banner, *Journal du coin*, 22 juin 2019, <https://journalducoin.com/altcoins/tout-ce-que-le-projet-libra-nous-raconte-et-plus-important-tout-ce-qu'il-nous-cache>.

- garantir les emprunts que les collectivités publiques réalisent auprès des banques publiques d'investissement et possibilité pour les banques centrales, si nécessaire, de financer directement les investissements publics. (Voir l'encadré « Peut-on monétiser les déficits publics ? »).
-

Peut-on monétiser les déficits publics ?

Lorsque la crise financière de 2007 s'est déclenchée, puis répandue dans une grande partie du monde, les dettes publiques se sont envolées. Mais celles-ci ne sont pas la cause de la crise. C'est l'excès d'endettement privé et non pas public qui fut la source de l'instabilité financière. Mais le mistigri ayant été transmis à la sphère publique, celle-ci fut déclarée coupable, alors qu'elle était victime. Victime d'avoir dû endosser les dégâts financiers au moment où les recettes publiques avaient tendance à s'amenuiser parce que le maître-mot était l'allègement de la fiscalité sur les revenus élevés. Aussi, beaucoup d'États connurent une aggravation de leurs déficits, gonflant année après année leur dette publique.

Est-il concevable que la banque centrale puisse acheter des titres publics ? Si la banque centrale achète des titres au Trésor public, cela signifie une création de monnaie en contrepartie par exemple d'un investissement public, dont les retombées positives bénéficieront à la collectivité. Ce mécanisme est souvent appelé péjorativement « planche à billets », mais en occultant son effet dynamique, comme s'il n'y avait pas des forces de travail inemployées prêtes à répondre aux besoins de la collectivité, et aussi son impact en termes de réduction de la dette publique. Dans une telle situation, l'actif du bilan de la banque centrale grossit des titres achetés au Trésor public, pendant que son passif enregistre une augmentation de capital. Y a-t-il danger ? Pas le moins du monde puisqu'il s'agit de deux écritures purement comptables : la banque centrale n'a, en réalité, pas besoin de capital, puisqu'elle est seule émettrice de la monnaie ayant cours légal. N'y a-t-il alors aucune limite à cette extension du bilan d'une banque centrale ? La réponse est différente selon que le Trésor public est débiteur de la banque centrale de son pays ou non. Dans le cas de l'Union économique et monétaire, la Banque centrale européenne n'est pas la banque centrale d'un pays ; de ce fait les Trésors publics nationaux peuvent très bien être débiteurs vis-à-vis d'une banque centrale extérieure. C'est bien là la tenaille dans laquelle la construction européenne a enfermé les États qui se trouvent acculés à aller chercher des financements sur les marchés financiers.

Pour tourner cette difficulté, l'ancien président de l'Autorité de contrôle des marchés financiers britannique, Adair Turner a suggéré que les banques centrales échangent les titres de dette publique qu'elles possèdent contre des titres perpétuels et sans intérêt. Perpétuels car c'est aussi l'horizon normal des États. Sans intérêt parce que, comme le dit André Grjebine, il s'agit d'un « endettement de la main gauche auprès de la main droite¹¹² ».

Si l'on rapproche cette clarification de la thèse de Minsky sur l'État employeur en dernier ressort et de celle que nous soutenons sur la création de vraie valeur économique au sein de la sphère monétaire non marchande, ce qui était impensable devient pensable : l'anticipation des besoins collectifs faite démocratiquement exige que la banque centrale puisse être prêteur en dernier ressort pour les collectivités publiques. C'est un coup de force des néolibéraux d'avoir séparé la main gauche de la main droite.

Deux remarques peuvent être faites pour conclure. D'une part, la fiscalité écologique, le budget public et la monnaie sont des leviers politiques pour amorcer la transition écologique, mais celle-ci n'est pas qu'une question de financement, elle est avant tout une question d'orientation de la production vers la qualité et la durabilité, et donc des investissements et des filières énergétiques, en particulier pour faire en sorte que ces leviers soient des outils de

¹¹² Grjebine [2019], p. 110.

promotion et de préservation des biens publics et des biens communs¹¹³. La politique monétaire ne peut pas tout. Mais elle peut d'autant mieux que la monnaie est instituée comme bien commun.

D'autre part, la profondeur d'une stratégie de réorientation de la production se mesurera à l'aune de la cohérence entre la politique monétaire et la politique budgétaire, cohérence indispensable à la dynamisation des investissements publics au service de ces biens publics et communs et au service d'un emploi de qualité pour tous.

À ces conditions, le financement de la transition écologique et la transition elle-même cesseraient d'être une utopie inaccessible. Du même coup, l'Homme cesserait d'être étranger au monde qui l'entoure.

¹¹³ Coriat (sous la dir. de) [2015] ; Cornu, Orsi et Rochfeld (sous la dir. de) [2017].

Conclusion

Vers un socialisme écologique : une utopie réaliste ?

« Ce qui m'intéresse en ce moment, c'est d'échapper à la mécanique, de savoir si l'inévitable peut avoir une issue. »

Albert Camus, *L'étranger*, 1942, Paris, Gallimard, Folio, 2018, p. 163.

Que les choses soient bien claires. Ce livre n'annonce pas la fin du capitalisme, encore moins la fin de l'histoire ou l'Apocalypse dont le petit nom est aujourd'hui effondrement. Nous sommes également sceptiques quant à l'annonce d'Immanuel Wallerstein de la proximité de la disparition du capitalisme¹ ou de celle d'Anselm Jappe sur l'autodestruction du système², ou encore de l'effondrement entrevu par Robert Kurz³. Robert Boyer le dit de manière à la fois sérieuse et humoristique : « Le capitalisme est encore jeune, mais pas éternel⁴ ».

Notre livre essaie alors de montrer que le capitalisme est une voie sans issue *au regard de la satisfaction des besoins humains, de la justice, de la démocratie et du maintien d'une planète vivable*. En un mot, une impasse au bout de laquelle il ne peut y avoir émancipation des êtres humains dans un cadre de vie social juste et dans un cadre de vie naturel sain, équilibré et respectueux de toutes les espèces vivantes.

Tous les critères mobilisables convergent. Au niveau économique, la classe bourgeoise mondialisée ne réussit plus à engranger des profits à la hauteur espérée dans le secteur productif. Elle est donc contrainte (et surtout avide) de sauter le passage par la case productive pour compenser cette faiblesse de rentabilité en développant une machinerie financière dans laquelle les bulles doivent rapporter du cash le plus vite possible. Elle est aidée en cela, d'une part, par la politique des banques centrales qui pratiquent des taux d'intérêt négatifs ou quasiment négatifs depuis la crise financière de 2007-2008, et, d'autre part, par la politique des États, grands distributeurs d'allègements d'impôts pour les riches et les grandes entreprises. La boucle capitaliste néolibérale se referme alors : faible croissance de la productivité du travail source de la valeur, distorsion du partage de cette valeur au profit de la classe dominante, placements dans les titres d'État, lequel abandonne au privé nombre de secteurs publics, puis conditions sociales de la productivité du travail dégradées, et ainsi de suite...

Au niveau de l'organisation sociale et des modes de régulation de la société, un à un les acquis des luttes sociales sont remis en cause, en premier lieu le droit du travail et la protection sociale. S'installe alors une pression pour renvoyer à l'échelle individuelle la solution des problèmes collectifs tels que l'accès à l'éducation ou à la santé et la recherche désespérée d'un emploi. Dans les entreprises, et bien sûr surtout dans les grandes, la novlangue « gestion des ressources humaines » signifie dépréciation économique du travail vivant, et, de plus en plus, dévitalisation culturelle du travail vivant, jusqu'à faire perdre au travailleur son identité et son autonomie, et annihiler toute capacité et volonté de résistance.

Au niveau de la gestion du cadre de vie environnemental et de la préservation des équilibres naturels, la fuite en avant financière à l'œuvre depuis près d'un demi-siècle se porte

¹ Wallerstein [2013].

² Jappe [2017-a, 2017-b].

³ Kurz [2019].

⁴ Boyer [2019].

maintenant vers la question écologique. Les plus grands pollueurs jurent qu'ils dépolluent. Les plus gros dévoreurs d'énergie annoncent qu'ils se mettent à la diète. Les plus destructeurs de milieux naturels se dédouanent en « compensant ». Et, surtout, tous partent à l'assaut des nouveaux terrains de spéculation sur le climat, les ressources raréfiées, les connaissances brevetables et le génome des espèces vivantes.

Aux trois niveaux que nous venons d'indiquer, le capitalisme bute sur les contradictions que sa dynamique engendre. C'est notamment pour cela qu'il pourrait être sans issue de son propre point de vue. En premier lieu, l'accaparement des richesses par la classe dominante est une cause des surcapacités de production et de la surproduction, qui ne peuvent être compensées durablement par la prolifération de capital fictif. Ensuite, le capital ne propose rien d'autre aux travailleurs en bas de l'échelle des salaires et des conditions de travail qu'un modèle de précarité et de désagrégation des tissus collectifs. Enfin, la fuite en avant productiviste ne peut que rapprocher davantage l'humanité du moment où elle ne pourra plus faire rendre gorge à la nature. Ainsi, le rapport des hommes entre eux est inséparable du rapport de l'humanité à la nature.

Quelle trame avons-nous tissée pour mettre en évidence cette voie sans issue et éviter de sombrer dans le trou noir du capitalisme ? Sur le plan de l'analyse des contradictions de l'accumulation du capital génératrice des immenses dégâts sociaux et écologiques, ce sont essentiellement les concepts de Karl Marx qui nous ont aidé à faire le lien entre les rapports sociaux et les difficultés de l'accumulation, y compris celles tenant à l'épuisement de la planète. Pour le dire simplement, le capitalisme étant un système voué à la production et à l'accaparement de valeur monétaire, il se heurte à la difficulté, sinon à l'impossibilité, de faire produire toujours plus de valeur à une force de travail trop exploitée, sur une base matérielle raréfiée ou détruite. C'est la dictature de la « loi de la valeur » dont le mérite de l'expression revient à Marx et dont nous avons montré que la formulation tend à rassembler humanisme et naturalisme : le travail abstrait et la nature abstraite, rendus tels par la logique du capital, sont au fondement de la tentative de transformer toute richesse en valeur. Et, redisons-le pour éviter tout malentendu, ce choix théorique n'a rien à voir avec un alignement sur les positions du marxisme historique au XX^e siècle, qui ont toutes été malmenées ou démenties.

Sur le plan des bifurcations à opérer pour s'extraire de la nasse capitaliste, nous nous sommes borné à énoncer trois principes dont l'idée nous a été inspirée par Karl Polanyi et son célèbre avertissement de voir le travail, la terre et la monnaie transformés en marchandises, au risque de délitement de la société. Le premier de ces principes est de *réhabiliter* le travail, non pas pour faire travailler les individus le plus longtemps possible, bien au contraire, mais afin de lui redonner du sens et de la dignité. Beaucoup d'anthropologues et de psycho-sociologues du travail affirment aujourd'hui cette nécessité :

« Puisque la société moderne est malade de la domination du travail, c'est par un rétablissement du travail comme vecteur central de la vie en commun, non seulement de la vie sociale, mais de la culture elle-même, que la voie de l'émancipation peut être retrouvée. Il ne s'agit pas seulement d'assurer l'emploi pour tous ou de restaurer les droits liés au travail. Il s'agit, plus profondément, de créer les conditions sociales permettant au travail de se développer comme "travail vivant", c'est-à-dire comme source de développement individuel et vecteur de savoirs et de culture collectifs.⁵ »

Ce principe de la réhabilitation du travail vivant ne sort pas seulement d'un parti pris philosophique. Il naît de la lutte même des coursiers de Deliveroo contre le retour du contrat de louage de service qui prévalait au XIX^e siècle. Il s'exprime à la barre du procès intenté à France Telecom, coupable de harcèlement contre des salariés poussés au suicide. Il surgit dans les cris de révolte de chômeurs contre l'obligation de « traverser la rue » pour décrocher

⁵ Deranty [2011], p. 88.

un mauvais job de quatre sous. Il est sous-jacent au refus des travailleurs d'être voués à travailler toujours plus longtemps pour n'avoir à la fin de leur vie qu'une retraite de misère. Et on peut le deviner dans le cri de détresse de migrants en perdition dans la Méditerranée parce qu'ils étaient persuadés qu'ils pourraient trouver, dans une Europe pourtant barricadée, un emploi et des conditions vie meilleures.

Le deuxième principe est d'*instituer* le commun en tant que mode d'organisation et de gestion, construit et contrôlé démocratiquement, ainsi que les communs désignant les biens que la gestion commune élève à ce statut, y compris les biens et services publics. Dit simplement, le commun est ce que les humains *font* ensemble, les communs sont ce qu'ils *ont* ensemble. La portée de ce principe est de renouveler l'approche de la propriété dans deux directions. D'une part, la propriété privée est inséparable d'une temporalité courte : faire travailler le plus possible en extrayant le plus possible de matière de la nature pour produire du profit le plus vite possible. Le modèle absolu de la propriété privée est donc incompatible avec la soutenabilité sociale et écologique. D'autre part, la construction du (des) commun(s) ne peut se faire sans une nouvelle conception de la propriété qui permette l'instauration d'un « faisceau de droits ». On entre alors dans une temporalité longue, celle qui sied au progrès social, au bon usage de la nature et au respect des cycles naturels.

Le troisième principe pour quitter la voie sans issue du capitalisme et bifurquer est de *socialiser* la monnaie, c'est-à-dire d'ériger et de perpétuer celle-ci en bien commun. Non pas qu'elle pourrait exister sans cela, au contraire la monnaie n'existe que parce qu'elle est une institution sociale. Mais cette institution est, en tant que telle, fragile car constamment menacée d'être strictement cantonnée à sa fonction utilitaire permettant l'accumulation du capital. C'est l'occasion de rappeler que l'existence de la monnaie n'est pas réductible à l'avènement et à la suprématie du capitalisme. En un mot, le capitalisme exige une monnaie, mais la réciproque n'est pas vraie. La critique du capitalisme s'est trop souvent contentée d'une vision paresseuse et fausse assimilant monnaie et capitalisme. La monnaie dépasse le cadre capitaliste et on peut dire la même chose du marché. Il résulte de ce choix théorique une conséquence stratégique et politique de première importance : la sortie de la voie sans issue, c'est-à-dire le dépassement du capitalisme et de son impératif de profit à n'importe quelle condition, ne signifie pas la suppression de la monnaie et du marché. Déjà, les tentatives révolutionnaires avortées du XX^e siècle nous l'avaient appris. Aujourd'hui, théorie et expérience le confirment.

Réhabiliter le travail, instituer le commun et les communs, socialiser la monnaie constituent un ensemble non fragmentable. Nous avons suggéré qu'il s'agissait d'un programme de recherche et d'un programme stratégique de type polanyien. Nous ajoutons que cet ensemble est en cohérence avec la grille d'analyse de type marxien que nous avons utilisée dans la première partie de cet ouvrage. La passerelle établie ici entre Marx et Polanyi doit être vue indépendamment des multiples lectures qui sont faites de l'un et de l'autre dans la littérature spécialisée. Non pas parce que nous cultiverions le goût pour une originalité qui nous « distinguerait » plus que de raison, mais parce notre intention était de dégager des principes d'orientation, en l'occurrence de bifurcation orthogonale par rapport à la trajectoire capitaliste qui nous mène dans le mur. Associer le cadre d'analyse critique du capital de Marx, dont nous pensons qu'il reste aujourd'hui le plus pertinent, et la vision stratégique d'opposition à la transformation des biens communs en marchandises que Polanyi formule en quelques mots, nous paraît être le point de départ de la tâche d'un chercheur en sciences sociales. La mise en œuvre relèvera de la pratique sociale des classes en lutte.

La préservation des biens que l'on a institués en communs par une délibération et une décision communes est une condition essentielle de la soutenabilité sociale et écologique des modes de vie. Et elle se présente comme une figure de la solidarité intergénérationnelle, une figure de la durabilité des capacités de la société à se perpétuer :

« Dans une organisation économique de la société supérieure à la nôtre, le droit de propriété de certains individus sur le globe terrestre paraîtra aussi absurde que le droit de propriété d'un être humain sur un autre. Aucune société, aucun peuple ni même toutes les sociétés d'une époque prises ensemble ne sont propriétaire de la terre. Ils n'en sont que les possesseurs, les usufruitiers, et ils devront la léguer aux générations futures, après l'avoir améliorée en *boni patres familias* (bons pères de famille).⁶ »

Défricher de nouveaux chemins suppose d'y implanter des jalons au fur et à mesure qu'on les ouvre. S'agissant de la réhabilitation du travail, trois jalons paraissent essentiels. Celui de la répartition des fruits du travail, de la fameuse valeur ajoutée économique. Il est inséparable de l'interdiction de l'appropriation privée des conditions matérielles et culturelles de la vie⁷. Le deuxième jalon serait celui de l'ensemble des droits sociaux dont la vocation est de devenir universels, en termes de protection sociale, d'accès à la santé, à l'éducation et à la culture. Le troisième jalon de la réhabilitation du travail concernerait le sens et les finalités du travail qui se rapportent à l'orientation soutenable des modèles productifs et à la décision démocratique à leur sujet, associant travailleurs, usagers, responsables des entreprises et collectivités publiques. En ce qui concerne l'orientation des modèles productifs, nous insistons bien pour dire que, dans une phase de transition sociale et écologique, la « décroissance » ne peut être que doublement sélective : par types de production et pour certaines parties de la population. Cela renvoie à une double exigence normative : privilégier les productions « douces » socialement et écologiquement et de qualité ; et garantir la justice sociale. Nous avons suffisamment répété qu'il était possible de construire une *économie économe et solidaire* pour que le lecteur soit convaincu de notre attachement à dépasser le capitalisme et le productivisme qui lui est inhérent. Et que cela était possible sans s'abandonner aux mirages de l'effondrement imminent et aux illusions de la décroissance immédiate de tout et pour tous. Bien entendu, la discussion se poursuivra dans la société sur ces sujets complexes et sensibles et nous nous y soumettons.

Le premier ancrage pour instituer les communs serait de rendre, par la loi, inappropriables l'ensemble des ressources naturelles décisives pour la vie humaine, c'est-à-dire, par exemple, de façon à empêcher que soient versés des dividendes sur la distribution de l'eau ; rendre aussi non marchandisables tous les services collectifs essentiels à une bonne vie sociale. Nous avons considéré dans le chapitre 5 que l'opposition entre ce qui relevait du public, du collectif et du commun n'avait pas lieu d'être, car il n'existe pas de mode unique de régulation de la société ; il faut donc voir ces différents domaines comme complémentaires. C'est ainsi qu'aucun d'entre eux ne peut gérer à lui seul la totalité sociale. Par exemple, un système de Sécurité sociale ne relève pas d'une gestion par des petites communautés, il requiert une intervention publique à une échelle plus vaste. C'est la raison pour laquelle nous avons beaucoup insisté sur l'importance d'une clarification théorique du concept de travail productif dans la sphère monétaire non marchande, aux antipodes de la conception libérale et de la conception du marxisme traditionnel.

Sortir la monnaie de l'enfermement néolibéral passera par la socialisation des banques, le développement d'une banque publique d'investissement de transition, la gouvernance démocratique de la banque centrale dont la politique doit être orientée vers la stabilité financière mais aussi, et de plus en plus, vers la facilitation de la transition sociale et écologique.

L'objet de ce livre n'est pas de discuter de la planification pour mettre en cohérence sur le moyen et long terme les objectifs de transition, mais on doit tout de même dire que la

⁶ Marx [1968 (1894)], p. 1385-1386. Maximilien Rubel note dans son édition du *Capital*, Livre III, que cette idée des bons pères de famille a sans doute été inspirée à Marx par Proudhon et Baudeau.

⁷ Voir ci-dessus le prologue de la deuxième partie.

critique du marché capitaliste pour coordonner les activités qu'il ne peut administrer parce qu'elles ne relèvent pas, et ne doivent pas relever, de l'espace de valorisation du capital, ne signifie pas que le marché ne soit pas une institution de coordination et d'allocation des activités privées qui subsisteront avec la division du travail. De ce fait, le débat de l'entre-deux-guerres entre, d'un côté, Oscar Lange et, de l'autre, Ludwig von Mises et Friedrich von Hayek n'est pas caduc pour savoir si le socialisme pouvait ou non se passer du marché. Aussi, nous ne pensons pas que le gigantesque développement de l'informatique et des ordinateurs puisse donner la possibilité de rentrer la quasi-infinité des relations humaines, même répertoriées dans un super-big data, dans des algorithmes. La planification nécessaire sera un outil politique avant d'être technique. Nous ne partageons pas l'optimisme de Cédric Durand et Razmig Keucheyan, même placé sous le patronage d'Engels : « il faut aujourd'hui prendre au sérieux l'hypothèse selon laquelle Google, SAP ou Alibaba préfigurent une organisation économique postcapitaliste⁸ ». Si cela devenait le cas, Google ne serait plus Google. Et, au moins sur ce point, nous rejoignons Postone quand il écrit qu'« il n'est plus convaincant de prétendre que le socialisme constitue la réponse aux problèmes du capitalisme quand ce que l'on entend par là n'est que l'introduction de la planification centralisée et de la propriété d'État.⁹ » La mise en chantier d'une discussion démocratique sur le sens de la propriété à l'occasion de la définition des biens publics et communs vise à dépasser cette aporie.

Puisque nous sommes, après vingt ans d'intense propagande idéologique à propos de la « fin de l'histoire », sur le point de voir réintroduite la discussion politique de l'idée socialiste, en provenance même des États-Unis, sans qu'il soit encore possible de lui donner un contenu détaillé, nous pouvons nous ranger derrière le projet d'un socialisme écologique¹⁰. Dans ce projet, la démocratie est une condition essentielle, d'une part pour subordonner l'économie au pouvoir de la société, d'autre part pour soumettre l'État au contrôle social. Le pari est que le processus de démocratisation de l'ensemble de la société réussira à modifier la structure de classes qui reste bâtie sur le pouvoir économique associé à la propriété privée des moyens de production. La question de la propriété, celle de la gestion sociale et démocratique des entreprises et celle du partage des richesses produites et naturelles entre tous les humains sont inséparables. L'avenir dira s'il faut un autre mot que socialisme pour l'incarner. Ce n'est d'ailleurs pas certain : la démocratie est loin d'être parfaite, on n'invente pas un nouveau mot pour cette raison, on essaie de la régénérer ; le socialisme historique a complètement failli, il reste à le refonder pour en faire une utopie réaliste, loin du trou noir...

30 novembre 2019

⁸ Durand et Keucheyan [2019], p. 95. On lira la chronique de Stéphane Foucart, « De la nécessité de réguler les algorithmes », *Le Monde*, 23 et 24 juin 2019, qui donne plusieurs exemples de manipulations des données par les firmes les possédant.

⁹ Postone [2003 (2000)], p. 23.

¹⁰ Pour une discussion sur l'écossocialisme et ses racines, voir Löwy [2011] ; Audier [2017, 2019].

Bibliographie

- Abidi Asma et Jeffers Esther [2018], « La gouvernance des banques à l'épreuve de la crise : comment concilier intérêt général et intérêts des parties prenantes ? », *Revue d'économie financière*, n° 130, 2, p. 277-287.
- Acosta Alberto [2014], *Le Buen vivir, Pour imaginer d'autres mondes*, Paris, Éd. Utopia.
- Adda Jacques [2019], « Dix ans de détente quantitative », *Alternatives économiques*, 1^{er} janvier, <https://www.alternatives-economiques.fr/dix-ans-de-detente-quantitative/00087573>.
- Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) [2012], « Guide de l'anti-greenwashing », http://antigreenwashing.ademe.fr/sites/default/files/docs/ADEME_GREENWASHING_GUIDE.pdf.
- Aglietta Michel [2016], en collaboration avec Pepita Ould Ahmed et Jean-François Ponsot, *La monnaie entre dettes et souveraineté*, Paris, Odile Jacob.
- Aglietta Michel (sous la dir. de) [2019], *Capitalisme, Le temps des ruptures*, Paris, Odile Jacob.
- Aglietta Michel, Espagne Étienne, Perissin Fabert Baptiste [2015], « Une proposition pour financer l'investissement bas carbone en Europe », France stratégie, note d'analyse n° 24, 16 février, http://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/bat_notes_danalyse_n24_francais_12_mars_17h_45.pdf.
- Aglietta Michel et Orléan André [1982], *La violence de la monnaie*, Paris, PUF.
- Aglietta Michel et Orléan André [1998], *La monnaie souveraine*, Paris, Odile Jacob.
- Aglietta Michel et Orléan André [2002], *La monnaie entre violence et confiance*, Paris, Odile Jacob..
- Aguiton Christophe, Azam Geneviève, Peredo Élisabeth et Solon Pablo [2017], *Le monde qui émerge, Les alternatives qui peuvent tout changer*, Paris, Les Liens qui libèrent.
- Alaluf Mateo et Zamora Daniel (dir.), avec Ackerman Seth et Harribey Jean-Marie [2016], *Contre l'allocation universelle*, Montréal, Lux Éditeur.
- Altvater Elmar [1992], *Die Zukunft des Marktes. Ein Essay über die Regulation von Geld und Natur nach dem Scheitern des "real existierenden Sozialismus"*, Münster, Westfälisches Dampfboot.
- Altvater Elmar [2007], « A marxist ecological economics », *Monthly Review*, vol. 58, n° 8, p. 55-64.
- Amin Samir [2013], *La loi de la valeur mondialisée*, Édition augmentée, Paris, Le Temps des cerises/Delga.
- Amin Samir [2019], « La transformation des valeurs en prix de production, À partir des travaux de Vincent Laure van Bambeke », mis en ligne en juillet, http://laure.van.bambeke.free.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=9&Itemid=15
- Arendt Hannah [1961], *Condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy.
- Ariès Paul [2005], *Décroissance ou barbarie*, Paris, Éd. Golias.
- Aristote [1993], *Les Politiques*, Paris, GF-Flammarion, 2^e éd.
- Arntz Melanie, Gregory Terry and Zierahn Ulrich [2016], « The risk of automation for jobs in OECD countries, A comparative analysis », OECD, <https://www.ifuturo.org/sites/default/files/docs/automation.pdf>.
- Artous Antoine [2013], « Jean-Marie Harribey, la "sphère non marchande" et la théorie de Marx », *Contretemps*, 8 décembre, <https://www.contretemps.eu/jean-marie-harribey-la-sphere-non-marchande-et-la-theorie-de-la-valeur-de-marx>.
- Artous Antoine [2014], « À nouveau sur J.-M. Harribey, la "sphère non marchande" et la théorie de la valeur de Marx », 19 mars, <https://www.contretemps.eu/a-nouveau-sur-j-m-harribey-la-sphere-non-marchande-et-la-theorie-de-la-valeur-de-marx>.
- Artus Patrick [2002], « Karl Marx is back », *Flash*, n° 2002-4, 4 janvier, <http://hussonet.free.fr/marx2fr.pdf>.
- Artus Patrick [2010], « Une lecture marxiste de la crise », *Flash Économie*, n° 02, 6 janvier, http://breche.ch/Ecran/NatixisCrise01_10.pdf.
- Artus Patrick [2018-a], « La dynamique du capitalisme est aujourd'hui bien celle qu'avait prévue Marx », *Flash Économie*, n° 130, 2 février, <https://research.natixis.com/GlobalResearchWeb/Main/GlobalResearch/GetDocument/YTzpol-D5dwbkDmrdD2eGQ==>
- Artus Patrick [2018-b], « Malheureusement, la transition énergétique nécessitera un prix du carbone encore plus élevé en France et en Europe », *Flash Économie*, n° 1324, 21 novembre, <http://tankona.free.fr/flas181324.pdf>.
- Artus Patrick [2019], « Le capitalisme a été à la hauteur de ce qu'on attendait de lui », Propos recueillis par Daniel Fortin, *Les Échos*, 29 août, <https://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/patrick-artus-le-capitalisme-a-ete-a-la-hauteur-de-ce-quon-attendait-de-lui-1127262>.
- Askenazy Philippe [2016], *Tous rentiers ! Pour une autre répartition des richesses*, Paris, Odile Jacob.
- Assemblée nationale [2015], « La prise en compte des nouveaux indicateurs de richesse dans la définition des politiques publiques », Rapport d'Éva Sas, <http://www.assemblee-nationale.fr/14/rapports/r2505.asp>.

- Attac [2017] (Harribey Jean-Marie, Husson Michel, Jeffers Esther, Lemaire Frédéric et Plihon Dominique) *Par ici la sortie, Cette crise qui n'en finit pas*, Paris, Les Liens qui libèrent.
- Attac et Fondation Copernic [2018] (Harribey Jean-Marie, Khalfa Pierre et Trouvé Aurélie, coord.), *L'imposture Macron, Un business model au service des puissants*, Paris, Les Liens qui libèrent.
- Audier Serge [2012], *Néolibéralisme(s) : une archéologie intellectuelle*, Paris, Bernard Grasset.
- Audier Serge [2017], *La société écologique et ses ennemis, Pour une histoire alternative de l'émancipation*, Paris, La Découverte.
- Audier Serge [2019], *L'âge productiviste, Hégémonie prométhéenne, brèches et alternatives écologiques*, Paris, La Découverte.
- Autorité des marchés financiers (AMF) [2019], « Analyse sur la qualification juridique des produits dérivés sur crypto-monnaies », <http://thejournalofregulation.com/media/assets/analyse-sur-la-qualification-juridique-des-produits-derives-sur-crypto-monnaies.pdf>.
- Auvray Tristan, Dallery Thomas et Rigot Sandra [2018], « Pour une entreprise défianciarisée », *Les Possibles*, n° 17, Été, <https://france.attac.org/nos-publications/les-possibles/numero-17-ete-2018/dossier/article/105-pour-une-entreprise-defianciariee>.
- Ayres Robert U. [2001], « The minimum complexity of endogenous growth model : The role of physical resource flows », *Energy, The International Journal*, 26, p. 817-838.
- Azam Geneviève [2019], *Lettre à la Terre, Et la Terre répond*, Paris, Seuil, collection Anthropocène.
- Azam Geneviève et Valon Françoise [2016], *Simone Weil ou l'expérience de la nécessité*, Noisy-en-Campagne, Le Passager clandestin.
- Babet Charline [2017], « Comment ont évolué les métiers en France depuis 30 ans ? Forte progression des métiers du tertiaire et des métiers les plus qualifiés », DARES, *Analyses*, n° 003, janvier, <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2017-003.pdf>.
- Bachet Daniel [2007], *Les fondements de l'entreprise, Construire une alternative à la domination financière*, Paris, Les Éditions de l'Atelier.
- Bachet Daniel [2018], « Sortir de l'entreprise capitaliste : Travail, pouvoir et normes comptables », *Les Possibles*, n° 17, Été, <https://france.attac.org/nos-publications/les-possibles/numero-17-ete-2018/dossier/article/102-sortir-de-l-entreprise-capitaliste>.
- Banque centrale européenne (ECB) [2019], « Targeted longer-term refinancing opérations (TLTROs) », <https://www.ecb.europa.eu/mopo/implement/omo/tltro/html/index.en.html>.
- Bauwens Michel and Niaros Vasilis [2016], « Value in the commons economy : Developments in open and contributory value accounting », Heinrich Böll Stiftung, http://confrontations.org/wp-content/uploads/2016/12/1.Value-in-the-Commons-Economy_M.-Bauwens.pdf.
- Beitone Alain [2019], « Les monnaies alternatives ? Mais alternatives à quoi ? », *Les Possibles*, n° 20, Printemps, <https://france.attac.org/nos-publications/les-possibles/numero-20-printemps-2019/debats/article/les-monnaies-alternatives-mais-alternatives-a-quoi>.
- Beitone Alain et Danglade Nicolas [2017], « Les monnaies locales entre repli communautaire et libéralisme économique », *Les Possibles*, n° 14, Été, <https://france.attac.org/nos-publications/les-possibles/numero-14-ete-2017/debats/article/les-monnaies-locales-entre-repli-communautaire-et-liberalisme-economique>.
- Beitone Alain et Rodrigues Christophe [2017], *Économie monétaire, Théories et politiques*, Paris, Armand Colin.
- Bensaïd Daniel [2006], « Travaux, blessures et abus de mémoire (Fragments mécréants, suite...) », Éditions lignes, 3, n° 21, p. 9-49, <https://www.cairn.info/revue-lignes-2006-3-page-9.htm>.
- Bensaïd Daniel [2007], *Les dépossédés, Karl Marx, les voleurs de bois et le droit des pauvres*, Paris, La Fabrique.
- Benton Ted [1992], « Marxisme et limites naturelles », *Actuel Marx*, n° 12, Second semestre, p. 59-95.
- Berr Éric, Monvoisin Virginie et Ponsot Jean-François (sous la dir. de) [2018], *L'économie post-keynésienne, Histoire, théories et politiques*, Préface de James K. Galbraith, Postface d'Alain Parguez, Paris, Seuil.
- Bessone Boggio et Cataneo Marco [2015], « Tax Credit Certificates to End of Greek Euro-Stalemate », 23 mars, <http://www.economonitor.com/blog/2015/03/tax-credit-certificates-to-end-the-greek-euro-stalemate>.
- Bidet Jacques [2002], « L'activité non marchande produit de la richesse, non du revenu. Note à propos d'une thèse de Jean-Marie Harribey », <http://harribey.u-bordeaux4.fr/travaux/valeur/debat-bidet.pdf>.
- Bidet Jacques [2016], *Marx et la Loi travail, Le corps biopolitique du Capital*, Paris, Éditions sociales.
- Bidet Jacques [2014], « Misère de la philosophie marxiste : Moishe Postone lecteur du *Capital* », *Période*, 20 novembre, <http://revueperiode.net/misere-dans-la-philosophie-marxiste-moishe-postone-lecteur-du-capital>.
- Bidet Jacques [2018], « *Eux et nous* ? Une alternative au populisme de gauche », Paris, Éd. Kimé.
- Blanc Jérôme [2018], *Les monnaies alternatives*, Paris, La Découverte, Repères.
- Bonneuil Christophe et Fressoz Jean-Baptiste [2013], *L'événement anthropocène, La Terre, l'histoire et nous*, Paris, Seuil.

Borgy Vladimir, Carnot Nicolas et Quéma Émilie [2004], « Retour sur les gains de productivité aux États-Unis », *Économie et prévision*, 5, n° 166, p. 117-125, <https://www.cairn.info/revue-economie-et-prevision-2004-5-page-117.htm>.

Borrits Benoît [2018], *Au-delà de la propriété, Pour une économie des communs*, Préface de Pierre Dardot, Paris, La Découverte.

Bouleau Nicolas [2018], *Le mensonge de la finance, Les mathématiques, le signal-prix et la planète*, Paris, Éd. de l'Atelier.

Bourdieu Pierre [1980], *Le sens pratique*, Paris, Éd. de Minuit.

Bourdieu Pierre [1981], *Questions de sociologie*, Paris, Éd. de Minuit.

Boyer Robert [2019], « Le capitalisme est encore jeune, mais pas éternel », Entretien avec Christian Chavagneux, *Alternatives économiques*, n° 393, Septembre.

Broca Sébastien [2016], « Les communs contre la propriété, Enjeux d'une proposition trompeuse », *Sociologies*, <https://journals.openedition.org/sociologies/5662>.

Bruyère Mireille [2018], *L'insoutenable productivité du travail*, Lormont, Le Bord de l'eau.

Brynjolfsson Erik and McAfee Andrew [2014], *The second machine age, Work, progress and prosperity in a time of brilliant technologies*, W.W. Norton.

Brzeski Carsten and Fechner Inga [2018], « Germany's digital Scoreboard, Still in "Neuland" or catching up ? », juillet, https://think.ing.com/uploads/reports/Germanys_Digital_Scoreboard_2.pdf.

Burkett Paul [1999], *Marx and Nature, A red and green perspective*, New York, St. Martin's Press.

Burkett Paul [2006], *Marxism and ecological economics, toward a red and green political economy*, Boston, Brill.

Cabannes Michel [2015], *La gauche à l'épreuve du néolibéralisme*, Lormont, Le Bord de l'eau.

Calame Claude [2010], *Prométhée généticien, Profits techniques et usages de métaphores*, Paris, Les Belles Lettres.

Caminel Thierry, Frémeaux Philippe, Giraud Gaël, Lalucq Aurore et Roman Philippe [2014], *Produire plus, polluer moins : l'impossible découplage ?*, Paris, Les Petits matins, Institut Veblen pour les réformes économiques.

Campagne Armel [2017], *Le capitalocène, Aux racines historiques du dérèglement climatique*, Préface de Christophe Bonneuil, Paris, Éd. Divergences.

Canfin Pascal et Grandjean Alain [2015], « Mobiliser les financements pour le climat. Une feuille de route pour financer une économie décarbonée », Rapport, Juin, La Documentation française, <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/154000402>.

Canfin Pascal, Grandjean Alain et Mestrallet Gérard [2016], « Propositions pour des prix du carbone alignés avec l'accord de Paris », Juillet, <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/Rapport%20Canfin%20Grandjean%20Mestrallet.pdf>.

Cardon Dominique [2019], *Culture numérique*, Paris, Presses de Sciences Po.

Carlier François, Cohen Marion, Grandjean Alain, Martini Mireille et Ricard Xavier [2016], « Une proposition clé pour financer la transition écologique et sociale, Mettre la création monétaire au service de l'avenir », Fondation Nicolas Hulot pour la nature et pour l'homme, Mai, <http://www.fondation-nature-homme.org/sites/default/files/publications/etude-creation-monetaire-transition-ecologique.pdf>.

Carré Emmanuel et Le Héron Edwin [2018], « La politique monétaire post-keynésienne », dans Berr Éric, Monvoisin Virginie et Ponsot Jean-François (sous la dir. de) [2018], *L'économie post-keynésienne, Histoire, théories et politiques*, Paris, Seuil, p. 373-393.

Castel Robert [2012], « Salariat ou revenu d'existence ? Lecture critique d'André Gorz », *La Vie des idées*, octobre, <http://www.laviedesidees.fr/salariat-ou-revenu-d-existence.html>.

Castoriadis Cornelius [1996], *La montée de l'insignifiance, Les carrefours du labyrinthe IV*, Paris, Seuil.

Cayla David [2019], « "Minibots" : La monnaie parallèle de Salvini peut-elle remplacer l'euro ? », Entretien réalisé par Étienne Campion, *Le Figaro*, 10 juin, <http://www.lefigaro.fr/vox/politique/minibots-la-monnaie-parallele-de-salvini-peut-elle-remplacer-l-euro-20190610>.

Centre d'analyse stratégique (CAS) [2009], *La valeur tutélaire du carbone. Exercices de modélisations et contributions*, Rapport de la commission présidée par Alain Quinet, La Documentation française, <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/094000195/0000.pdf>.

Centre international de recherche sur l'environnement et le développement (CIRED) et Group of initiatives for climate finance (GICF) [2019], « A climate finance initiative, To achieve the Paris Agreement and strengthen sustainable development », http://www2.centre-cired.fr/IMG/pdf/rapport_gicf.pdf.

Cette Gilbert et Julien de Pommerol Ombeline [2018], « Dromadaire ou chameau ? À propos de la troisième révolution industrielle », *Futuribles*, n° 422, Janvier-février, p. 7-8, <https://www.futuribles.com/fr/revue/422/dromadaire-ou-chameau-a-propos-de-la-troisieme-rev>.

Chamayou Grégoire [2018], *La société ingouvernable : une généalogie du libéralisme autoritaire*, Paris, La Fabrique.

Chanteau Jean-Pierre, Coriat Benjamin, Labrousse Agnès et Orsi Fabienne [2013], « Autour d'Ostrom : communs, droits de propriété et institutionnalisme méthodologique », *Revue de la régulation*, n° 14, 2^e semestre, <http://regulation.revues.org/10287>.

Charbonnier Pierre [2019], « Splendeurs et misères de la collapsologie », *Revue du Crieur*, 2, n° 13, <https://doi.org/10.3917/crieu.013.0088>.

Chassignet Mathieu [2018], « Carburants : qui sont les perdants ? », *Alternatives économiques*, 13 novembre, <https://www.alternatives-economiques.fr/carburants-perdants/00086957>.

Chédin Maxime [2018], « La ZAD et le colibri : deux écologies irréconciliables », *Terrestres*, 15 novembre, <https://www.terrestres.org/2018/11/15/la-zad-et-le-colibri-deux-ecologies-irreconciliables>.

Climate Bonds Initiative [2017], « Green bonds market summary : Q3 2017 », <https://www.climatebonds.net/files/files/Q3-2017-Market-Summary.pdf>.

Coase Ronald H. [1960], « The problem of social cost », *Journal of Law and Economics*, vol. 3, octobre, p. 1-44, <http://www2.econ.iastate.edu/classes/tsc220/hallam/Coase.pdf>.

Cochet Yves [2005], « Économie et thermodynamique », *Cosmopolitiques, Cahiers théorique pour l'écologie politique*, n° 9, juin, p. 1-30.

Cochet Yves [2013], « Trois modèles du monde », dans Sinaï Agnès [2013], *Penser la décroissance, Politiques de l'anthropocène*, Paris, Les Presses de Science-Po, p. 49-71.

Cochet Yves [2015], « Postface » dans Servigne Pablo et Stevens Raphaël [2015], *Comment tout peut s'effondrer, Petit manuel de collapsologie à l'usage des générations présentes*, Postface d'Yves Cochet, Paris, Seuil, p. 261-268.

Cohen Daniel [2015], *Le monde est clos et le désir infini*, Paris, Albin Michel.

Cohen Marion, De Smedt Guillaume, Grandjean Alain et Nicol Morgane, « Adopter une vision globale du financement de la transition écologique », *Chair Energy & Prosperity, Energy Transition Pathways and Financing*, janvier 2018, <http://www.chair-energy-prosperity.org/wp-content/uploads/2018/01/publication2018-economie-finance-ecologie.pdf>.

Cohen Marion et Grandjean Alain [2017], « Un plan pour financer la transition écologique », Fondation Nicolas Hulot pour la nature et pour l'homme, 19 avril, http://www.fondation-nature-homme.org/sites/default/files/creation_monetaire.pdf.

Collectif « Libérons l'investissement vert ! » [2018], *Alternatives économiques*, 4 septembre, <https://www.alternatives-economiques.fr/libérons-linvestissement-vert/00085806>.

Collectif « Nous en appelons aux décideurs politiques » [2018], *Libération*, 8 septembre, http://www.liberation.fr/planete/2018/09/07/rechauffement-climatique-nous-en-appelons-aux-decideurs-politiques_1677176.

Combes Maxime [2017], avec la collaboration de Plihon Dominique, Zippert Jean-Sébastien, Chaussalet Alexis et Planche Jeanne, « La "finance verte est-elle vraiment verte ?" », Note d'Attac, Décembre, <https://france.attac.org/nos-publications/notes-et-rapports/article/nouveau-rapport-d-attac-la-finance-verte-est-elle-vraiment-verte>.

Combes Maxime, Plihon Dominique, Trouvé Aurélie [2018], « Basculer la fiscalité carbone sur les entreprises les plus polluantes et jusqu'ici largement exonérées », Note d'Attac, Novembre, https://france.attac.org/IMG/pdf/basculer_la_fiscalite_carbone_sur_les_entreprises_les_plus_polluantes_et_jusqu_ici_largement_exonerees.pdf.

Combet Emmanuel [2018], « Quel chemin vers un pacte fiscal pour le climat ? L'acceptabilité », *Références économiques pour le développement durable*, n° 38, août, <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/CEDD%20-%20Ref%20038.pdf>.

Commissariat général au développement durable (CGDD) [2010], « La mobilité des Français, Panorama issue de l'enquête nationale transports et déplacements 2008 », *La Revue du CGDD*, p. 169, http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/fileadmin/documents/Produits_editoriaux/Publications/La_revue_du_CGDD/2010/La_mobilite_des_Francais_ENTD_2008_revue_cle7b7471.pdf.

Commission d'évaluation de l'impact du CETA [2017], « L'impact de l'Accord économique et commercial global entre l'Union européenne et le Canada (AECG/CETA) sur l'environnement, le climat et la santé », sous la présidence de Katheline Schubert, 8 septembre, https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/document/document/2017/09/rapport_de_la_commission_devaluation_du_ceta_-_08.09.2017.pdf.

Commission mondiale sur l'environnement et le développement [1989], *Notre avenir à tous*, Rapport Brundtland, 1987, Montréal, Éd. du Fleuve, 2^e éd.

Condillac Étienne Bonnot de [1776], *Le commerce et le gouvernement considérés relativement l'un à l'autre*, http://fr.wikisource.org/wiki/Le_Commerce_et_le_gouvernement_consider%C3%A9s_rel%C3%A9tivement_l'un_%C3%A0_l'autre/Premi%C3%A8re_Partie/Section_1.

Conseil d'analyse économique [2019], « Pour le climat : une taxe juste, pas juste une taxe », (Bureau Dominique, Henriette Fanny et Schubert Katheline), Note n° 50, Mars, <http://www.cae-eco.fr/IMG/pdf/cae-note050v2.pdf>.

Conseil économique, social et environnemental (CESE) [2009], « Les indicateurs du développement durable et l'empreinte écologique », Avis présenté par Philippe Le Clézio, <https://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/094000249.pdf>.

Conseil national de productivité [2019], « Productivité et compétitivité : où en est la France dans la zone euro ? », Premier rapport, Avril, https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/premier-rapport-cnp-avril-2019_0.pdf.

Conseil des prélèvements obligatoires (CPO) [2019], « La fiscalité environnementale au défi de l'urgence climatique », Septembre, https://www.ccomptes.fr/system/files/2019-09/20190918-CPO-fiscalite-environnementale_0.pdf.

Contretemps [2017], « Dossier : Extension du domaine de la valeur », 5 juin <http://www.contretemps.eu/dossier-valeur-capitalisme>.

Coriat Benjamin [2013], « Le retour des communs, Source et origine d'un programme de recherche », *Revue de la régulation*, n° 14, 2^e semestre, Automne, <https://journals.openedition.org/regulation/10463>.

Coriat Benjamin [2015-a], « Qu'est ce qu'un commun ? Quelles perspectives le mouvement des communs ouvre-t-il à l'alternative sociale ? Quatre thèses pour nourrir un débat en cours », *Les Possibles*, n° 5, Hiver, <https://france.attac.org/nos-publications/les-possibles/numero-5-hiver-2015/dossier-les-biens-communs/article/qu-est-ce-qu-un-commun>.

Coriat Benjamin (sous la dir. de) [2015-b], *Le retour des communs, La crise de l'idéologie propriétaire*, Paris, Les Liens qui libèrent.

Coriat Benjamin [2018], « Changer l'entreprise ? Quand la montagne accouche d'une souris », *Les Possibles*, n° 17, Été, <https://france.attac.org/nos-publications/les-possibles/numero-17-ete-2018/dossier/article/changer-l-entreprise-quand-la-montagne-accouche-d-une-souris>.

Cornu Marie, Orsi Fabienne et Rochfeld Judith (sous la dir.de) [2017], *Dictionnaire des biens communs*, Paris, PUF.

Corporate Europe Observatory [2016], « The ECB's "quantitative easing" funds multinationals and climate change », 12 décembre, <https://corporateeurope.org/economy-finance/2016/12/ecb-quantitative-easing-funds-multinationals-and-climate-change>.

Costanza Robert, De Groot Rudolf, Sutton Paul, Van der Ploeg Sander, Anderson Sharolyn J., Kubiszewski Ida, Farber Stephen and Turner R.Kerry [2014], « Changes in the global value of ecosystem services », *Global Environmental Change*, vol. 26, pp. 152-158, <http://dx.doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2014.04.002>.

Courleux Frédéric et Trouvé Aurélie [2018], « Une politique agricole si peu commune », *Le Monde diplomatique*, Octobre.

Coutrot Thomas [2018], *Libérer le travail, Pourquoi la gauche s'en moque et pourquoi ça doit changer*, Paris, Seuil.

Coutrot Thomas et Khalfa Pierre [2015], « Après la Grèce : quelles leçons pour la gauche européenne ? », *Les Possibles*, n° 8, Automne, <https://france.attac.org/nos-publications/les-possibles/numero-8-automne-2015/dossier-questions-strategiques-apres-le-coup-d-etat-contre-la-grece/article/apres-la-grece-quelles-lecons-pour-la-gauche-europeenne>.

Coutrot Thomas et Théret Bruno [2018], « Monnaie fiscale complémentaire : sortir des impasses européiste et souverainiste », Blog Médiapart, 27 juin, <https://blogs.mediapart.fr/thomas-coutrot/blog/270618/monnaie-fiscale-complementaire-sortir-des-impasses-europeiste-et-souverainiste>.

Cravatte Jérémie [2019], « L'effondrement, parlons-en... Les limites de la collapsologie », *Barricade, Culture d'alternatives*, http://www.barricade.be/sites/default/files/publications/pdf/2019_etude_1-effondrement-parlons-en.pdf.

Crutzen Paul J. et Stoermer Eugene S., « The "Anthropocene" » [2000], *Global Change*, Newsletter, n° 41, May, <http://archive.wikiwix.com/cache/?url=http%3A%2F%2Fwww.igbp.net%2Fdownload%2F18.316f18321323470177580001401%2F1316517410973%2FNL41.pdf>.

Cukier Alexis (dir.) [2017], *Travail vivant et théorie critique. Affects, pouvoir et critique du travail*, Paris, PUF.

Cukier Alexis [2018], *Le travail démocratique*, Paris, PUF, Actuel Marx Confrontation.

Dales John H. [2002 (1968)], *Pollution, property and prices, An essay in policy-making and economics*, Edward Elgar, <https://ideas.repec.org/b/elg/eebook/2553.html>.

Dardot Pierre et Laval Christian [2014], *Commun, Essai sur la révolution au XXI^e siècle*, Paris, La Découverte.

Dardot Pierre et Laval Christian [2015], « Le principe du commun, principe d'un nouveau droit d'usage », *Les Possibles*, n° 5, Hiver, <https://france.attac.org/nos-publications/les-possibles/numero-5-hiver-2015/dossier-les-biens-communs/article/le-principe-du-commun-principe-d>.

Darmangeat Christophe [2016-a], *Le profit déchiffré, Trois essais d'économie marxiste*, « Annexe au deuxième essai », Montreuil, Éditions La ville brûle, Collection « Mouvement réel ».

Darmangeat Christophe [2016-b] « L'inestimable valeur du marxisme, Réponse à la réponse de Jean-Marie Harribey », *Contretemps*, 25 octobre, <https://www.contretemps.eu/darmangeat-inestimable-valeur-marxisme>.

Darmangeat Christophe [2017], « De quoi le travail productif est-il le nom ? », *Les Possibles*, n° 15, automne, <https://france.attac.org/nos-publications/les-possibles/numero-15-automne-2017/debats/article/de-quoi-le-travail-productif-est-il-le-nom>.

De Brunhoff Suzanne [1976 (1967)], *La monnaie chez Marx*, Paris, Éditions sociales, 3^e éd.

De Perthuis Christian et Juvet Pierre-André [2013], *Le capital vert, Une nouvelle perspective de croissance*, Paris, Odile Jacob.

Déclaration on Climat Finance [2017], Décembre, <https://notapennymore.info/declaration>.

Dejours Christophe [2009], *Travail vivant*, tome I : *Sexualité et travail*, tome II : *Travail et émancipation*, Paris, Payot.

Dejours Christophe [2017], « Théorie du travail, théorie des pulsions et théorie critique : quelle articulation ? », dans Cukier (dir.) [2017], *Travail vivant et théorie critique. Affects, pouvoir et critique du travail*, Paris, PUF.

Deranty Jean-Philippe [2011], « Travail et expérience de la domination dans le néolibéralisme contemporain », *Actuel Marx*, n° 49, Premier semestre, p. 73-89.

Deranty Jean-Philippe [2013-a], « Cartographie critique des objections historicistes à la centralité du travail », *Travailler*, n° 30, 2.

Deranty Jean-Philippe [2013-b], « Marx, Honneth and the tasks of a contemporary critical theory », *Ethical Theory and Moral Practice*, Vol. 16, 4, Août, p. 745-758, https://www.academia.edu/4091163/Marx_Honneth_and_the_Tasks_of_a_Contemporary_Critical_Theory?email_work_card=view-paper.

Deschard Flore et Le Guilly Marie-Françoise [2017], « Tableau de bord de l'emploi public, Situation de la France et comparaisons internationales », France Stratégie, Décembre. <http://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/tdb-emploi-public-20-12-2017.pdf>.

Descola Philippe [1986], *La nature domestique : symbolisme et praxis dans l'écologie des Achuar*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

Descola Philippe [2005], *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard.

Dessus Benjamin [2018], « Sauver le soldat taxe carbone ou élargir le débat ? », *Alternatives économiques* (le titre d'*Alternatives économiques* est « Comment sauver le soldat taxe carbone »), 10 décembre, <https://www.alternatives-economiques.fr/sauver-soldat-taxe-carbone/00087339>.

Dewey John [2011 (1981)], *La formation des valeurs, Théorie de la valuation*, Paris, Les Empêcheurs de penser en rond, La Découverte.

Diamond Jared [2005], *Collapse, How societies choose to fail or succeed*, Londres, Penguin Books, https://www.e-reading.by/bookreader.php/133781/Collapse:_How_Societies_Choose_to_Fail_or_Succeed.pdf ; trad. fr. [2006], *Effondrement, Comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie*, Paris, Gallimard.

Dockès Pierre (dir.) [2002], *Ordre et désordres dans l'économie-monde*, Paris, PUF.

Douai Ali et Plumecocq Gaël [2017], *L'économie écologique*, Paris, La Découverte, Repères.

Dubet François [2019-a], *Le temps des passions tristes, Inégalités et populisme*, Paris, Seuil.

Dubet François [2019-b], « La somme des colères fait-elle un mouvement social », Propos recueillis par Jean-Marie Harribey, *Les Possibles*, n° 19, Hiver, <https://france.attac.org/nos-publications/les-possibles/numero-19-hiver-2019/dossier-des-migrations-et-discriminations-aux-gilets-jaunes/article/la-somme-des-coleres-fait-elle-un-mouvement-social>.

Dubet François [2019-c], « Notre modèle social est devenu illisible », Propos recueillis par Catherine André, *Alternatives économiques*, n° 393, Septembre.

Duménil Gérard et Lévy Dominique [2014], *La grande bifurcation, En finir avec le néolibéralisme*, Paris, La Découverte.

Dupuy Jean-Pierre [2004], *Pour un catastrophisme éclairé, Quand l'impossible est certain*, Paris, Seuil.

Dupuy Jean-Pierre [2012], « Entretien avec Jean-Pierre Dupuy, "catastrophiste éclairé" », *Grandes Écoles Magazine*, n° 54, juin, <http://www.mondedesgrandesecoles.fr/entretien-avec-jean-pierre-dupuy-«-catastrophiste-eclairé-»>.

Durand Cédric et Keucheyan Razmig [2019], « Planifier l'âge des algorithmes », *Actuel Marx*, n° 65, 1^{er} semestre, Paris, PUF, p. 81-102.

Durand Jean-Pierre [2017], *La fabrique de l'homme nouveau, Travailler et consommer*, Lormont, Le Bord de l'eau.

Durkheim Émile [1991 (1893)], *De la division du travail social*, Paris, PUF.

Économistes atterrés [2018] (Harribey Jean-Marie, Jeffers Esther, Marie Jonathan, Plihon Dominique, Ponsot Jean-François), *La monnaie, un enjeu politique*, Paris, Seuil.

Économistes atterrés et Fondation Copernic [2017] (Harribey Jean-Marie et Marty Christiane, coord.), *Faut-il un revenu universel ?*, Paris, Éd. de l'Atelier.

Engels Friedrich [1968 (1883)], *Dialectique de la nature*, d'après la traduction d'Émile Bottigelli, Paris, Éditions sociales.

Fare Marie [2016], « Panorama, enjeux et perspectives des monnaies associatives », *Les Possibles* n° 10, Été, <https://france.attac.org/nos-publications/les-possibles/numero-10-ete-2016/debats/article/panorama-enjeux-et-perspectives-des-monnaies-associatives>.

Flemming David [1997], « Tradable Quotas : Using Information Technology to Cap National carbone missions », *European Environment*, n° 7(5), septembre-octobre, p. 139-148.

Fondation Copernic [2019-a], *Vers une société plus juste, Manifeste pour un plafonnement des revenus et des patrimoines*, Paris, Les Liens qui libèrent.

Fondation Copernic [2019-b], *Manuel indocile de sciences sociales pour savoirs résistants*, Paris, La Découverte.

Fondation Nicolas Hulot pour la nature et pour l'homme [2016], (Carlier François, Cohen Marion, Grandjean Alain, Martini Mireille et Ricard Xavier), « Une proposition clé pour financer la transition écologique et sociale, Mettre la création monétaire au service de l'avenir », mai, <http://www.fondation-nature-homme.org/sites/default/files/publications/etude-creation-monetaire-transition-ecologique.pdf>.

Fonds monétaire international (FMI) [2019], *Growth slowdown, Precarious recovery*, World Economic Outlook, <https://www.imf.org/en/Publications/WEO/Issues/2019/03/28/world-economic-outlook-april>.

Forum pour d'autres indicateurs de richesse (FAIR) [2009], « Le "rapport Stiglitz" : un diagnostic lucide, une méthode discutable, et des propositions qui ne sont pas à la hauteur des enjeux », <http://www.idies.org/index.php?post/Le-rapport-Stiglitz-%3A-un-diagnostic-lucide-une-methode-discutable-et-des-propositions-qui-ne-sont-pas-a-la-hauteur-des-enjeux2>.

Foster John Bellamy [1997], *Valuing Nature ? Economics, Ethics and Environment*, Londres, Routledge.

Foster John Bellamy [2011], *Marx écologiste*, Paris, Amsterdam.

Foster John Bellamy and Burkett Paul [2016], *Marx and the Earth*, Boston, Brill.

Foucault Michel [1966], *Les mots et les choses, Une archéologie des sciences humaines*, Paris, Gallimard.

Fraser Nancy [2013], « Sur la justice globale : leçons de Platon, Rawls et Ishiguro », *Socio, La nouvelle revue des sciences sociales*, 1, p. 121-134, <https://journals.openedition.org/socio/275>.

Freud Sigmund [2010 (1930)], *Le malaise dans la culture*, 1930, Paris, Flammarion-Le Monde.

Frey Carl Benedikt et Osborne Michael A. [2013], « The future of employment : How susceptible are jobs to computerisation ? », 17 september, https://www.oxfordmartin.ox.ac.uk/downloads/academic/The_Future_of_Employment.pdf.

Friot Bernard [2017], *Vaincre Macron*, Paris, La Dispute.

Friot Bernard [2019], *Le travail, enjeu des retraites*, Paris, La Dispute.

Fuchs Christian [2005], « The digital labour theory of value and Karl Marx in the age of Facebook, YouTube, Twitter, and Weibo », dans Fuchs Christian & Fisher Eran (eds), *Reconsidering value and labour in the digital age*, Palgrave Macmillan, p. 26-41.

Fuchs Christian & Fisher Eran (eds) [2005], *Reconsidering value and labour in the digital age*, Palgrave Macmillan.

Gadrey Jean [2010], *Adieu à la croissance, Bien vivre dans un monde solidaire*, Paris, Les Petits Matins/Alternatives économiques.

Gadrey Jean et Jany-Catrice Florence [2005], *Les nouveaux indicateurs de richesse*, Paris, La Découverte, Repères.

Gadrey Jean et Lalucq Aurore [2015], *Faut-il donner un prix à la nature ?*, Paris, Institut Veblen pour les réformes économiques.

Galand Gabriel [2015], « Sortir du piège de l'euro », 12 octobre, <http://www.chomage-et-monnaie.org/2015/10/12/sortir-du-piege-de-leuro>.

Garo Isabelle [2011], *Foucault, Deleuze, Althusser & Marx, La politique dans la philosophie*, Paris, Demopolis.

Gaz Réseau Distribution France (GRDF) [2019], « Prix, provenance et ressources du gaz naturel, 11 juillet, <https://www.grdf.fr/installateurs/atouts-gaz-naturel/evolution-prix-energies>.

Gelot Didier [2018], « Changer la mesure de la pauvreté : une fausse bonne idée », 23 octobre, <https://blogs.alternatives-economiques.fr/idies/2018/10/23/changer-la-mesure-de-la-pauvrete-une-fausse-bonne-idee>.

Georgescu-Roegen Nicholas [1995], *La décroissance, Entropie-écologie-économie*, Paris, Éd. Sang de la terre.

Gilles Fabrice et L'Horty Yannick [2003], « Le paradoxe de la productivité en France et aux États-Unis : une réévaluation », *Économie et prévision*, n° 159, p. 1-15, https://www.persee.fr/doc/ecop_0249-4744_2003_num_159_3_6909.

Giraud Gaël [2012], *Illusion financière, Des subprimes à la transition écologique*, Paris, Les Éditions de l'atelier, Éditions ouvrières.

Giraud Gaël [2014], « Le découplage énergie-PIB, ou le rôle (sous-estimé) de l'énergie dans la croissance du PIB », dans Caminel Thierry, Frémeaux Philippe, Giraud Gaël, Lalucq Aurore et Roman Philippe [2014], *Produire plus, polluer moins : l'impossible découplage ?*, Paris, Les Petits matins, Institut Veblen pour les réformes économiques.

Global Carbon Project [2018], « Global carbon budget 2018 », 5 décembre, https://www.globalcarbonproject.org/carbonbudget/18/files/GCP_CarbonBudget_2018.pdf.

Global Footing Network (GFN) [2019], 29 juillet, <https://www.footprintnetwork.org>.

Godelier Maurice [1984], *L'idéal et le matériel, Pensée, économies, sociétés*, Paris, Fayard.

Godin Romaric [2019], *La guerre sociale en France, Aux sources de la démocratie autoritaire*, Paris, La Découverte.

Godin Antoine et Lang Dany [2018], « Pour une politique d'emploi public permanent », 23 septembre, <https://blogs.mediapart.fr/les-economistes-atterres/blog/230918/pour-une-politique-d-emploi-permanent>.

Godin Romaric [2019], *La guerre sociale en France, Aux sources économiques de la démocratie autoritaire*, Paris, La Découverte.

Gordon Robert J. [2012], « Is US economic growth over? Faltering innovation confronts the six headwinds », Center for Economic Policy Research, *Policy Insight*, n° 63, September, https://cepr.org/sites/default/files/policy_insights/PolicyInsight63.pdf.

Gordon Robert J. [2014], « The demise of U.S. economic growth : Restatement, rebuttal, and reflections », NBER Working Paper No. 19895, February, <https://www.nber.org/papers/w19895>.

Gorz André [1973], *Critique de la division du travail, Textes choisis et commentés par André Gorz*, Paris, Seuil.

Gorz André [1988], *Métamorphoses du travail, Quête du sens, Critique de la raison économique*, Paris, Galilée.

Gorz André [2003], *L'immatériel, Connaissance, valeur et capital*, Paris, Galilée.

Gouvernement.fr [2016], « Les nouveaux indicateurs », <https://www.gouvernement.fr/indicateur-emprunte-carbone>.

Gramsci Antonio [1917-1934], « Introduction à l'étude de la philosophie et du matérialisme historique », *Les Cahiers de prison, Gramsci dans le texte*, http://classiques.uqac.ca/classiques/gramsci_antonio/dans_le_texte/dans_le_texte.html.

Grandjean Alain [2017], « Quelles évolutions réglementaires pour réussir le financement de la transition énergétique », *Revue Banque*, 11 octobre, <http://www.revue-banque.fr/risques-reglementations/article/quelles-evolutions-reglementaires-pour-reussir-fin>.

Grandjean Alain et Giraud Gaël [2018], « On ne fera pas plus d'écologie avec moins de moyens », *Alternatives économiques*, 22 août, <https://www.alternatives-economiques.fr/on-ne-fera-plus-decologie-de-moyens/00085722>.

Grandjean Alain et Martini Mireille [2016], *Financer la transition énergétique*, Paris, Les Liens qui libèrent.

Grjebine André [2019], « Pour la monétisation des dettes publiques », *L'Économie politique*, n° 81, Janvier, p. 15-112.

Guerrien Bernard [2017], « Fonction de production agrégée et idéologie », http://bernardguerrien.com/wp-content/uploads/2017/07/FoncProduction_et_Ideologie.pdf.

Guerrien Bernard et Gun Ozgur [2015], « En finir pour toujours avec la fonction de production agrégée ? », *Revue de la régulation*, n° 15, printemps, <http://regulation.revues.org/10802>.

Guillou Antoine [2018], « Pour une fiscalité écologique et équitable, De la nécessité de créer une "prime de transition écologique" », Note de Terra Nova, 12 novembre, http://tnova.fr/system/contents/files/000/001/668/original/Terra-Nova_Note-Prime-transition-ecologique_121118.pdf?1542972450.

Hardin Garrett [1968], « The tragedy of the commons », *Science*, vol. 162, p. 1243-1248.

Hardt Michael et Negri Antonio [2003], *Multitude : Guerre et démocratie à l'âge de l'empire*, Paris, La Découverte.

Harribey Jean-Marie [1997], *L'économie économe, Le développement soutenable par la réduction du temps de travail* (extrait de la thèse de doctorat éponyme [1996]), Paris, L'Harmattan.

Harribey Jean-Marie [1998], « Travail, emploi, activité ; essai de clarification de quelques concepts », *Économies et Sociétés*, Série « Économie du travail », A.B., n° 20, 3, p. 5-59., <https://harribey.u-bordeaux.fr/travaux/travail/travail.pdf>.

Harribey Jean-Marie [2002], « Quand on aime la vie, ne compte pas ce qui d'ordinaire se compte, et compte ce qui ne se compte pas », Rencontre internationale « Reconsidérer la richesse », Secrétariat d'État à l'économie solidaire, Délégation interministérielle à l'innovation sociale et à l'économie sociale, Sous le parainage du PND, Paris, 1er et 2 mars 2002, <https://harribey.u-bordeaux.fr/travaux/valeur/reconsiderer-richeesse.pdf>.

Harribey Jean-Marie [2003], « La productivité totale des facteurs », <https://harribey.u-bordeaux.fr/cours/ptf.pdf>.

Harribey Jean-Marie [2004] « Le cognitivisme, nouvelle société ou impasse théorique et politique ? », *Actuel Marx*, n° 36, septembre, p. 151-180, <https://harribey.u-bordeaux.fr/travaux/valeur/cognitivisme.pdf>.

Harribey Jean-Marie [2005], « La misère de l'écologie, Réponse à Yves Cochet », *Cosmopolitiques, Cahiers théorique pour l'écologie politique*, n° 10, septembre, p. 151-158, <https://harribey.u-bordeaux.fr/travaux/soutenabilite/misere-ecologie.pdf>.

Harribey Jean-Marie [2009], « Ambivalence et dialectique du travail ? Remarques sur le livre de Moshe Postone », *Contretemps*, n° 4, 4^e trimestre 2009, p. 137-149, <https://harribey.u-bordeaux.fr/travaux/valeur/travail-postone.pdf>.

Harribey Jean-Marie (2011), « André Orléan, *L'empire de la valeur, Refonder l'économie* », *Revue de la régulation*, n° 10, 2^e semestre, automne, <https://journals.openedition.org/regulation/9483>.

Harribey Jean-Marie [2012], « La nature sujet de droit : une fiction, un mythe fondateur pour changer la réalité ? », *Mouvements*, janvier, <https://harribey.u-bordeaux.fr/travaux/soutenabilite/droit-nature.pdf>.

Harribey Jean-Marie [2013-a] *La richesse, la valeur et l'inestimable, Fondements d'une critique socio-écologique de l'économie capitaliste*, Paris, Les Liens qui libèrent.

Harribey Jean-Marie [2013-b], « Le saut périlleux et le saut assuré, ou Comment dépasser une croyance marxiste au sujet des services non marchands, Éléments de réponse à Antoine Artous », *Contretemps*, 23 décembre, <https://harribey.u-bordeaux.fr/travaux/valeur/debat-artous.pdf>.

Harribey Jean-Marie [2014-a], *Les Feuilles mortes du capitalisme, Chroniques de fin de cycle*, Lormont, Le Bord de l'eau.

Harribey Jean-Marie [2014-b], « À la (re)découverte de Georgescu-Roegen avec Antoine Missemer, *Nicholas Georgescu-Roegen, pour une révolution bioéconomique* », *Économie rurale*, n° 342, <https://harribey.u-bordeaux.fr/travaux/soutenabilite/missemer-ngr.pdf>.

Harribey Jean-Marie [2014-c], « Contre une croyance qui a la vie dure, suite de la discussion avec Antoine Artous », *Contretemps*, 29 mars, <https://harribey.u-bordeaux.fr/travaux/valeur/debat-artous-suite.pdf>.

Harribey Jean-Marie [2015], « Discussion de la "monnaie complémentaire" dite "fiscale" », *Les Possibles*, n° 8, Automne, <https://france.attac.org/nos-publications/les-possibles/numero-8-automne-2015/dossier-questions-strategiques-apres-le-coup-d-etat-contre-la-grece/article/discussion-de-la-monnaie-complementaire-dite-fiscale>.

Harribey Jean-Marie [2016-a], « Épistémologie du travail productif », février, <https://harribey.u-bordeaux.fr/travaux/valeur/debat-avec-zerbato.pdf>.

Harribey Jean-Marie [2016-b], « Du travail à la monnaie, essai de perspective sociale de la valeur, Examen critique de la vision autoréférentielle de la valeur et de la monnaie », Colloque « Institutionnalismes monétaires francophones : bilan, perspectives et regards internationaux », Lyon, 1-3 juin 2016, dans *Économie et Institutions*, n° 26, 2017, <https://harribey.u-bordeaux.fr/travaux/valeur/monnaie-valeur.pdf>.

Harribey Jean-Marie [2016-c], « Les deux espaces de valorisation en tension, Réponse à Christophe Darmangeat », *Contretemps-web*, juin 2016, <https://harribey.u-bordeaux.fr/travaux/valeur/debat-avec-darmangeat.pdf>.

Harribey Jean-Marie [2016-d] « Les travailleurs produisent, suite du débat avec Christophe Darmangeat », 10 novembre, <https://harribey.u-bordeaux.fr/travaux/valeur/les-travailleurs-produisent.pdf>.

Harribey Jean-Marie [2016-e], « Minsky au milieu du gué ? », *Les Possibles*, n° 10, Été 2016, <http://harribey.u-bordeaux.fr/travaux/monnaie/minsky-stabilite.pdf>.

Harribey Jean-Marie [2017-a] « Et pourtant ils produisent, Éléments de réponse à Michel Husson », *Contretemps*, 31 janvier, <https://harribey.u-bordeaux.fr/travaux/valeur/pourtant-ils-produisent.pdf>.

Harribey Jean-Marie [2017-b], « Le travail productif est davantage que ce que l'on croit, Discussion avec Christophe Darmangeat (suite) », *Les Possibles*, n° 15, automne, <https://harribey.u-bordeaux.fr/travaux/valeur/travail-productif-plus.pdf>.

Harribey Jean-Marie [2017-c], « La centralité du travail vivant », *Les Possibles*, n° 14, Été, <https://harribey.u-bordeaux.fr/travaux/travail/centralite-travail-vivant.pdf>.

Harribey Jean-Marie [2017-d], « Un revenu d'inexistence sociale ? », *La Nouvelle Revue du travail*, n° 11, novembre 2017, <https://harribey.u-bordeaux.fr/travaux/travail/revenu-nrt.pdf>.

Harribey Jean-Marie [2017-e], « La validation sociale, point de passage entre le travail et la valeur monétaire », Colloque « Monnaie, dette et souveraineté », Amiens, 11-12 décembre, <https://harribey.u-bordeaux.fr/travaux/valeur/validation-sociale.pdf>.

Harribey Jean-Marie [2017-f], « L'économie écologique, tirillée de tous côtés », *Contretemps*, 8 septembre, <https://www.contretemps.eu/economie-ecologique>.

Harribey Jean-Marie [2018-a], « Aux salariés mal nés, la valeur n'attend que 18 années, Lire *Vaincre Macron* de Bernard Friot », *Contretemps*, 15 janvier, <https://harribey.u-bordeaux.fr/travaux/valeur/livre-friot-2017.pdf>

Harribey Jean-Marie [2018-b], « Karl Marx, Charles Dumont et Édith Piaf : "rien de rien" ou la réalisation monétaire de la production capitaliste », 16 mai, <https://blogs.alternatives-economiques.fr/harribey/2018/05/16/karl-marx-charles-dumont-et-edith-piaf-rien-de-rien-ou-la-realisation-monetaire-de-la-production-capitaliste>.

Harribey Jean-Marie [2018-c], « Comment financer la transition écologique ? Contribution pour des temps qui s'annoncent chauds, L'Arlésienne du financement de la transition écologique », <https://harribey.u-bordeaux.fr/travaux/soutenabilite/arlesienne-financement.pdf>.

Harribey Jean-Marie [2018-d], « L'économie post-keynésienne en bonne voie... », *Contretemps*, 21 novembre, <https://harribey.u-bordeaux.fr/travaux/monnaie/economie-postkeynesienne.pdf>.

Harribey Jean-Marie [2019-a], « De la productivité à la valeur : des problèmes de mesure ou de paradigme ? », dans Jany-Catrice Florence et Méda Dominique (dir.), *L'économie au service de la société, Autour de Jean Gadrey*, Paris, Les Petits matins, Institut Veblen pour les réformes économiques, p. 129-138, <https://harribey.u-bordeaux.fr/travaux/valeur/autour-de-gadrey.pdf>.

Harribey Jean-Marie [2019-b], « Que sait-on de la décroissance ? », 15 avril, <https://blogs.alternatives-economiques.fr/harribey/2019/04/15/que-sait-on-de-la-decroissance>.

Harribey Jean-Marie [2019-c], « Derrière les retraites, le travail. À propos du livre de Bernard Friot, « le travail, enjeu des retraites », *Les Possibles*, n° 21, printemps, <https://france.attac.org/nos-publications/les-possibles/numero-20-printemps-2019/debats/article/derriere-les-retraites-le-travail-a-propos-du-livre-de-bernard-friot-le-travail>.

Hartwick John [1977], « Intergenerational equity and the investing of rents from exhaustible resources », *American Economic Review*, vol. 67, n° 5, p. 972-974.

Haut Conseil pour le climat [2019], « Agir en cohérence avec les ambitions », Rapport annuel Neutralité carbone, juin, <https://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/194000526.pdf>.

Hawken Paul [1997], « *L'écologie de marché ou l'économie quand tout le monde gagne* », Gap, Éd. Le Souffle d'or.

Henry Michel [1976], *Marx*, tome I : *Une philosophie de la réalité*, tome II : *Une philosophie de l'économie*, Paris, Gallimard.

Herrera Rémi [2003], « L'État contre le service public ? La face cachée de la croissance endogène », *Actuel Marx*, n° 34, second semestre, p. 147-160.

Heun Matthew Kuperus and de Witt Martin [2012], « Energy return on (energy) invested, oil prices, and energy transitions », *Energy Policy*, vol. 40, p. 147-158, <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0301421511006975>.

Heyer Éric, Lokiec Pascal et Méda Dominique [2018], *Une autre voie est possible*, Paris, Flammarion.

Hicks John Richard [1956 (1939)], *Value and capital : An inquiry into some fundamental principles of economic theory*, Oxford, Oxford University Press, trad. fr. Paris, Dunod.

Hillman Mayer, Fawcett Tina and Rajan Sudir Chellah [2007], *How we can save the planet*, New York, Thomas Dunne Books.

Honneth Axel [2004], « La théorie de la reconnaissance : une esquisse », *Revue du MAUSS*, 1, n° 23, p. 133-136.

Honneth Axel [2007], *La Lutte pour la reconnaissance*, Paris, Éditions du Cerf, Passages.

Hotelling Harold [1931], « The economics of exhaustible resources », *Journal of Political Economy*, 1931, vol. 39, n° 2, p. 137-175.

Hourcade Jean-Charles et Combet Emmanuel [2017], *Fiscalité carbone et finance climat, Un contrat social pour notre temps*, Paris, Les Petits matins, Institut Veblen pour les réformes économiques.

Huart Michel [2018], « Les prix de détails de l'énergie repartent à la hausse », *Renouvelle, L'actualité de l'énergie durable*, 19 avril, <https://www.renouvelle.be/fr/statistiques/les-prix-de-details-de-lenergie-repartent-a-la-hausse>.

Husson Michel [2010], « Et si la croissance ne créait pas d'emplois », Note hussonet, n° 23, octobre, <https://hussonet.free.fr/cremploi.pdf>.

Husson Michel [2015], « La fin de l'émergence du Sud », *Alencontre*, 22 mars, <https://alencontre.org/economie/la-fin-de-lemergence-du-sud.html>.

Husson Michel [2016-a], « "Stagnation séculaire" ou "croissance numérique" ? », janvier, <https://hussonet.free.fr/stagna16.pdf>.

Husson Michel [2016-b], « Comptabilité nationale et valeur non marchande », Note hussonet, n° 103, 18 octobre, <https://hussonet.free.fr/apupu.pdf>, publiée sur *Contretemps*, <http://www.contretemps.eu/husson-fonctionnaires-valeur>.

Husson Michel [2017-a], « Deux ou trois choses que je sais du capitalisme financiarisé », Colloque « Actionnaires tortionnaires », Charleroi, 21 janvier, <https://hussonet.free.fr/caterpil.pdf>.

Husson Michel [2017-b], « Théorie de la valeur : dans les méandres de la "transformation" », *Alencontre*, 2 septembre, <https://alencontre.org/economie/theorie-de-la-valeur-dans-les-meandres-de-la-transformation.html>.

Husson Michel [2019], « L'obscur mystère des 35 heures expliqué », *Alternatives économiques*, 12 mars, <https://www.alternatives-economiques.fr/michel-husson/lobscure-mystere-35-heures-explique/00088687>.

Illouz Eva [2019], « Le renouvellement de la social-démocratie passe par la critique du capitalisme », *Le Monde*, 3 avril.

Institut for Climate Economics (I4CE) [2018], « Panorama des financements climat, Édition 2018, <https://www.i4ce.org/wp-core/wp-content/uploads/2018/11/I4CE-Panorama-des-financements-climat-résumé-2018-FR.pdf>.

Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) [2014], « Les dépenses des ménages en 2011, Enquête budget de famille », *INSEE-Résultats*, n° 158, 29 septembre, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2015691>.

Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) [2017-a], « Indicateurs de richesse nationale », <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3281778>.

Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) [2017-b], « Les acteurs économiques de l'environnement », *Insee Références*.

Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) [2019-a], « Évolution du produit intérieur brut et de ses composantes jusqu'en 2018, Données annuelles de 1950 à 2018 », <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2830613>.

Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) [2019-b], « Tableau économique d'ensemble 2018 », <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4131433?sommaire=4131436#titre-bloc-116>.

Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) [2019-c], « Au premier trimestre 2019, l'emploi salarié augmente de nouveau nettement dans le privé et demeure quasi stable dans le secteur public », *Insee Informations rapides*, Premier semestre, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4170778>.

Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC-GIEC) [2018], « Global warming on 1,5° C », https://report.ipcc.ch/sr15/pdf/sr15_spm_final.pdf.

Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC-GIEC) [2019], « Climate Change and Land, Summary for Policymakers », https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2019/08/4.-SPM_Approved_Microsite_FINAL.pdf.

Jackson Tim [2010], *Prosperité sans croissance, La transition vers une économie durable*, Bruxelles, De Boeck et Etopia.

Jackson Robert B., Le Quéré Corinne, Andrew Robbie M., Canadell Joseph G., Peters Glen P., Roy Joyashree and Wu Laosheng [2017], « Warning signs for stabilizing global CO₂ emissions », *Environmental Research Letters*, https://jacksonlab.stanford.edu/sites/default/files/jackson_et_al_eri_2017.pdf

Jany-Catrice Florence [2012], *La performance totale : nouvel esprit du capitalisme ?*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.

Jany-Catrice Florence et Méda Dominique [2016], *Faut-il attendre la croissance ?*, Paris, La Documentation française.

Jappe Anselm [2003], *Les aventures de la marchandise, Pour une nouvelle critique de la valeur*, Paris, Denoël.

Jappe Anselm [2011], *Crédit à mort, La décomposition du capitalisme et ses critiques*, Fécamp, Nouvelles Éditions Lignes.

Jappe Anselm [2014], « Une histoire de la critique de la valeur à travers les écrits de Robert Kurz », dans Martin Éric et Quellet Maxime (dir.) [2014], *La tyrannie de la valeur, Débats pour le renouvellement de la théorie critique*, Montréal, Écosociété, p. 52-66.

Jappe Anselm [2017-a], *La société autophage, Capitalisme, démesure et autodestruction*, Paris, La Découverte.

Jappe Anselm [2017-b], « Fétichisme et dynamique autodestructrice du capitalisme », Entretien avec Jean-Marie Harribey, *Les Possibles*, n° 15, automne, <https://france.attac.org/nos-publications/les-possibles/numero-15-automne-2017/debats/article/fetichisme-et-dynamique-autodestructrice-du-capitalisme-entretien-avec-anselm>.

Jappe Anselm et Kurtz Robert [2003], *Les Habits neufs de l'Empire, Remarques sur Negri, Hardt et Ruffin*, Paris, Lignes.

Jeffers Esther [2015], « Pourquoi faut-il une finance durable et soutenable ? », *Revue d'économie financière*, n° 117, 1, p. 225-236, <https://www.aef.asso.fr/publications/revue-d-economie-financiere/117-changement-climatique-et-finance-durable/3293-pourquoi-faut-il-une-finance-durable-et-soutenable>.

- Jonas Hans [1990 (1979)], *Le principe responsabilité, Une éthique pour la civilisation technologique*, Paris, Éd. du Cerf.
- Jouventin Pierre et Serge Latouche avec Paquot Thierry [2019], *Pour une écologie du vivant, Regards croisés sur l'effondrement en cours*, Paris, Éd. Libre & Solidaire (MEC).
- Jouzel Jean et Larroustou Pierre [2017], « Appel pour un pacte finance-climat européen », Décembre, <https://climat-2020.eu/fr/l-appel>.
- Kaul Inge, Grunberg Isabelle et Stern Marc [2002], *Les biens publics mondiaux*, Paris, Economica.
- Kempf Hubert [2018], « Verdir la politique monétaire », Séminaire de la chaire « Énergie et prospérité » sur « le financement de la transition énergétique », 20 mai 2019, <http://www.chair-energy-prosperity.org/event/verdir-politique-monetaire>.
- Keucheyan Razmig [2014], *La nature est un champ de bataille, Essai d'écologie politique*, Paris, La Découverte.
- Keynes John Maynard [1969 (1936)], *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, Paris, Payot.
- Khalifa Pierre [2019], « L'équilibre avec la nature n'a jamais existé, on ne voit donc pas comment il pourrait être rétabli », *Lemonde.fr*, 6 août, https://www.lemonde.fr/idees/article/2019/08/06/l-equilibre-avec-la-nature-n-a-jamais-existe-on-ne-voit-donc-pas-comment-il-pourrait-etre-retabli_5496932_3232.html.
- Krisis (Groupe) [2002], *Manifeste contre le travail*, Paris, Lignes-Manifeste.
- Kungl.Veteskaps-Academien, The Royal Swedish Academy of Sciences [2018], « Integrating nature and knowledge into economics », The Prize in economic sciences 2018, <https://www.nobelprize.org/uploads/2018/10/popular-economicsciencesprize2018.pdf>.
- Kurz Robert [2002], *Lire Marx, Les principaux textes de Marx pour le XXI^e siècle*, Paris, La Balustrade, UGE, 10/18.
- Kurz Robert [2011], *Vies et mort du capitalisme*, Fécamp, Éditions Lignes.
- Kurz Robert [2019], *La substance du capital*, Préface d'Anselm Jappe, Paris, L'Échappée, Col. Versus.
- Lahire Bernard [2011], « Kafka et le travail de la domination », *Actuel Marx*, n° 49, 1^{er} semestre, Paris, PUF, p. 46-59.
- Lakner Christoph and Milanovic Branko [2014], « Global income distribution : From the fall of Berlin Wall to the Great Recession », 27 mai, Vox CEPR Policy Portal, <https://voxeu.org/article/global-income-distribution-1988>.
- Latouche Serge [2005], *L'invention de l'économie*, Paris, Albin Michel.
- Latouche Serge [2007], *Petit traité de la décroissance sereine*, Paris, Mille et une nuits.
- Latouche Serge [2011], *Vers une société d'abondance frugale, Contresens et controverses sur la décroissance*, Paris, Mille et une nuits.
- Latouche Serge [2015-a], « Pourquoi la décroissance implique de sortir de l'économie », *La Décroissance*, n° 121, Juillet-août.
- Latouche Serge [2015-b], « Décroissance », dans Bourg Dominique et Papaux Alain (dir.) *Dictionnaire de la pensée écologique*, PUF, 2015, p. 246-249.
- Latouche Serge [2019], *La décroissance*, Col. Que sais-je ?, Paris, Humensis.
- Latour Bruno [2015], *Face à Gaïa, Huit conférences sur le nouveau régime climatique*, Paris, La Découverte.
- Laure van Bambeke Vincent [2013], *Les méandres de la transformation des valeurs en prix de production, Essai de théorie économique rationnelle*, Paris, L'Harmattan.
- Laure van Bambeke Vincent [2014], « De la valeur-travail aux prix de production ou Les méandres de la transformation des valeurs en prix de production », *Les Possibles*, n° 2, Hiver 2013-2014, <https://france.attac.org/nos-publications/les-possibles/numero-2-hiver-2013-2014/debats/article/de-la-valeur-travail-aux-prix-de>.
- Laure van Bambeke Vincent [2017], « Réponse à Michel Husson », 20 septembre, <http://pinguet.free.fr/vlvb2mh.pdf>.
- Laure van Bambeke Vincent [2018], « Refonder la théorie marxiste de la valeur pour comprendre la nature profonde de la crise : une solution à la transformation des valeurs en prix de production qui ouvre de nouveau le débat », article présenté à la conférence internationale sur « La valeur et la crise » à Brasilia, 18 et 19 octobre, <https://www.laure-van-bambeke.ovh/textes.page6L/2018-VLVB.pdf>.
- Laurent Éloi et Le Cacheux Jacques [2009], « Taxe carbone : TCA contre CO₂ », *Lettre de l'OFCE*, <https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-01023661/document>.
- Le Crosnier Hervé [2010], « Une bonne nouvelle pour la théorie des biens communs », <http://vecam.org/article1122html>.
- Linhardt Danièle [2011], « De la domination et de son déni », *Actuel Marx*, n° 49, 1^{er} semestre, Paris, PUF, p. 90-103.

Linhart Danièle [2017], « D’où vient la souffrance des salariés du XXI^e siècle ? Ruptures et continuités entre management moderne et logique taylorienne », *Les Possibles*, n° 14, Été, <https://france.attac.org/nos-publications/les-possibles/numero-14-ete-2017/dossier-le-travail/article/d-ou-vient-la-souffrance-des-salaries-du-xxie-siecle-ruptures-et-continuites>.

Linhart Danièle [2018], « Un rapport de plus sur l’entreprise », *Les Possibles*, n° 17, Été, <https://france.attac.org/nos-publications/les-possibles/numero-17-ete-2018/dossier/article/103-un-rapport-de-plus-sur-l-entreprise>.

Lordon Frédéric [2017], « Le "Nobel", l’économie et les neurosciences », *Blog Le Monde diplomatique*, 13 octobre, <https://blog.mondediplo.net/2017-10-13-Le-Nobel-l-economie-et-les-neurosciences>.

Löwy Michaël [2011], *Écosocialisme, L’alternative radicale à la catastrophe écologique planétaire*, Paris, Mille et une nuits.

Luyken Jörg [2015], « Are robots about to take away 18 millions jobs ? », *TheLocal.de*, 4 may, <file:///Users/admin/Desktop/Are%20robots%20about%20to%20take%20away%2018%20million%20jobs%3F%20-%20The%20Local.webarchive>.

Maddison Angus [1995], *L’économie mondiale, Analyse et statistiques*, Études du Centre de développement de l’OCDE, Paris.

Mahieu François-Régis [1992], « Présentation de Ricardo David [1992 (1821)], *Des principes de l’économie politique et de l’impôt* », Paris, Gallimard.

Malet Jean-Baptiste [2019], « Les prophéties de l’effondrement à l’assaut des librairies, La fin du mode n’aura pas lieu », *Le Monde diplomatique*, Août.

Malm Andreas [2016], *Fossil Capital : The Rise of Steam Power and the Roots of Global Warming*, New York, Verso.

Malm Andreas [2017-a], *L’anthropocène contre l’histoire, Le réchauffement climatique à l’ère du capital*, Paris, La Fabrique.

Malm Andreas [2017-b], « Nature et société : un ancien dualisme pour une situation nouvelle », *Actuel Marx*, Paris, PUF, 1^{er} semestre, p. 47-63.

Malthus Thomas Robert [1969 (1820)], *Principes d’économie politique considérés sous le rapport de leur application pratique*, Paris, Calmann-Lévy.

Malthus Thomas Robert [1992 (1798)], *Essai sur le principe de population*, Paris, Flammarion.

Marchand Olivier et Thélot Claude [1991], *Le travail en France (1800-2000)*, INSEE, Études, Paris.

Marglin Stephen [1973 (1971)], « Origines et fonctions de la parcellisation des tâches, À quoi servent les patrons », dans Gorz André [1973], *Critique de la division du travail, Textes choisis et commentés par André Gorz*, Paris, Seuil, p. 41-89.

Maris Virginie [2014], *Nature à vendre, Les limites des services écosystémiques*, Versailles, Éd. Quae.

Martin Éric et Ouellet Maxime. (dir.) [2014], *La tyrannie de la valeur, Débats pour le renouvellement de la théorie critique*, Montréal, Écosociété.

Marx Karl [1965 (1847)], *Misère de la philosophie*, dans *Œuvres*, Paris, Gallimard, La Pléiade, tome I.

Marx Karl [1965 (1857)], *Introduction générale à la critique de l’économie politique*, dans *Œuvres*, Paris, Gallimard, La Pléiade, tome I.

Marx Karl [1965 (1859)], *Critique de l’économie politique*, dans *Œuvres*, Paris, Gallimard, La Pléiade, tome I.

Marx Karl [1965 (1867)], *Le Capital*, Livre I, dans *Œuvres*, Paris, Gallimard, La Pléiade, tome I.

Marx Karl [1965 (1875)], *Critique du programme du parti ouvrier allemand*, dans *Œuvres*, Paris, Gallimard, La Pléiade, 1965, tome I.

Marx Karl [1968 (1844)], *Économie et philosophie, Manuscrits parisiens de 1844*, dans *Œuvres*, Paris, Gallimard, La Pléiade, tome II.

Marx Karl [1968 (1894)], *Le Capital*, Livre III, dans *Œuvres*, Paris, Gallimard, La Pléiade, tome II. Ou bien [1974 (1894)], *Le Capital*, Livre III, Paris, Éditions Sociales.

Marx Karl [1974 (1861-1865)], *Théories sur la plus-value, Livre IV du Capital*, Paris, Éditions sociales.

Marx Karl [1980 (1857-1858)], *Manuscrits de 1857-1858 (« Grundrisse »)*, Paris, Éditions sociales.

Marx Karl [2013 (1842)], *La loi sur les vols de bois*, Paris, Éditions des Malassis.

Marx Karl et Engels Friedrich [1965 (1848)], *Manifeste du parti communiste*, dans *Œuvres*, Paris, Gallimard, La Pléiade, tome I.

Marx Karl et Engels Friedrich [1982 (1845-1846)], *L’idéologie allemande*, dans Marx Karl [1982], dans *Œuvres*, Paris, Gallimard, La Pléiade, 1982, tome III.

Mascomère Pierre [2019], « L’évolution des salaires n’est pas celle que l’on vous dit », Blog Médiapart, 1^{er} juillet, <https://blogs.mediapart.fr/pierre-mascomere/blog/030719/levolution-des-salaires-nest-pas-celle-que-lon-vous-dit>.

- Matikainen Sini, Campiglio Emanuele and Zenghelis Dimitri [2017], « The climate impact of quantitative easing », mai, http://www.lse.ac.uk/GranthamInstitute/wp-content/uploads/2017/05/ClimateImpactQuantEasing_Matikainen-et-al-1.pdf.
- Matthes Britta, Dauth Wolfgang, Dengler Katharina, Gartner Hermann, Zika Gerd [2019], « Digitalisierung der Arbeitswelt: Bisherige Veränderungen und Folgen für Arbeitsmarkt, Ausbildung und Qualifizierung », Institut für Arbeitsmarkt-und Berufsforschung, <http://doku.iab.de/stellungnahme/2019/sn1119.pdf>.
- Maucourant Jérôme [2011], *Avez-vous lu Polanyi ?*, Paris, Flammarion.
- Meadows Dennis [2013], « Il est trop tard pour le développement durable », dans Sinäi Agnès [2013], *Penser la décroissance, Politiques de l'anthropocène*, Paris, Les Presses de Science-Po, p. 195-210.
- Méda Dominique [1995], *Le Travail, une valeur en voie de disparition*, Paris, Éditions Aubier.
- Méda Dominique [2010], « Note de lecture de *Temps, travail et domination sociale* de Moishe Postone », *Revue française de socio-économie*, n° 6, 2^e trimestre, p. 175-182.
- Méda Dominique [2013], *La mystique de la croissance, Comment s'en libérer*, Paris, Flammarion.
- Méda Dominique [2017], « Quelques résultats des enquêtes européennes sur le rapport au travail », *Les Possibles*, n° 14, Été, <https://france.attac.org/nos-publications/les-possibles/numero-14-ete-2017/dossier-le-travail/article/quelques-resultats-des-enquetes-europeennes-sur-le-rapport-au-travail>.
- Méda Dominique et Vendramin Patricia [2013], *Réinventer le travail*, Paris, PUF, coll. « Le lien social ».
- Meillassoux Claude [1986], *Anthropologie de l'esclavage*, Paris, PUF, Quadrige.
- Mezzadra Sandro et Neilson Brett [2018], « Entre extraction et exploitation : des mutations en cours dans l'organisation de la coopération sociale », *Actuel Marx*, n° 63, 1^{er} semestre.
- Michéa Jean-Claude [2002], *Impasse Adam Smith, Brèves remarques sur l'impossibilité de dépasser le capitalisme sur sa gauche*, Castelnau-le-Lez, Éditions Climats.
- Milanovic Branko [2019 (2016)], *Inégalités mondiales, Le destin des classes moyennes, les ultra-riches et l'égalité des chances*, Paris, La Découverte.
- Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement [2012], « Doctrine relative à la séquence éviter, réduire et compenser les impacts sur le milieu naturel », 25 juin, mise à jour le 16 janvier 2014, <http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/doctrineERC-vpost-COPIL6mars2012vdef-2.pdf>.
- Ministère de la transition écologique et solidaire [2019], « La fiscalité environnementale », 7 février, <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/fiscalite-environnementale>.
- Minsky Hyman P. [2016], *Stabiliser une économie instable*, Paris, Les Petits matins, Institut Veblen pour les réformes économiques.
- Missemer Antoine [2013], *Nicholas Georgescu-Roegen, pour une révolution bioéconomique*. Lyon, ENS Éditions, Feuillet Économie politique moderne.
- Monvoisin Virginie et Rochon Louis-Philippe [2018], « La monnaie endogène et la question du financement de l'économie », dans Berr Éric, Monvoisin Virginie et Ponsot Jean-François (sous la dir. de) [2018], *L'économie post-keynésienne, Histoire, théories et politiques*, Paris, Seuil p. 165-181.
- Moore Jason W. [2015], *Capitalism in the web of life : Ecology and the accumulation of capital*, New York, Verso.
- Moore Jason W. [2017], « La nature dans les limites du capital (et vice versa) », *Actuel Marx*, n° 61, 1^{er} semestre, p. 24-46.
- Morin François [2006], *Le nouveau mur de l'argent, Essai sur la finance globalisée*, Paris, Seuil.
- Morin François [2017], *L'Économie politique du XXI^e siècle, De la valeur-capital à la valeur-travail*, Montréal, Lux Éditeur.
- Morin François [2018], « Réforme de l'entreprise », *Les Possibles*, n° 17, Été, <https://france.attac.org/nos-publications/les-possibles/numero-17-ete-2018/dossier/article/101-reforme-de-l-entreprise>.
- Motesharrei Safa, Rivas Jorge and Kalnay Eugenia [2014], « Human and nature dynamics (HANDY) : Modeling inequality and use of resources in the collapse or sustainability of societies », *Ecological Economics*, 101, p. 90-102, https://www.researchgate.net/publication/261291435_Human_and_nature_dynamics_HANDY_Modeling_inequality_and_use_of_resources_in_the_collapse_or_sustainability_of_societies.
- Moulier Boutang Yann [2003], « Capitalisme cognitif et nouvelles formes de codification du rapport salarial », dans Vercellone Carlo (dir.) [2003], *Sommes-nous sortis du capitalisme industriel ?*, Paris, La Dispute.
- Moulier Boutang Yann [2010], *L'abeille et l'économiste*, Paris, Carnets Nord.
- Mounier Alain [2002], « Capital humain et croissance, Développement des connaissances ou appauvrissement de la pensée ? », dans Dockès Pierre (dir.), *Ordre et désordres dans l'économie-monde*, Paris, PUF, p. 359-387.
- Musgrave Richard Abel [1959], *The theory of public finance*, New York, McGraw Hill.
- Naville Pierre [1981], *Sociologie d'aujourd'hui*, Paris, Anthropos.

Notat Nicole et Senard Jean-Dominique, avec le concours de Barfety Jean-Baptiste [2018], « L'entreprise, objet d'intérêt collectif », Rapport, 9 mars, https://minefi.hosting.augure.com/Augure_Minefi/r/ContenuEnLigne/Download?id=FAA5CFBA-6EF5-4FDF-82D8-B46443BDB61B&filename=entreprise_objet_interet_collectif.pdf.

Observatoire des inégalités [2018-a], « Riches, pauvres et classes moyennes : comment se situer ? », 2 mars, https://www.inegalites.fr/Riches-pauvres-et-classes-moyennes-comment-se-situer?id_theme=15

Observatoire des inégalités [2018-b], « Rapport sur la pauvreté en France », Octobre, https://www.inegalites.fr/IMG/pdf/web_rapport_sur_la_pauvrete_en_france_2018_observatoire_des_inegalites_et_compas.pdf.

Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique [2017], *Vers un 2^e plan d'adaptation au changement climatique pour la France, Enjeux et recommandations*, Rapport au Premier ministre et au Parlement, Paris, La Documentation française, <https://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/184000253.pdf>.

O'Connor James [1992], « La seconde contradiction du capitalisme : causes et conséquences », *Actuel Marx*, n° 12, 2^e semestre, p. 30-36.

Ogilvie Bertrand [2017], « Le travail à mort », dans Cukier Alexis (dir.), *Travail vivant et théorie critique. Affects, pouvoir et critique du travail*, Paris, PUF, p. 151-186

Oltra Vanessa et Harribey Jean-Marie (dir.) [2016], *Les Lumières d'Adam Smith, La philosophie et l'économie en scène*, Lormont, Le Bord de l'eau.

Organisation de coopération et de développement économiques (UNECE-OECD-Eurostat) [2008], « Measuring Sustainable Development », Report of the Joint UNECE/OECD/Eurostat Working Group on Statistics for Sustainable Development, United Nations, New York and Geneva, <http://www.oecd.org/dataoecd/30/20/41414440.pdf>.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) [2017], « Panorama de la santé 2017 : Les indicateurs de l'OCDE », https://www.oecd-ilibrary.org/docserver/health_glance-2017-fr.pdf?expires=1565463247&id=id&accname=guest&checksum=2B7D5EBD73D544B4F45A96D6B9765150.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) [2019-a], *L'avenir du travail, Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2019, Éléments marquants*, <http://www.oecd.org/fr/emploi/Perspective-de-emploi-2019-Highlight-FR.pdf>.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE/OECD) [2019-b], *Employment Outlook 2019, The future of work*, <file:///Users/admin/Desktop/OECD%20Library%20%7C%20Home.webarchive>.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) [2019-c], *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2019, Agir maintenant pour bâtir un avenir où chacun aura sa place*, <http://www.oecd.org/fr/emploi/perspectives>.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) [2019-d], *Financer la biodiversité, agir pour l'économie et les entreprises*, Rapport préparé pour la présidence française du G7 et la réunion des ministres de l'environnement du G7, les 5 et 6 mai 2019, <http://www.oecd.org/environnement/resources/biodiversity/Rapport-G7-financer-la-biodiversite-agir-pour-l-economie-et%20les-entreprises.pdf>.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) [2019-e], « La classe moyenne en perte de vitesse », <https://www.oecd.org/fr/els/soc/OCDE-classe-moyenne-2019-resume-flyer.pdf>.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) [2019-f], « Taxer la consommation de l'énergie », Septembre, <http://www.oecd.org/fr/fiscalite/politiques-fiscales/brochure-taxer-la-consommation-energie-2019.pdf>.

Organisation internationale du travail (OIT) [2017], *Rapport mondial sur les salaires 2016-2017, Les inégalités salariales au travail*, Genève, Bureau international du travail (BIT), https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_545416.pdf.

Organisation internationale du travail (OIT) [2018], *Women and men in the informal economy, A Statistical picture*, https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/publication/wcms_626831.pdf.

Organisation internationale du travail (OIT) [2019], *Travailler pour bâtir un avenir meilleur*, Commission mondiale sur l'avenir du travail, https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---cabinet/documents/publication/wcms_662440.pdf?

Orléan André [2011-a], *L'empire de la valeur, Refonder l'économie*, Paris, Seuil.

Orléan André (2011-b), « Réponse à Jean-Marie Harribey », *Revue de la régulation*, n° 10, 2^e semestre, automne, <http://journals.openedition.org/regulation/9502>.

Orsi Fabienne [2013], « Elinor Ostrom et les faisceaux de droits : l'ouverture d'un nouvel espace pour penser la propriété commune », *Revue de la régulation*, 14, 2^e semestre, <http://regulation.revues.org/10471>.

Orsi Fabienne [2015], « Reconquérir la propriété : un enjeu déterminant pour les communs », *Les Possibles*, n° 5, Hiver, <https://france.attac.org/nos-publications/les-possibles/numero-5-hiver-2015/dossier-les-biens-communs/article/reconquerir-la-propriete>.

Ostrom Elinor [2010], *Gouvernance des biens communs, Pour une nouvelle approche des ressources naturelles*, Cambridge University Press, Bruxelles, De Boeck.

Ostrom Elinor [2012], « Par-delà les marchés et les États, La gouvernance polycentrique des systèmes économiques complexes », *Revue de l'OFCE*, n° 1, p. 13-72, <http://www.cairn.info/revue-de-l-ofce-2012-1.htm>.

Oxfam [2018], « 2018 : Les vrais chiffres des financements climat, Où en est-on de l'engagement des 100 milliards de dollars ? », Rapport de Tracy Carty et Armelle Le Comte, 3 mai, https://www.oxfamfrance.org/wp-content/uploads/2018/05/file_attachments_french_shadow_finance_report_web_embargoed.pdf.

Passet René [1996 (1979)], *L'économie et le vivant*, Payot, 1979, 2^e éd. Economica.

Pearce David W. [1976], *Environmental economics*, London, Longman.

Peña-Ruiz Henri [2018], *Karl Marx, penseur de l'écologie*, Paris, Seuil.

Pigou Arthur Cecil [1958 (1920)], *L'économie du bien-être*, Paris, Dalloz.

Piketty Thomas [2019], *Capital et idéologie*, Paris, Seuil. Graphiques à <http://piketty.pse.ens.fr/files/Piketty2019GraphiquesTableauxLiens.pdf>.

Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) [2019], <https://www.dropbox.com/sh/yd8l2v0u4jqtp3/AAACtf6ctsoUQ9hLPQxLpVsKa?dl=0&preview=20190504+IPBES7+Media+Release+Global+Assessment+Final+Errata2+FRE.pdf>.

Plihon Dominique [2017], *La monnaie et ses mécanismes*, Paris, La Découverte, 7^e éd.

Plihon Dominique et Rigot Sandra [2018], « Pourquoi manque-t-on d'investisseurs à long terme ? », *Revue d'économie financière*, n° 130, 2, p. 113-128, Working Paper dans http://www.chair-energy-prosperity.org/wp-content/uploads/2018/06/publication2018_manque-investisseurs-long-terme_plihon-rigot.pdf.

Polanyi Karl [1983 (1944)], *La grande transformation, Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard.

Postone Moishe [2003 (2000)], « Quelle valeur a le travail ? », dans *Marx est-il devenu muet ? Face à la mondialisation*, Paris, Éditions de l'Aube, p. 21-38.

Postone Moishe [2009 (1993)], *Temps, travail et domination sociale*, Paris, Mille et une nuits.

Pottier Antoine [2018], « Les nouveaux indicateurs de richesse modifieront-ils la croissance ? Les limites de la critique du PIB », *Le Débat*, 2, n° 199, p. 147-156.

Poulain Édouard [2001], « Le capital humain, d'une conception substantielle à un modèle représentationnel », *Revue économique*, vol. 52, n° 1, janvier, p. 91-116.

Ragot Xavier [2016], « De quoi la stagnation séculaire est-elle le nom ? », *L'Économie politique*, n° 70, avril, p. 27-38.

Ragot Xavier et Saraceno Francesco [2016], « Investissement public, capital public et croissance », Rapport OFCE, <https://www.ofce.sciences-po.fr/pdf-articles/actu/Rapport-FNTP-01-12.pdf>

Rankovic Aleksandar, Colombier Michel, Rüdinger Andreas, Schwoob Marie-Hélène, Sartor Olivier, Treyer Sébastien, Vallejo Lola et Waisman Henri [2018], « La neutralité carbone, défi d'une ambition planétaire, Clarifications conceptuelles, panorama des initiatives et recommandations pour les stratégies nationales », IDDRI, n° 10/18, Septembre, <https://www.iddri.org/sites/default/files/PDF/Publications/Catalogue%20Iddri/Etude/20180925-ST1018-neutralitécarbone.pdf>.

Rawls John [1987], *Théorie de la justice*, Paris, Seuil.

Renault Emmanuel [2004], *L'expérience de l'injustice, Reconnaissance et clinique de l'injustice*, Paris, La Découverte.

Renault Emmanuel [2011], « Comment Marx se réfère-t-il au travail et à la domination ? », *Actuel Marx*, n° 49, 1^{er} semestre, p. 16-31.

Renault Emmanuel [2017], « Héritages et actualité de la critique immanente du travail », dans Cukier Alexis (dir.) [2017], *Travail vivant et théorie critique. Affects, pouvoir et critique du travail*, Paris, PUF.

Renault Emmanuel [2018], *Marx and critical theory*, Boston, Brill.

Réseau international REN21 [2019], « Renewables 2019 global status report, A comprehensive annual overview of the state of renewable energy », Juin, https://www.ren21.net/gsr-2019/chapters/chapter_01/chapter_01.

Ricardo David [1992 (1821)], *Des principes de l'économie politique et de l'impôt*, Paris, Gallimard.

Rifkin Jeremy [1996], *La Fin du travail*, Paris, La Découverte.

Rifkin Jeremy [2000], *L'âge de l'accès, La nouvelle culture du capitalisme*, Paris, La Découverte.

Rifkin Jeremy [2012], *La troisième révolution industrielle, Comment le pouvoir latéral va transformer l'énergie, l'économie et le monde*, Paris, Les Liens qui libèrent.

Rist Gilbert [2001 (1996)], *Le développement, Histoire d'une croyance occidentale*, Presses de Sc. po., 2^e éd.

Robinson Joan [1953-54], « The production function and the theory of capital », *Review of Economic Studies*, vol. XXI, n° 2, p. 81-106.

Roland Berger Strategy Consultants [2014], « Les classes moyennes face à la transformation digitale, Comment anticiper ? Comment accompagner ? », Rapport de Romain Lucazeau, 10 octobre, <https://www.rolandberger.com/fr/Publications/Les-classes-moyennes-face-%C3%A0-la-transformation-digitale.html>.

Roubine Isaac Illitch [2009 (1928)], *Essai sur la théorie de la valeur de Marx*, Préface d'Antoine Artous, Paris, Syllepse.

Rudolf Florence [2013], « De la modernisation écologique à la résilience : un réformisme de plus ? », *Vertigo-La revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 13, n° 3, Décembre, <http://vertigo.revues.org/14558>.

Sahlins Marshall [1976 (1972)], *Âge de pierre, âge d'abondance, L'économie des sociétés primitives*, Paris, Gallimard.

Samuelson Paul Antony [1954], « The pure theory of public expenditure », *The Review of Economics and Statistics*, vol. 36, n° 4, p. 387-389.

Saussay Aurélien, Landa Rivera Gissela, Malliet Paul et Reynès Frédéric [2016], « Changer de mix : urgence et opportunité de la transition énergétique en France », OFCE, *Policy Brief*, 8, 1^{er} décembre, <https://www.ofce.sciences-po.fr/pdf/pbrief/2016/pbrief08.pdf>

Say Jean-Baptiste [1996 (1819)], *Cours d'économie politique et autres essais*, Paris, GF-Flammarion.

Say Jean-Baptiste [1840 (1828-1829)], *Cours complet d'économie politique pratique*, Paris, Guillaumin.

Say Jean-Baptiste [1996 (1819)], *Cours d'économie politique et autres essais*, Paris, GF-Flammarion.

Schlager Edella and Ostrom Elinor [1992], « Property-rights regimes and natural resources : A conceptual analysis », *Land Economics*, 68/3, p. 249-262.

Schnapper Dominique et Petit Philippe [1997], *Contre la fin du travail*, Paris, Textuel.

Schneider Mycle and Froggatt Antony (coord.) [2018], « The world nuclear industry status report 2018 », septembre, https://www.worldnuclearreport.org/IMG/pdf/resume_fr_2018_web.pdf.

Schubert Katheline [2017], « Macroéconomie et environnement », *Revue de l'OFCE*, n° 153, p. 133-150, <https://www.cairn.info/revue-de-l-ofce-2017-4-page-133.htm>.

Service d'information du gouvernement [2017], « Les nouveaux indicateurs de richesse 2017 », http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/document/document/2018/02/indicateur_de_richesses_2017-v11.pdf.

Servigne Pablo et Stevens Raphaël [2015], *Comment tout peut s'effondrer, Petit manuel de collapsologie à l'usage des générations présentes*, Postface d'Yves Cochet, Paris, Seuil.

Servigne Pablo et Gauthier Chapelle [2017], *L'entraide, L'autre loi de la jungle*, Paris, Les Liens qui libèrent.

Servigne Pablo, Stevens Raphaël et Chapelle Gauthier [2018], *Une autre fin du monde est possible, Vivre l'effondrement (et pas seulement y survivre)*, Paris, Seuil.

Sinaï Agnès [2013], *Penser la décroissance, Politiques de l'anthropocène*, Paris, Les Presses de Science-Po.

Smith Adam [1982 (1759)], *Théorie des sentiments moraux*, 1759, Paris, Éd. Guillaumin, 1860, réimpression Plan de La Tour, Éditions d'Aujourd'hui.

Smith Adam [1991 (1776)], *Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations*, Paris, GF-Flammarion.

Sobel Richard [2017], « Le travail est-il soluble dans le capitalisme ? Apports et limites de l'interprétation de Marx par Moishe Postone », *Revue économique*, 6, Vol. 68, p. 1103-1134.

Sode Arthur [2016], « Comprendre le ralentissement de la productivité en France » Note d'analyse de France Stratégie, n° 38, Janvier, https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/note_danalyse_ndeg38_web.pdf.

Solow Robert [1987], « We'd Better Watch Out », *New York Times Book Review*, 12 juillet, <http://goo.gl/DCZE8G>.

Soubise Valentin [2019], « La condition anarchique et les affects de Frédéric Lordon peuvent-ils donner une théorie de la valeur ? », *Les Possibles*, n° 21, Été, <https://france.attac.org/nos-publications/les-possibles/numero-21-ete-2019/debats/article/la-condition-anarchique-et-les-affects-de-frederic-lordon-peuvent-ils-donner-7018>.

Spinoza Baruch [2008], *Éthique*, Paris, Flammarion, Le Monde de la philosophie.

Sterdyniak Henri [2018], « Un projet farfelu : la monnaie fiscale complémentaire », 23 juillet, <https://blogs.mediapart.fr/henri-sterdyniak/blog/230718/un-projet-farfelu-la-monnaie-fiscale-complementaire>.

Stern Nicholas [2006], « L'évaluation économique des conséquences du dérèglement climatique », octobre, <http://cms.unige.ch/isdd/spip.php?article165>.

Stiglitz Joseph, Sen Amartya et Fitoussi Jean-Paul [2009], *Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social* ; ou *Performances économiques et progrès social*, tome 1 : *Richesse des nations et bien-être des individus*, tome 2 : *Vers de nouveaux systèmes de mesure*, Paris, O. Jacob.

Stiglitz Joseph and Stern Nicholas [2017], « Report of the High-level Commission on carbon prices », https://static1.squarespace.com/static/54ff9c5ce4b0a53deccfb4c/t/59244eed17bffc0ac256cf16/1495551740633/CarbonPricing_Final_May29.pdf.

Supiot Alain [2019], *Le travail n'est pas une marchandise, Contenu et sens du travail au XXI^e siècle*, Leçon de clôture prononcée le 22 mai 2019, Paris, Collège de France.

Szuba Mathilde [2012], « Quotas individuels de carbone, rationnement et responsabilité », Momentum Institut, Séminaire du 15 juin, <http://www.institutmomentum.org/wp-content/uploads/2013/10/Quotas-individuels-de-carbone.pdf>.

Tanuro Daniel [2007], « L'inquiétante pensée du mentor écologiste de M. Sarkozy », *Le Monde diplomatique*, Décembre.

Tanuro Daniel [2010], *L'impossible capitalisme vert*, Paris, La Découverte, Les empêcheurs de penser en rond ; 2^e éd. Paris, La Découverte, Poche, 2012.

The Conference Board Total Economy Data Base [2019], April, https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/note_danalyse_ndeg38_web.pdf.

The Lofoten Declaration, Climate Leadership Requires a Management Decline of Fossil Fuel Production, [2017], Août, <http://www.lofotendeclaration.org>.

Théret Bruno [2015], « Vers l'institution de monnaies fiscales nationales dans la zone euro ? », *Les Possibles*, n° 8, Automne, <https://france.attac.org/nos-publications/les-possibles/numero-8-automne-2015/dossier-questions-strategiques-apres-le-coup-d-etat-contre-la-grece/article/vers-l-institution-de-monnaies-fiscales-nationales-dans-la-zone-euro>.

Théret Bruno, Kalinowski Wojtek et Coutrot Thomas [2015], « L'euro-drachme, ballon d'oxygène pour la Grèce », *Libération*, 15 mars, http://www.liberation.fr/planete/2015/03/15/l-euro-drachme-ballon-d-oxygene-pour-la-grece_1221089.

Turmes Claude [2017], « Comment les lobbies de l'électricité freinent la transition énergétique », *Alternatives économiques*, 14 juin, <https://www.alternatives-economiques.fr/lobbies-de-lelectricite-freinent-transition-energetique/00079336>.

Turner Adair [2017], *Reprendre le contrôle de la dette, Pour une réforme radicale du système financier*, Paris, Éditions de l'Atelier.

Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN) [2009], « Des actifs naturels », http://cmsdata.iucn.org/downloads/2009_annual_report_fr.pdf.

Union européenne [1998], « Directive 98/44/CE du Parlement européen et du Conseil du 6 juillet 1998 relative à la protection juridique des inventions biotechnologiques », *Journal officiel des Communautés européennes*, 30 juillet, <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:31998L0044&from=FR>.

Union européenne (Sukhdev Pavan, dir.) [2008], *L'économie des écosystèmes et de la biodiversité*, http://ec.europa.eu/environment/nature/biodiversity/economics/pdf/teeb_report_fr.pdf.

United Nations Environment Programme (UNEP) [2018], *Inclusive Wealth Report 2018*, <https://www.unenvironment.org/resources/report/inclusive-wealth-report-2018>.

United Nations University International Human Dimensions Programme on Global Environmental Change (UNUIHDP), United Nations Environment Programme (UNEP) [2012], *Inclusive Wealth Report 2012, Measuring progress toward sustainability*, Cambridge, Cambridge University Press, <http://www.ihdp.unu.edu/file/download/9927.pdf>.

Varoufakis Yanis [2014], *Le minotaure planétaire, L'ogre américain, la désunion européenne et le chaos mondial*, Puteaux, Éd. du Cercle, Enquêtes & perspectives, 1^{ère} éd. anglaise 2011.

Vercellone Carlo (dir.) [2003], *Sommes-nous sortis du capitalisme industriel ?*, Paris, La Dispute.

Vercellone Carlo et Harribey Jean-Marie [2015], « Quelle place pour le travail ? », *L'Économie politique*, « Faut-il défendre le revenu de base ? », n° 67, juillet, p. 62-75, <http://harribey.u-bordeaux4.fr/travaux/travail/debat-revenu-de-base.pdf>.

Villa Pierre [1997], *Séries macro-économiques historiques, Méthodologie et analyse économique*, INSEE-Méthodes, n° 62-63, mars, <https://www.epsilon.insee.fr/jspui/bitstream/1/17914/1/imethode62-63.pdf>.

Villeroy de Galhau François [2015], 30 novembre, dans « Changement climatique : le secteur financier face aux trajectoires 2°C », 7 décembre 2015, <http://www.cepii.fr/blog/bi/post.asp?IDcommuniqué=442>

Vincent Jean-Marie [2012], « Dialogue avec André Gorz », *Variations*, n° 17, <http://journals.openedition.org/variations/356>.

Viveret Patrick [2003], *Reconsidérer la richesse*, La Tour d'Aigues, Éd. de l'Aube.

Vivien Franck-Dominique [1996], « Marxisme et écologie politique, le rendez-vous manqué de Sergueï Podolinsky », *Actuel Marx Confrontation, Actualiser l'économie de Marx*, Paris, PUF, p. 127-141.

Wallerstein Immanuel [2013], « Le capitalisme est proche de sa fin. La suite ? Porto Alegre ou Davos ? », *L'Humanité*, 13 juillet, <https://www.humanite.fr/immanuel-wallerstein-le-capitalisme-est-proche-de-sa-fin-la-suite-porto-alegre-ou-davos>.

Weil Simone [1932], « Après la visite d'une mine », *L'Effort*, n° 229, 19 mars, reproduit dans Azam Geneviève et Valon Françoise [2016], *Simone Weil ou l'expérience de la nécessité*, Noisy-en-Campagne, Le Passager clandestin, p. 91-93.

World Bank [2006], *Where is the wealth of nations? Measuring capital in the 21st century*, <http://siteresources.worldbank.org/INTEEI/214578-1110886258964/20748034/All.pdf>.

World Bank [2012], *Inclusive green growth, The pathway of sustainable development*, http://siteresources.worldbank.org/EXTSDNET/Resources/Inclusive_Green_Growth_May_2012.pdf?cid=ISG_E_WBWeeklyUpdate_NL.

World Bank [2019], *Le travail en mutation*, Rapport sur le développement dans le monde 2019, <http://documents.worldbank.org/curated/en/281991545151125958/pdf/WDR-2019-FRENCH.pdf>.

World Wildlife Fund (WWF) [2015], *Reviving the oceans economy : The case for action-2015*, 22 avril, https://c402277.ssl.cf1.rackcdn.com/publications/790/files/original/Reviving_Ocean_Economy_REPORT_low_res.pdf?1429717323.

World Wildlife Fund (WWF) [2019], « Jour du dépassement », 29 juillet, <https://www.wwf.fr/jour-du-depassement>.

Wright Erik Olin [2017], *Envisioning real utopias*, Londres, Verso, 2010, trad. fr. *Utopies réelles*, Paris, La Découverte.

4^e de couverture

Le capitalisme ressemble de plus en plus à ces trous noirs qu'ont identifiés les astrophysiciens. Entraîné par une logique d'expansion infinie, il entend absorber toutes les activités humaines, les ressources naturelles, les connaissances et tout le vivant, pour en faire des marchandises.

Mais cette dynamique menace de rompre : en rabaissant drastiquement les droits sociaux et en détruisant les équilibres naturels, le capitalisme engendre une crise systémique indépassable car elle jumelle pour la première fois dans l'histoire contradictions sociales et écologiques. Il égare donc l'humanité dans une voie sans issue, la financiarisation de l'économie ne pouvant que nous y précipiter encore plus vite.

Ce livre réunit de façon inédite les racines sociales et écologiques de l'impasse du mode de production capitaliste. Il montre que les concepts fondamentaux de Marx d'exploitation, de valeur tournée vers l'accumulation de capital et de rapports sociaux inégalitaires, restent les meilleurs outils d'analyse critique.

Il définit ensuite trois principes de bifurcations possibles pour quitter cette voie sans issue. *Réhabiliter* le travail, pour lui donner sens et dignité. *Instituer* les biens et services publics et les biens communs, pour garantir un espace non marchand hors de la propriété privée. *Socialiser* la monnaie, pour lui rendre son caractère collectif et politique. La réunion de ces trois principes est directement inspirée de l'avertissement de Polanyi, selon lequel la marchandisation du travail, de la terre et de la monnaie serait mortifère pour la société. Il est possible alors de s'éloigner du trou noir du capitalisme en rompant avec sa logique et d'amorcer ainsi une véritable transition sociale et écologique.

Jean-Marie Harribey est professeur agrégé de sciences économiques et sociales et ancien maître de conférences à l'Université de Bordeaux. Il est l'un des animateurs d'Attac-France, de la Fondation Copernic et des Économistes atterrés. Il a déjà publié notamment *La richesse, la valeur et l'ineffable* (Les Liens qui libèrent, 2013), *Les feuilles mortes du capitalisme* (Le Bord de l'eau, 2014).

Février 2020

Table des matières

	pages
Introduction : S'éloigner du trou noir et quitter la voie sans issue	3
1 ^{ère} partie : La crise est bien celle du capitalisme	8
Prologue : Théorème de la finance : ce qui n'existe pas peut disparaître	8
Chapitre 1 : Les limites sociales et écologiques de l'accumulation du capital	10
1. Un essoufflement technique ?	11
Les indicateurs français en baisse	11
Les indicateurs mondiaux en baisse	13
Encadré : Les États-Unis, une exception ?	14
Les inégalités en hausse	15
2. La logique du capital confrontée à la productivité du travail et à l'écologie	17
Une nouvelle vague d'innovations ?	18
Une prédiction impossible	19
3. Le but ultime du capitalisme est de produire et de réaliser de la valeur	19
Le taux de profit	19
Le taux de retour énergétique	23
Un essai de modèle de l'imbrication des crises sociales et écologiques	25
Encadré : Décomposition du taux de profit	27
Chapitre 2 : Le capitalisme et l'écologie sont incompatibles	29
1. Une croissance économique infinie est impossible	30
Le constat de la dégradation de la planète est sans appel	30
Quelle nouvelle ère ?	34
Encadré : le jour du dépassement	35
Croissance économique et climat	36
2. De l'économie néoclassique de l'environnement à la croissance verte	38
Deux versions de la soutenabilité	38
Encadré : La Banque de Suède contre le GIEC	39
La croissance verte, option des institutions internationales	40
La croissance verte couplée avec la finance verte	41
L'écologie peut-elle se couler dans le capitalisme ?	42
3. La décroissance, mais de quoi, pour quand et pour qui ?	44
Une définition tautologique ?	44
La décroissance et la transformation sociale	45
La décroissance et la modernité	47
4. La collapsologie hors de tout contexte social	48
La pression démographique	48
Comment tout peut s'effondrer	49
Une idéologie ?	50
Ne peut-on rien faire ?	53
Chapitre 3 : La crise du capitalisme, tant sociale qu'écologique, rouvre la question théorique de la valeur	57
1. La richesse se réduit-elle à la valeur économique ?	59
Les prémices de la discussion au sein de l'économie politique	59
La discussion dans l'impasse de la « science économique »	61
La nature n'a pas de valeur économique intrinsèque	63
Encadré : La fonction Cobb-Douglas : de sa version pour gogos à sa version savante	64
2. La valeur comme catégorie sociale	66
Mesurer autrement la richesse ?	66

La théorie de la valeur de Marx et la question écologique	67
Encadré : Les biens communs et la valeur	70
3. Au-delà de la valeur pour le capital ?	73
Le statut des prix donnés à l'utilisation de biens naturels	73
La production de valeur dans la sphère monétaire non marchande	74
<i>Le travail productif non pour le capital mais pour la société</i>	74
Encadré : Du travail à la monnaie via la validation sociale	75
<i>La discussion de la thèse du travail productif dans la sphère monétaire non marchande</i>	77
Encadré : Éléments de comptabilité nationale	78
Encadré : Bref retour sur le débat du XX ^e siècle autour de l'économie de Marx	82
La critique de la valeur	82
Deuxième partie : Vers où bifurquer ?	86
Prologue : Un nouveau principe constitutionnel ?	86
Chapitre 4 : Réhabiliter le travail	89
1. Quelles perspectives d'évolution pour le travail et l'emploi ?	89
La situation du travail	89
Incertitude sur le volume futur l'emploi	92
Encadré : Quel est le rapport entre l'emploi et la croissance économique ?	92
Pas de disparition du salariat mais tendance à sa fragmentation	98
Encadré : Disparition des classes ?	99
Quels modèles théoriques ?	102
2. La centralité du travail vivant	105
Qu'est-ce que le travail vivant ?	106
<i>Philosophie du travail vivant : le travail est une médiation sociale</i>	106
Encadré : La « valeur » travail et la « valeur-travail »	107
Encadré : Travail et domination : de la subsumption formelle à la subsumption réelle	108
<i>Psycho-sociologie du travail vivant : l'identité du travailleur, enjeu crucial</i>	110
Les implications théoriques du travail vivant	111
<i>Le travail vivant et la création de valeur</i>	112
<i>Quel sens du travail ?</i>	113
Les implications méthodologiques du travail vivant	114
<i>Quelle critique du travail ?</i>	115
<i>Une critique épistémologique ?</i>	116
Chapitre 5 : Instituer le(s) bien(s) commun(s)	120
1. L'approche par les caractéristiques des biens est paradoxale, sinon fausse	121
Un paradoxe	121
Un paradoxe suivi d'une erreur	121
2. L'approche par la gouvernance pourrait être bancal	122
Le cadre institutionnel des communs	122
Un cadre institutionnel incomplet	123
L'institution comme concept clé	124
3. Vers une conception matérialiste du commun et des biens communs	125
Commun et communs	125
Le statut du commun	126
Le niveau de la gestion commune	127
Pas de hiérarchie mais complémentarité	128
Chapitre 6 : Socialiser la monnaie	131
1. La fiscalité écologique, comme incitation monétaire	132
Pourquoi des taxes écologiques ?	133
Qui paie les taxes écologiques ?	136

Les conditions de taxes écologiques pertinentes	137
<i>Une fiscalité juste</i>	137
<i>La transformation complète du système productif</i>	138
Le champ d'application des taxes écologiques	141
2. Le prix du carbone	141
Un corridor de prix	142
Une valeur sociale du carbone	142
Protection sociale et protection écologique	143
Encadré : Source et assiette des taxes et développement économique	144
3. La politique monétaire au service de la transition écologique	145
Monnaie et développement économique	145
Les banques centrales et la transition	147
Encadré : L'évolution des banques centrales face à la crise écologique	149
Une alternative, dite monnaie fiscale, à la politique monétaire néolibérale ?	151
Encadré : Discussion de la « monnaie complémentaire fiscale »	153
Des investissements de transition	155
Encadré : Des monnaies locales complémentaires alternatives ?	157
Encadré : Les fausses monnaies ne chasseront pas les vraies	157
Encadré : Peut-on monétiser les déficits publics ?	160
Conclusion : Vers un socialisme écologique : une utopie réaliste ?	162
Bibliographie	168
4 ^e de couverture	187
Table des matières	188